• COMMENT ORGANISER LE SAUVETAGE DES ÉCONOMIES AFRICAINES – Pages 18 et 19

LE MONDE diplomatique

N° 440 - 37e année — NOVEMBRE 1990

32 pages - 17 F

Algérie : 10 DA · DOM : 22 F · Belgique : 110 FB · Canada : 3,50 $ C · C.-d'Iv. : 1 315 F CFA · Espagne : 350 PTA · USA (N.Y.) : 2,75 $ US · USA (others) : 2,95 $ US · Roy.-Uni : 1,75 £ · Italie : 4 000 lires · Luxembourg : 110 FL · Maroc : 20,00 DH · P.-Bas : 6,00 FL · RFA : 5,50 DM · Sénég. : 1 275 F CFA · Suisse : 4,20 FS · Tunisie : 2 100 m

Abonnements : voir tarif page 9

Publication mensuelle — 5, rue Antoine-Bourdelle, 75501 Paris Cedex 15



L'Amérique des mirages évanouis

(Pages 6 et 7.)

Le risque et la raison

Par CLAUDE JULIEN

AVEC le formidable arsenal assemblé au Proche-Orient, avec l'envol des cours du pétrole et la fragilité des marchés financiers, deux bombes gigantesques – l'une militaire, l'autre économique – peuvent à tout instant exploser. Prise isolément, chacune d'elles est capable de provoquer d'immenses dégâts ; or elles sont reliées au même détonateur. Des gouvernants, écrit le *New York Times* (1), *« ont parfois lancé des guerres pour arracher leur pays à la crise économique »*, mais cette fois-ci *« l'intervention dans le Golfe pourrait provoquer la première récession que l'Amérique ait connue en temps de guerre »*. Spectateur médusé, le monde s'interroge : guerre ou paix ? Ruine ou prospérité ? Jungle sans loi ou règne du droit ? Barbarie ou civilisation ?

A vrai dire, jamais les options ne se présentent en termes aussi clairement tranchés. La planète n'est pas parvenue à une bifurcation où elle devrait choisir entre, d'un côté, la route lumineuse de la paix, du bonheur, de la justice, et, de l'autre côté, la voie ténébreuse qui conduirait au désastre total. Ce serait trop simple... En réalité, l'humanité doit se frayer un chemin à travers un fouillis inextricable. Et elle n'a pas de boussole.

Comme on lui demandait quel serait le principal ennemi des Etats-Unis après le bouleversement du système soviétique, le président Bush répondait : *« L'incertitude. »* Réponse apparemment pleine de sagesse, mais fausse. Sans le moindre cynisme, tout observateur sait pouvoir tabler sur au moins deux certitudes absolues : d'abord, toute décision, quelle qu'elle soit, s'apparentera à un pari, car elle ne pourra être prise rationnellement, de sang-froid, après exacte évaluation de ses conséquences ; ensuite, toute initiative, si raisonnable qu'elle paraisse au premier abord, imposera de toute façon à l'humanité une nouvelle dose de souffrances. Seule une médecine préventive eût été en mesure d'épargner au monde un surcroît d'épreuves. Mais, dans leur infinie sagesse, les « grands décideurs » ont estimé qu'ils pouvaient, sans risques, laisser proliférer, pendant des décennies, deux cancers : celui qui, avec notamment le dossier palestinien et la destruction méthodique du Liban, déstabilise le Proche-Orient et l'ensemble du monde arabe ; celui qui sape les bases de l'économie mondiale et la rend éminemment vulnérable à tout accident monétaire ou pétrolier.



SELÇUK (1990)

Un certain essoufflement, d'inquiétantes tendances inflationnistes, divers signes avant-coureurs d'une récession se manifestaient avant la crise du Golfe. En s'emparant du Koweït, M. Saddam Hussein a fait coup double : il a ébranlé un « ordre » international qui faisait fi du droit ; il a donné un regain de vigueur aux virus qui attaquaient déjà la santé économique *(lire l'article de Jean-Louis Gombaud, page 10)*. Foulant aux pieds les principes dont il se prévaut, le monde « civilisé » avait cru pouvoir indéfiniment temporiser. Aucun miracle ne s'étant produit, le voici contraint de porter le fer, simultanément, sur deux plaies ouvertes : l'instabilité structurelle du Proche-Orient, les errements d'un système dévoyé qui appauvrit les pauvres et enrichit les riches, pétroliers ou non. Il ne suffit plus de rapetasser, de repriser. Il faut reconstruire.

Les Etats-Unis et leurs alliés se félicitent d'avoir obtenu la caution des Nations unies pour déployer leurs forces autour du Golfe et pour mettre en œuvre un embargo. Depuis trois mois, s'intensifie le débat qui oppose partisans et adversaires d'une intervention militaire au Koweït et en Irak. Il est possible de prévoir les effets de l'embargo, la seule incertitude portant alors sur le délai exact dans lequel il atteindra sa pleine efficacité. Au contraire, *« aucune action militaire ne peut être certaine de mettre un terme à la crise actuelle, à un coût qui soit à la fois prévisible et raisonnable »*, remarque M. Zbigniew Brzezinski (2). L'ancien conseiller du président Carter ajoute : *« Obtenir la destruction de l'Irak au prix de l'explosion de tout le Proche-Orient ne pourrait guère être justifié comme un calcul rationnel. »* Cette remarque n'a rien de rassurant : l'irrationnel a toujours occupé une place de choix dans l'histoire du monde...

(Lire la suite page 16)

(1) Article de Kevin Phillips, repris dans *International Herald Tribune*, 12 octobre 1990.

(2) *Le Figaro*, 8 octobre 1990. Dans *Time* du 22 octobre 1990, l'ex-président Carter expose ses arguments, fort convaincants, en faveur de l'ouverture de négociations.

UNE SOCIÉTÉ SOVIÉTIQUE A BOUT DE NERFS

La perestroïka « new look » en quête d'un pouvoir fort

A l'issue de débats à rebondissements, le Parlement soviétique a adopté la stratégie économique proposée par le président Gorbatchev. Ce plan de réformes suscite l'opposition des éléments les plus radicaux, adeptes du libéralisme à l'américaine, et du gouvernement de la Russie, qui menace de faire sécession. Alors que s'achève le démantèlement du système politique né en octobre 1917, le passage à l'économie de marché s'annonce périlleux, et déjà les citoyens sont à bout de nerfs. Les conflits de nationalités s'ajoutant aux pénuries, l'armée sera-t-elle le recours suprême pour empêcher l'éclatement de l'Union et imposer une perestroïka « new look », fort éloignée du projet initial de restructuration ?

Par JEAN-MARIE CHAUVIER *

PLACE Rouge à Moscou, place du palais d'Hiver à Leningrad – lieux chargés d'histoire, de mémoire, de vénération de la « grande révolution socialiste d'octobre *1917* » ! Pour la première fois depuis soixante-treize ans, ce 7 novembre 1990, l'anniversaire de la fondation de l'Etat soviétique, sa fête officielle, ne devrait pas donner lieu à réjouissances populaires. Ainsi en ont décidé, du moins, les maires libéraux-radicaux de Moscou, M. Gavril Popov, et de Léningrad, M. Anatoli Sobtchak, ce dernier allant jusqu'à proposer de rebaptiser la ville-berceau des trois révolutions russes (1) Saint-Pétersbourg, du nom de son fondateur, le tsar Pierre le Grand. Même les défilés militaires traditionnels sont contestés par les radicaux russes et les pouvoirs nationalistes d'Estonie, Lettonie, Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie – cette dernière République étant invitée par les partis extrémistes à transformer la fête d'Octobre en « journée de deuil ».

Bataille des symboles : le Kremlin et la place Rouge viennent d'être le théâtre des premières cérémonies religieuses depuis la révolution. On y a exhibé le portrait du dernier tsar, Nicolas II. Ailleurs, des manifestants renversaient des statues du dirigeant de la révolution d'Octobre, Lénine. Cette vague iconoclaste ou rétrograde est loin de refléter les sentiments de la majorité du peuple russe.

(Lire la suite page 8.)

* Auteur de *URSS, une société en mouvement*, éditions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, deuxième édition, 1990.

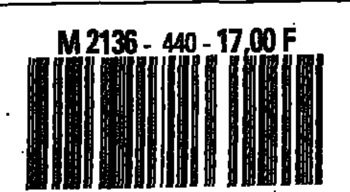
(1) Révolution défaite en 1905, victorieuse du tsarisme en février 1917, *« pour la paix et la terre »*, accession au pouvoir du parti bolchevique en octobre 1917.

DANS CE NUMERO : Un monde sans boussole

« Guerre ou paix ? Ruine ou prospérité ? Jungle sans loi ou règne du droit ? Barbarie ou civilisation ? » Nous ne sommes pas parvenus à un carrefour, écrit Claude Julien *(pages 1, 16 et 17)* où le choix serait simple *« entre, d'un côté, la route lumineuse de la paix, du bonheur, de la justice, et, de l'autre côté, la voie ténébreuse qui conduirait au désastre total. En réalité, l'humanité doit se frayer un chemin à travers un fouillis inextricable. Et elle n'a pas de boussole. »*

VULNÉRABILITÉ

C'est d'abord l'économie mondiale qui exige une refonte globale, alors que se profile le spectre d'un troisième « choc pétrolier » *(page 10)* et que « l'opinion américaine, si loin du Proche-Orient » *(page 11)*, s'inquiète des risque de récession. Pour imposer la réforme, l'URSS est « en quête d'un pouvoir fort » *(pages 1, 8 et 9)*, tandis que les Etats-Unis cherchent à ramasser « les dividendes de l'opération « Bouclier du désert » *(page 14)*. L'agriculture européenne est encore « en retard d'une bataille » *(page 3)*, les économies africaines restent à sauver *(pages 18 et 19)*. Et si l'Allemagne s'affirme « comme puissance militaire » *(page 5)*, elle éprouve des difficultés inattendues à financer son unification.



M 2136 - 440 - 17,00 F

CICATRICES

Mais les incertitudes touchent aussi l'ordre politique mondial. La crise du Golfe a montré la fragilité des pétromonarchies *(page 12)* et, au-delà, de bien des frontières du Proche-Orient, « ces brûlantes cicatrices du partage colonial » *(pages 14 et 15)*. En Afrique, la guerre civile au Rwanda *(page 20)* prend le relais d'autres conflits sanglants. En Inde, « l'entrée en scène massive des laissés-pour-compte » *(pages 22 et 23)* ébranle les assises du pouvoir.

IDÉAL

Même les idéaux ne sont plus ce qu'ils étaient, et l'Amérique n'en finit pas de ressasser ses « mirages évanouis » *(pages 6 et 7)*. La recherche voit ses buts pervertis *(page 24)*. A l'heure où les cultures se replient frileusement, il faudra pourtant réinventer « ces croisements d'où naissent des sensibilités neuves » *(page 28)*.

Lire le sommaire détaillé page 32.

COURRIER DES LECTEURS

La crise dans le Golfe

Tout au long du mois dernier, les lecteurs ont continué à nous écrire pour nous faire part de leurs préoccupations devant le risque de guerre dans le Golfe. Ainsi, M. Sylvain Reboul, professeur de philosophie à Bouchemaine, s'interroge :

Peut-on dire qu'une guerre serait, sinon légalement, du moins moralement juste ?

Il faudrait pour cela démontrer que l'ordre mondial actuel entre les Etats et la préservation de cet ordre sont justes. Quand on constate les inégalités entre les Etats (*cf.* le Conseil de sécurité de l'ONU) et la nature d'un grand nombre d'entre eux, ce serait pour le moins difficile, en tout cas indéfiniment discutable.

Dira-t-on néanmoins que, dans le cas de Hitler, la guerre était juste moralement ? C'est là me semble-t-il une exception qui confirme la règle : dans ce cas précis, il s'agissait du combat clairement établi entre la démocratie et la pire des tyrannies ; celle qui, sur des bases racistes, s'efforçait de dominer la planète par la guerre de conquête.

Seule la cause de l'antiracisme et de la démocratie peut se réclamer de l'universelle morale. S'agit-il de cela au Proche-Orient ? Outre que comparer Saddam Hussein à Hitler, c'est singulièrement banaliser ce dernier, il est permis de douter que la défense des émirats serve la justice mondiale et la démocratie. Si Saddam Hussein est un dictateur « nationaliste », il n'est malheureusement pas le seul ; certains, qui participent à la croisade américaine, n'ont rien à lui envier.

Ainsi, si certains veulent faire la guerre, qu'ils la fassent mais qu'ils ne se réclament pas du droit de la morale, là où seuls les intérêts s'expriment.

A nouveau la justice est mise en question, sous la plume de M. Gustave Haeger :

Dans ces régions du tiers-monde, comme en Europe de l'Est il n'y a pas si longtemps, comme en Corée, comme dans les Etats baltes, comme en Nouvelle-Calédonie, ce n'est pas le *statu quo* qui est juste et les coups de force inadmissibles, mais bien l'inverse [...].

Dire tout cela, de la part d'un Occidental, c'est bien évidemment scier la branche sur laquelle nous sommes précairement juchés. Une branche bien frêle qui ne saurait supporter que 1,6 milliard d'hommes, laissant les autres dans un dénuement absolu puisque tous les habitants de la planète ne sauraient jouir d'une consommation et d'un gaspillage égaux en ampleur à ceux que nous perpétrons. C'est pourquoi l'opération « Bouclier du désert » est avant tout un bouclier contre toutes les velléités que nourriraient nombre d'Etats du tiers-monde à l'égard d'un nouvel ordre économique mondial.

Les Américains plaident en faveur de l'unité européenne, de la CEE – et non de la « maison commune » dont l'URSS serait le concierge – autour du noyau allemand, et ce, afin de favoriser les échanges et les débouchés transatlantiques, louable intention. Que n'ont-ils la même sollicitude à l'égard du Proche-Orient ! Plutôt que de jouer X contre Y à coups de milliards de dollars pour maintenir une moyenne nulle, pourquoi ne favorisent-ils pas les rapprochements arabes ?

M. Jean-Marc Anfossi, de Vesoul, écrit de son côté :

Ce qui est tragique, au-delà de l'aveuglement ou de l'ignorance de nos concitoyens, c'est la déplorable tendance de nos gouvernants à maintenir l'opinion dans l'illusion que l'on pourrait tout résoudre par la guerre. A-t-on suffisamment réfléchi au précédent souvent évoqué, l'affaire de Suez ? Certes, c'est l'ultimatum soviéto-américain qui a mis fin à l'opération militaire, mais s'est-on demandé ce qui serait advenu si les Franco-Anglo-Israéliens avaient été libres de poursuivre leur offensive, et les conséquences que cela n'aurait pas manqué d'avoir dans tout le monde arabe ? Qui dit que, trente-quatre ans après, nous serions sortis d'un tel bourbier ?

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédaction en chef : Micheline PAUNET, Ignacio RAMONET
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Alain GRESH
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
5, rue Antoine-Bourdelle
75501 PARIS CEDEX 015
Tél. : 40-65-25-25
Télécopieur : 45-48-23-96

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Christophe Guibeleguiet
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

« LES MASQUES DU RACISME »

Le doigt sur nos propres plaies

Par PAUL VALADIER *

RIEN de plus difficile, mais aussi rien de plus indispensable que de démasquer le racisme. La tâche est d'autant moins aisée que, de nos jours et dans nos pays, personne n'ose s'afficher ouvertement raciste. Dès lors, cette lèpre ne défigure clairement aucun visage et, à la moindre trace du mal, des alibis innombrables sont à la disposition de chacun. Or, sous la surface polie et les convenances, nos sociétés ne manquent pas de multiplier les signes et les gestes de l'exclusion, ou d'entretenir mentalités et préjugés d'où peut s'épanouir la tige vénéneuse du racisme.

C'est justement à une entreprise de dévoilement que s'attellent « Les masques du racisme » (1). La tâche est relativement facile quand il s'agit de rappeler que cette doctrine aberrante a été explicitement professée et mise en œuvre par les nazis ; effort nécessaire, cependant, tant notre *« mémoire de la barbarie contemporaine »*, selon le titre de la deuxième partie du dossier, est prête elle aussi à se faire complice d'oublis et de « révisions » alanguissantes. Il s'impose aussi quand le racisme se camoufle sous les dehors de la légalité en Afrique du Sud, mais plus encore quand il s'agit de désigner des pays que l'on n'est pas généralement prêt à classer dans un tel camp : Israël, dont l'attitude officielle à l'endroit des Palestiniens relève d'un mépris de l'homme dont la racine a à voir avec un certain type de racisme, ou les Etats-Unis, véritable pays de l'apartheid sans le nom, ou encore diverses contrées d'Europe orientale.

Mais cet ouvrage est sans doute plus utile encore quand il met le doigt sur nos propres plaies, purulentes mais pas toujours visibles. Certes, à proprement parler, la société française n'est pas raciste ; mais elle entretient en elle cet humus d'où naît le racisme et que Claude Julien décrit comme le mépris de l'humanité en l'homme, ou comme le refus de l'autre. Et c'est là que l'arrachement des masques devient délicat (et peut être controversé) parce que, selon ses propres termes, *« les voies du racisme sont frayées par des attitudes qui, bien souvent, ne lui doivent rien »*. Il s'agit alors d'exhumer le non-dit sous les dehors élégants du libéralisme économique, de l'exaltation de la différence culturelle, de la complaisance pour les discours bafouant la raison. Non pas pour le plaisir, éventuellement morbide, de la dénonciation, mais parce que le mépris de l'homme constitue un foyer de violence qui, un jour ou l'autre, explosera à la face stupéfaite de ceux qui n'ont rien vu, rien voulu voir, ou nié les évidences : au cours de la première semaine d'octobre 1990, les violences de Vaulx-en-Velin comme celles de Jérusalem n'offrent-elles pas les signes prémonitoires des conséquences de l'exclusion des jeunes hors de la cité dans un cas, d'une politique de mépris pour les droits et la dignité d'un peuple dans l'autre ?

MAIS, si urgente et nécessaire que soit cette dénonciation pour débusquer des conforts aveuglants, elle ne va pas sans poser problème. La notion de racisme est d'un usage délicat et il n'est pas sans risque, par exemple, de trop la diluer. Toute ségrégation sociale ou culturelle n'est pas à classer nécessairement sous cette rubrique, à moins de faire violence à la réalité ; et, de même, toute forme de xénophobie, et encore plus d'antisémitisme, ne relève pas du même genre. On ne gagne rien à assimiler toutes ces attitudes qui procèdent chacune pour sa part d'une logique et d'une perspective spécifiques. A trop étendre le diagnostic, ou à envelopper des phénomènes sociaux très divers sous le même terme, on risque tout simplement de dissoudre le concept, ou de trop se hâter de suspecter en tout mépris de l'homme une forme latente et perverse de racisme.

Cette dilution risque d'induire d'ailleurs un catastrophisme généralisé, qui devient paralysant pour l'action. N'est-on pas en effet démuni si la cause de la lèpre se trouve dans le mépris de l'homme, car qui pourra jamais prétendre en avoir fini avec une telle attitude ? Le moralisme n'est pas loin dès lors qu'on ne se donne pas les moyens de circonscrire avec exactitude la maladie qu'on diagnostique. Et mettre en cause la destructuration sociale profonde d'un pays comme la France rend sans doute compte de bien des phénomènes de violence, mais laisse à peu près totalement démuni quant aux solutions ou aux remèdes sociaux et politiques applicables. De même, la référence un peu nostalgique aux valeurs perdues ou méconnues de la République ou des Lumières, qui affleure dans tel ou tel article, reste elle-même bien vague ou peu opératoire. Lues dans cette perspective, les pages consacrées au Front national avivent le malaise. Jacques Decornoy a raison de parler de *« déclassement »* à propos de la clientèle du Front ; mais le témoignage (cité) d'Anne Tristan comme les travaux (non cités) de Birgitta Orfali montrent que cette clientèle se sent elle-même victime d'exclusion. L'aide-t-on à surmonter ce sentiment en la soupçonnant d'être plus ou moins raciste, ou ne l'enferme-t-on pas dans son refus d'une société (ou d'une élite) qui ne la comprend pas ? Le racisme est-il la clé permettant de mesurer les enjeux de la présence du Front et de combattre ses thèses ? L'anomie sociale, justement mise en cause, est un problème spécifique, dont les effets ne peuvent pas être identifiés à ceux d'une mentalité raciste. Certes, le débat est ouvert en cette matière : mais on peut craindre qu'une accusation trop vaste multiplie les exclusions dont nous souffrons ou soit un filet trop lâche pour se saisir des problèmes de manière opératoire.

Il reste que le dossier du *Monde diplomatique* a le grand et rare mérite de mettre le fer dans la plaie. La convergence des contributions est accablante. En même temps, elle risque bien de décourager, devant une hydre aux têtes si multiples : s'il se révèle impossible de tuer le monstre, a-t-on au moins quelque chance raisonnable de le maîtriser ?

(1) *Les masques du racisme* « Manière de voir n° 9 », le Monde diplomatique, Paris, 1990, 98 pages, 38 F.

* Auteur de *Inévitable Morale*, Le Seuil, Paris, 1990.

Colloques et rencontres

● LA THAILANDE ET LA NOUVELLE OUVERTURE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE. Journée d'information, le 9 novembre à Paris, organisée par le Centre français du commerce extérieur. *(CFCE, 10, avenue d'Iéna, 75783 Cedex 16. Tél. : 40-73-35-24.)*

● TECHNOLOGIES CRITIQUES, EXPÉRIENCES, NOUVEAUX CONCEPTS. Journées internationales, les 14, 15 et 16 novembre à Montpellier, à l'initiative de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe. *(IDATE, bureaux du Polygone, 34000 Montpellier. Tél. : 67-65-48-48.)*

● ZAIRE-TOGO. Séminaire d'information le 22 novembre à Paris, organisé par le CFCE. *(Tél. : 40-73-37-40.)*

● FORUM POUR UNE PAIX JUSTE ET GLOBALE AU MOYEN-ORIENT. Le 24 novembre à Paris *(90, rue de Vergniaud 75013 Paris. Tél. : 47-40-86-59.)*

● REGARDS LATINO-AMÉRICAINS SUR CUBA. Journée de l'Association des journalistes spécialistes d'Amérique latine, le 24 novembre à Paris. *(Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-22-97-60.)*

● EN ISLAM, INTÉGRISME OU FONDAMENTALISME ? Conférence du centre Thomas-More, les 24 et 25 novembre. *(Centre Thomas-More, La Tourette, BP 105, 69210 l'Arbresle. Tél. : 74-01-01-03.)*

● ENJEUX DU VINGT ET UNIÈME SIÈCLE POUR LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI. Colloque les 29 et 30 novembre dans le cadre du Salon du livre de la jeunesse, à Montreuil. *(ALL 93, 3, rue François-Debergue, 93100 Montreuil. Tél. : 48-57-57-78.)*

● LES EFFETS DES ESSAIS NUCLÉAIRES. Colloque international à Paris, les 1er et 2 décembre, à l'initiative de Stop Essais. *(Bonnecombe, 12120 Comps-Lagranville. Tél. : 65-74-13-40.)*

● LES RELATIONS CULTURELLES FRANCO-ALLEMANDES DANS LES ANNÉES 30. Colloque à Paris, les 6, 7 et 8 décembre *(CNRS, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 42-61-58-57 ou 45-80-90-46.)*

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons relancé, dans le numéro d'octobre 1989, notre appel à des « lecteurs solidaires » afin de reconstituer le fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique *des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.*

Depuis lors, nous avons reçu la somme de 64 067 francs. Le comité de gestion de ce fonds, constitué de Mme Claire Brisset, MM. Jacques Chonchol, Pierre de Charentenay, Achille Mbembe et Edmond Jouve, a établi une nouvelle liste de bibliothèques, de centres de recherche, d'universités, d'instituts, de groupements associatifs, d'organisations humanitaires, etc., auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. A ce jour, cent cinquante-trois abonnements ont été établis : cent quatre en Afrique et au Proche-Orient, dix-huit en Amérique latine, vingt-neuf en Europe de l'Est et deux en Asie.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous :

M. ou Mme ....

n°......, rue ....

à.......................... Code postal ....

lecteur du *Monde diplomatique* depuis ..... ans, verse par
□ chèque bancaire □ chèque postal
la somme de :
□ 250 F pour un abonnement en Afrique, au Proche-Orient ou en Europe de l'Est.
□ 340 F pour un abonnement en Amérique latine.
□ 340 F pour un abonnement en Asie.
ou de □ 50 F □ 100 F □ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, « Lecteurs solidaires », 5, rue Antoine-Bourdelle, 75501 Paris Cedex 15.)

PAYSANS DANS LA TOURMENTE

L'agriculture européenne en retard d'une bataille

ENGAGÉES dans le cadre de l'Uruguay Round par les partenaires du GATT, les ultimes négociations qui doivent se dérouler en décembre à Bruxelles s'annoncent difficiles. En ce qui concerne le dossier de la libération des échanges agricoles, elles risquent de buter sur la réduction des aides et subventions accordées, tant par la CEE que par les Etats-Unis, à des *produits agricoles désormais menacés* par la concurrence de pays du tiers-monde. Le monde paysan est inquiet, car il en va de sa survie. L'agriculture européenne ne peut-elle donc renoncer à son ruineux système de production qui de toute façon condamne *les petits exploitants* ?

Par LAURENCE TUBIANA *

MARCEL GROMAIRE. – « les Travaux de la terre » (1932)

MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS © SPADEM

L'été 1990 a montré dans les villes et les villages de France des agriculteurs poussés à bout par la sécheresse, la crise économique et l'incertitude de leur avenir. Cette flambée de colère répond autant à la chute des prix qui touche plusieurs secteurs, en particulier la viande bovine et ovine, qu'aux *chocs économiques de plus longue* haleine qui affectent l'agriculture européenne.

Depuis le début des années 80, le tassement de la demande mondiale de produits agricoles, et d'abord celle des pays en voie de développement, a mis fin à l'euphorie des années 70. Jusque-là, la fantastique croissance de la production dans les *pays* industrialisés – mais aussi dans certains pays du tiers-monde – avait trouvé preneurs sur un marché dopé par le boom pétrolier et les achats soviétiques et chinois. Dans ce contexte, les agriculteurs français avaient continué leur course à la productivité, souvent au prix d'un lourd endettement.

La récession économique liée à la crise financière qui touche les pays en voie de développement met fin à ce mouvement : les stocks (céréales, viande, lait) s'accroissent rapidement pour atteindre *des niveaux oubliés* depuis les années 60, les dépenses budgétaires de soutien des marchés gon*flent tandis que les prix internationaux* entament une descente parfois vertigineuse. Les politiques de redressement économique adoptées dans les pays en voie de développement pour faire face aux échéances financières accentuent la chute des marchés. La réduction de la demande intérieure – et des importations – s'ajoute à une promotion des exportations tous azimuts. De consommatrices dynamiques, les économies du Sud sont devenues de redoutables concurrentes sur les marchés agricoles. De plus, ces nouveaux partenaires des échanges internationaux font preuve de très grandes capacités d'adaptation à l'instabilité des prix et des marchés qui règne depuis 1973.

Face à des systèmes productifs qui ont fondé leur développement sur le remplacement du travail par le capital, et qui font parfois ressembler l'agriculture à une industrie lourde, nombre de pays en voie de développement ont, eux, privilégié le travail. Les systèmes productifs intensifs en travail (riz thaïlandais, maïs et porc chinois, fruits et légumes chiliens), qui reposent sur des coûts de production essentiellement variables et une plus faible immobilisation de capital, ont mieux su s'adapter à la nouvelle conjoncture internationale. Ils ont introduit de nouvelles normes de compétitivité dans les marchés agricoles, comme les industries asiatiques l'avaient fait auparavant dans le secteur textile.

Devant cette concurrence, les systèmes productifs à forte immobilisation de capital se retrouvent handicapés dans la concurrence internationale. C'est ce qui arrive aux exploitations *agricoles européennes, qui réclament* alors la stabilisation de leurs revenus, faute de quoi elles sont acculées à la faillite du fait de l'importance de leurs coûts fixes. Ce fut le sort des exploitants américains au début des années 80, lorsque le système financier ne put les soutenir (1). Côté européen, la réponse des agriculteurs a consisté à augmenter la production pour faire face aux échéances financières. Face à des concurrents capables de vendre leur travail à un très bas prix et de comprimer la demande interne pour accroître le solde exportable, les agriculteurs des pays industrialisés ont dû recourir au soutien de l'Etat. Cependant, cette confrontation des modèles de production va au-delà de la bataille *pour les parts de marché. Elle montre* aussi les limites économiques du modèle de développement de l'agriculture « moderne », qui jusqu'alors avait peu souffert de contestations. Ce modèle est en butte aujourd'hui à de nombreuses critiques, dont celles – non des moindres – qui dénoncent son coût économique. En effet, aucune des agricultures des pays industrialisés n'a pu se développer sans d'importants transferts publics : en moyenne, ils se montent à la moitié des revenus fiscaux des agriculteurs des pays de l'OCDE.

La stratégie de promotion des exportations qui caractérise les économies latino-américaines, et surtout asiatiques, a alourdi ces coûts. Elle ne se prête guère, en effet, à une quelconque concertation internationale pour stabiliser les cours et réguler l'offre disponible. En ce sens, les solutions trouvées dans les années 60 pour réduire une surproduction équivalente – stockage, concertation sur les prix, accords internationaux – *ne sont plus de mise*. Au contraire, les années 80 ont vu fleurir les pratiques de dumping de toutes sortes : subventions à l'exportation, crédits, mais aussi croissance des aides au secteur agricole.

Forte augmentation des transferts publics

AINSI, la crise des marchés et l'endettement de nombreux pay*sans – en Europe comme aux Etats-Unis –* se sont-ils traduits par l'augmentation des transferts publics en faveur du secteur. Dans la CEE, ils ont fortement augmenté depuis 1980 et ont atteint près *de 40 milliards d'écus en* 1989.

Une telle surcharge budgétaire est désormais mal supportée par les Etats européens. D'une part, le secteur agricole a perdu de son importance économique ; il paraît devoir jouer un rôle moindre dans la croissance : la formation brute de capital fixe (les investissements, notamment en matériel agricole et en installations) s'est fortement ralentie dans l'agriculture française et communautaire. La part de ces investissements dans la production finale agricole française a diminué de 2 % entre 1980 et 1987 et la formation brute de capital fixe ne représente plus aujourd'hui que 8,2 % de la production. Le même mouvement affecte les *consommations intermédiaires, dont la* part stagne dans la production finale. Clients en crise, les agriculteurs européens font moins recette : ils ne fournissent plus que 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) de la CEE et voient se profiler les mesures d'économie budgétaires. Pour eux, celles-ci ont d'abord pris la forme d'une tentative de limiter les excédents de production, et donc des dépenses de soutien.

La réforme engagée dès 1984 au sommet de Dublin se traduit par l'instauration de quotas de production pour le lait, qui limite la garantie de prix à une certaine quantité et pénalise les dépassements. Elle se poursuit par la mise en place des quantités maximales garanties pour les produits de grande culture (céréales, oléagineux, coton, etc.). Ces nouvelles dispositions introduisent également une limitation de la garantie offerte et incluent la partici*pation des agriculteurs au financement* du système ; notamment des exportations, par le biais des taxes de coresponsabilité. La réforme de la politique agricole commune (PAC), qui s'est accélérée en 1988, suppose aussi une baisse des prix communautaires, qui doivent se rapprocher des prix internationaux. Cet ensemble qui, en apparence, ne touche pas aux mécanismes fondamentaux de la PAC (préférence communautaire, stabilisation du marché intérieur) ouvre pourtant la voie à une renégociation d'ensemble. A travers la réforme, c'est *une profonde* remise en question des méthodes de soutien utilisées dans le cadre de la PAC qui est à l'œuvre.

Tout d'abord, parce que la notion d'autosuffisance agricole de la Communauté s'estompe derrière les considérations budgétaires. Ainsi, en 1988, seront considérés comme « excédentaires » et soumis à une garantie limitée en quantité les produits oléagineux dont la CEE est importatrice. Ensuite, parce que les aides consenties par le biais des prix sont distribuées très inégalement entre les exploitants agricoles. Cette distribution inégale est désormais considérée comme trop coûteuse. Les grandes exploitations, qui font l'essentiel de la production – 180 000 en France, soit 18 % du total, assurant 40 % de la production, – sont capables de travailler à des conditions proches d'un marché mondial concurrentiel. Une politique de prix plus restrictive ne mettra pas leur existence en danger. Par contre, et les manifestations de l'été dernier en France le prouvent, il n'en est pas de même pour les plus petits exploitants. La poursuite de la politique communautaire les exclura très rapidement de la production. Ce mouvement est ren*forcé par les pressions extérieures sur* la politique agricole commune par le biais de la négociation au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). La proposition de la Commission de Bruxelles, jugée très insuffisante par les Etats-Unis, envisage déjà une réduction du montant global des aides de 30 % *sur dix ans en prenant* l'année 1986 pour base. Assortie de mesures pour transformer une partie des prélèvements variables par des droits de douane, elle devra rapprocher le marché communautaire du marché mondial en acceptant de transmettre une partie de l'instabilité internationale au marché intérieur.

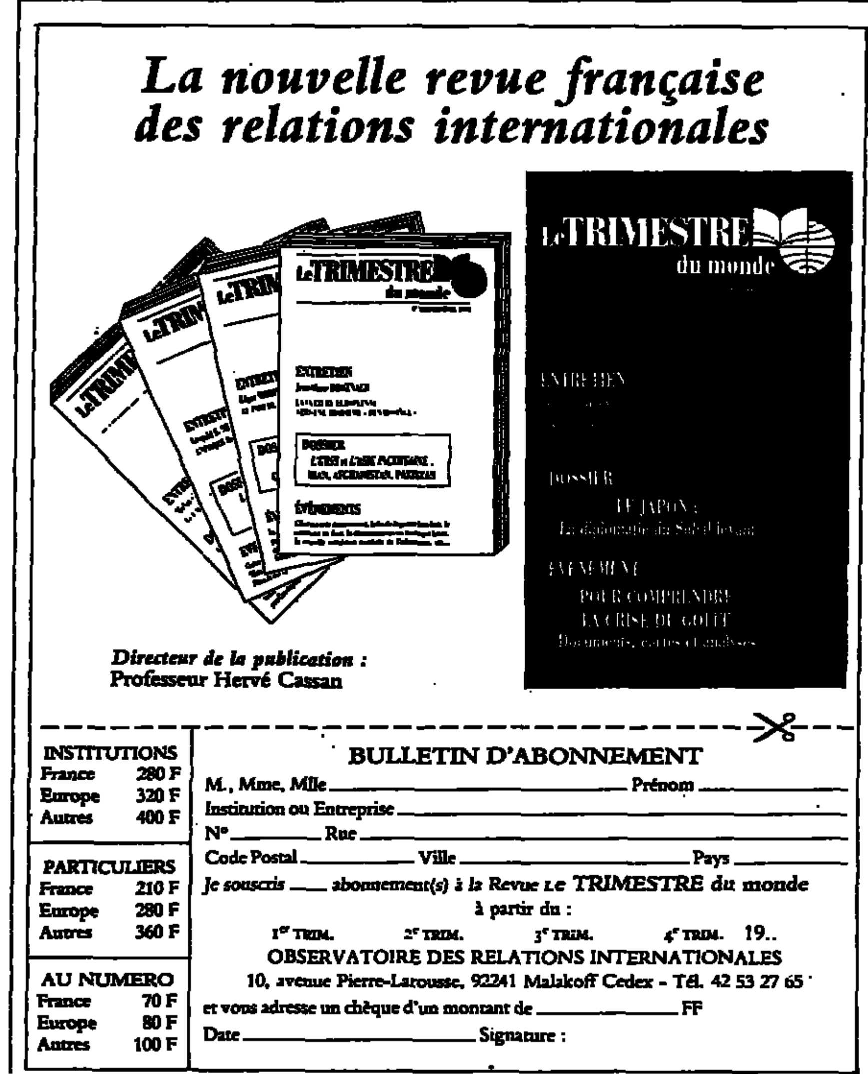
Cette proposition devra être amendée pour qu'un accord soit réalisable en décembre. Elle oblige déjà à poser le problème du secteur « non compétitif » de l'agriculture européenne et entérine de fait l'idée d'une agriculture duale, l'une productive – et en principe moins aidée, – et l'autre dont les fonctions restent à définir. Les aides structurelles sont l'instrument futur de cette politique de gestion duale mais, pour l'instant, ces fonds ne dépassent pas 5 % des aides totales communautaires. En *supposant qu'ils augmentent rapide*ment dans les limites des accords du GATT, que pourront-ils instituer ?

Les problèmes à résoudre sont énormes. Il s'agit tout d'abord de conserver des agriculteurs à la terre sous peine de voir d'autres régions se désertifier – comme le montre déjà le paysage français. Il est nécessaire aussi de répondre au problème de l'environnement, de promouvoir une agriculture moins polluante, plus extensive. Il faut enfin définir un nouveau métier de paysan qui reste encore flou : tour à tour *aménageur de l'espace, pluriactif, pro*duisant des aliments de qualité pour une population qui va de plus en plus lier alimentation et santé.

La crise peut avoir des effets bénéfiques. Elle montre les limites du modèle de développement agricole fondé sur la course à l'intensification, y compris de l'usage des ressources naturelles, limites non seulement écologiques et sociales, qui sont évidentes, mais aussi économiques. En ce sens, les négociations du GATT, parce qu'elles reconnaissent au grand jour l'impasse des *politiques actuelles, ouvrent un espace* qui peut être salutaire pour leur redéfinition. Ces négociations, visant à diminuer les formes traditionnelles du soutien, vont offrir de fait un vaste champ à l'innovation en matière de politique agricole, et notamment pour prendre en charge le problème de l'environnement. Certes, il faudra que les différents acteurs impliqués dans l'« usage alternatif de l'agriculture » – agriculteurs, mais aussi consommateurs et utilisateurs de l'espace rural – sachent se saisir de cette occasion. Le renforce*ment des intérêts catégoriels dans le* secteur agricole, caractéristique de l'évolution actuelle du syndicalisme en Europe comme aux Etats-Unis, ne facilitera pas cette évolution. Les producteurs nourrissent les plus grandes craintes à l'égard des projets visant à les rémunérer comme gardiens de la nature sans lien avec leur rôle de paysan. Or, pour l'instant, dans les sociétés européennes, c'est le statut de producteur qui donne le plus souvent droit à la reconnaissance du travail. Ne faut-il pas envisager un contrat global entre le système économique et des agriculteurs à la fois producteurs d'aliments sains et jardiniers de la nature ?

* Chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (Montpellier).

(1) Lire Florence Beaugé, « Etats-Unis : des fermiers spectateurs de leur propre mort », *le Monde diplomatique*, janvier 1987.



EN ATTENDANT LE

Défense de la France ou subventions aux lobbies ?

LES récents changements appellent d'autres modes de pensée. Le nouvel équilibre européen (illustré par l'effrondrement du système soviétique) et le nouvel ordre mondial (amorcé par la crise du Golfe) exigent de repenser les solutions de défense prévalant jusqu'à présent. En France, M. François Mitterrand a demandé pour la fin de l'année un rapport sur la programmation nucléaire, secteur dont le financement pourrait être légèrement écorné. Mais le poids du lobby militaire risque de continuer de peser lourdement sur les décisions.

Par ANTOINE SANGUINETTI *

L'échéance annuelle de présentation du budget militaire au Parlement semble une occasion adéquate pour s'interroger. *Au nom de quoi*, d'abord, *lier ce* budget à un pourcentage donné de la richesse nationale (produit intérieur brut, PIB) qui le fait croître automatiquement avec *elle* – *sans jamais diminuer*, au demeurant, en cas de crise économique ? Est-on assuré, d'autre part, qu'il soit conçu et engagé au mieux des intérêts de la communauté nationale, dans le cadre des nouvelles donnes internationales ? Rien n'est moins certain.

Dans une déclaration écrite, présentée et commentée au cours d'un colloque international de la Fondation pour les études de défense nationale, le vice-amiral Le Pichon, chargé d'une mission « innovation » par le ministre de la défense, s'en est pris vivement, en mars dernier, à certains aspects du système français d'armement. Avant lui, en octobre 1985, le général Arnold, commandant la 1re division blindée française en RFA, avait tenté d'amorcer un tel procès public en dénonçant à la presse la médiocrité des chars français, *par rapport à ceux des Allemands, en* particulier.

Dans les deux cas, ces propos d'officiers-généraux en exercice auraient dû provoquer une émotion considérable dans les médias et parmi les gouvernants, et les faire au moins *s'interroger sur les fondements* des accusations portées. Quant aux parlementaires, ils avaient là des occasions d'exercer le devoir constitutionnel de contrôle qui est une de leurs principales raisons d'être dans une démocratie. Or il n'en fut rien. Le général Arnold paya simplement son courage civique par la perte de son commandement : comme pour rappeler à ceux qui voudraient l'imiter que, en dépit de la totale liberté d'expression reconnue aux militaires par leur statut, dans leur domaine professionnel, il n'est ni bienséant en France, ni bien vu, de l'appliquer pour dénoncer certains abus commis aux dépens de la communauté. Et les deux affaires furent oubliées, dans l'indifférence générale.

Pourtant les critiques émises, si elles étaient fondées, étaient de taille, même si elles n'abordaient pas les causes organiques à l'origine de ces effets pervers. Celles-ci, au demeurant, ont été également soulevées à deux reprises au moins, dans la même indifférence politico-médiatique (1), par des textes qui remontent sans complaisance aux causes, inhérentes à l'organisation même du ministère de la défense. Il est normal qu'à une opinion publique aussi sensible aux slogans cocardiers, le silence officiel aidant, ces analyses aient pu apparaître plus polémiques que crédibles vis-à-vis du dogme bien *ancré de l'« excellence » – comprenons* la supériorité – de l'administration française.

Elles ont été pourtant, sous une *forme évidemment plus lénifiante*, corroborées par un auteur plus difficile à contester : l'actuel chef du contrôle des armées – et ancien membre du cabinet de plusieurs ministres de la défense, – dans une revue officielle diffusée par la Documentation française hors des circuits commerciaux (2) ; ce qui explique peut-être qu'elle soit passée inaperçue.

On y retrouve tous les principaux *défauts* de l'institution : l'isolement du ministre de la défense (p. 14) face à une organisation rendue immense (3) par des fantasmes de simplifica*tion* (4), *et qu'il est de ce fait impuis*sant à dominer ; le renoncement du pouvoir à lui donner, comme au Royaume-Uni, en RFA ou aux Etats-*Unis, les adjoints politiques nécessaires* pour cela (pp. 14 et 15) ; la sujétion étroite des membres de son cabinet à leurs états-majors respectifs (p. 14) ; l'absence de véritable contrôle externe, en particulier du Parlement, sur l'ensemble, contrairement aux réalités des autres pays démocratiques, ou de tous autres organismes publics ou privés français (pp. 13 et 14) ; le corporatisme régnant à la tête des armées (p. 17). Et, surtout, l'anormalité, au sein du ministère de la défense, d'une « Délégation générale à l'armement » (DGA) exorbitante des principes de gestion démocratique, tant sur le plan des prises de décisions que des relations extérieures.

Car l'appellation dit bien le niveau qu'y occupe le délégué (p. 15). Un industriel de l'armement, d'essence civile en dépit de son camouflage sous un uniforme de commodité, mais sans légitimité politique, est placé hiérarchiquement au-dessus des militaires (situation unique au monde). Il dispose d'une délégation générale (cas unique dans l'administration française, et sans aucun doute dans le monde démocratique), qui lui donne par définition capacité de décision sans avoir à en référer, et donc direction de fait sans partage d'une des plus importantes branches industrielles du pays : ne laissant au ministre de tutelle que les problèmes de salaires et d'emplois, paralysants en temps de paix.

Derrière lui, c'est tout le corps des ingénieurs d'armements – dont les multiples passerelles autorisées par leur statut entre « civil » ou « militaire » font un ensemble unique, à che*val sur le public et le privé – qui a pris* ainsi une position dominante dans le ministère. Sous le double prétexte du *« poids croissant de la technologie sur les choix et des coûts sur le budget »*, et du fait qu'*« en stratégie de dissuasion... la capacité de produire prime celle de la mise en œuvre »*, on constate *« le transfert progressif des centres de proposition et de décision des armées vers la DGA »* (p. 17).

Finalités industrielles et corporatisme militaire

LA règle juridique de prééminence du politique devient dès lors toute théorique, et les abus dénoncés, logiques. Récapitulons rapidement : budgets gigantesques, affranchis de toutes retombées économiques réelles sur la vie quotidienne de personnels militaires à qui sont refusées toutes possibilités de se défendre ou même de se plaindre ; « finalités propres » de chiffres d'affaires et de plans de charge, d'industries d'armement développées au-delà des besoins nationaux ; fabrication de matériels conventionnels d'intérêt militaire contestable, parce que parfois de médiocre qualité, ou inadaptés à nos missions ou même aux conditions du combat moderne, souvent inutilement sophistiqués, toujours invraisemblablement coûteux ; dans le nucléaire, multiplication injustifiée des têtes et vecteurs, en rupture des règles de « suffisance » ou de l'orthodoxie de la doctrine ; enfin refus éventuel de la politique extérieure du gouvernement – s'agissant en particulier des accords de désarmement.

Cet espace exceptionnel de liberté des industriels a sa contrepartie, qui est de devoir ménager le corporatisme des chefs militaires pour s'assurer de leur silence – et qu'ils veillent à celui de leurs subordonnés, – en les aidant à préserver des habitudes ou des fantasmes dépassés par l'évolution du contexte planétaire ou de la technologie. C'est pourquoi le budget de défense *« obéit à des lois sociologiques »* incontournables (p. 17) : maintien des équilibres entre armées par une conservation, presque à l'identique, de la part de chacun dans le budget, quels que soient les changements de la conjoncture ou des menaces ; attribution à chaque armée d'un au moins des programmes nucléaires, symboles de l'essentiel de notre défense, ce qui explique l'introduction hérétique d'armes tactiques – Pluton ou Hadès – au niveau de la dissuasion ; difficulté enfin d'abandonner telle ou telle composante d'une armée – armes de coût-efficacité dépassé, ou missions d'un autre âge – *jugée symbolique de son* importance, même si cela conduit à terme à une impasse.

De tout ce qui précède, c'est sans doute la pratique des ventes d'armes de la DGA qui réclame le plus d'attention critique. Comme le dit l'amiral Le Pichon (6), *« les budgets nationaux n'étant pas suffisants, malgré leur énormité, pour absorber les capacités de production ou alimenter les crédits d'études, on a recours à une exportation à tout va, qui devient une fin en soi »*.

On a coutume d'affirmer, pour justi*fier ces ventes d'armes, qu'elles profi*tent aux armées françaises en diminuant les prix de revient des matériels, et à l'économie en aidant à l'équilibre du commerce extérieur. La réalité est en fait très différente :

– Même avec la rallonge des ventes d'armes, les séries françaises sont toujours trop courtes pour *devenir compé*titives face à celles des deux Grands ; nous vendons donc à perte pour obtenir le marché, et ce sont nos armées qui paient la différence.

– Les étrangers n'achètent que des armes en service chez nous : d'où par*fois* une obligation d'adopter des matériels faits pour des théâtres ou missions autres que les nôtres ; ou des prélèvements sur nos propres forces, après l'arrêt des chaînes.

– Ces clients veulent être servis sans attendre ; d'où une propension, à différer nos propres livraisons, avec l'effet supplémentaire que l'inflation des prix survenue entre-temps oblige à réduire nos achats ou à rallonger les sommes allouées.

– *L'argument de* la balance extérieure devient spécieux quand les finances françaises doivent intervenir – souvent – en secours d'un client *insolvable de fait : que ce soit sous* forme de prêt à fonds perdus au « client », ou de garantie au vendeur.

– Ces pratiques mercantiles ont enfin pesé parfois de façon inopportune sur nos relations extérieures, comme dans une politique d'armement de l'Irak que l'on doit regretter aujourd'hui. On a surtout pu constater, par deux fois au moins dans les « affaires » des « vedettes de Cherbourg » en 1968 et « Luchaire » en 1986, que la DGA se permettait même, à l'occasion, de s'abstraire carrément des directives gouvernementales.

Pour un débat démocratique

L'ENSEMBLE des problèmes soulevés jusqu'ici porte en fait atteinte aux principes mêmes qui fondent les démocraties. Que *signifie* de prétendre en être, *si ni les médias ni les* citoyens ne se sentent assez concernés pour réagir aux mises en cause de la gestion de la défense ? Et si le pouvoir ne veut ou n'ose corriger une organisation administrative qui permet à l'industrie d'échapper à son autorité, dans des domaines essentiels de décision et de souveraineté ?

Mais ce n'est pas le seul point à poser problème, et l'exemple de la Russie est significatif à ce sujet. L'appareil militaire y a eu, de Pierre le Grand jusqu'à Witte – dernier grand homme d'Etat de la Russie tsariste – le rôle traditionnel d'être le fondement de sa puissance (6) ; et l'URSS de Staline et Brejnev a repris le même cap. Or ce n'est plus de la puissance militaire que procède l'influence politique, mais d'une économie dominante, et c'est l'un des mérites de M. Gorbatchev de vouloir corriger les données par un effort plus rationnel de développement.

La France aussi, bâtie au fil de l'épée, considère encore cette dernière comme le fondement de sa « grandeur ». Les Français continuent indûment à asseoir celle-ci sur des capacités *guerrières – en partie dépassées –* plutôt que sur leur rayonnement culturel ou leur paternité des droits de l'homme ; et il en découle, au niveau de l'Etat, une sorte de sacralisation des armées – en fait de leur sommet – qui empêche d'y mener les réformes nécessaires. Or de nos jours, en dépit des orphelins de la guerre froide, la menace armée de l'Est disparaît pour faire place, dans les véritables perspectives de défense de notre pays, à une confrontation d'un autre ordre, non violente, avec la puissance économique de l'Allemagne unifiée. Il faudrait donc, *pendant qu'il en est juste temps*, prendre en compte et raisonner sur l'incidence des dépenses militaires sur l'économie, afin d'aborder l'échéance de 1993 dans des conditions optimales.

La crise économique des années 70 et du début des années 80, et la perte de compétitivité industrielle enregistrée par les Etats-Unis et, à l'exception de l'Allemagne, par l'Europe, ont en effet suscité une réflexion mondiale. *Dès 1977, un rapport à l'ONU d'un* groupe d'experts, suivi d'une résolution de l'Assemblée générale, a établi les répercussions des dépenses militaires sur l'inflation, l'équilibre des échanges et les paiements internationaux ; et démontré qu'au même niveau d'investissement le secteur civil crée plus d'emplois et de croissance que le secteur militaire (7).

Le débat sur les impacts économi*ques des programmes* d'armement a mobilisé en même temps les chercheurs américains. Leurs travaux, repris et analysés en France à partir de 1985 *sous l'égide du* Centre d'évaluation et de prospective, viennent de donner lieu à la publication de conclusions sévères (8) sur l'antinomie entre *dépenses militaires exagérées et com*pétitivité internationale. A rapprocher du budget français – où le titre « équipement des armées » représente près de 60 % (57,2 % en 1988) des dépenses en capital de l'Etat (9), – tandis que la balance extérieure reste déficitaire.

Aujourd'hui, le pacte de Varsovie s'est délité. L'URSS a commencé à diminuer son budget de défense et ses effectifs armés, et à rentrer dans ses frontières. Le danger s'estompant, nos partenaires principaux, Etats-Unis, Royaume-Uni et Allemagne, à leur tour, en font autant. Et la France entreprend de suivre, logiquement, sauf sur le budget militaire qui, exception notable dans le monde industriel, continue d'augmenter : *comme s'il s'agissait*, en fait, non plus de financer la défense nationale au niveau nécessaire, mais de prolonger des subventions prélevées à son profit particulier par un lobby intouchable. Il faudra bien pourtant, dans le cadre européen, y toucher un jour, et le plus tôt sera le mieux.

* Vice-amiral d'escadre (cr).

(1) *Cf.* Antoine Sanguinetti, « Main basse sur les crédits militaires », *le Monde diplomatique*, avril 1988, et Pierre Marion, *le Pouvoir sans visage*, Calmann-Lévy, Paris, 1990.

(2) Contrôleur général Cailleteau, *Revue française d'administration publique*, nº 46, avril-juin 1988, pp. 13 à 21.

(3) Budget de 213 milliards de francs en 1988 (4,6 % du PIB) ; plus d'un million d'emplois directs ou indirects, entre les armées et l'industrie d'armement.

(4) Le seul moyen de contrôler cet ensemble serait de le morceler comme autrefois, avant qu'un fantasme de simplification ait fait supprimer les quatre échelons politiques antérieurement subordonnés ou parallèles au ministre : secrétaires d'Etat aux trois armées et, surtout, ministre distinct de l'armement.

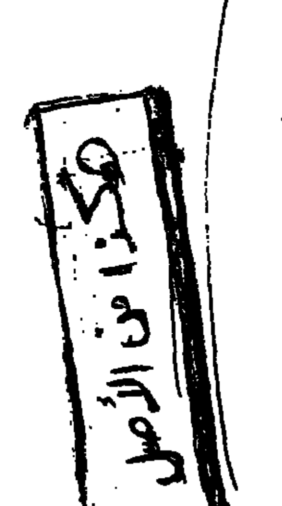
(5) Amiral Le Pichon, déclaration du 2 mars 1990.

(6) Jacques Sapir, *le Système militaire soviétique*, la Découverte, Paris, 1988, pp. 225 et 230.

(7) *Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires*, Nations unies, New-York, 1978.

(8) François Chesnais, *Compétitivité internationale et dépenses militaires*, Economica, Paris, 1990. Lire aussi Alain Arnaud, *« La logique militaire, source de déclin »*, *le Monde diplomatique*, juillet 1990.

(9) Contrôleur général Fohanno, *Revue française d'administration publique*, nº 46 déjà cité, p. 44.



Dans la presse étrangère



L'Allemagne nouvelle vue de Tokyo

読売新聞 世界 エコノミスト

TOUT en l'appelant *« unification allemande » (doitsu-toitsu)*, la *presse nippone dans son ensemble a plutôt présenté l'événe*ment célébré le 3 octobre dernier comme une *« nouvelle naissance »*.

Pour la revue **Sekai** (numéro d'octobre), le terme d'*« unification »* est inadéquat : *« Il s'agit en réalité de l'absorption de l'Allemagne de l'Est par celle de l'Ouest »*. Dans ce cas, *« que devient l'identité des citoyens est-allemends ? »* demande le mensuel, qui souligne par ailleurs les déséquilibres de la nouvelle union. L'unité germanique est d'autant plus *« superficielle »*, estime-t-il, que *« les malaises sociaux et psychologiques qui enveloppent l'Allemagne de l'Est s'épaississent »*.

Dans une tout autre perspective, le correspondant du principal quotidien financier, **Nihon Keizai Shimbun**, doute lui aussi du caractère égalitaire de ce mariage : *« La région de l'Est sera sans souffrance transformée en économie de marché, et par ce procédé même son industrie sera avalée par celle de l'Ouest ; ce n'est plus qu'une question de temps. »* (4 octobre.)

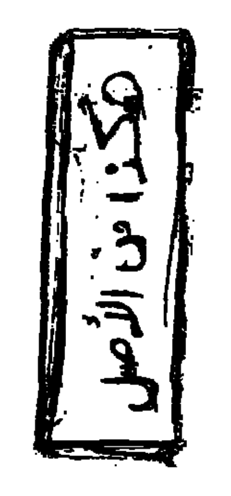
Si le journal économique, dans son éditorial du 3 octobre, félicite *« du fond du cœur »* la nouvelle Allemagne, il fait aussi des réserves. Il constate, à propos des relations orientales de cette grande puissance : *« Il reste à savoir si l'extension vers l'Est de la sphère d'influence du mark s'accordera avec le processus d'unification européenne. Si la supériorité de l'Allemagne s'affirme, il n'est pas souhaitable, pour l'ensemble de l'Europe, qu'elle devienne hégémonie. Nous attendons de la nouvelle Allemagne la* « modération d'un grand pays ». Le quotidien **Asahi Shimbun** rejoint sur ce point le **Nihon Keizai**. Son éditorial du même jour rappelle les promesses de fidélité à l'Europe faites par M. Kohl et son entourage. *« Nous voulons croire que ces paroles seront respectées »*, précise l'article.

Le **Yomiuri Shimbun** se montre beaucoup plus optimiste que son rival libéral : *« Nous n'avons pas à craindre l'émergence d'une Grande Allemagne. »* (3 octobre.) Faisant notamment allusion aux événements du Golfe, le quotidien conservateur remarque en revanche que *« l'actualité internationale montre combien la faiblesse des Etats et l'instabilité politique sont* génératrices *de crises. L'important est de construire un nouvel ordre pour consolider la paix par la coopération internationale »*, ajoute-t-il. Et de conclure : *« L'Allemagne est confrontée à la lourde tâche de la reconstruction de sa région orientale. Il faut l'assurer d'une coopération internationale qui garantira la stabilité de son économie et, par là, celle du monde. »*

Mais pour **Asahi** il n'y a pas de grande puissance qui tienne sans *confiance mutuelle. « L'unification allemande n'aurait pas été si facilement acceptée par la communauté internationale*, estime-t-il, *sans les efforts déployés après la guerre »*. *« En tant que citoyens japonais*, poursuit-il, *nous souhaitons exprimer au peuple allemand notre profond respect »* pour avoir clairement pris conscience *« de ses graves responsabilités durant la guerre. »* (3 octobre.) Le commentateur Akira Asada va plus loin. Face à son passé, *« le Japon, comparé à l'Allemagne, s'est montré très ambigu »*, constate-t-il dans **Economist** (daté du 2 *octobre*), *l'hebdomadaire politico-économique du* groupe de presse Mainichi. Par conséquent, si l'Allemagne unifiée peut envisager d'assumer de nouvelles responsabilités internationales, *« il serait tout à fait dangereux que le Japon emprunte le même chemin »*, estime Akira Asada.

Cette comparaison entre le destin des deux anciens vaincus n'est pas la seule qui ait été faite dans les journaux japonais. Mais, au début d'octobre, les articles sur la réunification allemande ont côtoyé, sans interférences notables, ceux qui traitaient du rétablissement du dialogue entre Tokyo et Pyongyang. Le moment n'est pas encore venu, dans cette partie du monde, de célébrer la fin de la guerre froide.

KAROLINE POSTEL-VINAY.



DÉSARMEMENT EN EUROPE

De l'Allemagne comme puissance militaire

L'ALLEMAGNE n'est pas seulement un géant économique, c'est aussi l'une des principales puissances militaires. Dès le début de la guerre froide, la RFA a eu tout loisir de reconstruire un complexe militaro-industriel parfaitement intégré au tissu économique. Il fournit à l'armée – la plus nombreuse d'Europe occidentale – un équipement et des armes ultrasophistiqués, tout en exportant une grande part de sa production ainsi que le rappellent les scandales à propos de la fourniture à l'Irak d'armes chimiques et autres matériels de pointe.

Par LAURENT CARROUÉ *

* Centre de recherche industrie et aménagement (CRIA), Institut de géographie, université Paris-I.

Ce qui était avant le 3 octobre 1990 la République fédérale d'Allemagne possédait le troisième complexe militaro-industriel d'Europe occidentale, avec environ 250 000 salariés (1) contre 325 000 au Royaume-Uni et 300 000 en France. Trois secteurs industriels dépendent étroitement des commandes militaires : la construction navale (25 % des ventes), l'industrie aéronautique et spatiale (50 %) et, dans une moindre mesure, l'électronique professionnelle. Deux facteurs expliquent la puissance d'un tel complexe.

La Bundeswehr est la deuxième armée de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord après les Etats-Unis, avec 495 000 hommes. Même si des réductions importantes sont envisagées (entre 70 000 et 100 000 hommes), elle est la première armée conventionnelle d'Europe occidentale. Cette puissance explique que les dépenses d'armement de la RFA s'élevaient, en 1989, à 34,955 milliards de dollars, dépassant celles du Royaume-Uni (34,466 milliards de dollars) et talonnant celles de la France (36,410 milliards de dollars). Le budget militaire de la RFA est considérable, puisqu'il atteint, en 1990, 54 milliards de marks (soit 194,4 milliards de francs) malgré une légère baisse de 500 millions de marks (– 1,6 milliard de francs) négociée au printemps dernier. Pour tenir compte des évolutions internationales, les prévisions du budget 1991 font apparaître, pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, une baisse de 2 %, pour se situer à 52,6 milliards de marks.

En second lieu, à côté du « marché intérieur », le complexe militaro-industriel fait largement appel à l'exportation pour accroître ses débouchés. Sur la période 1983-1987, la RFA exporte pour 7,615 milliards de dollars d'armements, ce qui la place au cinquième rang mondial derrière les Etats-Unis, l'URSS, la France et le Royaume-Uni (2). Si elle n'est qu'au sixième rang pour les exportations en direction du tiers-monde, elle vient au troisième pour les pays développés, témoignant ainsi d'une orientation inverse de celle de la France, ce qui la place dans une position beaucoup moins délicate pour maintenir ses parts de marché dans les crises des années 1985-1990. Ces percées à l'exportation posent d'ailleurs nombre de questions d'ordre éthique, concernant par exemple l'aide que les Allemands ont, eux aussi, accordée au régime irakien (3).

La reconstitution d'un complexe militaro-industriel allemand est un produit direct de la guerre froide. Dès 1954, les accords de Paris donnent naissance à la Bundeswehr. Les Etats-Unis portent une responsabilité essentielle dans cette évolution (4). En juin 1955, le Mutual Defense Agreement, signé entre Washington et Bonn, est assorti d'un programme d'aide militaire et de formation qui débouche sur la fourniture de premiers matériels équivalant à 5 milliards de dollars entre 1955 et 1965. Ces flux directs représenteront, jusqu'en 1978, des achats d'une valeur annuelle de 500 millions de dollars. Mais ils sont de plus en plus remplacés par des fabrications sous licence, contribuant ainsi très directement, par transferts de technologies et reconstitution de bureaux d'études dispersés en 1945, à la création d'un complexe industriel puissant : avion F-184 – Starfighter chez Messerschmitt, moteur J-19 chez MTU, (Motoren Transformatoren Union), missile Sidewinder chez Bodenseewerk Geratetechnik (BGT)... En 1965, Rheinmetall, du konzern Röchling, réalise 65 % de ses ventes avec les commandes militaires, en particulier avec les mitrailleuses lourdes américaines G-3.

Mais les Etats-Unis sont loin d'être seuls à intervenir. Le traité de l'Elysée de 1963 met en place la coopération franco-allemande. On assiste alors à la multiplication des programmes d'armement bilatéraux (avion Transall, missiles Milan, Hot et Roland, avion Alphajet...) et à la création d'un institut de recherche militaire commun de Saint-Louis, en Alsace, fondé dès 1959, et employant 450 salariés en 1989.

Le complexe militaro-industriel est renforcé par la création en 1957 du Bundesamt für Wehrtechnik und Beschaffung (BWB), sorte de direction générale de l'armement à l'allemande, qui devient autonome à l'égard du ministère de la défense en 1958. Peu à peu, les interdictions, énoncées en 1945, de concevoir et produire toute une série de systèmes d'armes disparaissent, sauf pour l'arme nucléaire et, dans une moindre mesure, les armes chimiques, cependant beaucoup plus difficiles à contrôler. D'élèves bien sages dans les années 50-60, les Allemands sont en passe de rejoindre, voire de dépasser, les maîtres d'hier, anglais, français ou même américains.

En effet, les années 1985-1990 se traduisent, pour les industriels de l'armement, par une nécessaire adaptation à de fantastiques bouleversements : chute des ventes mondiales – d'ailleurs remise partiellement en cause par l'invasion du Koweït, – incertitudes liées aux négociations de Vienne et de Genève sur la réduction des armements conventionnels en Europe, effondrement du pacte de Varsovie, unité allemande débouchant sur la réorganisation complète du dispositif militaire national et le plafonnement – négocié avec M. Gorbatchev – des effectifs à 370 000 hommes...

Ces transformations débouchent sur une réorganisation en profondeur des principales entreprises du complexe grâce à la multiplication des fusions, absorptions et accords croisés. La tendance oligo-monopolistique ne fait que s'accentuer, entraînant la constitution de quelques konzerns gigantesques (voir le tableau ci-dessous).

Le phénomène le plus considérable est la fusion entre Daimler Benz et Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB) le 1er janvier 1990, qui donne ainsi naissance au plus grand groupe d'armement allemand depuis l'effondrement du IIIe Reich. Cet ensemble réalise 80 milliards de marks (270 milliards de francs) de chiffre d'affaires annuel, dont 6 milliards de marks dans le militaire, et emploie 365 000 salariés. Il regroupe 60 % du total des industries militaires de RFA, tous secteurs d'activités confondus, et constitue le plus important pôle militaire et aéronautique européen. A titre indicatif, pour atteindre une taille comparable dans l'échelle française, la firme Renault devrait absorber les groupes Aérospatiale, Dassault, Thomson et la SNECMA.



LES PREMIERS REPORTERS PHOTOGRAPHES/DUPONCHELLE

ATELIER DE CANONS DE L'USINE KRUPP A ESSEN, AU DÉBUT DU SIÈCLE
Va-t-on vers la renaissance de véritables Etats dans l'Etat ?

En fait, le mouvement était engagé depuis cinq ans : Allgemeine Elktrizitäts Gesellschaft (AEG), troisième groupe allemand d'équipements électriques et électroniques en faillite, est repris en 1982 ; MTU, troisième européen et cinquième mondial dans les moteurs d'avion, ainsi que Dornier, deuxième constructeur aéronautique allemand, sont intégrés en 1985 à quelques mois d'intervalle. Enfin, MBB en 1990.

La fusion Daimler-MBB n'a été rendue possible que par l'intervention directe et répétée du pouvoir politique afin de dépasser l'opposition de l'Office des cartels, pour qui la création d'un tel groupe sonnait le glas de la concurrence.

En effet, en 1990, plus de 50 % des 200 milliards de marks de contrats passés par la Bundeswehr à l'industrie allemande sont sous contrôle de Daimler-MBB, ainsi que 61 % des financements publics de développement de nouveaux systèmes d'armes. Le dossier de cette fusion a été directement traité entre le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, devenu ensuite commissaire européen à Bruxelles, et le président de Daimler, M. Edzard Reuter. Nous sommes loin des déclarations du chancelier Helmut Kohl sur le libéralisme et le désengagement de l'Etat, lors de son élection en 1982. Rarement la symbiose entre décision politique et stratégie d'un konzern n'aura été aussi étroite. Ce qui est bon pour Daimler Benz serait-il bon pour la RFA ?

Car cette restructuration s'inscrit dans une double logique, européenne dans la perspective du marché unique de 1991, et mondiale à travers des alliances multiples, dont la dernière en date – et la plus lourde de conséquences – concerne les accords de coopération avec le géant Mitsubishi (5), premier conglomérat industriel et numéro un dans l'aéronautique et les industries d'armement du Japon. On voit ainsi émerger peu à peu un réseau d'alliances privilégiées entre les grands groupes industriels américains, japonais et allemands dont chacun exerce un contrôle sans précédent sur sa propre aire d'influence, particulièrement dans les hautes technologies.

Des groupes en situation de quasi-monopole

MAIS, au-delà de l'aéronautique et de l'électronique, ce sont bien tous les secteurs de production d'armements qui, en RFA, sont touchés par ces mutations. Les activités navales sont largement dominées par les konzerns Thyssen et Krupp, avec aussi Howaldts-Werke Werft (HDW) de Salzgitter dans les sous-marins et les frégates et Bremer Vulkan contrôlé par le Land de Brême. Dans les blindés on retrouve Krupp, à travers MAK de Kiel, Thyssen-Henschel et, surtout, Mannesmann, qui renforce sa position en reprenant en 1989 Krauss Maffei (chars Leopard 2) à MBB. Enfin, en artillerie lourde et en munitions, Rheinmetall, du konzern Röchling, détient une très forte position.

Au total donc, deux ou trois firmes sont en situation de quasi-monopole sur les principaux types d'armements, acquérant ainsi un poids industriel, technologique, économique et politique considérable. Deux questions de fond se posent alors. D'une part, va-t-on ainsi vers la renaissance de véritables Etats dans l'Etat, capables d'imposer leurs objectifs propres aux responsables politiques, diplomatiques et économiques du pays le plus puissant et le plus peuplé de la CEE, et bientôt, plus largement, à toute la Communauté ?

D'autre part, cette évolution ne porte-t-elle pas en germe la disparition de ce qui fut une des spécificités de la société ouest-allemande de l'après-guerre : le modèle allemand d'« économie sociale de marché », qui, dans l'esprit du législateur, était garant de la démocratie dans le domaine économique (6) ?

Plus globalement, ces transformations ne concernent pas seulement l'évolution interne de la RFA : elles posent à court terme, avec l'échéance de 1993, la question des objectifs, des modalités et du contenu de la construction européenne.

Jusqu'à une date récente, l'insertion des firmes allemandes dans une industrie européenne de l'armement s'effectuait au moyen des coopérations à de grands programmes bilatéraux, qui représentent encore de 60 % à 70 % de la production d'armements de RFA, pouvant déboucher sur la constitution de filiales ou de groupements d'intérêt économique (GIE) communs. Les prises de participations croisées (Matra-MBB, Matra-Bodenseewerk Geratetechnik) dans le capital des sociétés mères pouvaient compléter ces rapprochements stratégiques. Une firme comme l'Aérospatiale participe à 18 GIE, qui représentent aujourd'hui les deux tiers de ses activités, dont 60 % sont réalisés avec la seule RFA.

Cependant, peu à peu, ces désengagements successifs au profit de filiales mixtes tendent à transformer radicalement de telles sociétés sous l'effet d'une perte d'identité toujours plus poussée au profit du plus fort. Ces réseaux d'alliances, tissés tout particulièrement par les firmes françaises ces dernières années, impliquent une perte substantielle de maîtrise stratégique au profit des firmes du complexe militaro-industriel allemand. La France, et plus généralement tous les pays de la CEE, sont sous pression allemande. Dans la télévision haute définition, dans les composants électroniques, dans l'industrie nucléaire, dans l'aéronautique, les politiques industrielles se définissent de plus en plus en fonction des impératifs de Bonn. Ainsi, en avril 1990, la RFA accepte le projet d'hélicoptère de transport de troupes NH-90. Mais le capital du GIE Eurocopter reflète assez peu l'apport réel de chacun : 60 % pour l'Aérospatiale et 40 % pour Daimler-MBB, alors qu'à l'origine les équilibres étaient de 70 %-30 % puisque la firme française est leader mondial avec 7 400 salariés face aux 3 500 salariés de MBB.

Sous couvert de coopérations européennes, le complexe militaro-industriel allemand se dote à terme de technologies largement financées et mises au point par la France. Dans ces conditions, penser que la France doit, pour jouer un rôle majeur en Europe, continuer à orienter son industrie vers les productions militaires au détriment d'autres secteurs industriels plus classiques (mécaniques...), ou de domaines aussi essentiels que la formation et la recherche civile, semble bien illusoire (7).

D'autant que la démarche des firmes allemandes évolue avec une extrême rapidité. L'OPA conjointe de Siemens et GEC (General Electric Co, Royaume-Uni) sur le groupe d'électronique militaire anglais Plessey, avec partage des dépouilles en 1988, représentait déjà un saut qualitatif certain. Les années 1989-1990 témoignent d'une évolution encore plus sensible de la position des groupes allemands, comme le symbolisent les déclarations du président de Daimler au Sénat français en décembre 1988. Les appels sont de plus en plus pressants pour demander une augmentation des pouvoirs des organes européens au détriment des structures nationales. C'est ainsi que l'Agence spatiale européenne devrait voir les siens renforcés face aux différents programmes nationaux, tout comme les structures d'Airbus Industrie devraient être modifiées afin de diminuer le rôle de chaque Etat dans le consortium au profit d'un statut privé.

L'objectif d'une telle démarche est clair dans un cadre ultralibéral : le leadership dépendrait du poids industriel de chacun des membres. Cette loi du plus fort placerait les konzerns, et tout particulièrement Daimler-MBB, en position hégémonique face aux firmes françaises, britanniques ou italiennes. Tout facteur de régulation des contradictions disparaîtrait.

De fait, l'Allemagne unifiée intervient tous azimuts : économiquement dominante dans la CEE, elle est largement ouverte sur l'Europe alpine et de l'Est, tisse des liens étroits avec une URSS en complète mutation (8) et multiplie les alliances avec le Japon et les Etats-Unis, souvent au détriment de la CEE.

Dotée aujourd'hui d'un potentiel de production d'armements puissant et dynamique, elle possède un appareil militaire à la hauteur de ses ambitions, lui permettant d'intervenir bientôt dans toutes les régions du globe. La révision de la Constitution, envisagée par M. Hans Dietrich Genscher en septembre 1990 (9), permettra de faire sauter le dernier verrou lui interdisant d'accéder au rang de grande puissance mondiale, effaçant ainsi définitivement les dernières obligations nées de la défaite nazie de 1945 : l'interdiction faite à ses armées d'intervenir hors du périmètre de l'OTAN.

LES PRINCIPALES FIRMES DU COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL

Rang mondial	Firme	Vente de matériels militaires (millions de dollars)	Part du militaire dans les ventes (en %)	Effectif total de salariés
15e	Daimler	3 420	8	339 000
29e	DB-MBB (*)	1 990	49	40 000
40e	AEG-DB (*)	1 370	18	89 600
49e	MTU-DB	970	52	17 200
57e	Siemens	800	2	353 000
62e	Rheinmetall	650	35	15 460
65e	Krupp	630	8	63 391
66e	Diehl	610	45	14 200
67e	Thyssen Ind.	600	6	128 700
72e	Dornier-DB	570	52	9 800
78e	Krupp Atlas	460	81	4 200
91e	Krauss Maffei	380	53	5 100
91e	Mercedes-DB	380	1	182 100
98e	Thyssen	340	12	34 969
100e	SEL-CGE (*)	320	14	23 000

Source : *SIPRI Yearbook* 1990.

(*) Abréviations. – DB : Daimler Benz ; MBB : Messerschmitt-Boelkow-Blohm ; AEG : Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft ; MTU : Motoren Transformatoren Union ; SEL : Standard Elektrik Lorenz ; CGE : Compagnie générale d'électricité.

(1) Avant l'unification, le complexe militaro-industriel de la RDA occupait 100 000 salariés.

(2) Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). *World Armaments and Disarmament Yearbook 1990.* Oxford University Press, Oxford, 1990.

(3) *Der Spiegel*, dans son édition du 13 août 1990, met en cause une cinquantaine de firmes de RFA, dont Thyssen, MBB, Daimler Benz, Carl Zeiss, Siemens, AEG, Dillingen Hutte Saarstahl ou WET. Entre 1976 et 1986, la division poids lourds de Daimler Benz livra des dizaines de milliers de camions Unimog à l'Irak et à l'Iran.

(4) Voir Jean-Yves Normand, « RFA : un regard sur les Etats-Unis », revue *l'Armement*, Direction générale de l'armement, décembre 1989, Paris.

(5) Voir, par exemple, *le Monde*, 18 septembre 1990 : *« 100 à 150 projets communs »* sont envisagés. Par ailleurs les deux firmes, qui s'apprêtent à échanger 5 % de leur capital respectif, présentent déjà des projets communs pour s'implanter sur l'immense marché soviétique.

(6) Lire, à ce propos, Xavier Gautier, « Un supergrand allemand Daimler Benz-MBB : quelques questions autour d'un mariage de raison », *Documents, revue des questions allemandes*, no 5, Paris, 1988.

(7) Sur l'articulation entre armements et compétitivité industrielle, *cf.* François Chesnais (sous la direction de), *Compétitivité internationale et dépenses militaires*, CPE Economica, Paris, 1990.

(8) Laurent Carroué, « Naissance d'une nouvelle hégémonie ? Conquérante Allemagne », *le Monde diplomatique*, août 1990.

(9) Déclarations de M. Genscher, ministre des affaires étrangères, au *Monde*, 18 septembre 1990.

DÉCLIN DE LA PUISSANCE, CRISE DES VALEURS

L'Amérique des mirages évanouis

La récession a frappé. Le vieux rêve de tout Américain, être* number one *dans une nation seule véritablement élue de Dieu, s'effondre lorsque la crise atteint progressivement les plus brillants comme les plus démunis.* Exit *donc le rêve. Les gens se sentent manipulés par des forces extérieures, celles du marché ou de la conjoncture internationale. Dans le pays du « tout, maintenant », l'éthique du travail n'existe presque plus.

Les Américains seront-ils un jour capables de pratiquer discipline, austérité, et de vivre sans l'optimisme ? Les vieilles valeurs ont été travesties en* look, *traînées dans la boue par les* raiders *et viciées par un juridisme quasi délirant. Melting-pot, honnêteté, égalitarisme, justice, ont vécu. C'est une débâcle des idées, une « démission de la pensée ».

Un projet de société ? Anti-américain. La vraie tradition est le laisser-faire. Alors ? Un leader charismatique ? Non, sans doute : la présidence désormais n'exerce qu'un pouvoir mimétique. Elle renvoie à l'Amérique sa propre image aseptisée.

Par notre envoyée spéciale INGRID CARLANDER

TOUTE mémoire semblait écrasée dans une Amérique amnésique et somnambule, coincée entre Atlantique et Pacifique, dépourvue tant de chaînes historiques que de vertus civiques et de projet. Le président Bush lui-même balayait d'un geste de la main *« that vision thing »*, cette chose inepte, la vision à long terme. Le passé et l'avenir étaient verrouillés dans des lieux de sécurité maximale : la Bible, la Constitution et le monument aux morts du Vietnam. Toutes les tragédies étaient reléguées sous le tapis que M. Saddam Hussein a arraché d'un coup sec.

La crise du Golfe a permis ce curieux paradoxe : la nation s'était prise de fascination pour la mort, le désert et l'Apocalypse, que l'on envisageait soit sous sa forme protestante fondamentaliste – choc final des armées de l'antéchrist et seconde venue du Sauveur, – soit sous l'aspect d'une crise économique majeure qu'appelaient de leurs vœux ceux qui voulaient réveiller le géant endormi. Quant à la mort, c'était le sida, les eaux taries et polluées, les forêts décimées, les enfants martyrs et les bébés du crack, les crimes en série de l'assassin du Zodiac, les meurtres sataniques. Seules, semblait-il parfois, ces victimes pouvaient rendre un sens à la vie. Les déserts étaient l'ultime espace de liberté, figés dans leurs néants somptueux, et le dernier refuge des écœurés du paradis californien évanoui.

Le sang de deux cent mille soldats risque de couler. Les jeunes gens se retrouvent effectivement dans un désert – surpeuplé. Voici l'« Apocalypse now ». *Total Recall* ou *Die Hard II* sont tout juste bons pour le placard aux accessoires. Le mirage des dividendes de la paix, tant invoqué, a disparu dans les sables d'Arabie saoudite.

« Des enfants jouant avec des armes nucléaires »

PEU avant la crise, à New-York, M. Andrew Hacker (1) adressait une mise en garde : *« L'Etat est inexistant, il n'y a pas de débat public, rien qui puisse unifier le pays. Nous n'avons aucun sens des responsabilités. Tocqueville est venu observer une nurserie. Et ces enfants sont en train de jouer avec des armes nucléaires... Ils ne savent pas se comporter dans des circonstances tragiques. Illusionnistes, ils jouent des rôles, dans une comédie farce. »* A Berkeley, M. Robert Bellah (2) s'indignait lui aussi : *« Nous avons besoin de démons. Le vide est terrible. Tout brûle, sous les yeux d'Américains transformés en autant de Nérons. Aucune société n'est en proie à autant de problèmes que la nôtre. Notre type de capitalisme est sauvagement destructeur, fondé sur le profit immédiat et la négation des responsabilités civiques. »*

Après la décennie reaganienne, l'empire du vide. Les fausses valeurs dites « traditionnelles » s'effondrent, entre autres celle de la croissance illimitée. Une nation entière avait choisi d'être bercée et bernée par le « grand communicateur ». René Girard (3) estime que M. Reagan se projetait dans l'Amérique de 1910 : en 1981, son premier geste d'élu fut de décrocher le portrait de Theodore Roosevelt dans le Bureau Ovale de la Maison Blanche, pour le remplacer par celui de Coolidge ! En ce règne de darwinisme social et de capitalisme dionysiaque, les « gamins » cannibales des firmes Drexel Burnham ou Salomon Brothers (4) ont pratiqué les coups les plus tordus, les plus vulgaires, les plus féroces. Pour Benjamin Bradlee (5), *« la facture de la dérégulation est insupportable, on a cassé les outils du service public dans un climat dément »*. Résultat : la *« démocratie est flambée »*. Dans toute la force de leurs tendres années, les *raiders* étaient saisis d'une véritable rage de tuer, à preuve le récent meurtre d'une femme à Central Park perpétré par un jeune banquier bien noté. L'antihéros de Tom Wolfe, dans *le Bûcher des vanités*, est un jeune cadre, chauffard meurtrier. Sur les écrans de télévision, les *« stars de Dieu »* (6) gagnaient des milliards en clamant un message tout aussi mercantile : le Christ, bien de consommation. Religion de pacotille, bons de pacotille... L'hypermédiatique scandale du Gospelgate, contemporain du scandale des caisses d'épargne, a valu quarante-cinq ans de prison au pasteur Jim Bakker. Pour les caisses d'épargne, *« plusieurs générations paieront les frais d'une incurie qui aura duré moins de dix ans ». (7)* Tandis que la guerre civile fait rage dans le métro et dans les rues, et que les balles des mitraillettes AK-47 tuent, par ricochet ou directement, les enfants de New-York et de Detroit.

Peut-on parler de tendances suicidaires à Washington ? De suicide comme mode d'expression esthétique, ou mode de vie ? Sénateur démocrate de New-York, M. Daniel Moynihan n'est pas le seul à accuser : l'endettement, entraînant la paupérisation de l'Etat, aurait été délibérément voulu par le gouvernement Reagan – une façon de « fonctionner à la crise », la « divine surprise » consistant à casser les reins à toute possibilité d'action sociale.

Toutefois, l'Amérique est l'empire du miracle. Celui-ci porte un nom japonais : *sokojikara*, ou résurgence. Joël Kotkin (8) entonne un péan au troisième siècle américain. Pour lui, il y aura miracle, car le flambeau du rêve américain sera repris par les millions d'immigrants orientaux et hispaniques. Merveille d'une chirurgie esthétique capable de rendre une fraîche jeunesse à une nation grisonnante et désemparée.

Les Etats-Unis bénéficient d'une transfusion de sang, de cerveaux et de capitaux de Hongkong, de Taïwan, de Singapour, qui affluent depuis la tragédie, en juin 1989, de la place Tiananmen. Larguons les amarres européennes ! Le monde va basculer de l'Atlantique au Pacifique, et l'on assistera à une explosion économique sans précédent...

En l'an 2000, la majorité de la population sera constituée par les minorités ethniques ; en Californie, près de 50 % des habitants ne seront plus d'origine européenne. Les optimistes se frottent les mains : les Américains nés pendant le baby-boom de l'après-guerre auront besoin de personnes actives pour financer leurs retraites. En outre, il est urgent de trouver de la main-d'œuvre à bon marché, même si nombre d'industries américaines s'installent au Mexique, juste au sud de la frontière. Et les nouveaux immigrants ne risqueront pas de se politiser de sitôt dans une économie de « petits boulots » au salaire minimum ou au noir. Découverte récente : des ouvriers agricoles chicanos (mexicains) étaient parqués dans une sorte de camp, avec un salaire de 1 dollar l'heure.



LOUP LANGTON – JB PICTURES

JEUNES CHICANOS CÉLÉBRANT LEUR HÉRITAGE CULTUREL
En l'an 2000, la majorité de la population sera constituée de minorités ethniques

Les observateurs de la société ont la plume remarquablement prolixe. Réveil de l'esprit critique étouffé par l'enchantement reaganien ? Le livre de Kevin Phillips (9) est un événement politique : un républicain aux références impeccables tire à boulets rouges sur son propre parti, à l'aide de tableaux reproduisant des statistiques officielles. Qui sont les vrais perdants des années 80 ? Les prolétaires, qui ont voté Reagan à deux reprises. Et les gagnants ? Les gros, les nouveaux ploutocrates, 1 % de la population. La majorité républicaine a été trahie, les vrais croyants floués, et pour longtemps. L'intolérable, pour Kevin Phillips, c'est ce gouffre croissant entre riches et pauvres. Il a fallu neuf ans – c'était en 1989 – pour relever un salaire minimum déjà très bas. Des êtres humains vivent dans des cartons et des chiffons sur Madison Avenue, à New-York. Andrew Hacker ne peut contenir son indignation : *« Les sans-abri, une poubelle humaine jetée par le système. Pis qu'à Calcutta. Voilà le produit du capitalisme le plus cru, le plus dur. »* Il observe de près les faits sociaux, car il accepte régulièrement de servir comme membre de jury d'assises.

Société ou chaos, gigantesque tourbillon de flux croisés d'immigrations internes et externes ? La « chaocratie » a ses prophètes, ses activistes. A Stanford, René Girard cite le refrain scandé par les étudiants, avec la bénédiction d'un Jesse Jackson accouru sur place : *« Hey, hey, ho, ho, western culture has got to go !* (10) ». Il s'agissait de démanteler le célèbre cours de première année, fondé sur nos classiques. *« Tyrannie des minorités »*, dit le philosophe. Les manifestants obtiennent qu'on ne garde que six classiques au programme, dont Platon, Marx et Rousseau, à côté d'œuvres d'auteurs « minoritaires » : gays, Noirs, femmes, juifs, Mexicains, Chinois, etc. René Girard tourne la difficulté avec humour : il choisit d'étudier un auteur juif, femme, française, philosophe, Simone Weil. *« Au plan philosophique, dans les universités, l'idée d'objectivité faiblit, le positivisme américain est mis en coupe réglée, c'est la déconstruction qui triomphe »*, dit-il.

Toutes les universités, d'ouest en est, sont balayées sous la pression des professeurs autant que des élèves. Stanford et Berkeley sont « balkanisées », à cause du système de quotas des étudiants fondé sur le critère de la race et du sexe, conséquence perverse de la loi sur l'égalité des droits civiques. Le professeur Bellah désigne du doigt le graphique de répartition des étudiants à Berkeley : le nombre des Blancs est tombé à 36 %. Le campus est déchiré par des conflits raciaux dramatiques ; au mieux, on évite totalement de se fréquenter entre différents groupes ethniques.

Le racisme peut prendre des formes aussi subtiles qu'inexprimables : les sujets les plus brillants sont accusés d'avoir été sélectionnés uniquement sur des critères ethniques. Il en est de même dans les écoles : *« Dans mon lycée de La Jolla,* dit Nicholas Feenberg, quinze ans, *on ne s'adresse jamais la parole à la cantine. »* Dans les universités, on assiste au retour boomerang des Blancs *(white backlash)*. *« C'est le règne des fausses victimes,* ironise Virginia Postrel (11), *la course à qui sera la plus grande victime. Dans mon université de la côte est, nous avions recensé un nombre incroyable de minorités opprimées... y compris des sudistes et des Californiens ! En fait, le seul groupe véritablement opprimé, ce sont les jeunes hommes blancs. »* Pour M. Daniel Nobbe (12), qui dira la frustration des femmes américaines face à ces individus de sexe masculin qui tremblent d'être étiquetés comme machos, freudiens ou gays ?...

Chez les intellectuels californiens, le thème en vogue, c'est la nécessité de s'adapter à un monde incohérent, un « collage ». Dans *National Perspectives* (13), l'une des revues les plus intéressantes des Etats-Unis (avec *Reason*), plusieurs auteurs font l'apologie de la déconstruction. Mode de vie ainsi défini par Salman Rushdie : *« Ce que je dis dans les* Versets sataniques, *c'est que nous devons accepter nos identités plurielles. De plus en plus, nous devenons un monde de migrants, constitué de pièces et de fragments venus d'ailleurs, de là-bas. Nous sommes ici. Cependant nous n'avons pas vraiment abandonné nos racines. »* Pour M. Nathan Gardels, directeur du *National Perspectives Quarterly*, les personnages de l'auteur pourraient être nos voisins, la famille d'à côté. La vitalité de la Californie du Sud ? Sa légèreté d'être, cette indifférence culturelle qui permet aux immigrés exilés de construire leur propre utopie à l'intérieur de l'anti-utopie, comme ces réfugiés qui habitent un mini-Saigon à l'ombre du faux Matterhorn de Disneyland. Géographie de l'espoir ? Occasion unique de construire une civilisation dynamique, multiraciale, multiculturelle ? Ou assisterons-nous à un scénario cauchemardesque sorti tout droit du film *Blade Runner* ?

Le grand projet d'un homme de culture européenne, M. Peter Gourevitch (14), est aussi de miser sur la diversité, en formant un type entièrement nouveau de *« décisionnaires »*, à l'aise dans tous les contextes raciaux, capables d'assimiler la culture occidentale et celle du bassin du Pacifique.

Cependant, à Lowell, patrie de l'écrivain Jack Kerouac, dans le Massachusetts, les travailleurs asiatiques de l'industrie de haute technologie subissent de plus en plus les conséquences de la récession. Jour après jour, ils sont en butte à des agressions. Et, en juin 1990, à la frontière avec le Mexique, près de San-Diego, de braves citoyens braquent leurs phares de voiture sur les immigrants pour qu'ils se fassent arrêter par la police.

Comment vivre dans la société du futur ? *« Surfer sur la vie,* dit M. Daniel Nobbe, *est pour beaucoup un mode de vie, au propre et au figuré : on vit d'après des images, on refuse toute confrontation avec la réalité des autres, on ignore l'écume des jours, les exclus et la désespérance des Noirs. » Californian way of life...* Ajoutons le sexe, le béton et les parcs d'attractions, et qu'obtient-on ? La réponse se trouve en Oregon, où les habitants plantent des pancartes vengeresses : *« Halte à la californication ! »* Pour Robert Reinhold (15), en Californie du Sud, *« les gens sont de plus en plus conscients du fait qu'une époque est révolue : celle d'une région bénie des dieux qui pouvait compter sur l'éthique du laisser-faire et bénéficiait de surcroît d'un climat agréable, de merveilleuses plages et du voisinage des pays du bassin du Pacifique et d'Amérique latine. L'optimisme éhonté des années du boom cède la place à une attitude de grande prudence à l'égard de la décennie 90 »*.

Vies en morceaux recollées par hasard

LE romancier Don DeLillo (16) dénonce : *« Coulées de boue, incendies de forêt, érosion du littoral, tremblements de terre, assassinats en masse... Nous pouvons nous relaxer et nous réjouir de ces désastres, parce qu'au fond de nos cœurs nous sentons que la Californie mérite tout ce qui lui arrive. Les Californiens ont inventé le concept de mode de vie ? Cela seul fait qu'ils méritent leur descente aux enfers. »*

Dialogue avec les enfants : *« Ils ont honte de leur passé de téléspectateurs. Ils veulent nous parler de cinéma. »* Et avec sa quatrième femme, l'actuelle : *« As-tu reçu la note de téléphone ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour que la mort soit moins menaçante ? »* Eros et Thanatos, bien sûr, mais il y a là l'amorce d'un dialogue humain neuf, en deçà des réseaux informatiques, et voilà que s'ébauche une éthique fragile, incertaine, chercheuse, réinventée au coup par coup, qui permettra de vivre à une époque empoisonnée par les fuites d'usines chimiques ou de centrales nucléaires. Tandis que la pièce de John Guare qui fait courir New-York (17) traite de la mort de l'introspection. De vies en morceaux, recollées par hasard, de communautés de vie à la Andy Warhol.

Peter Sellars dirigeait récemment le festival de cultures non occidentales de Los Angeles. Il parle (18) d'une *« culture de l'exil » : « Est-ce que ça va marcher, ou est-ce que tout va s'écrouler ?... Mais ce sont ces frictions, ces échauffements, cette action, qui créent la culture. »*

---

(1) Professeur de sciences politiques, Queens College, New-York.

(2) Professeur de sociologie, université de Californie, Berkeley, auteur de *Habits of the Heart*, 1985, University of California Press, et de *The Good Society* (à paraître).

(3) Professeur de littérature française à Stanford University, Californie, auteur de l'ouvrage *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, 1978, et de *Shakespeare, les feux de l'envie*. Grasset, Paris, 1990.

(4) Lire Michael Lewis, *Liar's Poker*. W. W. Norton, New-York, 1989.

(5) Directeur du *Washington Post*.

(6) Lire Ingrid Carlander, *les Stars de Dieu*, Plon, Paris, 1990, et « La foire aux miracles des télévangélistes américains », *le Monde diplomatique*, juin 1988.

(7) *Cf.* Jacques Decornoy, « L'exemplaire faillite des caisses d'épargne américaines », *le Monde diplomatique*, juillet 1990.

(8) Joel Kotkin et Yoriko Kishimoto, *The Third Century*. Crown Publishers, New-York.

(9) Kevin Phillips, *Politics of Rich and Poor*. Random House, New-York, 1990, (*cf. le Monde diplomatique*, septembre 1990).

(10) *« Hey, hey, ho, ho, à bas la culture occidentale ! »*

(11) Rédactrice en chef de la revue *Reason*, Los Angeles.

(12) Récemment encore directeur de l'Institut Goethe de San-Francisco.

(13) Revue publiée par le Center for The Study of Democratic Institutions, Los Angeles.

(14) Doyen de la Graduate School of International Relations and Pacific Studies, université de Californie, San-Diego.

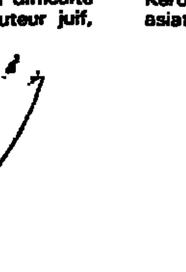
(15) Correspondant du journal *The New York Times* à Los Angeles.

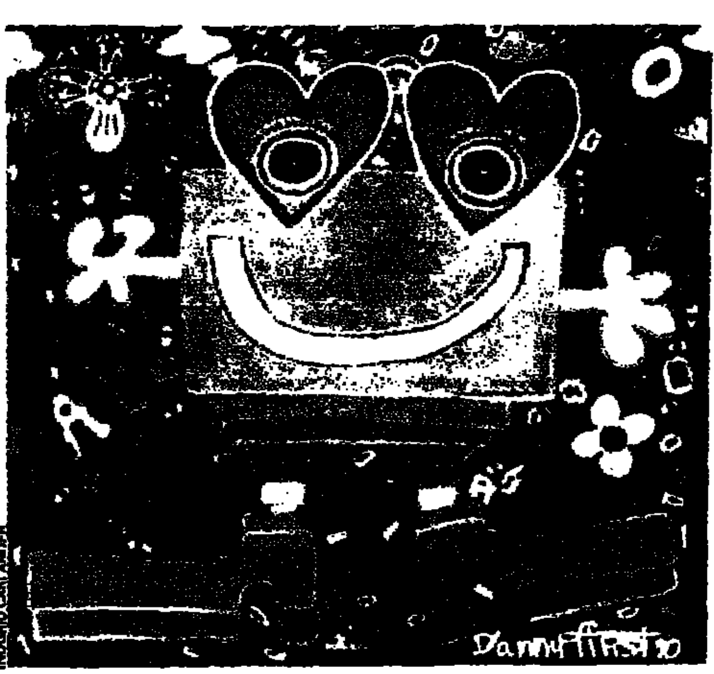
(16) Citation de *White Noise*, Penguin Books, 1986 (traduction française : *Bruit de fond*, Stock, Paris, 1986).

(17) *Six Degrees of Separation*.

(18) Entretien avec Claudine Mullard, *le Monde* daté 30 septembre-1er octobre 1990.







DANNY FIRST
Comment s'adapter à un monde incohérent ?

Comment vit-on dans *« le terrible pays des fantômes blancs »* quand on est une paysanne chinoise ? Brave Orchid (19) *« était capable de travailler à la blanchisserie de 6 h 30 du matin à minuit. Tour à tour, elle posait un bébé sur une table à repasser, sur une étagère entre deux paquets, à l'étalage, et les fantômes blancs tapaient à la vitrine. Les microbes sortaient... des mouchoirs de tuberculeux, des chaussettes de lépreux »,* disait-elle à Première Fille, l'écrivain Maxine Hong Kingston.

Linda Mathews (20) est née à Los Angeles. Depuis des années, elle dénonce les phénomènes inégalitaires, suivant de près, entre autres, les problèmes d'illettrisme dans la communauté chicano. Elle est convaincue que des immigrants sans aucune éducation sont un danger pour la société, qu'il faut tout faire pour que la génération n'adopte pas les pires aspects du mode de vie : avoir tout, tout de suite. Il faut profiter d'une cité où l'on est bien plus libre qu'à New-York ou Hongkong, mais accepter les responsabilités à long terme. Malheureusement, *« la seule philosophie des Américains, c'est le pragmatisme à court terme,* dit-elle. *Nous ne demandons, à l'encontre des Français, ni références ni idées à nos politiciens ».*

A deux pas de la pomme verte d'Apple, dans la Silicon Valley, M. Philip Halstead (21) parle des manipulations des ressources humaines. Ici, l'industrie électronique, pour obtenir des cadences de production infernales, mise à 100 % sur les techniques de programmation de l'individu affinées par le Nouvel Age et Essalen. Essalen, où M. Gorbatchev a envoyé en éclaireur son principal conseiller économique, avant de se rendre à Stanford, en juin dernier.

Les cadences infernales, la manipulation des hommes, cela se paie : chez les ingénieurs et les cadres, la consommation de cocaïne et de crack a atteint de telles proportions que les entreprises mènent leur propre lutte contre la drogue.

Les jeunes, principaux sacrifiés

N'EST-CE pas le système qui est le premier *pusher* de drogue ? Nombreux sont les Américains capables de jongler avec leurs complexités secrètes, inavouées, les éclats du miroir, les exils croisés, et d'assumer la liberté des autoroutes. Mais la drogue à Wall Street, la drogue dans les centres de technologies dites douces, ou dans les classes moyennes d'une petite ville du Middle-West, c'est la preuve que la répression de type militaire est inadaptée au phénomène. On parle beaucoup de crack chez les pauvres, de cocaïne chez les très riches. Mais l'angoisse des classes moyennes, leur peur d'aller s'écraser tout en bas de l'échelle, dans les rangs honnis des bénéficiaires des aides sociales ? On leur dit bien de se « défoncer » pour ne pas tomber. La vraie défonce serait utilisée comme technique d'optimisation de la personnalité par les Américains employés dans les nouveaux « petits boulots » précaires. Ces classes moyennes sont les véritables victimes, leur pouvoir d'achat n'augmente plus depuis des années.

Trente-sept millions de personnes n'ont aucune protection médicale. A dix minutes de Dieneyland, une mère de famille nombreuse – et aisée – s'esquinte dans un travail de nuit épouvantable pour assurer la couverture médicale à laquelle son mari n'a pas droit. La famille voisine et amie a été ruinée par la maladie du mari, et vit de charité publique. Dans les prairies bleues et les haras de Paris (Kentucky), l'hiver dernier, des dizaines de lads noirs sont morts : ils n'avaient pas les moyens de se payer des médicaments contre la grippe.

Principaux sacrifiés, les jeunes. Avec un certain retard, mais une belle unanimité, on pousse un cri d'alarme : les enfants américains sont une espèce en danger. Cause reconnue : les problèmes de l'enseignement. Mais il s'agit de la survie ! Les Américains sont, comme le Bangladesh, au dix-neuvième rang mondial pour la lutte contre la mortalité infantile.

Mme Gretchen Buchenholz (22) mobilise New-York, crée des centres d'accueil. Elle parle avec émotion des terrains vagues où les prisonniers de droit commun ont reçu la tâche d'enfouir des cartons à chaussures sous quelques pouces de terre, sépultures improvisées – les parents sont interdits de visite. Dans certains hôpitaux, elle a vu les bébés entreposés dans des sortes de cages, ou attachés dans leur berceau, ou empilés à même les tables de bureau. La campagne sur les mauvais traitements infligés aux enfants s'appuie sur une réalité quotidienne. Les violences sexuelles sont fréquentes. Mme Jeanine Rosoff (23) estime que la majorité des drogués sont des femmes. La pauvreté prend le visage d'une femme blanche.

« Une société permissive peuplée de bruyants moralistes »

LES années 90 seront la « décennie de la femme », dans le monde du travail et en politique. Le double revenu familial est devenu la norme. Quant au féminisme, différent de celui des années 70, il devient un puissant moteur de la vie publique. Les femmes sont les plus crédibles sur les problèmes de fond : environnement, avortement, enfants, peine capitale. Un nombre record de candidates se présentent aux élections de novembre. L'ancien maire de San-Francisco, Mme Diane Feinstein, a remporté les primaires pour le poste de gouverneur de Californie, en faisant campagne à la fois pour l'avortement et pour la peine de mort, reflétant ainsi la tendance générale (24).

Pour M. Bill Domhoff, le Parti démocrate a été incapable de mobiliser les angoisses de la classe moyenne affaiblie, tandis que prolétaires et syndicats sont allés au tapis. L'ancien parti de Kennedy n'est qu'un agglomérat de groupes de pression catégoriels incapables de conclure des alliances, comme les juifs et les Noirs, toujours à couteaux tirés. M. Farrakhan, dirigeant des Black Muslims, tient des propos antisémites, mais les finances sont dans l'autre camp. M. Jesse Jackson ? La classe moyenne ne votera pas pour lui, vu l'état de guerre civile larvée. M. Domhoff rappelle qu'aux dernières élections 85 % des électeurs étaient des Blancs. Pour M. Andrew Feenberg, professeur de philosophie à la State University de San-Diego, le véritable ennemi des libertés américaines, c'est l'individualisme, qui continue en fait la tradition des sectes religieuses protestantes des dix-neuvième et vingtième siècles : *« L'individu qui n'est plus tenu par des liens véritables et des obligations devient un spectateur mécontent de sa propre vie, engagé dans des stratégies de manipulation et de contrôle dirigées sur lui-même et sur les autres. »*

Le Sénat, traditionnellement un cercle de gens aisés, est devenu un club très fermé de milliardaires. Certains sénateurs se seraient conduits comme des gangsters en pillant l'immobilier de Washington. *« Une marée de dollars envahit les couloirs de Capitol Hill !* (25) » Comment lutter à armes égales avec les nantis ? En 1988, 98 % des représentants et 85 % des sénateurs ont été réélus. Plus grave encore, l'emprise japonaise favorise la corruption de la démocratie, car les Nippons financent quantité de centres de réflexion et d'universités, plus une armée de lobbyistes d'élite. Tous les cadres du département du commerce lorgnent de leur côté. Une bonne centaine d'anciens membres du gouvernement représentent des firmes japonaises. L'été dernier, un économiste, M. Pat Choate, a été licencié par TRW Inc., firme qui entretient des liens étroits avec le grand banquier des Etats-Unis : il est l'auteur d'un livre qui épingle l'achat d'influence par les firmes japonaises à Washington.

Le film réalisé par le journaliste français Claude Gaignaire sur les gangs de Los Angeles, les Bloods et les Creeps, illustre la désespérance totale et l'humiliation : *« Je suis noir, et je déteste ma peau »,* ces mots revenaient souvent. *« Les jeunes Noirs ? Pour eux, c'est la bataille de la Marne en 1915 !* accuse M. Andrew Hacker. *A quoi leur servirait un diplôme ? Passez donc en fin d'après-midi sur mon campus de Queens, vous assisterez au départ des professeurs blancs et à l'arrivée des équipes de nettoyage, presque tous des Noirs... On pourrait en conclure, n'est-ce pas, que le métier favori des Noirs, c'est de manier le balai ! »*

Détenteurs d'un vote arbitre très influent, les *gays* et les lesbiennes finiront, dit-on, par avoir plus d'influence politique à Washington que les promoteurs immobiliers ou les banquiers. Un phénomène nouveau : les enfants des *gays*. A la parade homosexuelle de San-Francisco, en juin dernier, la famille semblait abondamment représentée par les papas, mamans, grands-parents, tantes et oncles homosexuels. Impressionnant défilé de voitures d'enfant. Sous les quolibets de l'establishment ? Pas le moins du monde. Il s'agit là d'un groupe qui s'est fait respecter, très actif dans les causes humanitaires et la communauté. Citoyens conscients, que la familiarité quotidienne avec la mort a considérablement mûris, ce sont souvent des idéalistes et d'excellents contribuables. Si Castro Street à San-Francisco ou les bars de La Nouvelle-Orléans sont une foire de grandes « folles », le sida est loin d'avoir mis fin à la promiscuité chez les hétérosexuels, qui profitent de la vie comme s'il n'y avait pas de lendemain.

« Nous vivons dans une société permissive peuplée de bruyants moralistes », remarque M. Louis Menand, professeur de littérature américaine à la New York University. Les champions des « valeurs traditionnelles » ? Voici la bruyante et violente ultra-droite qui repart en guerre, sous la bannière d'un vieux notable du Sénat, M. Jessie Helms, de Caroline-du-Nord, et de M. Pat Robertson, candidat à la présidence en 1988 et télévangéliste richissime, propriétaire de la chaîne CBN, qui rêvait de filmer l'Apocalypse et la seconde venue du Christ (26).

On assiste à une mobilisation contre la « condomisation de l'Amérique » et sa « sidaïsation », contre le droit à l'interruption de grossesse, tous les droits des femmes, les bourreaux d'enfants, les adversaires de la peine de mort, le rap et le hard rock, les crimes sataniques. Pourquoi pas le retour à une bonne censure, parfum nostalgique des années 30 ? Cible préférée de la chasse aux sorcières, le National Endowment for the Arts, dotation nationale pour les arts. Un conservateur de musée de Cincinnati est ainsi inculpé pour encouragement à l'obscénité, parce que sur ses cimaises a été exposée l'œuvre du photographe homosexuel John Mapplethorpe, mort du sida. On arrête un disquaire de Floride pour avoir mis en vente l'album rap des 2 Live Crew – il s'agit d'un groupe de musiciens noirs. Le *Washington Times*, qui appartient à la secte Moon, applaudit. L'ancienne majorité morale n'a-t-elle pas été enterrée un peu rapidement ? Après la disparition du « grand satan », elle a retrouvé de nouveaux démons.

Dans un pays qui refuse de ratifier la convention mondiale des droits de l'enfant, où la santé des femmes enceintes est précarisée, où le congé parental n'existe pas, où la contraception est souvent inefficace, où les mineurs peuvent être condamnés à la peine capitale, comment passer du vacarme des insultes aux mesures qui s'imposent d'urgence ? Le Congrès de Louisiane vient d'être le théâtre d'un débat sur l'avortement tellement clownesque que l'opinion publique, y compris les religieux conservateurs, a été dégoûtée.

C'est aussi dans cet Etat qu'en octobre s'est présenté M. David Duke, ancien responsable du Ku Klux Klan, fondateur de l'Association pour l'avancement des citoyens blancs, à une élection primaire en vue de l'élection sénatoriale de novembre. Il a échoué de peu, avec environ 44 % des suffrages, soit plus de 600 000 voix. Et en 1992, s'il se représente ?...

« De plus en plus, le monde va se diviser en deux groupes : ceux qui ont le pouvoir de communiquer et ceux qui ne l'ont pas », dit le professeur Herbert Schiller, de l'université de Californie à San-Diego (27). Sur son bureau, un article publié par la *Texas Law Review*, dont les auteurs (28) s'interrogent sur la prise de pouvoir dans la société – ses composants politiques, économiques et culturels – par les géants de la communication. La publication de ce débat par une revue de droit texane lui rend un peu d'espoir : il y voit la preuve d'un début de prise de conscience. Les citoyens commencent à s'inquiéter des attaques contre le service public et la souveraineté de la nation. M. Schiller met en garde les Européens contre l'invasion du marché international par la culture américaine de masse, invasion par ailleurs nécessaire à sa survie. Il faut surveiller, dit-il, les mécanismes de prise de pouvoir de services publics comme les postes et les télécommunications, ainsi que l'éducation. ATT et IBM investissent davantage que ne le fait le gouvernement fédéral dans l'enseignement de base. La France, comme le reste de l'Europe, continuera-t-elle à s'inspirer des plus mauvais aspects de la société américaine, copiant aveuglément ses innovations ?

Réinventer le langage de la solidarité

LE cœur urbain a cessé de battre dans les villes polymorphes et extensibles à l'infini. De nouvelles cellules s'implantent en pleine nature, grâce aux nouvelles techniques de transmissions. *« Trois millions d'Américains exploiteraient aujourd'hui cette nouvelle forme de liberté du travail* (29). » Il y a risque de multiplication de systèmes fermés, branchés sur les cibles de leur choix, communiquant au coup par coup avec le reste du pays et de la communauté civile. N'existera-t-on plus que si l'on fait partie d'un réseau, de ces tribalités sur fond de technologie douce ?

Face à ce danger, M. Robert Bellah, chef de file de la « socio-écologie », exige de la démocratie qu'elle parle à nos cœurs, en réinventant le langage de la solidarité. *« Le rêve américain ? Souvent, c'est le rêve égoïste du gagnant qui veut devenir la star. »* Comment le concilier avec cet autre rêve, celui de vivre dans une société qui vaille la peine d'être vécue ? Contrat social et bien commun sont indispensables. L'Amérique retrouvera-t-elle ses repères ? Déjà l'hégémonie totalitaire de l'économie dans les *business schools* commence à faire leur place aux disciplines humanitaires.

Cette société désorientée est entrée dans la phase de rupture des équilibres, en proie aux implosions culturelles et ethniques et aux vents économiques internationaux.

Mobilité et espace étaient les grandes valeurs de ce continent. Le modèle n'est-il pas menacé dans ses fondements ? Les Américains sauront-ils repenser les principes de leur mode de vie et tirer profit de leur immense potentiel humain et énergétique ?

INGRID CARLANDER.

(19) Personnage du roman de Maxine Hong Kingston, *The Woman Warrior*, Vintage International, New-York, 1989.

(20) Rédactrice en chef du *Los Angeles Times Magazine*.

(21) Directeur de la firme Silicon Valley Consulting Group.

(22) Dirige une association caritative d'aide à l'enfance.

(23) Directrice de l'Allan Guttmacher Institute, New-York, qui effectue des recherches sur les problèmes de la famille et de l'éducation.

(24) Lire Serge Halimi, « Mortelles surenchères électorales aux Etats-Unis », *le Monde diplomatique*, juillet 1990, et Pierre Dommergues, « Le rêve américain n'est plus ce qu'il était », *le Monde diplomatique*, octobre 1990.

(25) *In* John Chancellor, *Peril and Promise*, Harper and Row, New-York, 1990.

(26) *Cf.* Ingrid Carlander, *op. cit.*

(27) Auteur, notamment, de *Culture Inc.*, Oxford University Press, 1989. Lire aussi son article « Faut-il dire adieu à la souveraineté culturelle ? », *le Monde diplomatique*, août 1989.

(28) *Cf.* l'article de Ronald K.-L. Collins et David Skover, « The First Amendment in an Age of Paratroopers », mai 1990.

(29) Jacques Gauchey, *la Vallée du risque*, Plon, Paris, 1990.

UN SIÈCLE ET DEMI DE LUTTES ET DE RÉPRESSION

A la redécouverte de la gauche

Par PHILIPPE VIDELIER *

DEPUIS que, paré du titre de « grand communicateur », un acteur de second ordre, ancien informateur du FBI au temps de l'inquisition maccarthiste, est parvenu à la présidence des Etats-Unis, on avait presque oublié qu'il existait dans ce pays une gauche. D'Albert Parsons et August Spies, deux des « martyrs de Chicago » (1887), à Abbie Hoffmann, grand prêtre de la contre-culture des années 60, les « radicaux » au sens américain du terme ont occupé dans l'histoire de l'Union une place qui, pour être minoritaire, est loin d'être marginale. *The Encyclopedia of the American Left* (1) condense en près de mille pages cette épopée foisonnante d'un siècle et demi.

Parce que, aux Etats-Unis, gauche ne rime pas toujours avec mouvement ouvrier, on ne sera pas surpris de trouver, à côté des organisateurs de syndicats ou de groupes politiques, beaucoup d'écrivains et d'artistes. Eugene V. Debs, apôtre d'un socialisme pacifiste et plutôt modéré, voisine avec Isadora Duncan, danseuse d'avant-garde que l'Amérique des bigots priva de sa nationalité. Le secrétaire général du Parti communiste au temps de Roosevelt, Earl Browder, qui se fit le chantre à contretemps de la coexistence pacifique jusqu'à ce qu'une attaque en règle de Jacques Duclos lui signifiât sa disgrâce, côtoie John Dos Passos, écrivain et libertaire passionné avant-guerre, pourfendeur de l'Amérique de la « grosse galette », qui finit de façon désolante en admirateur de Ronald Reagan. Daniel DeLeon, le marxiste intransigeant et passablement sectaire dont la renommée, au début du siècle, était parvenue jusqu'en Europe, se trouve en compagnie de John Reed, journaliste vagabond qui rencontra Pancho Villa, vécut les jours exaltants de la révolution russe et qui, emporté par une épidémie de typhus, est enterré dans le mur du Kremlin. On rencontrera l'historien noir W.E.B. Du Bois, le plus important des intellectuels afro-américains de ce siècle, devenu, au crépuscule de sa vie, citoyen du Ghana de Nkrumah. On croisera également des chanteurs : Joe Hill, le « Wobbly » d'ascendance suédoise, qui périt devant un peloton d'exécution, victime de la peur du rouge qui hante périodiquement le Nouveau Monde, ou Pete Seeger, qui, à quatre-vingts ans, est encore de tous les combats.

On fait aussi connaissance de mouvements sociaux à peu près ignorés, tels le radicalisme agraire des années 20 et les coopératives communistes. Dans un pays qui s'est construit grâce à l'immigration, on ne s'étonnera pas de la part réservée aux étrangers. Des entrées « ethniques » passant en revue l'arc-en-ciel de toutes les origines permettent de mesurer la place qu'ont occupée les immigrés dans la mise en forme de la pensée et des mouvements radicaux. On apprend ainsi que les blanquistes rescapés de la Commune de Paris publiaient *la Torpille* dans les régions minières de Pennsylvanie. On découvre que les Baltes de Boston jouèrent un rôle essentiel dans la fondation du Parti communiste américain.

L'attrait pour les Etats-Unis des intellectuels dissidents du monde entier fait que l'on trouve aussi dans cette encyclopédie quelques étrangers célèbres, passants qui ont laissé une trace plus ou moins éphémère : James Connolly, leader et martyr des Pâques irlandaises de 1916, qui avait édité sans grand succès *The Harp* outre-Atlantique et considérait son séjour américain comme sa *« plus grande erreur »* ; Ricardo Flores Magon, organisateur du Parti libéral mexicain, d'inspiration libertaire, qui avait tenté, avec les Wobblies, d'instaurer une Commune de Basse-Californie en 1911 ; José Marti, le héros des Cubains ; Diego Rivera, le peintre muraliste qui avait placé un portrait de Lénine au beau milieu de sa fresque du Rockefeller Center à New-York (ce qui dépassait les limites acceptables du libéralisme américain)... *L'Encyclopédie* consacre également plusieurs articles à l'anticommunisme et aux campagnes souvent hystériques qui ont, par moments, réduit la gauche à une quasi-clandestinité.

LES événements qui ont fait les grandes dates de la gauche américaine sont souvent tragiques, et ce sont essentiellement des faits de répression : Haymarket Incident – à l'origine du 1er mai en 1886 ; le massacre d'Everett (1916) ; l'affaire Sacco et Vanzetti (1927) ; l'affaire Rosenberg (1953) ; le massacre de Greensboro (1979), etc. Mais cette gauche américaine a aussi à son actif de belles victoires morales : les grandes grèves ouvrières du début du siècle, le mouvement des droits civiques, le mouvement contre la guerre du Vietnam. Le livre permet d'en prendre la mesure. Un double index (des noms de personnes et de sujets) facilite les recherches croisées et complète utilement l'ensemble.

Tout travail de cette envergure comporte ses faiblesses, et l'on pourra toujours discuter tel ou tel choix. Fallait-il, par exemple, consacrer une notice particulière à Noam Chomsky, dont l'apport à la linguistique est moins sujet à caution que les prises de positions politiques, alors que Malcolm X ou Martin Luther King se trouvent seulement intégrés à l'article « Civil Rights » ? Ne doit-on pas déplorer l'absence de John Steinbeck, qui, pour un Européen, évoque l'Amérique contestataire des années 30, ou de Buster Keaton, qui lisait Marx entre deux prises de vues ?

* Historien, CNRS, Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme.

(1) Mari Jo Buhle, Paul Buhle et Dan Georgakas, *The Encyclopedia of the American Left*, Garland Publishing Inc., New-York, 1990, 928 pages, 95 dollars.

UNE SOCIÉTÉ SOVIÉTIQUE

La perestroïka « new look »

(Suite de la première page.)

Mais les forces très hétéroclites de l'anti-Octobre ont désormais l'initiative, et elles entendent signifier au monde un tournant historique indéniable. L'URSS fait ses adieux au communisme.

A l'heure où le président Gorbatchev – doté depuis septembre des pleins pouvoirs – officialise le grand virage vers l'économie de marché, l'assaut symbolique des radicaux prend tout son sens. Ce qu'inaugure la variante extrême de la réforme, le « plan de 500 jours » (dit « plan Chataline »), c'est *bien plus* qu'un « adieu » au communisme d'Etat, au « socialisme réel » de souche stalinienne. L'ère des privatisations en Russie, à dater du 1er novembre, devrait balayer bien davantage que le « système administratif de commandement ». Des acquis d'Octobre 1917 tels que la propriété sociale des usines et des terres alors confiées en jouissance aux paysans sont remis en question. Certaines idées de la perestroïka, comme le socialisme démocratique « de marché », ses tentatives de restaurer l'autogestion des travailleurs et la coopération agricole véritable (2) ne devraient pas résister à l'offensive libérale : ce seraient les fermiers propriétaires privés à la campagne, les grands actionnaires nationaux ou étrangers, les firmes multinationales, les banques d'Etat et privées qui deviendraient les acteurs de cette perestroïka *new look*.

Le plan de M. Gorbatchev adopté le 19 octobre dernier par le Soviet suprême va dans la même direction, mais en maintenant un pouvoir central fort, un rôle moteur à l'entreprise publique, une monnaie unique. « Orientation » plutôt que projet, il laisse aux Républiques – très diverses et très partagées – la liberté de choisir leur rythme et leurs recettes de passage au marché. Aux citoyens, le droit de trancher (par référendum) la question délicate entre toutes de la propriété des terres.

Indignés par tant d'« incohérences », voire de « sabotages » de la réforme russe, les radicaux ont ouvert – depuis la mi-octobre – une nouvelle crise politique. M. Boris Eltsine, président de la Russie, agitant la menace de la « sécession russe » (monnaie et armée séparées), ou, du moins, d'une résistance ouverte, avec démission de leurs postes de tous les responsables radicaux (3). Grand spectacle dramatique avec lequel contrastent les propositions d'un autre leader radical, M. Anatoli Sobtchak : la formation d'un gouvernement d'union où le président Gorbatchev officierait, *de facto*, comme premier ministre.

Pourtant nombre d'observateurs soviétiques tiennent pour inévitable le recours à la force armée pour conduire les réformes (4). Rien de surprenant lorsqu'on voit dans quelle situation accablante, dans quel état d'exaspération vivent désormais les populations russes.

Le bateau coule, l'économie s'effondre, l'Union éclate, la guerre civile menace, le coup d'Etat militaire se prépare... Titres à sensation ? Non, propos très ordinaires, en cet automne 1990, des journaux soviétiques, des débats parlementaires, de toutes les conversations. *Un mot revient avec insistance et* résume le sentiment général : « *razval* », la débâcle, le chaos. Les moins pessimistes diront : « *Le chaos précède la création.* »

En l'espace de quelques mois, les grands débats sur le « *monopole de soixante-treize ans du Parti communiste* » sont devenus comme les échos d'un continent disparu. Les affiliations au parti et les abonnements à la *Pravda* sont en chute libre (5). Evidemment, la rumeur de la rue s'amplifie : « *les tanks sur la place Rouge* », « *la peste à Moscou* (6) »... On croirait entendre la bande-son d'un film d'épouvante. Mais elle ne correspond pourtant pas aux « images » : on trouve du pain dans les boulangeries (7), les autos roulent, les avions volent, les trains partent à l'heure. La foule qui déambule paraît, d'une saison à l'autre, mieux vêtue. Les anoraks, les jeans, les cuirs et peaux taillés mode, croisent les paletots élimés de la *zastoï* (8) et les souliers qui ont parcouru cinq années de perestroïka. Les cafés-restos privés (chers) se comptent déjà par dizaines. Les mendiants aussi, dans les couloirs du métro. « Naufrage » peut-être... mais tout le monde n'a pas les mêmes bouées.

Au coin de la rue Stretenka, une masse de visages harassés, de jambes bouffies de fatigue se pressent aux portes d'un magasin de vêtements. L'une de ces femmes marque les poignets de ses compagnes et rivales d'un numéro d'appel. La bousculade sera évitée. En file et pas à pas, chacune ira, par-delà le seuil, au butin, jusqu'à épuisement. Scène de leur vie très ordinaire. Ici et maintenant, c'est pour un imperméable unisexe vert. *Plus loin*, ce sera pour un paquet de macaronis. En d'autres lieux, des hommes patientent pour une ration de tabac ou d'alcool. Des chanceux trouveront le bout de bœuf graisseux au prix d'Etat (fixe depuis 1962) de deux roubles. Inutile de chercher les œufs, les cahiers d'écolier, ou un quelconque tissu. Sans parler du poisson frais qui n'est plus qu'un lointain souvenir.

Des produits disparus ont fait leur réapparition : café, savon. Mais comment se débrouille-t-on ? En cherchant bien, en n'hésitant pas à y consacrer une partie de la journée de travail, on peut réunir les éléments d'un repas. Du *moins à Moscou, à Leningrad, dans les* villes méridionales. Dans la province russe, c'est bien plus problématique. Bien sûr, personne n'interdit au Moscovite de s'offrir un « *big* » au McDonald's après une heure d'attente et pour plus du triple du prix du kilo de viande d'Etat, ni d'acheter son kilo de bœuf sur le marché kolkhozien « libre » entre 25 et 40 roubles, ni de dépenser le montant d'un salaire moyen (200 roubles) pour une paire de jeans au marché noir, où la télé couleur coûte six mois de traitement. Mieux encore : rue Petrovka, dans l'une des nouvelles boutiques de luxe de la capitale, c'est l'équivalent de dix salaires et davantage que l'on devra payer pour un pantalon ou un pull, en devises fortes. Ces oasis de consommation, appelées à se répandre, sont le lieu de rencontre des nouveaux « hommes d'affaires », des blousons dorés, des trafiquants divers, « impliqués » dans les *joint-ventures* ou *les échanges avec l'Occident*.

Avec ou sans pommes de terre, l'information...

QUI accède à ces circuits parallèles que l'on dit « dominants » ? En fait, pas plus de 10 % de la population (9). L'immense majorité doit se contenter des services publics. Les marchés libres et noirs sont pour elle l'exception (10).

Le pain, les pommes de terre, le chou : voilà les grandes questions au seuil de l'hiver. Et aussi le chauffage. Les fabuleuses récoltes de 1990 (entre 260 millions et 300 millions de tonnes de céréales) pourrissent dans les champs, sous la pluie, dans les trains immobilisés. A la mi-septembre, seul un tiers des récoltes de fruits et légumes était rentré. Les réserves de Moscou n'étaient assurées qu'à 2 %, celles de Leningrad à 10 %. Le niveau habituel des pertes est de l'ordre de 20 % pour les céréales, de 60 % à 70 % pour les fruits et légumes. Manque de bras, de routes, de moyens de transport et de stockage.

« Complots » et paniques amplifient le chaos général : le système bureaucratique classique est désorganisé, les régions n'obéissent plus aux injonctions du centre, les Républiques « souveraines » et les entreprises en grève technique ou politique n'honorent plus leurs contrats.

Enfin, dans de nombreuses branches industrielles, la production est en baisse. Le bassin sibérien du Kouzbass, haut lieu du nouveau mouvement ouvrier, fournira 5 millions de tonnes de charbon de moins que prévu. La production de pétrole se réduirait de 607 millions de tonnes en 1989 à 592 millions de tonnes en 1990. A cette crise de combustibles s'ajoutent les fermetures de centrales thermiques « *pour raisons écologiques* (11) ». « *Terrorisme vert* », disent certains officiels. Conséquence : les besoins en eau chaude pour le chauffage des villes risquent de n'être assurés qu'à 80 %. Si l'hiver est rigoureux, les températures tomberont à 10 degrés et moins dans des millions d'appartements.

Ces déficits ne sont pourtant rien à côté des gaspillages induits par la société de consommation « planifiée ». L'automne 1990 a été variable en Russie : dans telle ville de province, il faisait froid, et le chauffage urbain ne fonctionnait qu'à 50 % de sa capacité, alors qu'à Moscou, par temps plus chaud, le chauffage prématurément mis en route obligeait à ouvrir les fenêtres. Le charbon, le fuel, le gaz, l'électricité, l'eau, la terre appartiennent toujours, pour beaucoup de consommateurs soviétiques, au domaine de la quasi-gratuité, qui encourage une irresponsabilité totale.

Cette même indifférence dans une société où « tout est le bien de tous et de personne », fonde toutes les négligences et tous les immobilismes. Par effets cumulatifs ils ont produit le spectacle de la désolation et de la déglingue galopantes : immeubles anciens et neufs laissés à l'abandon, vitres brisées, portes défoncées, canalisations explosées, rues éventrées pour des chantiers sans lendemain, amas de ferrailles et de planches abandonnées, outillages et wagons de chemin de fer datant des années 40, usés, rouillés, tout comme *les tracteurs sans abri, les autobus* cent fois rafistolés... La régression des années 80 prolonge la « stagnation technologique des années 60 et 70 ». Comment ne pas comprendre l'expression si courante de « pays détruit », la morosité, l'abattement de plus en plus lisibles dans les regards ? Malgré les espoirs soulevés par la perestroïka – ou peut-être à cause d'eux.

Avec ou sans pommes de terre, même s'il n'y a sur la table que du pain, du fromage et du thé, le rendez-vous de 21 heures reste sacré. Pour des millions de familles, on ne rate sous aucun prétexte l'heure de « Vremia », le journal télévisé, quitte à le compléter par les émissions « 600 secondes », « Regard » et autres « Cinquième roue » qui, depuis les studios de Leningrad surtout, rivalisent dans l'impertinence, l'ironie, le réquisitoire amusé, larmoyant ou tragique, mais en tout cas permanent, contre « le système », le parti, les polices, les armées, les oppresseurs, – profiteurs et gaspilleurs en tous genres. Et si le journal télévisé reste plutôt guindé et laconique, les téléspectateurs ont encore le loisir de suivre, en fin de soirée, de larges extraits des joutes parlementaires qui opposent M. Gorbatchev à tous ses détracteurs. Mais ce spectacle politique permanent, où se discute l'avenir du pays et du monde, ne provoque plus les fièvres des débuts.

En 1987-1989 la parole libérée explosait après des décennies de lourd conformisme, de silence et de mensonge, et suscitait la passion des uns, l'agacement des autres (« *assez de bavardages* »), la curiosité du plus grand nombre. Aujourd'hui, la presse soviétique n'a pas cessé d'être passionnante. Chaque matin, se publient des « révélations », des articles de fond, sur l'histoire, le présent, l'économie, l'écologie, la politique. Plusieurs grands journaux sont passés sous le contrôle de leurs rédactions (« *comme en Occident* », dit-on).

Les secrets de famille de Monaco

DES titres indépendants fleurissent, très peu encore à l'initiative de partis ou de personnes privées. Aux sorties du métro, les points de vente de la nouvelle presse « marginale » composent un étrange cocktail : *le Commerçant, le Menchevik, la Sibérie libre, l'Alternative, les Techniques du sexe,* la Bible, le dernier best-seller sur la « terreur rouge »... Tous les retours du refoulé. Les revues de qualité sont imprimées « à l'étranger », c'est-à-dire dans les Républiques baltes. De luxueuses publications du monde des affaires – produits de *joint ventures* – s'étalent dans les kiosques : *Business Week, Business in USSR* (Hersant) *Moscow magazine* (soviéto-hollandais)... Elles aussi prennent activement part au débat politique et à la propagation des vertus du capitalisme.

Quant aux célèbres *Nouvelles de Moscou*, désormais journal populaire à la frontière du gorbatchévisme le plus libéral et de l'opposition radicale, elles ont participé à la mise en œuvre d'une édition russe (unique) de *Paris-Match*. Les porte-parole du « *journal des gens heureux* » (de France), selon un animateur de la télévision soviétique, ont cru devoir préciser que leur initiative répondait au « *grand manque d'information* » du public russe. Celui-ci a donc pu se familiariser avec les secrets de la famille princière de Monaco et les beautés du Lido, sans oublier le grand duc Vladimir, dernier des Romanov (12).

Les Soviétiques sont persuadés que l'Occident regorge d'abondance et de libertés et n'affronte que des problèmes dérisoires comparés à ceux de l'URSS. Les reportages de la télévision et les nouveaux clips publicitaires ne les démentiront pas. A l'ancienne propagande anticapitaliste s'est substituée, presque sans transition, une imagerie féerique, toute en sourires et en supermarchés. L'objectif avoué de certains journalistes libéraux est de « *susciter parmi les Soviétiques le désir de vivre comme là-bas, de manière normale et civilisée, et de faire ce qu'il faut pour l'obtenir* ».

Si l'information se libère des vieilles censures, elle subit une « réorienta-

(2) Dans les années 1987-1988, il était question de retour aux idées de Lénine sur la « *coopération volontaire* » et à celles de Tchaïanov, théoricien de la coopération et de l'organisation agricole moderne.

(3) Les 20 et 21 octobre a eu lieu à Moscou le congrès constitutif du mouvement Russie démocratique, rassemblant les forces radicales dans l'intention de former un parti d'opposition à M. Gorbatchev, avec la participation d'une centaine de députés du Soviet suprême. M. Gavriil Popov y a répété que la « *sécession de la Russie* » était envisageable comme « *ultime ressource* ». Mais il lui préfère, pour l'heure, une alliance de la gauche (radicaux) avec le centre (M. Gorbatchev).

(4) On cite fréquemment les exemples du Chili de Pinochet, de la Corée du Sud, de la Turquie comme autant d'expériences réussies de redressement économique par des moyens autoritaires.

(5) Le PCUS aurait perdu plus de 600 000 membres dans les six premiers mois de 1990, et deux millions ne paieraient plus leurs cotisations. La *Pravda*, organe central du parti, verrait ses ventes et abonnements diminuer de deux fois et demie d'ici au début de 1991.

(6) Plusieurs cas de peste et 237 hospitalisations ont été signalés dans la région sinistrée par l'assèchement de la mer d'Aral (Asie centrale). La ville d'Aralsk est entourée par un cordon sanitaire, renforcé par l'armée.

(7) Le pain a manqué plusieurs jours fin août-début septembre.

(8) *Zastoï* (stagnation) : nom consacré de la période Brejnev.

(9) D'après une étude d'experts de l'hebdomadaire économique *Kommersant*, n° 38, 24 septembre-1er octobre 1990.

(10) Il existe huit réseaux de commerce de détail : les magasins d'Etat, les coopératives d'Etat, le marché kolkhozien à prix libres, les magasins fermés pour privilégiés (en cours de suppression), les nouvelles « coopératives » privées, le « marché gris » des trocs et transactions irrégulières, mais tolérées, le marché noir hors la loi, le commerce en devises étrangères.

(11) Sous la pression des écologistes, plusieurs usines chimiques et réacteurs nucléaires ont été fermés.

(12) Dans plusieurs entretiens télévisés ou dans la presse écrite, le grand duc a exprimé son désir de « *revenir au pays* » et de rencontrer M. Gorbatchev.

A BOUT DE NERFS

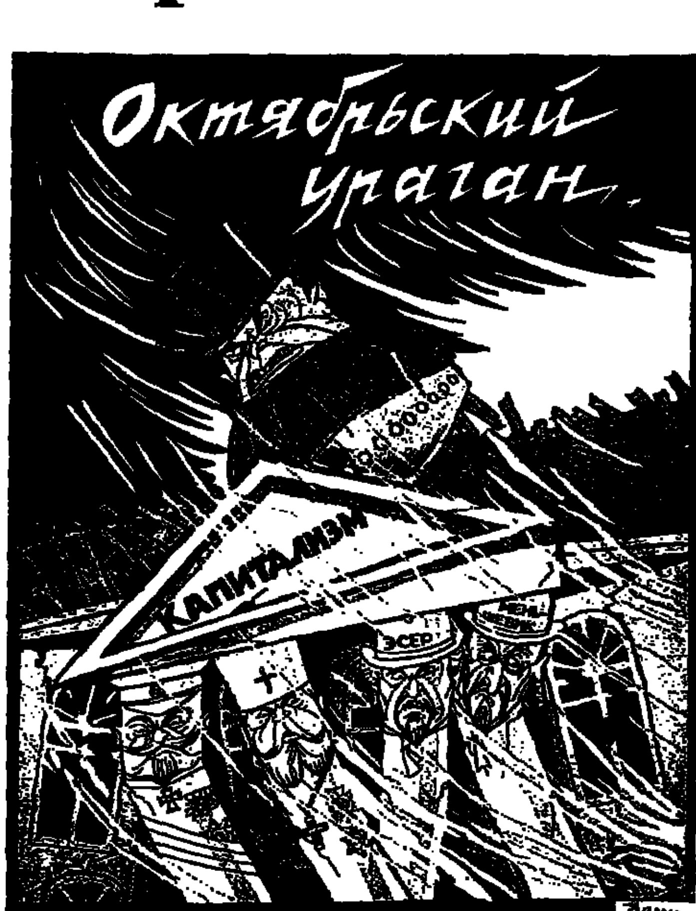
en quête d'un pouvoir fort

tion » qui ne va pas nécessairement dans le sens de la vérité ou de la mesure. La réforme en Pologne est unilatéralement présentée comme une grande réussite. De même, les déploiements militaires occidentaux dans le Golfe sont fréquemment justifiés comme un juste combat *« au nom du droit international »* et *« contre l'agresseur Saddam Hussein »*, satanisé pour la circonstance. La presse libérale soviétique a changé de camp, la cause est entendue ; est-elle devenue pour autant « objective », comme le promettait la perestroïka démocratique ?

L'audience cathodique, MM. Gorbatchev et Eltsine ont un rival performant. Lui, au moins, n'est pas porteur de mauvaises nouvelles. Les yeux dans les yeux, le grand magicien Kachpirovski, psychothérapeute et hypnotiseur télévisuel, est crédité de multiples « guérisons » à distance. Lui ne jette pas d'huile sur le feu. *« Détendez-vous, cherchez en vous la force d'âme, le courage, la bonté qui, dans les temps qui viennent, vous seront tellement nécessaires. Laissez aller, donnez-vous, un, deux... »* Le regard et la voix de Kachpirovski, que les téléspectateurs retrouvent après une éclipse de plusieurs mois, font baisser la tension d'un cran... Une autre chanson pour bercer la misère humaine. *« Tu ouvres la télévision,* reconnaît un journaliste, *il n'est question que de temps pénibles et sans joie, tu as l'impression d'être à des funérailles. »* Quatre ans déjà que la glasnost délivre, assombrit, déconstruit, désempare.

Les réflexions des années 1987-1989 portaient à l'élucidation d'une histoire complexe et des responsabilités collectives. Les slogans au goût du jour de 1990 cultivent la haine et la désignation de « coupables ». Démagogie d'autant plus douteuse qu'elle émane, non point des dissidents et des contestataires d'avant la perestroïka, mais de personnalités jadis bien placées dans les appareils politiques du parti et du KGB qui ont à racheter de longues années de compromissions.

Depuis septembre 1990, les Soviétiques assistent à une double bataille politique – parlementaire et télévisuelle – et son enjeu : les pleins pouvoirs à M. Gorbatchev, le plan de passage au marché. Et la survie d'une démocratie naissante... Entre les 9 et 22 septembre ont lieu, autour de Moscou, divers déploiements de troupes ; celles-ci, assure le ministre de la défense, M. Dimitri Iazov, récoltent les pommes de terre ou se préparent à la parade du 7 novembre à Moscou. Mais les troupes aéroportées dirigées sur la capitale, *via* Riazan, sont en tenue de combat, avec armes chargées, ce qui n'est pas l'usage lorsqu'on va défiler à Moscou. A la même époque, la presse conservatrice, dont la *Pravda*, fait état d'*« appels à la contrerévolution »* violente, émanant apparemment d'un groupuscule extrémiste. Le 12 septembre, se déroule une manifestation anticommuniste (30 000 participants) à proximité du Kremlin.



L'OURAGAN D'OCTOBRE. LA CHUTE DU CAPITALISME (1920)
1990 : résurrection des morts

Des risques de « libanisation »

DANS cette atmosphère étrange sont votés au Soviet suprême, le 24 septembre, les pleins pouvoirs au moyen desquels, à coup de décrets, le président Gorbatchev devrait *« stabiliser la vie économique et politique du pays »*. A la même époque, Parlements soviétique et russe sont saisis par la grande fièvre du « plan des 500 jours » de MM. Stanislav Chataline et Grisgori Yavlinski. Ces deux économistes, l'un membre de la présidence et conseiller momentanément préféré de M. Gorbatchev, l'autre vice-premier ministre du gouvernement russe, ont concocté ce projet grâce auquel M. Boris Eltsine et son Parlement russe veulent propulser la Russie, à marche forcée, vers une économie de marché largement privatisée.

Face aux « 500 jours » qui grisent les médias et beaucoup de monde à Moscou (*« enfin une issue au tunnel »*), le programme révisé, mais toujours modéré, du premier ministre, M. Nikolaï Rijkov, fait figure de combat d'arrière-garde. Il est soutenu par l'appareil militaro-bureaucratique, la masse des fonctionnaires effrayés par le désordre, les syndicats qui disent exprimer les *« inquiétudes des travailleurs »*. De toutes ces forces, M. Mikhaïl Gorbatchev doit tenir compte, Tout comme il ne peut ignorer les points de vue des Républiques pauvres d'Asie centrale qui n'ont pas, sur les réformes à accomplir, les mêmes intérêts que ceux des « riches » baltes ou des élites urbaines de Russie.

Tactiquement enfin, M. Gorbatchev a tout intérêt à faire assumer par le gouvernement Rijkov les mesures très impopulaires que comportera la libéralisation. Bref, il ne peut pas encore « lâcher » son premier ministre, comme l'exigent les radicaux, ni accrocher son train au TGV ultralibéral de M. Boris Eltsine.

Après un mois de nouveaux conciliabules, c'est donc un plan de compromis et volontairement vague que fait connaître M. Gorbatchev. Nous sommes le 15 octobre 1990...

Mais les radicaux russes sont décidés à passer à l'action, sans attendre la permission de M. Gorbatchev. Ils sont encouragés par une partie de la presse et de la télévision, leurs alliés nationalistes des Républiques baltes et d'Ukraine, les émissions de Radio-Liberté, les fondations américaines conservatrices et quelques éditorialistes de la presse occidentale qui croient le moment venu de « lâcher Gorbatchev », d'aider les Républiques plutôt que l'URSS, de soutenir les *« forces authentiquement démocratiques »* qui pourraient, en URSS, reproduire les événements survenus en Europe centrale en 1989 (13).

Mais la réalité soviétique, et surtout russe, est autrement complexe. L'empressement à vouloir y implanter des modèles occidentaux, ou à faire « éclater l'Union » risque de provoquer des retours de flamme – et M. Gorbatchev, au moins, en est conscient.

La plupart des gouvernements, des grandes institutions et banques de l'Occident se rangent à l'avis de M. Gorbatchev, du moins s'il parvient réellement à exercer le pouvoir : les tâches prioritaires – assainir les finances publiques, refondre le système monétaire – exigent une monnaie unique et un pouvoir central fort, bien sûr avec large décentralisation. La réussite d'un nouveau traité d'union est donc essentielle. M. Gorbatchev parle des risques de « libanisation » de l'URSS : de fait, en ajoutant aux quinze Républiques fédérées les nombreuses Républiques et régions autonomes qui ont proclamé leur « souveraineté », on obtient déjà une trentaine de nouveaux « Etats » en URSS (dont huit en Russie).

M. Boris Eltsine n'est pas moins concerné. L'immense fédération russe est secouée par les autonomismes. Un exemple : la Yakoutie, réclamant sa part des revenus de l'or et des diamants extraits de son sol, pourrait devenir un nouveau « Koweït » russe.

Une proie facile pour n'importe quel démagogue

L'EUPHORIE des privatisations, à son tour, risque de retomber fort vite. Dans la région de Vladimir, en Russie centrale, il a fallu « municipaliser » d'urgence une centaine d'entreprises anciennement étatiques qui avaient été bradées à des « privées » sans expérience.

Le commerce et les services se prêteront sans doute à une privatisation très bénéfique, exigeant peu de capitaux et disposant d'une abondante main-d'œuvre « libérée » par les faillites industrielles (14).

Dans les grandes entreprises, les collectifs de travail se laisseront-ils facilement déposséder de leur « autogestion » ? Et là où ils ont déjà opté pour la propriété de groupe, ou l'« actionnariat » ouvrier « à parts égales » (comme aux célèbres usines de camions KAMAZ), comment les libéraux orthodoxes réussiront-ils à imposer la société par actions de leurs rêves : avec un actionnaire principal, une vraie Bourse, au sein d'un vrai marché des capitaux et de l'emploi ? Enfin, que penser de cet actionnaire principal du Kouzbass, qui n'est autre que l'exécutif régional, associé à tout ce qui, dans la région, produit, transporte, et vend le charbon ? S'esquissent ainsi des monopoles régionaux, dans lesquels se reconvertit la nomenklatura.

La privatisation des terres, attendue avec impatience après l'édifiant spectacle des « récoltes pourries » ne sera pas non plus la panacée. La loi russe veut inventer un « fermier » qui n'a jamais existé en Russie. Les soviets locaux auront à louer les terres ou à les vendre : selon quels critères les répartir ? Les exploitations collectives seront dissoutes si elles ne sont pas « rationnelles » (15), mais qu'adviendra-t-il de leurs membres qui refusent d'être privatisés ? Des régions entières défendent soit leurs coopératives et fermes d'Etat, soit la municipalisation du sol. La loi autorise aussi les étrangers à acheter du terrain pour y installer des centres touristiques ou des parcs de loisirs : comment contenir la spéculation foncière et la colonisation abusive ? De nombreuses questions restent sans réponse. *« Le marché a été détruit chez nous* – observe un responsable gorbatchévien – *et nous n'avons pas de capitalistes civilisés. Ce qui risque de surgir, c'est un banditisme économique. Les révoltes sont inévitables, dans la masse grise qui ne veut rien changer et rejette toute espèce d'enrichissement personnel. »*

Le spectre qui hante les réformes vient de recevoir un nom : c'est la « troisième force », des lumpen et des déclassés (16). Elle a un visage : les sans-logis qui ont planté tentes et baraques à côté du Kremlin. La « troisième force » serait la proie facile de n'importe quelle démagogue. C'est contre elle, surtout, que la violence d'Etat pourrait s'exercer. *« Le marché sous la protection de l'armée ! »* souhaitent certains publicistes. Des experts occidentaux partagent cet avis, mais redoutent que l'on ait *« la force armée sans le marché* (17) ».

Le « miracle ouest-allemand » d'après-guerre, voilà le modèle, dit une étoile montante du libéralisme qui recommande le marché à grande vitesse et *« l'interdiction de l'idéologie communiste* (18) ». Un opposant marxiste aux réformes lui rétorque que ce n'est pas la RFA ou la Suède qu'on obtiendra... mais l'Inde, avec sa misère généralisée (19). Voilà la Russie redevenue laboratoire social, pour le meilleur et pour le pire. Constat amer d'une Moscovite : *« Nous sommes toujours des cobayes »*.

JEAN-MARIE CHAUVIER.

---

(13) Du 4 au 6 juillet dernier, à Prague, une conférence internationale a réuni les représentants des mouvements radicaux et nationalistes d'URSS sous l'égide de l'Internationale de la résistance (Vladimir Boukovski) et de plusieurs fondations américaines, dont l'Heritage Foundation. Parmi les participants non soviétiques, on relevait les noms de Mme Jeane Kirpatrick, M. Charles Lichenstein, de l'American Enterprise Institute, et de M. Jean-François Revel. L'émetteur de Munich de Radio-Liberté (en russe, ukrainien et autres langues de l'URSS) participe activement au « mouvement démocratique ». Financée par le Congrès des Etats-Unis, cette radio compte aujourd'hui un important réseau de correspondants soviétiques. Elle gagne en audience.

(14) D'après le Comité d'Etat du travail, 35 millions de travailleurs sur 160 millions devraient perdre leur emploi, de 20 à 25 millions seraient accueillis dans de nouveaux emplois.

(15) Seront considérés comme *« travaillant de manière non rationnelle »* (d'après la loi russe) les kolkhozes et sovkhozes dont les performances seraient de 20 % inférieures à la moyenne régionale, à qualité de terre égale, pendant trois années consécutives.

(16) *Cf. Izvestia*, 28 septembre 1990.

(17) *Cf. Kommersant*, nº 39, 1-8 octobre 1990. Dans les *Izvestia* du 20 septembre 1990, A. Migranian, célèbre politologue, observe que *« l'armée est la seule institution assurant l'unité du pays et conférant un pouvoir réel au président »*.

(18) Larissa Piacheva, *in* la revue *Rodina*, nº 5, 1990.

(19) *Cf.* Aleksander Bouzlaguine, *Moskovskie Novosti*, 9 septembre 1990.

LES CONTRECOUPS DE LA CRISE DU GOLFE

L'économie supporterait-elle un troisième « choc pétrolier » ?

DÉRÉGLEMENTATION : ce fut le maître-mot des années 80, qui n'en finit pas d'épuiser ses bienfaits supposés. De fait, l'économie mondiale n'est plus ce qu'elle était lors des deux premiers « chocs pétroliers ». Fragile, spéculative, volatile, elle vit au jour le jour. La récession est déjà là, mais il ne faut surtout pas sonner l'alarme. Car ce seraient tous les choix de la décennie passée qui devraient alors être mis en question, et peut-être même l'opportunité d'une intervention militaire...

Par JEAN-LOUIS GOMBAUD *

Les gouvernements occidentaux sont placés devant un grave dilemme. Pour préparer leurs opinions publiques à de nouveaux efforts, à des sacrifices, ils sont tentés de dépeindre les conséquences d'un éventuel troisième choc pétrolier sous le jour le plus sombre. En même temps, à la recherche d'un consensus afin de disposer des moyens politiques leur permettant d'aller jusqu'au bout en cas de conflit ouvert dans le Golfe, ils doivent éviter d'être par trop alarmistes. En France, aux Etats-Unis ou ailleurs, les boutefeux seraient-ils aussi nombreux s'ils pouvaient apprécier à leur juste mesure les conséquences économiques et sociales qu'entraînerait une guerre généralisée au Proche-Orient ?

Les responsables sont incités à la prudence pour une autre raison : ils veulent prouver que leur gestion a, depuis le début des années 80, consolidé l'économie mondiale. L'Occident, mieux protégé, serait, selon eux, aujourd'hui plus apte à subir les assauts extérieurs ; il ne faut donc pas céder au catastrophisme ; la peur est démobilisatrice et risquerait de remettre en cause des choix militaires faits au lendemain de l'invasion du Koweït. Il ne faut pas non plus provoquer de panique : cela pourrait aboutir à la contestation des orientations économiques de toute une décennie et, du même coup, de celles qui seront prises au cours des prochains mois pour s'« adapter » à la conjoncture.

Comme ils le firent hier, les experts ne veulent aujourd'hui concentrer leur attention que sur les événements qui, depuis 1970, ont propulsé par deux fois déjà le baril de pétrole vers les sommets : la guerre d'octobre aurait été la cause du premier « choc » (octobre 1973) ; le deuxième (janvier 1979) serait la conséquence de la révolution iranienne et de la guerre entre Bagdad et Téhéran.

C'est oublier que ces explosions étaient en partie une réaction à la profonde dégradation du marché pétrolier dont souffraient les populations concernées. Il est d'ailleurs étrange que les pays consommateurs, qui ne cessent de gémir sur les « chocs pétroliers » et leurs conséquences sur leur économie et les équilibres sociaux, se refusent à prendre en considération les effets déstabilisateurs des bas prix. Pouvait-on croire sérieusement que le contre-choc de 1986, année pendant laquelle le baril est passé sous la barre des 10 dollars, permettant de transférer 120 milliards de dollars des pays du Proche-Orient vers les économies occidentales, resterait sans suite ?

Depuis leur maximum de la fin de 1980, les prix du pétrole se sont engagés sur une tendance longue à la baisse, encore aggravée par un effet monétaire. Au début de 1986, le dollar (devise de facturation du brut) s'est fortement replié. Entre le 26 février 1986 et le 15 octobre 1990, sa valeur en francs a été divisée par deux. La conjoncture, pendant toute cette période, a ainsi présenté un caractère tout à fait original : il y eut chute des cours du dollar *et* du pétrole, la première rendant encore plus insupportable la seconde pour les producteurs.

pays politiquement fragiles *(lire page 12 l'article d'Olivier Da Lage)* aux populations impatientes (depuis 1980, le revenu par tête dans les pays arabes a baissé de 20 %) dotés de capacités de production proches de leur maximum.

Les structures de marché ont également été modifiées. L'OPEP, pour retrouver sa place, a dû se plier aux règles de la concurrence. En mars 1983, le prix producteur, pour la première fois de son histoire, a été abaissé de 34 à 29 dollars. Il a par la suite – le 30 janvier 1985 – été abandonné. L'Organisation rétablissait sa situation dans le jeu pétrolier mondial en acceptant de perdre la maîtrise du prix, « cédée » au fil des mois au marché international. Ce n'est plus à Ryad (l'Arabie saoudite est le plus grand exportateur mondial) que se décide la valeur du brut, mais sur les Bourses de commerce, à New-York et à Londres. Jusqu'au milieu des années 80, le prix de contrat fluctuait en fonction de l'offre et de la demande autour d'un prix producteur fixé par l'OPEP – en fait l'Arabie saoudite. Ce prix était celui que permettait une reconstitution des ressources, auquel s'ajoutait un profit plus ou moins « normal ». Il a été progressivement remplacé par le prix de marché pur et simple, qui reflète l'état de l'offre et de la demande, mais prend aussi en compte l'ensemble des anticipations (guerre éventuelle, perspectives des approvisionnements et des consommations, etc.) Sur ce marché, se trouvent dorénavant réunis une foule d'intervenants extérieurs au pétrole physique. Toutes sortes de capitaux (banques, fonds communs de placement) s'y donnent rendez-vous pour « travailler » la marchandise. La spéculation sur le pétrole a toujours existé, mais le type antérieur de transactions limitait de fait ses possibilités d'intervention. La nouvelle façon de faire donne au cours du baril une volatilité extraordinaire. Après l'annexion du Koweït par l'Irak, les prix ont plus que doublé. Alors qu'il avait fallu un an (entre janvier 1979 et avril 1980) au cours du second « choc » pétrolier pour multiplier les prix par deux, il a donc suffi d'un mois et demi – du début d'août à la mi-septembre – cette fois-ci. Les prix devaient ensuite fortement fluctuer, au gré des rumeurs, baissant fin octobre, mais prêts à augmenter à nouveau, au gré d'autres rumeurs.

Ces bouleversements, qui s'inscrivent dans la vaste offensive de déréglementation des années 80, pourraient avoir des conséquences incalculables.

Un « choc pétrolier » se produirait aujourd'hui dans un contexte bien distinct des deux précédents. Nous risquons fort d'assister pour la première fois à une flambée du prix du brut alors que l'économie mondiale est *déjà* en récession.

Lorsque, à la mi-juin dernier, le baril de pétrole se négociait autour de 15-18 dollars, l'économie américaine (et en Europe celle du Royaume-Uni) entraient en récession et le commerce mondial plafonnait après des années de vive expansion. La croissance américaine est, depuis août, proche de zéro alors que s'essouffle la machine à embaucher. En 1988, elle créait des emplois à un rythme mensuel de 300 000. En septembre dernier, l'économie américaine a perdu 100 000 emplois. Et, depuis le début de 1989, le taux d'utilisation des capacités de production baisse dans les pays européens, avec un net infléchissement au début de 1990.

Voilà de nombreux mois que l'inflation aux Etats-Unis (un rythme proche des 6 % l'an avant l'opération irakienne) et dans le monde a repris quelque vigueur. Elle était de l'ordre de 4,5 % pendant le premier semestre de 1990 et dépasse depuis l'été le cap des 5 %.

Quand les troupes irakiennes entrèrent au Koweït, seuls les marchés financiers, à l'exception notable de celui du Japon, semblaient ne pas se soucier de la situation. Ils étaient tout de même en moyenne 10 % en dessous de leur maximum alors que dividendes et résultats des sociétés s'inscrivaient à la baisse.

Et pourtant, on ne cesse de répéter que l'économie mondiale est mieux préparée qu'hier pour relever les défis pétroliers. De fait, le taux de rentabilité des entreprises s'est amélioré au cours des années 80, le monde consomme moins d'énergie par unité produite, les politiques économiques sont mieux coordonnées, l'inflation dans les pays industrialisés est moins forte qu'au début des années 70 et 80. Est-ce suffisant pour s'engager le cœur léger dans des aventures guerrières ?

Les récentes années se sont en réalité moins bien passées que celles qui avaient précédé les deux derniers « chocs ». Dans leur majorité, les chiffres concordent. La croissance mondiale (et *a fortiori* la croissance par habitant) est en moyenne, depuis 1986, nettement inférieure à celles des années 1969-1973 et 1975-1979. Même la croissance des pays riches, si vantée depuis la reprise de 1982, n'a pas été plus forte que pendant les années 1975-1979, alors qu'elle a été nettement inférieure à celle de la période 1969-1973. Ces cinq dernières années, le taux de chômage a été en moyenne le double de celui des années 1969-1973 ; avec près de 7 %, il est de deux points supérieur à celui des années 1975-1979. Pendant ce temps, le rythme de croissance de la productivité du travail est resté le même (2,2 % par an) bien que le taux d'investissement se soit sensiblement redressé avec le taux de rendement du capital.

La situation financière mondiale se serait-elle améliorée ? Il n'en est rien. L'état de la dette du tiers-monde suffirait à le démontrer. Pendant la seconde partie de la décennie 70, le stock de dettes à long terme représentait le cinquième des richesses produites par les pays pauvres ; mais, durant les années 1986-1990, l'encours de la dette à long terme a accaparé la totalité du produit national brut (PNB) du monde en voie de développement *(125 % en 1990 !)*. Dans les pays de l'OCDE, si la baisse des déficits budgétaires par rapport aux PNB est une réalité, elle est trop récente pour nous persuader de sa longévité alors qu'on se prépare à remettre en cause ce principe en Allemagne et au Royaume-Uni. D'autre part, compte tenu de l'inertie des dettes publiques, le poids des Etats dans les appels au marché des capitaux pour financer ces dettes est plus important aujourd'hui que dans les années qui ont précédé les deux chocs pétroliers antérieurs. Enfin, la dette des entreprises et des ménages n'a pas cessé de gonfler alors que le taux d'épargne nette (en pourcentage du PNB), qui était de 12 %-13 % pendant les années 1975-1979 et 1969-1973, a été ramené à 9 % pour la période 1986-1990.

Qui peut croire, dans ces conditions, que l'économie mondiale est aujourd'hui plus solide pour affronter un éventuel « choc pétrolier » ? Les marchés financiers ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Alors qu'il leur avait fallu un an pour réagir aux événements d'octobre 1973 et de janvier 1979, ils sont entrés en transe le jour même de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes.

Un chiffre résume clairement ce tour d'horizon. Pour que le cours du pétrole soit (en dollars constants) au même niveau que lors de son maximum de 1980, il faudrait qu'il se traite à 60 dollars le baril. Mais, compte tenu des économies d'énergie effectuées depuis, il devrait se situer en fait à 85 dollars : il s'agirait du niveau de prix qui, mécaniquement (toutes choses égales par ailleurs), aurait le même impact aujourd'hui qu'à l'époque. Mais si l'on veut pousser la comparaison jusqu'au bout, il faut savoir que les 40 dollars par baril de la mi-octobre 1990 ne concernent que des quantités relativement *marginales* traitées sur des périodes rapprochées. Les 85 dollars d'aujourd'hui, pour pouvoir être comparés aux 34 dollars de 1980, devraient donc être des prix effectifs de contrat. Or, actuellement, les échéances éloignées autour desquelles se négocient les livraisons à terme se traitent sous la barre des 30 dollars (soit 30 % en dessous des prix pour livraisons immédiates, eux-mêmes gonflés par la spéculation).

Dans ces conditions, si les prix des contrats se négociaient actuellement autour de 85 dollars, le rapproché dépasserait les 100 dollars. En termes de prix et de structure de marché, nous serions alors dans la même situation qu'en 1980. Imagine-t-on l'état de l'économie mondiale et de ses finances dans un tel scénario ? Affirmerait-on qu'elle est mieux préparée, en meilleure santé qu'avant la récession de 1980-1981 ?

Dans un contexte bien distinct des précédents

TOUT au long de cette phase de baisse, un triple phénomène s'est produit : il y eut transformation des niveaux de la demande, des structures de l'offre ainsi que de celles du marché.

Par souci d'économie, la consommation de pétrole, qui n'avait pas cessé de baisser pendant la seconde moitié de la décennie 70, s'est vivement redressée à partir de 1985. Le pétrole était entre-temps redevenu bon marché.

Du côté de l'offre, les modifications ont également été très profondes. La revalorisation des cours à partir d'octobre 1973 avait relancé l'exploration dans des zones qui n'étaient pas rentables auparavant (continent américain et mer du Nord, essentiellement). L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a ainsi été reléguée progressivement au second rang. Par la suite, en raison de la baisse des cours, la carte pétrolière a été redessinée : les grands projets dans les pays consommateurs ont à nouveau perdu en rentabilité, le pétrole du Proche-Orient restant quant à lui le moins coûteux à extraire. La production s'est donc recentrée sur cette zone : elle a, l'an passé, assuré plus de la moitié (53 %) des approvisionnements occidentaux en brut et près du quart de ses importations en produits raffinés sans que cela se traduise par une augmentation des investissements de prospection et d'installations diverses. A la veille de la crise actuelle, les capacités de production et, surtout, de transformation étaient déjà tendues. Il y avait donc une reprise de la demande alors que l'offre reposait en grande partie sur des



BELÇUK

* Journaliste à France-Culture.



Jeu de dominos

C'ÉTAIT hier : le Japon achetait l'Amérique ! Gratte-ciel (avec photos de touristes nippons hilares devant le Rockefeller Center), hôtels, terrains de golf – lieux mythiques dont le transfert de propriété laissait croire, un zeste de « péril jaune » pimentant le brouet, en un Pearl-Harbor foncier.

Mais voilà que la vague reflue, aussi logiquement qu'elle avait déferlé. Non seulement les Japonais achètent moins, mais ils désinvestissent pour des motifs qui soulignent l'imbrication des difficultés financières de l'époque et la validité, dans ce cas précis, de la théorie des dominos.

A Tokyo, le ministère des finances a mis en garde les institutions financières contre les achats trop massifs dans l'immobilier américain. Les risques qu'entraînerait une forte chute de la valeur de ces propriétés poussent à la prudence. Mais, au Japon aussi, l'inquiétude se fait jour. La spéculation a été telle, ces derniers temps, que la valeur totale de l'immobilier est estimée – l'archipel est pourtant exigu – à quatre fois celle de l'immobilier américain (1) ! Survienne une baisse des prix des terrains accompagnée d'une hausse des taux d'intérêt, et des craquements sérieux ébranleront tout le système...

Craquements déjà sensibles dans ce même secteur aux Etats-Unis. Les banques – et non des moindres – se retrouvent fragilisées par leur énorme endettement dans l'immobilier. Par milliards de dollars se comptent déjà les pertes enregistrées cette année. Des monstres tels la Chase Manhattan se voient contraints d'augmenter considérablement leurs provisions afin de se prémunir contre les pertes prévisibles venant de portefeuilles immobiliers hyperdilatés. Placements spéculatifs qui ont contribué de façon majeure à la débâcle des caisses d'épargne, ce sinistre national. Déjà six grandes banques – dont la Bank of New England, en graves difficultés – se retournent contre un géant de l'immobilier, la Colonial Realty Co., dont elles demandent la liquidation afin d'éviter de trop grosses pertes (2).

Mais le jeu de dominos – globalisation exige – ne s'arrête pas là. Pour renflouer les caisses, certaines banques américaines sont en train de désinvestir en RFA. La Citibank elle-même veut notamment liquider sa participation (d'un tiers) dans la plus haute tour européenne, sise à Francfort (3).

A-t-il craint de se transformer en domino ? M. Sisti, l'un des gros actionnaires de la Colonial Realty Co., vient, d'urgence, d'acheter en Floride une maison d'une valeur de 5 millions de dollars. Une misère... Mais M. Sisti est un homme avisé : la loi locale protège les résidences individuelles des poursuites intentées à une firme en faillite. L'immobilier peut donc, le cas échéant, demeurer un placement sûr...

JACQUES DECORNOY.

(1) *Time*, 15 octobre 1990.
(2) *Wall Street Journal. Europe*, 19 septembre 1990.
(3) *Wall Street Journal. Europe*, 11 octobre 1990.

DANS LE MONDE OCCIDENTAL

L'opinion américaine, si loin du Proche-Orient...

IL aura fallu peu de temps pour qu'au manichéisme succède la confusion. L'opinion américaine est ensablée dans un débat dans lequel tout se tient : la succession des crises dans cette région si lointaine qu'est le Proche-Orient ; les difficultés financières dans lesquelles s'enfonce le pays même et l'errance d'institutions politiques qui — les misérables atermoiements sur le budget l'attestent — ne peut qu'éloigner un peu plus encore des urnes des citoyens désemparés.

Par SERGE HALIMI *

Au départ, tout semblait simple : les Etats-Unis entreraient en guerre. Les médias bouillonnaient d'impatience, le président ne dissimulait pas sa colère, la communauté internationale était unanime, l'opinion publique américaine semblait suivre. Trois semaines encore après l'invasion du Koweït, rares étaient les journalistes qui, comme James Kilpatrick, une voix écoutée chez les républicains, laissaient percer un doute : *« Ce n'est pas Pearl-Harbor et la vague de patriotisme qui a suivi l'attaque japonaise. Je ne détecte rien de pareil en ce moment* (1). »

Fin septembre, le consensus avait déjà basculé ; l'un des critiques les plus en vue de l'engagement américain en Arabie saoudite n'exprimait plus que l'évidence : *« L'hystérie guerrière d'août s'est évanouie, la fièvre guerrière de septembre a disparu* (2). » Un sondage venait de révéler que neuf Américains sur dix s'opposaient à ce que leur pays déclenchât les hostilités, que deux sur trois avouaient ne pas croire que le temps jouait contre l'Amérique, et que près de la moitié se déclareraient *« suspicieux »* si leur gouvernement affirmait que l'Irak avait été à l'origine du recours à la force (3). La « drôle de guerre » apparaissait lointaine ; M. Saddam Hussein n'avait pas tenu bien longtemps son rôle de nouvel Adolf Hitler.

Il ne faut pas se méprendre. Personne en Amérique n'est prêt à justifier l'occupation du Koweït (4), et rares sont ceux qui reprochent au président sa défense de l'Arabie saoudite. Les questions et les doutes sont ailleurs : quelles sont les responsabilités du gouvernement Bush dans le déclenchement du conflit ? Quels sont les buts de guerre américains et comment les atteindre ? Quels sont les scénarios possibles ou souhaitables ?

Pour les démocrates, par ailleurs solidaires de la stratégie actuelle, c'est la politique passée de l'équipe Reagan-Bush au Proche-Orient qui doit principalement être mise en cause. A les entendre, la Maison Blanche aurait, à propos du Koweït, répété l'erreur de Dean Acheson au moment du déclenchement de la guerre de Corée : en laissant à penser à M. Saddam Hussein que ses ambitions territoriales et pétrolières n'impliquaient qu'une « dispute inter-arabe » à laquelle les Etats-Unis n'entendaient pas se mêler, l'administration républicaine aurait, par le canal de son ambassadrice à Bagdad, donné le « feu vert » à l'attaque du 2 août dernier (5). Obsédés par leur antagonisme avec l'Iran, les Américains auraient ainsi autorisé l'Irak à imaginer que tout adversaire de Téhéran bénéficierait *ipso facto* de la compréhension de Washington. De fait, jusqu'à une date récente (juillet dernier), la Maison Blanche mit son veto à des mesures législatives sanctionnant Bagdad pour ses violations des droits de l'homme. Strobe Talbot, journaliste au magazine *Time*, s'inquiète déjà : en soutenant le président Assad face à M. Saddam Hussein, les Etats-Unis ne récidivent-ils pas dans l'application d'une politique au coup par coup qui s'échine à défaire ce qu'elle a laissé construire ?

Un deuxième type de critique concerne la question du respect du droit international. Le journaliste William Pfaff, cité par l'hebdomadaire de gauche new-yorkais *The Village Voice*, ne se fait pas faute de rappeler que MM. Reagan et Bush ne sont *« guère qualifiés pour faire la leçon à Saddam Hussein, compte tenu de leurs propres pratiques dans des cas (Nicaragua, Panama) où les intérêts vitaux de l'Amérique étaient moins engagés que ne le sont ceux de l'Irak dans le contrôle du pétrole koweïtien* (6) ».

Enfin, puisque c'est bien en définitive de pétrole qu'il s'agit, comment ne pas rappeler l'acharnement de l'administration Reagan-Bush à démanteler la politique d'économie d'énergie encouragée par M. James Carter ? Les Etats-Unis auraient-ils éprouvé le même besoin de défendre aujourd'hui dans le Golfe ce que leur président appela *« nos emplois, notre mode de vie, notre liberté »* si la dépendance pétrolière américaine ne s'était pas aggravée ?

Mission humanitaire... ou pétrolière ?

CAR la Maison Blanche a beau tenter d'affirmer que l'opération « Bouclier du désert » tient surtout à des motifs de droit international, personne n'est vraiment dupe. Le 1er septembre, la chaîne de télévision NBC faisait précéder un reportage sur le Golfe du commentaire suivant : *« Bien sûr, la crise actuelle porte essentiellement sur le pétrole, comment faire en sorte qu'il continue à nous parvenir à bon marché. »* Chez les hauts responsables, le naturel revient d'ailleurs très vite au galop : lors d'une tournée d'inspection en Arabie saoudite, le secrétaire américain à la défense expliquait à des soldats, que le sens de leur mission laissait parfois perplexes : *« Si vous attendez deux ou trois ans, Saddam Hussein dominera complètement le golfe Persique et donc l'approvisionnement pétrolier du monde, le nôtre et celui de tous les autres* (7). »

Le problème de cette argumentation « économique », c'est qu'elle n'est ni tout à fait crédible ni vraiment mobilisatrice. A trop avoir averti les Américains que leur baril de pétrole coûterait *« 40, voire 50 dollars, si l'Irak parvenait à contrôler 40 % des réserves mondiales* (8) », on les conduit à s'interroger lorsque ce prix tant redouté est déjà atteint (40-42 dollars le 12 octobre) sans qu'un seul Irakien ait fait mouvement vers le royaume wahhabite. Par ailleurs, le père d'un soldat américain envoyé dans le Golfe exprime l'opinion de beaucoup lorsqu'il s'interroge sur la moralité d'une politique qui expose son fils à *« mourir pour maintenir bas le prix de l'essence* (9) ». Enfin, comment, dans un pays rongé par les inégalités, parler sérieusement de *« notre mode de vie »*. Les Américains sont loin d'avoir tous le même.

Mais l'opinion publique commence surtout à décrocher devant la confusion que suscite la multiplicité des objectifs — reconnus ou supposés — de la Maison Blanche. Protection de l'Arabie saoudite, rétablissement de la souveraineté du Koweït, renversement de M. Saddam Hussein ? Le consensus américain s'étiole au fur et à mesure que s'additionnent les buts de guerre. Seule la défense de l'Arabie saoudite fait presque l'unanimité. Pour le reste, le journaliste Jack Germond se fait l'écho d'un sentiment répandu : *« La souveraineté koweïtienne ne nous concerne pas, hormis pour des raisons pétrolières* (10). »

Et, lorsqu'il est question d'une guerre préventive visant à *« éliminer Saddam Hussein* (11) », celle-ci est réclamée avec tant d'impatience par certains cercles dirigeants proches des positions israéliennes que des hommes aussi peu suspects de pusillanimité que M. Zbigniew Brzezinski en viennent à exprimer leurs soupçons : l'occupation du Koweït ne serait-elle pas le *« prétexte bienvenu »* à une riposte qui *« ne correspond pas aux intérêts nationaux américains »* ? En y souscrivant, ne risque-t-on pas alors d'encourager l'opinion publique à *« reprocher à Jérusalem l'engagement de l'Amérique dans une guerre menée pour le compte d'intérêts israéliens* (12) » ? L'amertume serait d'autant plus prononcée qu'un tel conflit se révélerait coûteux : *« L'Irak n'est pas le Panama ; les soldats américains mourraient par milliers. »*

La dimension israélienne du conflit a été dès le début l'un des thèmes de la controverse et plus encore, en octobre, après les fusillades de Jérusalem. Avocat quasi inconditionnel des positions israéliennes, le journaliste américain A. M. Rosenthal s'inquiète déjà : *« La coalition contre l'Irak risque de se transformer en une coalition contre Israël* (13). »

Thème de propagande irakien à l'origine, le lien entre les deux conflits apparaît moins artificiel chaque jour : les résolutions de l'ONU peuvent-elles avoir force exécutoire dans certains cas et pas dans d'autres ? Les avocats les plus acharnés d'une opération militaire américaine immédiate contre l'Irak ne sont-ils pas ceux-là mêmes qui dénoncent toute mise en cause, par les Etats-Unis, des « bavures » israéliennes ?

Sur ce sujet, précisément, une violente polémique a éclaté entre journalistes. Porte-parole de la fraction la plus conservatrice du Parti républicain, Patrick Buchanan a, dès le départ, exprimé en ces termes son opposition à une action américaine dans le Golfe : *« Il n'y a que deux groupes qui battent les tambours de la guerre : le ministère israélien de la défense et son carré d'inconditionnels aux Etats-Unis. Les Israéliens veulent cette guerre parce qu'elle leur permettrait à la fois de casser la machine militaire irakienne et de saper nos relations avec le monde arabe* (14). »

Même si la vigueur du ton avait surpris, l'analyse n'était pas bouleversante par son originalité ; le *New York Times* n'allait pas tarder à écrire : *« Les responsables israéliens ne font aucun mystère de leur conviction que les Etats-Unis devraient attaquer et que le plus tôt serait le mieux* (15). » Et, de leur côté, les amis américains de Jérusalem, démocrates et républicains confondus, confirmaient à coups de proclamations martiales l'analyse de Patrick Buchanan. L'un d'eux défendit une stratégie du *« bombarder avant de parler »* : *« Nous bombardons ; si Hussein n'entend pas raison, nous bombardons encore. Une guerre limitée est possible : si cela ne suffit pas, nous devrons aller au-delà. Saddam Hussein est un gros rat aux abois* (16). » De son côté, M. Patrick Moynihan, sénateur démocrate de New-York, alla jusqu'à parler de *« pendre »* le président irakien et ses officiers au cas où l'on toucherait *« à un seul cheveu d'un seul des otages américains* (17) ».

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, 22 AOUT 1990

La Bourse : « J'avoue être un peu déprimée de l'envoyer au combat, mais je me ferai une raison ». — L'industrie pétrolière : « Je me dis que j'aimerais y aller à sa place. ». — Le Pentagone : « C'est pour le drapeau et le pays. ». — Le président : « Nous sommes tous là pour ça. »

Lancinante crise budgétaire

COMMENT, dans ces conditions, justifier que les propos de Patrick Buchanan l'exposent à l'accusation d'antisémitisme et à un rappel de l'Holocauste ? Car, selon A. M. Rosenthal, éditorialiste au *New York Times*, prétendre qu'Israël et ses amis voulaient la guerre revenait à affirmer que *« les juifs américains partisans d'une action militaire contre l'Irak sont disposés à verser le sang américain pour assurer la défense des intérêts israéliens* (18) ». Le glissement était à ce point outrancier qu'il suscita un mouvement de solidarité à peu près unanime avec le journaliste mis en cause. Nombreux furent ceux qui dénoncèrent le procédé consistant à *« taxer d'antisémitisme tout désaccord avec Israël »*. Et Patrick Buchanan fut le premier à reconnaître que le *« carré d'inconditionnels »* auquel il avait fait référence incluait des personnalités non juives aussi éminentes que M. George Will et Mme Jeane Kirkpatrick (19).

Ce débat n'a fait qu'ajouter aux sentiments isolationnistes d'une fraction croissante de l'opinion. Car ce qui est vrai des intérêts stratégiques d'Israël l'est aussi des intérêts économiques de l'Europe ou du Japon et de la survie des monarchies du Golfe : à supposer que les Américains se sentent concernés par de telles considérations, il est rare qu'ils les perçoivent comme prioritaires pour eux, surtout à un moment où leur pays affronte de réelles difficultés économiques et sociales.

Au fond, il devient de plus en plus facile de substituer à la problématique initiale — refuser le fait accompli de l'agression — la question suivante : Pourquoi l'Amérique devrait-elle risquer la vie de deux cent mille soldats pour défendre un régime féodal au profit d'alliés européens et japonais qui ont *« les moyens de se battre mais pas la volonté* (20) » ? . Même un journal aussi « internationaliste » que le *New York Times* critique aujourd'hui le fait *« injuste et inacceptable »* que *« les Etats-Unis risquent d'assumer l'essentiel du coût humain et matériel du conflit ; l'Arabie saoudite se déclare prête à payer 12 milliards de dollars alors qu'à elle seule l'augmentation des prix du pétrole lui en rapportera 50 milliards par an* (21) ».

L'argumentation peut alors se résumer en quelques formules, dont on aurait tort de sous-estimer l'impact. Un sénateur démocrate, M. Kerrey, explique ainsi qu'il ne veut pas que *« les soldats américains soient payés en yens »*. Et ABC News précise le propos : *« Les Japonais seront violemment critiqués si d'autres mettent leurs vies en jeu tandis qu'eux se contentent d'écrire un chèque* (22) ». En fait, les Américains ne veulent ni encourir les frais de l'opération ni en devenir les mercenaires.

Le conflit potentiel est d'autant moins mobilisateur que la réalité sur le terrain se prête peu aux raccourcis manichéens en vogue il y a trois mois : Si Saddam Hussein = Hitler, le roi Fahd ne ressemble pas vraiment à Winston Churchill, et les déserts d'Arabie ne sont pas les plaines de Normandie. *« Ecrasés de chaleur et d'ennui »* sur *« une terre inhospitalière »*, les marines s'interrogent parfois à voix haute sur le pays qu'on leur demande de défendre. Un pays où *« les femmes n'ont pas le droit de conduire »* et où eux-mêmes ne peuvent pas *« recevoir de bible »*.

Lorsqu'ils ont fini de décrire le *« choc de deux mondes »*, le contraste des chameaux qui regardent passer les chars, les journalistes remarquent, et avec eux l'opinion : *« Plus ils restent longtemps, plus les soldats américains risquent de miner la monarchie qu'ils sont chargés de défendre. Farouk, Idriss, le chah, Hailé Sélassié, Fayçal : ces cinq monarques se sont rangés à nos côtés. Ils sont tous morts* (23). » En un mot, l'Orient n'est-il pas trop compliqué pour que l'Amérique s'y implique, elle qui ne sait pas comment résoudre ses propres problèmes budgétaires ?

Comme en août les choses étaient plus simples ! L'Amérique avait alors réagi en *« traçant une ligne dans le désert »*. Chaque action de l'Irak était invariablement décrite comme une *« menace »*, une *« manœuvre »* ou une *« provocation »*. Chaque réaction *« alliée »* devenait donc signe de *« fermeté »*, d' *« ouverture »* et de *« détermination »*. En quelques heures, un compositeur de country music écrivait une chanson aussitôt diffusée par toutes les radios ; il y menaçait Saddam Hussein : *« Ne nous donnez pas de raison de frapper fort. »* On était loin des protest songs de Bob Dylan !

Et la presse poussait à la guerre. Interrogeant le président turc, un journaliste de NBC (chaîne appartenant à General Electric, deuxième fabricant d'armes américain) demandait, avec un sens aigu de l'analyse : *« Croyez-vous que Saddam Hussein est un fou, un Hitler moderne* (24) ? ». Sur la même chaîne, l'ambassadeur d'Irak était prié de *« regarder la caméra dans les yeux »* avant de répondre à une question sur les otages. Et, cette fois, on avait décidé que leur libération *« ne pouvait pas constituer la préoccupation essentielle des Etats-Unis »*.

Tout cela est terminé. La complexité du problème, la distance et le débat ont remplacé les propos plus ou moins héroïques. Un pays qui redoute de *« se diriger à la fois vers la récession et vers la guerre* (25) » attend que les sanctions produisent leur effet. Un président qui envoie des troupes à l'étranger se montre incapable de faire entendre raison aux élus de son propre parti. A la télévision, les émissions spéciales sur la « crise dans le Golfe » sont progressivement remplacées par des programmes traitant de la *« crise* [budgétaire] *à Washington »*. Mais à ceux qui expliquent qu'une guerre rapide vaut mieux qu'une impasse prolongée (26), M. Mc George Bundy répond : *« Pour tout le monde, un an de blocus reviendra moins cher qu'une semaine de guerre* (27). »

(1) *Washington Week*, PBS, 24 août 1990.

(2) *McLaughlin Group*, PBS, 28 septembre 1990.

(3) Sondage publié par le *New York Times*, 1er octobre 1990.

(4) Même un critique aussi résolu de la politique étrangère américaine qu'Alexandre Cockburn écrit : *« Saddam est bien pire que les émirs corrompus du Golfe. Les Nations unies ont agi comme il convenait. Les adversaires de George Bush doivent réclamer la négociation, pas le retrait des troupes américaines. Un retrait poserait davantage de questions qu'il n'en résoudrait. » (The Nation*, 8 octobre 1990).

(5) *The New York Times*, 19 septembre 1990.

(6) *The Village Voice*, 14 août 1990.

(7) « NBC News », 14 août 1990.

(8) *The New York Times*, 12 août 1990.

(9) *San Francisco Chronicle*, 20 septembre 1990.

(10) *McLaughlin Group*, PBS, 10 août 1990.

(11) S'exprimant sur CBS, le 27 août, M. Alexandre D'Amato, sénateur républicain de New-York, déclara : *« Nous avons les moyens d'éliminer Saddam Hussein et, pour ma part, j'aimerais bien qu'on le fasse. »*

(12) *The New York Times*, 7 octobre 1990.

(13) *The New York Times*, 12 octobre 1990.

(14) *McLaughlin Group*, 24 août 1990.

(15) *The New York Times*, 6 octobre 1990.

(16) Morton Kondracke, *McLaughlin Group*, 24 août 1990.

(17) « ABC News », 27 août 1990.

(18) *International Herald Tribune*, 15-16 septembre 1990.

(19) George Will s'est fait l'avocat de *« mesures prophylactiques »* contre l'Irak. Mme Jeane Kirkpatrick a reproché à l'ancien président Carter d'avoir établi *« un parallèle entre l'agression irakienne et la défense israélienne : l'Irak envahit et occupe, alors qu'Israël a été attaqué »* (*San Francisco Chronicle*, 26 septembre 1990).

(20) « ABC News », 26 août 1990.

(21) Editorial du *New York Times*, 8 octobre 1990.

(22) « ABC News », 26 août 1990.

(23) *McLaughlin Group*, PBS, 10 août 1990.

(24) « NBC News », 13 août 1990.

(25) « NBC News », 11 octobre 1990.

(26) *The Los Angeles Times*, 3 septembre 1990.

(27) *The New York Times*, 12 octobre 1990.

* Professeur de science politique à l'université de Californie, Santa-Cruz.

« PLUS RIEN NE SERA COMME AVANT »

La fragilité révélée des pétromonarchies

BRUSQUEMENT, tout a basculé. La fragilité des pétromonarchies, inscrite dans les découpages coloniaux successifs dessinés à Paris ou à Londres mais camouflée par les richesses pétrolières s'est révélée avec force à l'occasion de la crise du Golfe. Incapables de défendre l'intégrité territoriale de leurs pays, les émirs ont dû faire appel à des troupes étrangères, et en premier lieu celles des Etats-Unis. Ils s'interrogent désormais sur leur avenir, convaincus que « plus rien ne sera comme avant ».

Par OLIVIER DA LAGE *

« Les Koweïtiens ont dix ans d'avance sur nous. » Cette réflexion, fréquemment entendue dans les autres émirats du Golfe, se référait généralement au niveau de l'éducation, au développement des infrastructures ou à la richesse pétrolière. Mais il est vrai aussi que le Koweït a obtenu son indépendance dix ans avant les autres principautés de la péninsule. Si l'affirmation contient quelque vérité, depuis l'invasion de l'émirat par l'Irak le 2 août 1990, les autres pays du Golfe ont de bonnes raisons de s'inquiéter.

C'était bien l'inquiétude qui avait présidé en 1981 à la création du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (1), présenté comme un marché commun des monarchies pétrolières, mais qui était avant tout un syndicat de dynasties (2). Voilà huit ans, ses membres avaient conclu un pacte de défense commune : en cas d'attaque contre l'un d'eux, les autres se précipiteraient à son secours. Une force de déploiement rapide du Golfe fut constituée avec un quartier général à Hafr-el-Batin, en Arabie saoudite, à une centaine de kilomètres de la frontière koweïtienne. Chaque année, des manœuvres baptisées « Bouclier de la péninsule » permettaient de mettre en valeur les armements sophistiqués dans l'achat desquels les gouvernements engloutissaient annuellement 30 % à 40 % de leur budget global.

Mais le 2 août 1990, la base de Hafr-el-Batin est restée muette. L'ordre de voler au secours du Koweït n'est pas venu, et l'arsenal dispendieux accumulé au fil des ans n'a servi à rien. Il faut attendre le 22 août pour que les ministres de la défense du CCG décident de renforcer leur dispositif. Cela fait déjà treize jours que l'Arabie saoudite a officiellement demandé aux *marines* américains de l'aider à défendre son territoire. Les envolées lyriques affirmant que *« la défense des pays du Golfe est l'affaire des pays du Golfe eux-mêmes »* ne sont désormais plus de mise.

A l'heure de vérité, le Conseil de coopération du Golfe a donc fait la preuve de son inexistence militaire. En revanche, sur le plan politique, l'attaque irakienne a provoqué un électrochoc. Passé le traumatisme, les dirigeants ont semblé se libérer de leurs inhibitions. L'heure n'était plus aux discours sacrifiant toute sincérité sur l'autel de l'unité arabe, et le gouvernement saoudien a même ouvertement souhaité le renversement du président Saddam Hussein (3). Désormais, les monarques ne craignent plus d'afficher leurs liens avec l'Occident, à commencer par les Etats-Unis. Jusqu'alors, roi et émirs souhaitaient certes bénéficier du parapluie américain, mais, au grand agacement de Washington ils demandaient, par crainte d'aviver un anti-américanisme latent, que cela ne se voie pas. Les stratèges avaient baptisé cette alliance honteuse la *« présence au-delà de l'horizon »*. Mais la brutalité de l'invasion irakienne et la violence des discours de M. Saddam Hussein ont permis aux dirigeants de franchir le pas, et à leurs sujets de l'accepter sans états d'âme. Peu auparavant, ces mêmes gouvernements, à l'appel de Bagdad, flétrissaient les campagnes des médias occidentaux contre l'Irak après l'exécution du journaliste Farzad Bazoft et les révélations sur le « supercanon » irakien.

Par nécessité, la crise a également ressoudé les familles régnantes divisées par le conflit irako-iranien (4). Au sein du CCG s'opposaient les tenants d'une ligne dure à l'égard de Téhéran (Arabie saoudite, Bahrein, Koweït) et les partisans de la conciliation (Qatar, Emirats arabes unis et Oman). Depuis la fin du conflit, une autre fissure s'était formée entre le Koweït et l'Arabie saoudite. L'exécution, en septembre 1989, de seize chiites koweïtiens, accusés d'attentats meurtriers à La Mecque deux mois auparavant, avait provoqué des manifestations anti-saoudiennes au Koweït. La tension s'était traduite en février dernier par l'absence des Saoudiens lors de la *Coupe du Golfe de football*, qui se jouait au Koweït. La liberté de ton des Koweïtiens comme la multiplication des manifestations pour la démocratie dans l'émirat étaient insupportables à Ryad. Aujourd'hui, tout cela appartient au passé, et la famille des Saoud est la plus ardente à demander le retour de la famille régnante des Al Sabah : l'éviction d'un monarque est un précédent inacceptable pour ses pairs.

Mais si la question de la participation politique semble passée au second plan, les dirigeants du Golfe auraient tort de l'occulter. Certes, dans l'adversité, les citoyens des pétromonarchies font cause commune avec leurs dirigeants. Comme l'indique un marchand de Dubaï : *« Nos dirigeants ne sont pas populaires, ils confisquent le pouvoir, accaparent les affaires et pratiquent le népotisme. Mais nous les préférons mille fois à un Saddam Hussein. »* De nombreux Koweïtiens attendaient un retour à la vie parlementaire (suspendue en 1986, en partie sous la pression saoudienne) une fois la guerre du Golfe terminée. En refusant d'accéder à cette demande, l'émir du Koweït, qui s'était habitué à ne plus rendre de comptes à cette turbulente Assemblée nationale, a fragilisé son trône. La frilosité de Cheikh Jaber a sans aucun doute encouragé le président irakien dans son entreprise d'annexion. Néanmoins, de Londres où ils ont trouvé refuge, les principaux dirigeants de l'ancienne opposition parlementaire, MM. Ahmed Al Khatib, Jassem Al Qatami et Ahmed Al Roubei, ont publié le 21 août un communiqué condamnant sans appel l'invasion irakienne et rappelant leur attachement à la Constitution de 1962, qui fait du Koweït une monarchie constitutionnelle dirigée par les Sabah (5).

C'est en vain que l'armée d'occupation fit appel à plusieurs figures nationalistes, tel M. Ahmed Saadoun, ancien président de l'Assemblée, pour présider le gouvernement fantoche que Bagdad voulait mettre en place. Mais l'ancienne opposition ne renonce pas pour autant à ses aspirations : si l'émirat était sans doute l'Etat le plus démocratique de la région, il s'agissait d'une démocratie imparfaite, à l'athénienne. Seuls pouvaient voter les hommes citoyens de première classe, c'est-à-dire ceux qui peuvent prouver que leur famille vivait au Koweït avant 1920. Les citoyens de seconde classe étaient privés du droit de vote, à l'exception de 250 000 bédouins d'origine saoudienne ou irakienne qui l'ont obtenu en 1967, le gouvernement espérant ainsi barrer la route aux nationalistes de gauche. Or, depuis l'invasion de leur pays, les Koweïtiens de seconde classe ne montrent pas moins de patriotisme que les autres.

Organisée du 13 au 15 octobre à Djeddah, une « conférence populaire koweïtienne » a scellé la réconciliation entre la famille Al Sabah et l'opposition, sur la base de la lutte contre l'occupation irakienne et du retour, après la libération du pays, à la Constitution de 1962. Les mille deux cents participants ont applaudi à cette unité nationale retrouvée qui, suivant les paroles du Cheikh Saad, le prince héritier est *« la voie de la libération »*. M. Abel Aziz El Sagr, président de la Chambre de commerce, dans un discours qui avait reçu l'approbation de l'opposition, a réaffirmé que l'autorité de la famille Al Sabah n'a jamais été contestée et a regretté de s'être, dans le passé, laissé *« tromper par les slogans fallacieux de M. Saddam Hussein (6) »*.

Pour les autres souverains, l'invasion du Koweït risque de rendre inévitables les évolutions auxquelles ils pensaient échapper en maintenant un strict contrôle policier de leurs populations, accompagné de violations graves des droits de l'homme, régulièrement dénoncées – dans l'indifférence occidentale – par Amnesty International. Déjà, on note depuis la mi-août une liberté de ton inédite dans la presse de la plupart de ces pays. Les bouches s'ouvrent alors que partout, hors du Koweït, la politique était un sujet tabou. Jamais, depuis sa naissance, l'Arabie saoudite n'avait accepté autant de journalistes étrangers. Le royaume se montrait jusqu'alors vétilleux et n'accordait ses visas qu'au compte-gouttes, mettant sur une liste noire ceux qui ne se contentaient pas de couvrir d'éloges les réalisations du gouvernement. Les Américains étant appelés à rester, ces changements ont des chances de durer. D'autant plus que, aux Etats-Unis, l'opinion s'interroge sur la nécessité d'envoyer les *boys* défendre des régimes moyenâgeux. L'Arabie saoudite a d'ailleurs suspendu les exécutions capitales, qui étaient publiques. Selon un diplomate britannique en poste depuis de nombreuses années dans divers pays de la région, Washington va accentuer sa pression sur les monarchies pour qu'elles évoluent dans un sens plus démocratique et élargissent la participation politique de leurs citoyens.



STUART FRANKLIN - MAGNUM

TRAVAILLEURS PHILIPPINS AU KOWEIT
Une main-d'œuvre corvéable à merci

Prudence obligée chez les immigrés palestiniens

L*A question de la citoyenneté pose* un autre problème : les nationaux sont minoritaires dans la plupart de ces Etats où l'essentiel de la force de travail est composée d'Arabes – Egyptiens, Yéménites, etc. – et d'Asiatiques – Philippins, Bangladeshis, etc. – souvent surexploités. Parmi les immigrés, ce sont surtout les Palestiniens qui risquent de faire les frais de la crise actuelle. Certes, pour la plupart, les Palestiniens du Koweït ont refusé de collaborer avec l'armée irakienne. Mais on a signalé la participation de certains d'entre eux à des actes de pillage. Le prince héritier, Cheikh Saad, a publiquement déploré que ces actions aient été *« commises par des frères avec qui nous avions partagé le pain et le sel (7) »*. Au fil des ans, les rapports s'étaient dégradés entre les Palestiniens, qui avaient contribué au développement de l'émirat, et les Koweïtiens, qui, partis se former aux meilleures universités européennes ou américaines, les évinçaient des postes de responsabilité.

Ailleurs dans le Golfe, les Palestiniens ont conservé un profil bas. Mieux que quiconque, ils ont compris qu'ils allaient payer le prix du soutien apporté par l'OLP à M. Saddam Hussein. Au Qatar, plusieurs diplomates de l'OLP ont été expulsés fin août, ainsi que des dizaines de Palestiniens. Pourtant, l'attitude de l'OLP a fait l'objet de certaines critiques dans la communauté palestinienne du Golfe. De nombreux Palestiniens se sentent bien intégrés dans les émirats, où ils vivent parfois depuis de longues années. A Abou-Dhabi, deux cents personnalités palestiniennes ont même signé une pétition dénonçant *« la position négative de la direction de l'OLP (8) »*. Malgré cela, les ressortissants des monarchies n'ont pas de mots assez durs pour flétrir l'*« ingratitude »* des Palestiniens envers le Koweït.

Les pétromonarchies devront aussi s'interroger sur leur image déplorable, en particulier dans le monde arabe. Et si le peuple égyptien condamne l'agression de M. Saddam Hussein, c'est par hostilité envers l'Irak, non par compassion pour les Koweïtiens. Leur extravagance, qui subsiste jusque dans leur nouvel état de réfugiés hébergés dans des hôtels cinq étoiles, n'attire que sarcasmes. Trop longtemps, les émirs ont considéré Le Caire, Tunis ou Casablanca comme des terres de plaisir. Ce qu'au Caire on appelle un « mariage koweïtien » n'est rien d'autre qu'une forme légalisée de prostitution, les proxénètes étant en l'occurrence les parents de la jeune Egyptienne, aussitôt divorcée. De telles pratiques ont nourri, à travers les années, le ressentiment du petit peuple contre les nouveaux riches du pétrole. Comment s'étonner que la rue arabe se réjouisse des malheurs du Koweït, puni par un Saddam Hussein qui se fait passer pour Robin des Bois ?

Quelle que soit l'issue de la crise, le Koweït et les autres monarchies pétrolières devront consentir des efforts supplémentaires. De manière brutale, M. Saddam Hussein a posé le problème de la répartition de la richesse pétrolière dans le monde arabe. Déjà, le gouvernement koweïtien en exil a décidé de puiser dans ses réserves (9) pour financer l'effort de guerre américain et compenser les pertes subies par certains pays du Sud en raison de l'embargo. Ce n'est qu'un début, car les opinions publiques en Europe, en URSS, aux Etats-Unis et dans le reste du monde arabe auront du mal à accepter que la confrontation en cours se solde par un retour pur et simple au *statu quo* qui prévalait avant le 2 août.

* Journaliste, auteur de *Golfe : le jeu des six familles*, Autrement, Paris, 1985.

(1) Le CCG rassemble le Koweït, l'Arabie saoudite, le Qatar, Bahrein, les Emirats arabes unis et le sultanat d'Oman.

(2) Lire « Coopération régionale et obsession de la sécurité », *le Monde diplomatique*, mars 1982.

(3) *Saudi Press Agency*, 15 août 1990.

(4) Olivier Da Lage, « Le Conseil de coopération du Golfe menacé d'implosion ? », *les Cahiers de l'Orient*, n° 12, quatrième trimestre 1988.

(5) *Le Monde*, 25 août 1990.

(6) *Le Monde*, 17 octobre 1990.

(7) Conférence de presse à Paris, 10 septembre 1990.

(8) *Gulf News*, Dubai, 13 août 1990.

(9) Evaluées à 100 milliards de dollars.

LES CONSTATS

Arabie saoudite : tortures et amputations

« Au moins 27 prisonniers d'opinion ont été incarcérés, et plus de 70 personnes, dont certains prisonniers d'opinion probables, ont été détenues sans inculpation ni jugement. Des prisonniers politiques ont été maintenus en détention prolongée au secret, sans être jugés. La torture aurait été régulièrement pratiquée et une personne est décédée en garde à vue, apparemment des suites de tortures ou de mauvais traitements. Des peines d'amputation et de flagellation ont continué à être prononcées et appliquées. Au moins 111 personnes ont été exécutées, dont 16 pour des délits politiques.

» La sévérité de la censure officielle et les restrictions en matière de liberté de mouvement, non seulement à l'intérieur du pays mais aussi à son entrée, ont entravé la collecte des informations sur les prisonniers politiques.

» Des opposants présumés, dont certains prisonniers d'opinion, ont été arrêtés par *al Mabahith al Amma* (renseignements généraux) et détenus sans jugement. Il s'agissait pour la plupart de musulmans chiites originaire de la province orientale du royaume. Parmi eux figuraient des membres ou sympathisants présumés de la *Munadhamat al Thawra al Islamiyya fil Jazira al Arabiyya* (Organisation de la révolution islamique dans la péninsule arabe), du *Hizbul Amal al Ishtiraki al Arabi-al Jazira al Arabiyya* (Parti d'action arabe socialiste-péninsule arabe) et du *Hizbullah fil Hijaz* (Parti de Dieu au Hedjaz).

» Au moins 27 membres ou sympathisants présumés de l'Organisation de la révolution islamique dans la péninsule arabe ont été détenus sans inculpation ni jugement dans la prison des renseignements généraux à Dammam. Tous étaient des prisonniers d'opinion ; cinq d'entre eux ont été arrêtés en 1988, les autres entre janvier et septembre 1989, notamment dans les villes d'Al Awamiyya, Senabes, Al Awjam, Safwa et Saihat, dans la province orientale. Parmi eux figuraient des érudits musulmans, des commerçants, des employés et des étudiants. 25 d'entre eux étaient toujours détenus à la fin de l'année, notamment Sayyid Fadhil Al Sadda, étudiant, arrêté en janvier à Riyad. Déjà arrêté en novembre 1979, à l'âge de quatorze ans, il avait, à l'époque, été détenu sans inculpation ni jugement pendant un an. Les deux prisonniers libérés étaient Sheikh Hassan Makki Al Khuwaildi et Sheikh Muhammad Al Silebi, libérés respectivement en avril et septembre.

» En mars, six membres ou sympathisants présumés du Parti d'action arabe socialiste-péninsule arabe, susceptibles d'être considérés comme des prisonniers d'opinion, ont été arrêtés à Safwa et Riyad. Ils ont également été détenus sans inculpation ni jugement dans la prison des renseignements généraux à Dammam. L'un d'entre eux a été élargi en juin mais les autres étaient toujours détenus à la fin de l'année. Parmi eux figuraient Adil Salman Abdul Hadi, employé de banque, et trois employés de la compagnie pétrolière américano-saoudienne (ARAMCO). [...]

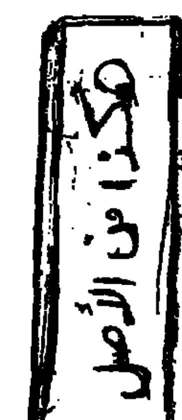
» Des informations sont parvenues à Amnesty International au sujet des tortures infligées aux prisonniers politiques en 1989 et au cours des années précédentes. Parmi les pratiques le plus souvent décrites par les anciens prisonniers figuraient la *falaqa* (coups assenés sur la plante des pieds), le *taaliq* (suspension par les poignets au plafond ou à une fenêtre élevée), le *tashir* (privation de sommeil), les décharges électriques et les coups sur tout le corps. Les détenus étaient généralement placés à l'isolement jusqu'à la fin des interrogatoires, parfois pendant plus de six mois. [...]

» 14 personnes, dont 11 Yéménites, condamnées pour vol avec récidive, ont eu la main droite tranchée. 11 autres, au moins, reconnues coupables de vol simple ou de complicité de vol, ont été condamnées à des peines de 150 à 900 coups de fouet. Quatre ressortissants koweïtiens, arrêtés en juillet à la suite d'attentats à l'explosif à La Mecque, ont été condamnés en septembre à des peines de 1 000 à 1 500 coups de fouet.

» 16 Koweïtiens ont été exécutés en septembre. Ils avaient été déclarés coupables d'attentats à l'explosif à La Mecque, en juillet, pendant le pèlerinage. 95 Saoudiens et ressortissants étrangers ont été exécutés, entre février et décembre, pour des crimes de droit commun, notamment pour meurtre et trafic de drogue. Parmi eux figuraient deux frères condamnés à mort pour meurtre en 1970, dont l'exécution avait été ajournée jusqu'à ce que le fils aîné de la victime, âgé d'un mois au moment des faits, atteigne l'âge de la majorité. Selon le droit musulman tel qu'il est appliqué en Arabie saoudite, la famille de la victime peut exiger réparation (*qisas*) soit par l'exécution du meurtrier soit par un dédommagement financier, ou peut renoncer à toute forme de réparation.

» Toutes les exécutions ont eu lieu en public par décapitation. Une employée de maison philippine, reconnue coupable de meurtre et exécutée en public à Riyad en mars, a cependant été fusillée... »

(Extraits du *Rapport 90*, Amnesty International, Paris.)



DROITS DE L'HOMME DANS LE MACHREK ARABE

Un accablant inventaire des atteintes aux libertés

AUCUN pays arabe, depuis l'accession à l'indépendance, n'a connu l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir. Les monarchies et les dictatures militaires sont par principe inamovibles. Même là où le pluralisme a été instauré, le parti-Etat ne cède jamais la réalité de ses prérogatives. Faut-il s'étonner que, sur ce terrain favorable, pullulent les violations des droits de l'homme, tolérées, voire encouragées, par les gouvernements ?

Par ADIB AL JADER *

En matière de droits de l'homme, les violations sont multiples au Machrek arabe (1), et, plutôt que de dresser un bilan global (2), il convient d'en cerner les aspects essentiels, qui, au demeurant, varient selon les dispositions juridiques en vigueur dans les différents Etats.

Ainsi, l'Arabie saoudite et le sultanat d'Oman n'ont pas de Constitution, tandis qu'en Irak et en Syrie l'état d'urgence est toujours en vigueur. En Jordanie, le gouvernement formé à l'issue des élections libres de novembre 1989 a pris la décision de « geler » les lois d'exception décrétées et appliquées depuis plus de vingt-trois ans, lors de la guerre israélo-arabe de juin 1967. Le Qatar et les Emirats arabes unis disposent, depuis leur indépendance en 1971, d'une Constitution provisoire. Au Bahrein, l'application de l'article 65 de la Constitution, prévoyant des élections, est suspendue depuis la dissolution en 1975 du Parlement élu en 1973. Les lois d'exception du 27 janvier 1982, adoptées à la suite de la découverte d'un « complot iranien », n'ont toujours pas été abrogées.

L'émir du Koweït avait suspendu en 1986 certains articles de sa Constitution et dissous l'Assemblée nationale. Au Liban, dont la Constitution date de 1926 – du temps du mandat français, – l'effacement du pouvoir d'Etat et la *violation, par les milices armées*, depuis le début de la guerre civile en 1975, de la plupart des articles de cette Constitution ont créé une situation pour le moins anormale.

Le Yémen du Sud et le Yémen du Nord, qui se sont unis en mai 1990, ont élaboré un projet de Constitution qui reconnaît le multipartisme, l'existence d'une opposition légale et l'alternance politique.

Conventions internationales relatives aux droits de l'homme

Peu de pays du Machrek adhèrent aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Or, même si la signature de ces textes n'assure pas qu'elles seront respectées, elles n'en représentent pas moins un encouragement à la lutte pour les libertés : les gouvernements sont alors tenus de répondre des manquements devant les commissions spécialisées des Nations unies.

Cinq pays – Irak, Jordanie, Liban, Syrie et Yémen du Sud – ont ratifié les deux pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme : l'un sur les droits civils et politiques, l'autre sur les droits économiques, sociaux et culturels. En revanche, aucun n'a ratifié le protocole facultatif joint à ce dernier texte et qui confère aux individus victimes de la violation de tel ou tel droit reconnu la possibilité de porter plainte devant la commission des droits de l'homme de l'ONU.

Bien qu'ayant signé le pacte international relatif aux droits économiques, le Liban et le Yémen du Sud n'ont pas, comme il est prévu, présenté de rapport aux Nations unies sur ce sujet. Quant à l'Irak, à la Syrie et à la Jordanie, ils n'ont présenté de bilan que sur certains paragraphes du pacte.

Exécutions, disparitions, détentions sans jugement ou à l'issue de simulacres de procès instruits par des juridictions spéciales, on ne compte plus les violations du pacte sur les droits civils et politiques au Proche-Orient. Si les opposants en sont les premières victimes, d'autres citoyens ne sont pas épargnés. Ainsi les Palestiniens, qui, dans certains pays du Machrek, rencontrent des difficultés en matière d'emploi, de résidence ou de déplacement.

Liberté d'expression et d'association

Si la liberté d'expression existe au Liban et depuis près d'une année en Jordanie, si elle *existait* jusqu'à un certain point au Koweït avant l'invasion irakienne, elle n'a pas cours dans les autres pays où les médias sont la propriété de l'Etat, ou soumis à son contrôle.

Ni en Arabie saoudite ni dans aucun autre Etat du Golfe, les partis ne sont autorisés. La Syrie, l'Irak et chacun des deux Yémens – avant leur unification – étaient dirigés soit par des partis uniques, soit par de pseudo-fronts inféodés à la formation au pouvoir.

L'Irak et la Syrie ont inventé le délit d'apostasie politique, passible de la peine capitale : tout adhérent ou ancien adhérent du parti Baas qui adhère à une autre formation politique risque la mort. La même peine menace les Frères musulmans en Syrie, les membres du parti islamiste Al Da'wa en Irak. Dans ce dernier pays, un arrêté du Conseil de commandement de la révolution prévoit que toute personne ayant insulté, de manière flagrante et dans le but de susciter un mouvement d'opinion, le président de la République ou un des dignitaires du régime encourt la peine capitale.

Discriminations fondées sur le sexe

Seuls l'Irak et le Yémen du Sud ont adhéré à la convention sur l'élimination de toutes les mesures de discrimination fondées sur le sexe. Or la femme souffre au Proche-Orient d'une double oppression : outre celle qu'elle endure en tant que citoyenne, elle est confrontée à des formes spécifiques de discrimination dans les domaines de l'emploi, de la circulation, du statut personnel, de la liberté d'expression et de la participation aux affaires publiques.

En Arabie saoudite et dans la plupart des autres pays du Golfe, elle ne peut épouser un étranger et ne peut exercer une profession que dans certains secteurs (santé, éducation, etc.).

En Irak, certains de ses droits ont été reconnus lors de l'indépendance du pays en 1932, et ceux-ci ont été élargis avec l'instauration de la République en juillet 1958. Lors de la guerre contre l'Iran, des femmes ont accédé à des postes de responsabilité dans l'administration ainsi que dans les entreprises publiques ou privées. Cette évolution a failli connaître un coup d'arrêt avec la promulgation de l'arrêté 111 du 28 février 1990 du Conseil de commandement de la révolution, qui autorisait tout citoyen mâle à exécuter sa mère, sa fille, sa sœur, sa tante, sa nièce ou sa cousine pour « *laver son honneur* ». Mais ce texte a été annulé un mois après avoir été promulgué.

Torture

Aucun Etat de la région n'a ratifié la convention sur l'élimination de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Les rapports annuels de l'Organisation arabe des droits de l'homme dressent un triste état des méthodes, multiples et cruelles, utilisées par les services de sécurité contre les opposants politiques, dans pratiquement tous les pays.

Libertés syndicales

La conférence générale du Bureau international du travail (BIT) a adopté nombre de conventions pour assurer la protection des droits syndicaux. La convention 87 sur la liberté syndicale a été ratifiée par le Koweït, la Syrie et le Yémen du Nord. La convention 98, sur le droit d'organisation et de négociation collective, a été signée par le Yémen du Sud, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Syrie et le Yémen du Nord. La convention 135, relative aux délégués syndicaux, a été ratifiée par l'Irak, la Jordanie, la Syrie et le Yémen du Nord. La convention 151, relative aux rapports professionnels dans les services publics, n'a été signée par aucun Etat : elle risquait de mettre en cause le contrôle gouvernemental sur les fonctionnaires.

A l'exception du Liban, nulle part n'est reconnu le droit aux négociations collectives sur les salaires ou les conditions de travail, nulle part n'est accepté le droit de grève.

Il n'existe aucune organisation syndicale, salariale ou professionnelle en Arabie saoudite et dans la plupart des pays du Golfe. Ailleurs, elles sont reconnues mais, à l'exception du Liban, subissent l'emprise de l'Etat qui contrôle leurs activités. Au Koweït, avant l'invasion irakienne, le code du travail ne permettait pas aux salariés non koweïtiens d'adhérer aux syndicats, à moins de justifier de cinq années de séjour ; même dans ce cas, ils n'avaient pas le droit de vote dans leurs sections. L'Arabie saoudite a exclu, par décret, les travailleurs étrangers du régime de sécurité sociale.

La faiblesse des structures syndicales et leur dépendance à l'égard de l'Etat ont grandement facilité, dans les pays producteurs de pétrole, le licenciement de centaines de milliers de travailleurs – en premier lieu les expatriés – après l'effondrement des cours de l'or noir dans les années 80.

Ce bilan est sombre. Pourtant, depuis quelques mois, les revendications en faveur des droits de l'homme ont un écho certain parmi la population. Les gouvernements de Jordanie, du Koweït – avant l'invasion irakienne – et du Yémen réunifié ont été amenés à satisfaire certaines d'entre elles. La première conférence nationale arabe pour les droits de l'homme, qui a regroupé organisation non gouvernementale et intellectuels et s'est tenue à Tunis du 3 au 5 mars 1990, a souligné que « *l'élément décisif dans la construction du devenir arabe est que l'édifice social soit fondé sur des institutions politiques et sociales garantissant la mobilisation des énergies du peuple, en vue de la réalisation des objectifs de la nation dans le respect du droit, de manière à garantir l'émergence du pluralisme politique, de l'alternance à la tête de l'Etat et une représentation parlementaire fondée sur des élections libres* ».

Il appartient aux dirigeants arabes de tirer les leçons des bouleversements en Europe de l'Est. Et qu'ils se souviennent de l'article 35 de la déclaration de 1793 des droits de l'homme et du citoyen : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.* »

(1) Dans ce texte ne sont étudiés que les pays arabes d'Asie. Le cas particulier de la Palestine, soumise à l'occupation israélienne et qui endure de nombreuses violations des droits de l'homme, n'est pas examiné ici. Pour l'Egypte, lire le texte ci-dessous.

(2) Lire les rapports annuels d'Amnesty International et de l'Organisation arabe des droits de l'homme.

* Président de l'Organisation arabe de défense des droits de l'homme.

D'AMNESTY INTERNATIONAL

Egypte : état d'urgence et arrestations arbitraires

« Plus de 8 000 prisonniers politiques, dont de nombreux prisonniers d'opinion, ont été détenus – certains à plusieurs reprises – pendant des périodes allant jusqu'à trois mois sans inculpation ni jugement. Au moins 14 prisonniers d'opinion ont été incarcérés en application d'un jugement prononcé en 1986 par un tribunal d'exception. Cinq personnes ont été emprisonnées, apparemment en raison de leurs croyances religieuses. Des informations répétées ont fait état de tortures et de mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques, notamment aux partisans de groupes islamistes opposés au gouvernement. Au moins 5 personnes, parmi lesquelles figurait pour la première fois un trafiquant de drogue, ont été exécutées. Au moins 56 autres personnes, dont 40 reconnues coupables de trafic de drogue, ont été condamnées à mort.

» L'état d'urgence proclamé en 1981 est resté en vigueur. Aux termes de l'article 3 de la loi d'urgence, le ministre de l'intérieur peut faire « *arrêter et détenir les personnes suspectes ou celles qui menacent l'ordre public ou la sécurité* ». Au bout de trente jours de détention, les prisonniers peuvent adresser une requête à la Cour suprême de sûreté de l'Etat (législation d'urgence), qui peut ordonner leur libération. Le ministre de l'intérieur peut toutefois contester la décision de la Cour, le dossier est alors transmis à une autre juridiction dont la décision doit être exécutée. Cette procédure permet de maintenir une personne en détention administrative pendant quatre-vingt-dix jours sans approbation d'une autorité judiciaire.

» Dans les affaires relatives à la sûreté de l'Etat, les prisonniers peuvent être maintenus en détention pendant soixante jours avant de comparaître pour la première fois devant un tribunal. Le ministre de l'intérieur peut prolonger la détention, même si le tribunal ordonne la mise en liberté.

» Les autorités ont utilisé les larges pouvoirs que leur confère la législation de l'état d'urgence pour réprimer l'opposition des groupes de gauche, des syndicalistes et plus particulièrement des groupes islamistes. Des heurts ont opposé à plusieurs reprises les forces de sécurité à des opposants islamistes au gouvernement du président Hosni Moubarak. Des opposants ont pris part à des actes de violence politique, notamment à une tentative d'assassinat du ministre de l'intérieur en décembre.

» Au moins 8 000 sympathisants réels ou présumés de l'opposition islamiste auraient été incarcérés au cours de l'année. Plusieurs centaines de syndicalistes et d'autres opposants et détracteurs du gouvernement ont également été emprisonnés. La grande majorité des détenus ont apparemment été incarcérés en vertu des dispositions de l'état d'urgence et libérés sans inculpation ni jugement à l'issue de périodes de détention allant de quelques jours à trois mois. Quelques personnes auraient été emprisonnées à plusieurs reprises en vertu d'ordres de détention consécutifs ; elles ont donc été privées de liberté pendant de longues périodes avec de courts intervalles, voire aucun, entre les ordres de détention. Bon nombre de détenus semblent avoir été victimes d'arrestations arbitraires, et certains sont des prisonniers d'opinion. [...]

» Les prisonniers détenus en vertu des dispositions d'urgence auraient été fréquemment torturés et maltraités. Les personnes appréhendées au cours des vagues d'arrestations ont pratiquement toutes été passées à tabac. Beaucoup d'autres ont été systématiquement torturées dans le but de leur arracher des aveux sur des activités illégales, ou pour obtenir des informations. Les accusés dans l'affaire de l'Organisation révolutionnaire égyptienne (cf. *Rapport annuel 88*), dont le procès s'est poursuivi pendant toute l'année, ont été placés à l'isolement entre les audiences.

» Sheikh Omar Abdul Rahman, qui est diabétique et aveugle, aurait été frappé par des policiers qui l'auraient traîné par terre peu après son arrestation à El Faiyyoum. Les autorités l'auraient empêché de recevoir en prison les soins nécessités par son état.

» Certains des sidérurgistes arrêtés en août auraient été torturés, Muhammad Mustafa et Mustafa Nayed auraient été frappés et auraient reçu des décharges électriques dans le but de les contraindre à avouer que le mouvement de protestation des sidérurgistes avait été orchestré par une organisation communiste illégale. 60 personnes arrêtées pour avoir, semble-t-il, protesté contre les mauvais traitements infligés aux sidérurgistes ont été incarcérées et battues, en août, avant d'être libérées sans inculpation. Des membres des services de renseignement qui enquêtaient sur les activités de groupes d'opposition présumés auraient systématiquement torturé des dizaines de prisonniers. La plupart des victimes ont ensuite été libérées sans avoir été inculpées, faute de preuves. C'est ainsi que Muhammad Abdul Latif a été arrêté fin juin et détenu pendant six semaines car les autorités le soupçonnaient apparemment d'appartenir à une cellule secrète de l'organisation des Frères musulmans. Il a affirmé, après avoir été libéré sans inculpation, qu'il avait été frappé à coups de bâton et avait reçu des décharges électriques sur les mamelons et les organes génitaux. [...] »

(Extraits du *Rapport 90*, Amnesty International, Paris.)

DE L'ATLANTIQUE AUX

Les frontières, brûlantes cicatrices

DES Palestiniens chaque jour martyrisés pour avoir exprimé leur volonté d'indépendance ; un Liban où les promesses de réconciliation débouchent sur des massacres ; un petit Etat du Golfe envahi par son puissant voisin : le Proche-Orient n'en finit pas de payer le prix de découpages territoriaux décidés à Londres ou à Paris au début du siècle. En cette région aussi, les frontières héritées du partage colonial sont des cicatrices encore brûlantes et peuvent, à tout moment, se rouvrir, entraînant de périlleux conflits.

Par JACQUES THOBIE *

Que les Etats issus de la décolonisation aient hérité de frontières établies sur la base des intérêts et des rivalités des anciennes puissances coloniales est une réalité indiscutable, et l'on imagine aisément les difficultés posées aux nouveaux dirigeants, garants de la stabilité et de l'intérêt nationaux. Ce problème est rendu plus complexe dans les pays arabes par l'évocation, à la fois historique et sentimentale, des intérêts de la « nation arabe ».

La prise d'Alger, en juillet 1830, marque à la fois le coup d'envoi de la constitution du second empire colonial français et du démantèlement des provinces arabes de l'Empire ottoman. Comme toutes les conquêtes coloniales, celle-ci répond à des motivations multiples où entrent en jeu des facteurs économiques, politiques, stratégiques, culturels, mais selon des doses qui varieront avec le temps et les circonstances : notons ici le contentieux économico-politique avec le dey d'Alger, l'importance stratégique, notamment face à l'Angleterre, de la Méditerranée occidentale, les intérêts économico-commerciaux, les difficultés internes du régime. C'est le début d'un long processus de conquête qui ne s'achèvera pratiquement, pour les territoires sahariens, qu'à la veille de la Grande Guerre.

L'installation des Britanniques à Aden en 1839 et des Français à Obock-Djibouti en 1862 prendra une importance capitale après l'ouverture du canal de Suez (1869), illustrant ainsi l'argument crucial de la sécurité des communications : la fameuse « route des Indes » pour les Anglais, mais en même temps la route de l'Indochine et de l'Extrême-Orient. Les Italiens s'installent en Erythrée (1881) et, ainsi que les Britanniques (1884), se taillent un morceau de Somalie (1869-1882).

Avec l'affaire tunisienne apparaît un facteur qui sera ensuite systématiquement utilisé comme prétexte à domination, voire à conquête : l'endettement. A partir de 1850 commence une exportation, issue des places de Londres et de Paris, de capitaux en direction de Tunis, du Caire et de Constantinople. Les épargnes des pays industriels sont dirigées, à la diligence des banquiers occidentaux, vers les caisses de princes besogneux, soucieux cependant d'assurer le fonctionnement de leur machine étatique et d'installer un début d'équipement moderne dans leur pays. La masse et les conditions des prêts accordés conduisent inévitablement à une banqueroute qui justifiera la création, sur place, d'un organisme contrôlé par les prêteurs, gérant directement une partie des ressources du pays destinées au remboursement de la dette. La sécurité ainsi procurée autorise la reprise des emprunts et donc du processus d'endettement. Si les difficultés demeurent, une occupation pure et simple du pays pourra s'ensuivre. C'est ce qui arrivera successivement à la Tunisie, à l'Egypte, au Maroc.

Ainsi, en mars 1870, a été mise en place, par la France, l'Angleterre et l'Italie, la commission financière tunisienne, où la France joue un rôle prépondérant. Suit alors, dans tous les domaines, une vive compétition entre les trois compères; dont l'issue sera favorable à la France, qui dispose de nombreux atouts : rôle actif de banquiers, de spéculateurs et d'industriels, proximité de l'Algérie, soutien de Bismarck, qui espère ainsi faire oublier à Paris la « ligne bleue des Vosges ». Le traité du Bardo, en mai 1881, scelle le protectorat français.

La banqueroute égyptienne, en 1875, déclenche un scénario comparable, mais beaucoup plus complexe. Agissant dans le cadre d'un condominium, Français et Anglais, qui contrôlent le canal de Suez, gèrent la dette égyptienne (caisse et commission de la dette) et détiennent même deux portefeuilles ministériels. La révolte nationale d'Arabi Pacha sert de prétexte à l'intervention militaire. A la proposition anglaise d'action commune, la France, qui a dans le pays de considérables intérêts financiers et culturels, décide finalement de s'abstenir : nécessité de « digérer » la Tunisie, absence de toute pression des intérêts financiers et économiques, position de Bismarck,qui, cette fois, fronce les sourcils, l'ont emporté dans une Chambre française fort partagée. L'Angleterre (juillet 1882) occupera donc seule l'Egypte ; elle élargira sa conquête avec la création, en 1899, du Soudan anglo-égyptien.

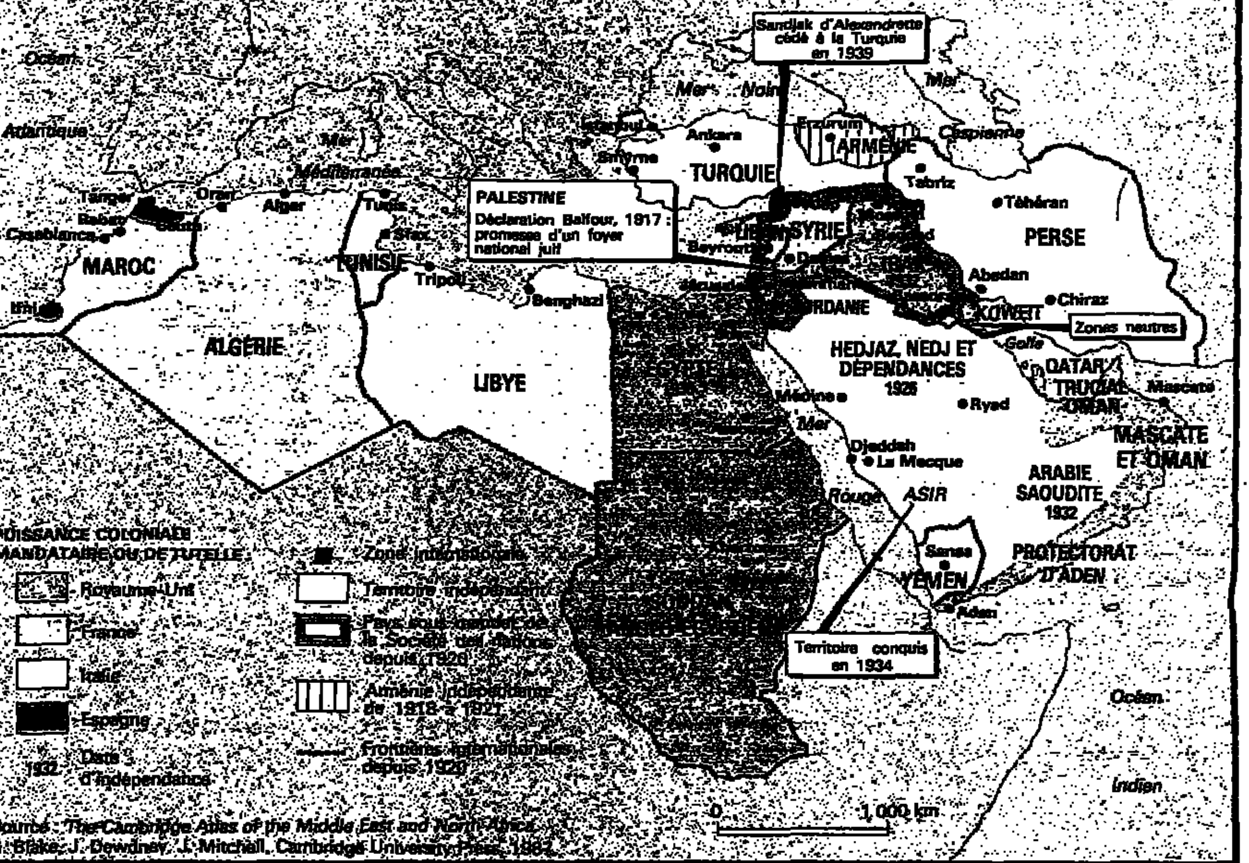
La Grande-Bretagne veille depuis le début du dix-neuvième siècle sur les côtes orientales de la péninsule Arabique, dans le souci d'assurer la sécurité immédiate de l'Inde. Elle a signé des traités de protectorat avec les cheiks de la côte des Pirates, de Bahrein, de Mascate et, en 1899, avec l'émir du Koweït : les protestations de Constantinople n'empêchent pas les Anglais d'y installer une base navale dès 1908.

A la suite de la guerre italo-turque (1911-1912), l'agresseur italien entame une installation difficile en Tripolitaine et en Cyrénaïque. Constantinople n'avait pas échappé à la création, en 1881, d'une administration de la dette publique ottomane, présidée alternativement par un Anglais et par un Français. Si, avant 1914, l'Empire ottoman conserve l'essentiel de ses possessions asiatiques, il le doit à la complicité des puissances impérialistes, qui se contentent, en attendant le partage, de se tailler, par des accords paraphés en 1913-1914, des zones d'influence (1) : allemande le long de son chemin de fer jusqu'à Bassorah, anglo-allemande de Bassorah au Golfe, française en Syrie-Mont-Liban. La création, en 1911, de la société anglo-allemande Turkish Petroleum Co. souligne l'intérêt que commence à susciter le pétrole de la région.

Reste, à l'extrême Occident, le royaume chérifien, pièce de choix fort convoitée. La France joue un rôle primordial dans les emprunts marocains et dans la création de sociétés industrielles. Paris est assez habile pour désintéresser l'Italie (troc Maroc-Tripolitaine, 1902), la Grande-Bretagne (Entente cordiale, troc Egypte-Maroc, avril 1904), l'Espagne (promesse du nord du Maroc, octobre 1904). Après une impossible gestion internationale du pays à la suite de l'accord d'Algésiras (1906), la France désintéresse l'Allemagne, dans un climat international tendu, avec une partie du Congo (1911). Finalement, la convergence des banquiers, des industriels, des diplomates et des militaires (pour la sécurité des confins algériens) fait de l'installation du protectorat français sur le Maroc, en mars 1912, l'exemple le mieux campé de colonisation impérialiste. La « pacification » durera jusqu'au milieu des années 30.

(1) Pour plus de détails, voir Jacques Thobie, *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman 1895-1914*, Publications de la Sorbonne, Imprimerie nationale, 1977.

* Professeur d'histoire des relations économiques internationales à l'université Paris-VIII.



LE MONDE ARABE A LA VEILLE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Les dividendes de l'opération « Bouclier du désert »

Par IBRAHIM WARDE *

SOUVENT présenté comme un simple problème d'intendance, le financement du déploiement américain dans le Golfe aura pourtant transformé les relations économiques entre les Etats-Unis et leurs principaux alliés. Quelle qu'en soit l'issue, la crise aura permis au président Bush de transférer sur ses partenaires non seulement les frais de l'opération militaire elle-même, mais aussi ceux du maintien de l'ordre mondial de l'après-guerre froide.

Il n'est pas aisé de calculer la dépense qu'implique l'opération « Bouclier du désert ». On utilise fréquemment le chiffre rond de 500 millions de dollars par mois, mais les données officielles prêtent à confusion. Au départ, le Pentagone envisageait une dépense de 46 millions de dollars par jour alors que le sénateur Claiborne Pell, président de la commission des affaires étrangères, parlait de 1 million de dollars par heure. Quelques jours plus tard, M. Dick Cheney, secrétaire à la défense, estimait le coût de l'opération à 15 milliards de dollars pour la seule année fiscale 1990-1991 (1). Ces différences s'expliquent par des considérations tant comptables que politiques. Le Pentagone ne souhaite pas l'amputation de son budget actuel pour financer l'opération (2). Les chefs militaires savent, par ailleurs, qu'on n'obtient pas toujours ce qu'on demande du Congrès ; il est payant d'exagérer un peu. Mais, quoi qu'il en soit, la facture va être présentée à d'autres.

Si spectaculaire qu'il soit, l'envoi de soldats américains dans le Golfe ne représente pas l'essentiel des dépenses. Celles-ci — tout comme d'ailleurs les autres coûts directs (tels que le dédommagement des pays qui ont subi des pertes du fait de la crise et de l'embargo) — seront financées par le Koweït, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis (3). Mais la facture d'ensemble inclut surtout des coûts indirects, d'ordre politique. Par exemple, l'appui sans équivoque de l'Egypte a permis à l'administration Bush de proposer de faire grâce à ce pays de sa dette militaire de 7 milliards de dollars. Des concessions économiques équilibrent des avantages politiques : tel est le prix classique du maintien d'une hégémonie. Fait inhabituel, ce prix ne sera plus acquitté par les Etats-Unis, mais par leurs alliés.

Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui fut longtemps avocat d'affaires au Texas, s'est empressé de présenter la note à ces derniers. Quelques gouvernements ont trouvé la facture excessive, mais ont dû s'incliner. L'Allemagne, par exemple, a d'abord jugé que c'était aux Etats-Unis seuls d'assurer le financement de leur armée. Le Japon a suggéré qu'ils auraient dû aménager un budget avant de déployer leurs troupes. Devant le tollé soulevé par ce type d'objections, qualifié par le sénateur Sam Nunn d' *« absolument ridicule »*, la plupart des gouvernements sollicités ont donné leur accord de principe pour contribuer, d'une façon ou d'une autre, à l'œuvre collective.

Un cadre institutionnel se dessine. Les Etats-Unis ont d'abord conçu un système de caisse commune (doté d'un fonds initial de 23 milliards de dollars pour la première année), qui serait financée par les pays riches (4). Puis ils ont constitué un « groupe de coordination pour la crise du Golfe » qui comprend des membres du groupe des Sept et de la Communauté européenne, les monarchies du Golfe et la Corée du Sud. Cette organisation se chargera, sous l'égide des Etats-Unis, d'identifier les besoins et de distribuer des fonds aux pays les plus touchés par la crise (5).

Faire payer les intéressés

IL ne s'agit donc plus seulement de financer l'opération militaire. Ceux qui en ont les moyens et ceux qui en tirent des avantages économiques doivent participer aux coûts politiques. Lors de sa conférence de presse du 30 août dernier, M. George Bush l'a dit clairement. Tous ceux qui ont un intérêt *(« a stake »)* dans l'ordre international doivent payer leur *« juste part »*. Les Etats-Unis à eux seuls ne peuvent supporter l'ensemble des coûts ni dédommager les pays affectés par le conflit. Et le président de conclure que les Etats-Unis cherchaient *« à déterminer les critères qui garantiraient que ceux qui méritent d'être aidés le seront, et que ceux qui ont les moyens de contribuer le feront* (6) ». Ainsi, Washington se retrouve au centre d'un nouvel ordre politique et économique, à la fois gendarme, trésorier et percepteur.

Les plus grosses contributions viendront des Etats du Golfe, qui se sont engagés à payer le prix de leur défense et à participer de manière importante au dédommagement des pays atteints par la crise (manque à gagner des pays frontaliers et compensation des pays les plus touchés par l'embargo et par la hausse des prix du pétrole). L'Arabie saoudite s'est déclarée prête à utiliser à ces fins l'essentiel de la nouvelle manne pétrolière (plus de 4 milliards de dollars par mois grâce au doublement des prix et à l'augmentation de la production). En plus de paiements directs au Trésor américain (dont un minimum de 500 millions de dollars pour le maintien des troupes), Ryad envisage de prendre à son compte certains engagements financiers américains (7). Le gouvernement koweïtien en exil a promis d'en faire autant ; dans le même temps, il faisait grâce aux pays les plus pauvres des intérêts de leur dette, en attendant peut-être d'annuler la dette elle-même (8). Enfin, les Etats-Unis pourraient engranger les bénéfices de très grosses ventes d'armes aux Etats de la région.

A des degrés divers, l'Europe participe tant à l'initiative militaire qu'à l'opération financière. Le rôle de l'Allemagne illustre bien le caractère nouveau de relations internationales où le *linkage* (aide liée) explicite remplace l'assistance sans contrepartie avouée : elle participe aux frais tout en réclamant un escompte pour avoir « déjà donné ». En plus des coûts occasionnés par la réunification, ne vient-elle pas juste d' « acheter » le retrait soviétique des pays de l'Est (9) ? En somme, dans la répartition des tâches de l'après-guerre froide, chaque pays paie sa part, mais il le fait au mieux de ses intérêts.

Le Japon, et dans une moindre mesure la Corée du Sud, régleront sur facture. Il n'est pas surprenant de les voir traîner les pieds. Sollicités de toutes parts, les Japonais se sont d'abord engagés à payer 1, puis 2, puis 3 milliards de dollars. On estime qu'ils finiront par en débourser près de 10 milliards, rien que pour la première année.

Le dernier volet du système concerne les organisations internationales. A la suite du succès américain aux Nations unies, d'autres organismes se sont impliqués dans le règlement de la crise. Lors de la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale fin septembre, M. Bush a rendu un hommage appuyé à leur engagement d'aider les pays affectés par la crise du Golfe (10).

Ainsi, l'agression irakienne contre le Koweït aura permis aux Etats-Unis d'obtenir de leurs alliés ce qu'ils réclamaient depuis des années. Dans l'ordre mondial de l'après-guerre, Washington assumait seul le coût de son hégémonie. Affaiblie par son déclin, l'Amérique avait conservé trop d'engagements internationaux qu'elle n'avait plus les moyens de financer (11). L'alternative devant laquelle elle se trouvait n'offrait pas d'issue commode. Une réduction substantielle de l'arsenal militaire qui soustendait son hégémonie était impossible du fait du poids du complexe militaro-industriel. Et, pour convaincre les bénéficiaires du « parapluie » américain de payer le prix de leur sécurité, la menace soviétique était de moins en moins crédible.

L'arsenal américain revalorisé

AVEC la fin de la guerre froide, l'inutilité de l'arsenal américain semblait sauter aux yeux : entre la chute du mur de Berlin et l'invasion du Koweït, on a souvent répété qu'à l'avenir, seule compterait la compétition économique (12). Traînant son budget militaire, l'économie des Etats-Unis partait perdante dans la course qui l'opposait à l'Europe et au Japon. Depuis la crise du Golfe, l'appareil militaire américain s'est soudain trouvé revalorisé. Washington peut enfin imposer à ses alliés le « partage du fardeau » et une part du boulet.

(1) *Los Angeles Times*, 25 août 1990 et 13 septembre 1990.

(2) *The Washington Post*, 19 septembre 1990.

(3) *The Wall Street Journal*, 7 septembre 1990.

(4) *The Washington Post*, 30 août 1990.

(5) *Financial Times*, 27 septembre 1990.

(6) *The New York Times*, 31 août 1990.

(7) *The Wall Street Journal*, 7 septembre 1990.

(8) *The New York Times*, 28 septembre 1990.

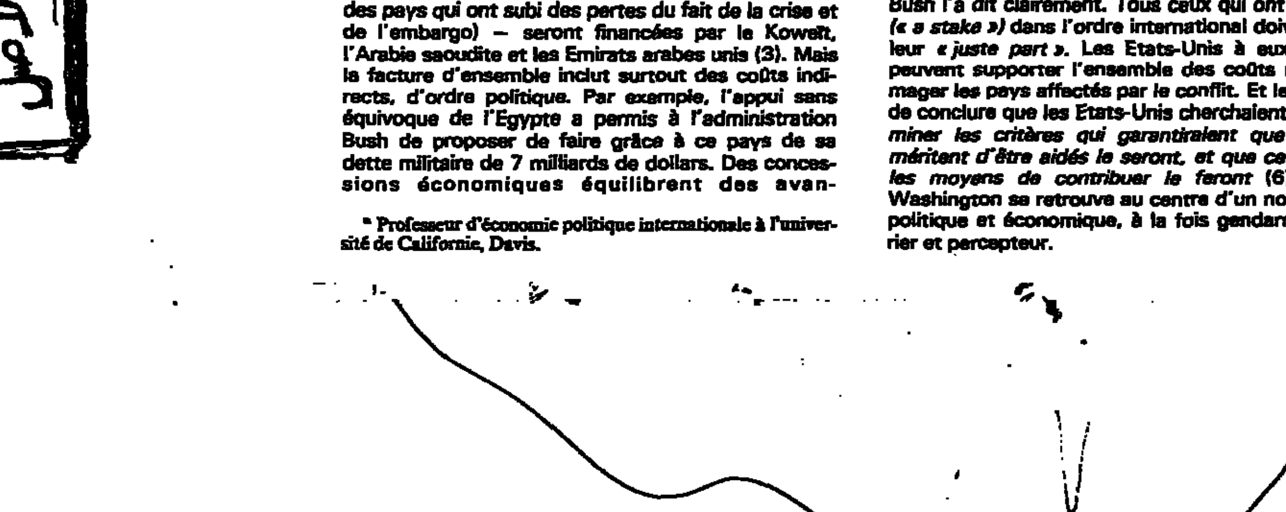
(9) Voir le dossier : « Des blocs à la dérive », *le Monde diplomatique*, août 1990.

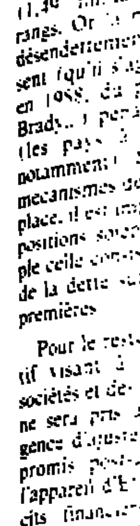
(10) *Financial Times*, 27 septembre 1990.

(11) Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Payot, Paris, 1989 (lire, à propos de ce livre, l'article d'Yves Florenne dans *le Monde diplomatique* de janvier 1990).

(12) Voir, par exemple, B.R. Inman et Daniel F. Burton, « Technology and Competitiveness : The New Policy Frontier », *Foreign Affairs*, printemps 1990.

* Professeur d'économie politique internationale à l'université de Californie, Davis.





CONFINS DE LA PERSE

du partage colonial

C'est pendant ces mêmes années que s'achève la conquête de la Mauritanie, aux confins du Rio-de-Oro, non effectivement occupé par l'Espagne.

L'Empire ottoman ayant choisi le camp des puissances centrales et la Grande Guerre s'éternisant, les belligérants recherchent des alliés et précisent leurs buts de guerre : le partage des dépouilles une fois la victoire obtenue. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre quatre séries de documents essentiels pour l'avenir des régions arabes de l'ancienne Turquie.

En décembre 1915, les Anglais signent un traité avec Ibn Saoud : en échange de la reconnaissance par Londres de sa souveraineté sur le Nedj, Al-Hassa, Qatif et Djubai, Ibn Saoud accepte la protection britannique et promet sa neutralité bienveillante dans la guerre contre les Turcs. A partir de juillet *1915* s'établit une correspondance entre le chérif de La Mecque, Hussein, et le haut-commissaire anglais au Caire, Mac Mahon : si les Arabes entrent en guerre contre les Turcs, Londres promet l'établissement d'un royaume arabe regroupant l'essentiel des régions arabes de l'ancien empire ; bien que des incertitudes demeurent sur le destin de la Cilicie et des régions côtières syriennes, le chérif Hussein lève en mai 1916 l'étendard de la révolte arabe, son fils Fayçal prenant le commandement de l'armée arabe.



LES TROUPES DU ROI SAOUD DANS LE DÉSERT D'ARABIE
Derrière l'argument historique, des réalités plus tenaces

Fruits de longs et pénibles débats, les accords Sykes-Picot (mai 1916) définissent les grandes lignes du partage de la région entre Français et Anglais : la France disposera de la côte syrienne avec le mont Liban (zone bleue) et protégera la Syrie intérieure et la région de Mossoul (zone A) ; l'Angleterre disposera de la Mésopotamie (zone rouge) et protégera la zone s'étendant de l'Egypte au golfe Persique (zone B), les zones A et B représentant l'éventuel royaume arabe ; autour de Jérusalem et des Lieux saints, on prévoit un statut international (zone brune) à négocier. Enfin, le 17 novembre 1917, la déclaration Balfour promet l'instauration d'un *« foyer national juif »* en Palestine.

La victoire des Alliés sonne naturellement le démantèlement de l'Empire ottoman : l'Allemagne étant éliminée pour cause de défaite, la Russie pour cause de révolution et de défaite, l'Italie étant considérée comme un allié négligeable et les Etats-Unis refusant tout engagement territorial dans la région, l'affaire se réduit à un affrontement franco-anglais, où les rapports de forces et l'odeur du pétrole vont jouer un rôle déterminant. Ce sont les accords Sykes-Picot qui vont servir de base au partage, avec quelques modifications : Paris accepte, par exemple, d'abandonner Mossoul aux Anglais contre la part allemande dans la Turkish Petroleum Co., et la zone internationale est abandonnée. Pour amadouer Wilson, on invente le cadre juridique du mandat, chef-d'œuvre en trompe-l'œil qui masque à peine les visées coloniales et impérialistes sous un discours civilisateur. Le compromis franco-*anglais de septembre 1919 scelle la* mort de l'Empire arabe, et les accords de San-Remo (avril 1920) l'entérinent : à la France la Syrie, à l'Angleterre la Palestine et la Mésopotamie.

En septembre 1920, la France délimite, sur la base des revendications de ses clients maronites, et crée le Grand Liban, au grand dam des Syriens, qui protestent ; la Syrie, dont le roi éphémère, Fayçal, est réduit à l'exil, est elle-même divisée, avec de plus un statut spécial pour le sandjak d'Alexandrette, qui sera livré à la Turquie en 1939.

En Irak, l'Angleterre, qui a dû faire face à une puissante révolte en 1920, décide de se donner un interlocuteur en intronisant Fayçal roi d'Irak en août 1921. Réclamé par la Turquie kémaliste, peuplé majoritairement de Kurdes, imbibé de pétrole, l'ancien vilayet de Mossoul est finalement attribué par la Société des nations (SDN) à l'Irak, en 1925.

En Palestine, alors que la déclaration Balfour, en dépit des vives protes*tations arabes, a été intégrée à la* charte du mandat, l'Angleterre est confrontée à de graves contradictions qu'une interprétation subtile de la déclaration n'arrivera pas à atténuer.

Pourquoi l'Angleterre a-t-elle inven*tée la Transjordanie ? La réponse four*nit un des éléments fondamentaux du partage durable de la région. Londres, d'abord, a besoin d'un espace où son autorité est incontestée pour assurer la continuité stratégique impériale, de la Méditerranée à l'Irak (évacuation du pétrole de Mossoul) et de l'Egypte au Golfe et à l'Inde. L'Angleterre veut circonscrire la région où s'appliquera la déclaration Balfour. Elle veut limiter les ambitions d'Ibn Saoud, dont les troupes ont entamé avec succès l'occupation de l'Arabie intérieure et qui prétend ne s'arrêter qu'à la frontière syrienne. Enfin, cette création permettra de fixer l'un des fils d'Hussein, le turbulent Abdallah, qui ne cesse de harceler les troupes françaises de Syrie, en lui attribuant l'émirat de Transjordanie en mars 1921, en même *temps qu'une subvention annuelle* (2).

La Grande-Bretagne joue un rôle déterminant dans la délimitation des frontières : celle entre la Transjordanie et la Palestine est fixée au Jourdain et au milieu de la mer Morte ; celle du sud fera l'objet d'un compromis avec Ibn Saoud, qui laissera Akaba à la Transjordanie (1925). A l'est, les supputations pétrolières sont naturellement présentes : en 1922 sont fixées les frontières de l'Arabie d'Ibn Saoud avec l'Irak (à l'avantage de celui-ci) et avec le Koweït (au détriment de ce dernier) ; en outre, officiellement pour faciliter les déplacements des Bédouins, cet accord crée, à l'ouest et au sud du Koweït, deux zones neutres sur lesquelles les pays frontaliers ont des droits égaux. En 1923, la frontière entre le Koweït et l'Irak, deux territoires dépendant de la Grande-Bretagne, est fixée sans problème : la délimitation adoptée est destinée visiblement à empêcher l'Irak d'avoir une façade maritime utile sur le Golfe, mer britannique.

Tel est le cadre dans lequel, de l'Atlantique au Golfe, s'effectuera la colonisation. A la fin des années 20, deux pays arabes seulement sont indépendants, dans la mesure où aucune troupe étrangère ne campe sur leur territoire : le Yémen, pratiquement depuis 1913, et l'Arabie d'Ibn Saoud, qui a chassé Hussein et qui accède à la souveraineté internationale en 1927. Le coup d'envoi de la décolonisation arabe, même si celle-ci est encore partielle, est donné par le traité anglo-irakien de 1930 (3).

Ce rapide survol suggérera que l'argument historique à l'appui d'une révision des frontières coloniales est très fragile dans la mesure où il est parfaitement réversible. Il est vrai que l'argument historique en cache presque toujours un ou plusieurs autres, bien réels ceux-là.

JACQUES THOBIE.

---

(2) Voir Jacques Thobie, *Ali et les 40 voleurs, impérialismes au Moyen-Orient de 1914 à nos jours*, Messidor, Paris, 1985.

(3) Pour une vue d'ensemble de la question, lire Jean Bouvier, René Girault, Jacques Thobie, *l'Impérialisme à la française*, tome 1 : Jacques Thobie, *la France impériale 1880-1914*, Mégrelis, Paris, 1982 ; tome 2 : par Jean Bouvier et René Girault, *1914-1961*, La Découverte, Paris, 1986.

Intervention militaire française sous tutelle

Le dispositif militaire français dans le Golfe, le plus important outre-mer depuis la fin de la guerre d'Algérie, ne représente qu'un dixième des moyens déployés par les Etats-Unis. En cas d'ouverture des hostilités, la France ne risque-t-elle pas d'être entraînée dans une guerre qu'elle n'aurait pas vraiment décidée ?

Par PHILIPPE LEYMARIE

UNE *division blindée légère*, avec un millier de véhicules ; des unités prestigieuses (légion étrangère, spahis) rompues aux guerres du sable ; un régiment d'hélicoptères de combat et plusieurs escadrons d'avions de chasse ravitaillables en vol ; le « must » de l'armement *made in France* (Mirage-2000, missiles Mistral et Milan, blindés AMX-10)... Le dispositif militaire français en Arabie saoudite – appuyé par un contingent dans les Emirats arabes unis, une escadre en Méditerranée orientale, une flotte d'une quinzaine de bâtiments dans le Golfe et en mer Rouge et par les unités prépositionnées sur la base permanente de Djibouti – constitue la seconde force occidentale dans la région, et la quatrième armée « alliée » en effectifs (1).

Ce dispositif opérationnel interarmes, prélevé pour l'essentiel sur la Force d'action rapide (FAR) créée il y a cinq ans, qui peut être renforcé par des prélèvements sur le réseau des bases françaises en Afrique (Tchad, Centrafrique, Sénégal, Gabon, Côte-d'Ivoire, Réunion), se trouvait stationné en première ligne, à moins d'une centaine de kilomètres des frontières du Koweït et de l'Irak, face à une division de l'armée de M. Saddam Hussein : le contingent français a été appelé à reculer de quelques kilomètres, à la demande des autorités saoudiennes qui souhaitent mettre en avant des « troupes arabes ». *Il voisinait avec* le contingent marocain (dont les chefs sont de formation française) et avec une brigade blindée saoudienne (qui met en œuvre des chars AMX-30 d'origine française). C'est un outil performant, sans doute appelé à jouer un rôle majeur en cas de conflit ouvert.

Ces atouts ont cependant des *limites* : l'utilisation des forces préposi*tionnées* à Djibouti ou ailleurs en Afrique doit être concertée avec les autorités locales. Le réservoir de la FAR (50 000 hommes) n'est pas inépuisable, et toutes ses unités ne sont pas aguerries au combat en zone chaude. Les moyens en matériel de l'aviation et de la marine françaises ne sont pas indéfiniment extensibles. En outre, le surcoût des opérations « Artimon » (contrôle maritime de l'embargo), « Salamandre » (envoi d'un porte-avions et de son escadre dans la zone du Golfe) et « Daguet » (mise en œuvre d'une division blindée légère en territoire saoudien) pourra être compris entre 3 et 5 milliards de francs d'ici à la fin de cette année.

Sur le terrain, l'essentiel du contingent terrestre français, stationné à l'ouest, au plus près de l'adversaire, *paraissait très exposé jusqu*'à la fin octobre (2). La dispersion du dispositif – quatre sites en Arabie, trois ou quatre dans les Emirats, un autre prévu au Qatar, sans compter la flotte et Djibouti – rend malaisée l'organisation de l'ensemble. En outre, il faut en permanence négocier avec les Saoudiens – en principe souverains – et avec les Américains, qui alignent au moins dix fois plus d'hommes et de matériel que les Français.

Plusieurs chefs de l'opposition ont exprimé la crainte que la France ne soit entraînée à son insu dans une opération guerrière, et que ses forces ne passent, dans ce cas, sous commandement américain de fait. Les autorités françaises *se sont défendues, en faisant valoir que* l'opération « Daguet » – telle qu'elle a été négociée, à la mi-septembre, avec les Saoudiens – est de caractère défensif. Pour assurer un maximum d'autonomie aux forces françaises, il a été obtenu que leurs composantes terrestres et aériennes ne soient pas dissociées, et qu'elles soient stationnées à l'écart des zones occupées par le contingent américain. L'ensemble restera sous commandement unique français, a-t-il été précisé, et la décision d'ouverture du feu, en ce qui concerne ces forces, dépendra toujours d'un ordre du président de la République.

Une attitude réservée, différente par exemple de la position britannique, dont une partie des forces pourrait être placée directement sous commandement américain. Ou égyptienne, selon laquelle l'ensemble de la force multinationale doit être sous commandement saoudien, *« y compris les Américains* (3) ».

Intégration partielle

CE souci d'indépendance quant à la décision politique ou stratégique – qui recoupe, semble-t-il, celui de l'opinion publique (4) – n'exclut pas ce que le ministre français de la défense appelle *« des accords ou mises sous contrôle opérationnel pour des missions déterminées »*. C'est une allusion, notamment, à la gestion de l'espace aérien, que la centaine d'avions ou d'hélicoptères français doit partager avec mille cinq cents aéronefs militaires appartenant à six nations, mais en majorité américains.

Les avions AWACS – des Boeing-707 adaptés à la veille radar – sont les passages obligés de cette coordination. Seules les armées saoudienne et américaine disposent de ces postes de commandement volants, fabriqués aux Etats-Unis et qui ne peuvent être mis en œuvre qu'en étroite liaison avec l'US Army (5). Après des hésitations, les autorités françaises ont préconisé l'embarquement, à bord de ces appareils patrouillant jour et nuit sur la zone, d'officiers relevant des différentes armées impliquées dans le conflit, dont les Français. De leur côté, les Américains souhaitent améliorer la coordination de leurs forces navales, terrestres et aériennes, avec celles de la France, par le biais des AWACS et d'exercices aériens combinés. Le général Schmitt, chef d'état-major français, affirmait le 10 octobre : *« Ce n'est pas parce qu'on est dans ces équipes intégrées, mixtes, que l'on est entraîné à faire n'importe quoi. »*

Pour le patron de l'armée française, le schéma global d'engagement des forces stationnées en Arabie saoudite ne serait pas modifié par ces procédures d'intégration partielle : *« Si les Américains et les Saoudiens prenaient la décision d'attaquer – mandatés par les Nations unies, – le gouvernement français prendrait une décision d'y aller ou de ne pas y aller. Si la réponse était non, nous continuerions à nous limiter à la participation à la défense de l'Arabie saoudite* (6). »

La coordination ainsi « cadrée » par Paris resterait comparable à son attitude constante en ce qui concerne, par exemple, la participation française aux activités de la structure militaire intégrée de l'OTAN. Elle s'appuie sur le précédent constitué par la coordination déjà expérimentée dans le secteur naval pour contrôler l'embargo contre l'Irak : dès le mois d'août, le système de transmissions tactique français par satellite (SENIT) était relié au réseau américain (NTDS), les salles d'opération des navires français dans le Golfe recevant les informations provenant des AWACS.

Parallèlement, une coopération à l'échelle européenne s'était esquissée à partir du mois de septembre, dans le cadre des Etats relevant de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), dont plusieurs flottes sont présentes sur place : échanges dans le domaine des transmissions et de la logistique (mise en commun des moyens de ravitaillement) et tentative de partage géographique – en découpant le Golfe et la mer d'Oman en cinq zones d'intervention. Cette coopération s'est heurtée à la résistance des Britanniques.



Le porte-avions *Clemenceau*

Pour plusieurs hommes politiques européens – dont l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, – une intégration plus poussée des moyens militaires de l'UEO, avec pour axe principal, par exemple, un commandement ou un état-major opérationnel franco-britannique, aurait pu manifester une volonté politique européenne, et permettre ainsi une autonomie plus grande des forces engagées par les Etats européens, qui apparaissent aujourd'hui à la remorque des Américains.

---

(1) Effectifs américains à la mi-octobre : 200 000 (extension prévue jusqu'à 250 000). Arabie saoudite : 66 000. Egypte : 20 000 à la mi-octobre ; 35 000 annoncés. France : 13 500 à la mi-octobre (extension possible à 15 000 pour le début novembre). Royaume-Uni : 12 000.

(2) Les forces terrestres françaises ne disposent pas d'artillerie à longue portée. Il faudrait attendre près d'une heure avant de pouvoir compter sur un soutien aérien, en cas de tirs irakiens.

(3) *Le Monde*, 3 octobre 1990.

(4) Selon un sondage SOFRES-*Libération*-Europe 1 réalisé entre les 22 et 26 septembre, 21 % des personnes interrogées étaient favorables à un commandement français, 58 % à un commandement des Nations unies, et 7 % seulement à un commandement américain pour les forces françaises dans le Golfe.

(5) L'armée française a passé commande de quatre de ces appareils. Elle vient de prendre possession du premier d'entre eux, qui ne sera pas opérationnel avant la fin de l'année 1991.

(6) Déclarations à RFI, 10 octobre 1990.

JUNGLE SANS LOI O RÈGNE D

Le risque et la

(Suite de la première page.)

Si l'objectif est vraiment de servir le droit international, alors aucune offensive militaire ne saurait être lancée sans le feu vert des Nations unies. A supposer que, maître du jeu sur le terrain, le président Bush décide de s'en passer, il faudrait admettre qu'il fait fi du point de vue de ses alliés et du rôle de l'ONU. C'est pourtant bien à cela que l'invitent certains commentateurs. Charles Krauthammer (3), par exemple, ironise à propos de *« la plus nouvelle panacée qui ait été trouvée pour sortir l'Amérique d'embarras : les Nations unies, le multilatéralisme, la sécurité collective... Quel rêve ! Quelle illusion ! »*

De nombreux observateurs estiment, comme M. Valéry Giscard d'Estaing par exemple, que l'ouverture des hostilités ferait voler en éclats la coalition qui s'est constituée contre l'Irak. Fredaines... Charles Krauthammer tient en piètre estime cette coalition que les Etats-Unis, écrit-il, ne sont parvenus à réunir que par un intense harcèlement des pays sollicités. Il fallut, ajoute-t-il, *« les aiguillonner, les soudoyer, les soumettre à un chantage »*. Les contingents européens, arabes et asiatiques déployés dans la péninsule Arabique sont dûment prévenus : qu'ils aillent donc se faire tuer pour libérer le Koweït, ils n'en seront pas pour autant respectés.

QUE M. Bush choisisse de faire cavalier seul, comme il y est ainsi invité, et sa décision, prise unilatéralement, n'en aurait pas moins une portée mondiale ; elle porterait pourtant la marque d'une complexe alchimie dans laquelle interviendraient, avec leur poids spécifique, de multiples ingrédients de politique intérieure : résultats d'aléatoires sondages d'opinion, proximité d'une échéance électorale (6 novembre), état des laborieuses tractations budgétaires entre la Maison Blanche et le Congrès, activisme des groupes de pression, souci de ne pas perdre la face, etc. Certes, un discours bien charpenté s'efforcerait alors de rationaliser la décision. Celle-ci n'en serait pas moins irrationnelle. Elle ne résoudrait rien, aggraverait tout, ruinerait définitivement le prestige de l'ONU.

Isolément, aucun pays ne possède le droit ni ne détient les moyens d'édifier le *« nouvel ordre mondial »* annoncé par M. Bush. Une tâche aussi ambitieuse relève nécessairement de la compétence des Nations unies ; elle requiert un effort collectif des pays qui se mettront d'accord sur un nombre limité d'objectifs prioritaires *(lire ci-dessous l'article de Jean-Pierre Cot et Alain Pellet)*.

En tête de ces priorités, figure la volonté de *« préserver les générations futures du fléau de la guerre »* et de *« réprimer tout acte d'agression »* (préambule et article premier de la charte). Cette mission, on le sait (4), n'a pu être que très imparfaitement accomplie au temps de la guerre froide. Mais, depuis que M. Gorbatchev a imprimé un *« nouveau cours »* à la politique soviétique, le secrétaire général de l'ONU est utilement intervenu pour faciliter la solution de conflits régionaux qui paraissaient devoir s'éterniser. La crise du Golfe fournit aux Nations unies une occasion de jouer pleinement leur rôle non seulement au Proche-Orient mais aussi sur l'ensemble de la planète. Et cela par trois moyens principaux.

1. M. Saddam Hussein n'est certes ni le premier ni le dernier à violer le droit international. La réprobation que son geste a suscitée offre une chance de remettre en vigueur, dès maintenant et surtout pour l'avenir, les mécanismes prévus par la charte de l'ONU en vue d'assurer le maintien de la paix (art. 24), gravement menacée en divers points du globe. Si certains griefs de l'Irak ne sont pas dénués de fondement, rien ne l'autorisait pour autant à recourir à la force. La seule démarche légitime eût consisté à saisir la Cour internationale de justice de La Haye et le Conseil de sécurité lui-même. Un simple retour au *statu quo ante* n'éliminerait en rien le litige irako-koweïtien, qui, aussi longtemps qu'il ne sera pas réglé au fond, pourra à tout instant rallumer le conflit. Le Conseil de sécurité serait donc bien inspiré de consulter, en vertu de l'article 96 de la charte, la Cour internationale de justice, seule habilitée à émettre un avis sur un contentieux de cette nature.

2. La confrontation dans le Golfe permet, par un retour à la charte, de surmonter une autre difficulté. A l'heure actuelle, nul ne sait comment serait coordonnée l'action des différents contingents nationaux en cas d'ouverture des hostilités. Le plus important d'entre eux assumerait *de facto* la direction des opérations. Mais les Etats-Unis mesurent chaque jour davantage l'hostilité que leur présence en Arabie saoudite soulève dans l'opinion arabe (5). Les troupes américaines doivent-elles combattre sous la bannière étoilée ou sous l'étendard des Nations unies ? Sans pour autant disparaître, les griefs formulés à leur encontre s'atténueraient dans l'hypothèse où seraient appliqués les articles 39 à 51 de la charte, qui définissent les moyens disponibles en cas d'agression. Il conviendrait en particulier, comme le demande avec insistance l'Union soviétique, de placer la coalition sous le commandement du Comité d'état-major de l'ONU (art. 47), où siègent les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. La légitimité de ce « gendarme » ne pourrait être contestée, et un précédent serait ainsi créé pour faire face à de futures convulsions.

3. Dès le début de la crise, M. François Mitterrand a exprimé sa nette préférence pour une *« solution arabe »*, et il n'a pas renoncé à cet espoir. Certes, la Ligue arabe a manifesté ses divisions, étalé au grand jour son impuissance, comme le firent en d'autres circonstances l'OUA pour l'Afrique ou l'OEA pour les Amériques. Mais les principes édictés par les articles 52, 53 et 54 de la charte gardent toute leur validité : ils définissent le rôle que des *« accords régionaux »* peuvent, sous le contrôle du Conseil de sécurité, jouer en cas d'agression. De toute façon, il faudra bien un jour en arriver là, car bien fragile serait un éventuel règlement qui ne recevrait pas l'assentiment des pays du Proche-Orient. Leur défaillance, ils s'en aperçoivent aujourd'hui, diminue leur propre influence en faisant intervenir, avec tout leur poids, des pays extérieurs à la région.

SUPERPUISSANCE ou Nations unies, nul ne peut maintenir la paix s'il ne se prononce sur les causes du conflit. Lorsque M. Saddam Hussein a fait main basse sur le Koweït, il a invoqué, entre autres, des arguments d'ordre économique. Les signataires de la charte savaient bien évidemment que la menace militaire n'est pas la seule à compromettre l'« intérêt national » que chaque Etat est prêt à défendre les armes à la main. Au cours des quarante-cinq dernières années, la sécurité de divers pays a été mise en danger non pas par des agressions, mais par des famines, par des migrations massives, par un incroyable chaos économique, par les flux transfrontières d'émissions polluantes, etc.

Dans le souci de préserver la paix, le chapitre IX de la charte évoque naturellement les menaces qui peuvent surgir *« dans les domaines économique, social, de la santé publique »*, comme dans la violation des droits de l'homme. Le chapitre suivant institue le Conseil économique et social (ECOSOC), qui a la possibilité de solliciter l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité. Un désordre économique aggravé devient en effet la source directe de conflits entre Etats ou de conflits internes qui, à tout instant, peuvent se propager à travers les frontières. L'un des grands mérites des auteurs de la charte est de l'avoir compris voilà près d'un demi-siècle. L'un des plus grands torts des Etats est de l'avoir oublié, laissant ainsi s'éclipser le rôle de l'ECOSOC.

L'Irak reprochait au Koweït d'outrepasser son quota de production pétrolière, ce qui maintenait les prix à un niveau bas, et de réclamer le remboursement d'une dette considérable. Combien d'Etats peuvent aujourd'hui formuler des griefs de même nature ? Alors que le règne du droit s'est progressivement éclipsé au profit des lois du marché, c'est-à-dire de la loi du plus fort, le dépérissement ou l'absence de toute instance d'arbitrage rend plus probable le recours à la force brute.

Au mois de septembre dernier, la Banque mondiale annonçait que, en 1989, les pays pauvres du Sud ont fourni aux riches du Nord la bagatelle de 42,9 milliards de dollars. Ainsi en va-t-il depuis des années. Combien de conflits armés sont en germe dans cette gigantesque spoliation ?

Là encore, les lois du marché, qui favorisent le plus fort, l'ont emporté sur la loi tout court, faite pour protéger les faibles. La pompe à capitaux, en exacerbant les frustrations, multiplie les tentations de recourir à la force ; elle n'apporte pourtant pas le salut à ceux qui bénéficient de la manne. En deux articles (6), Lester C. Thurow, du Massachusetts Institute of Technology, dresse le bilan de l'économie reaganienne, qui a drainé vers les Etats-Unis d'amples ressources provenant du monde entier : baisse des taux de croissance, de productivité, d'épargne... Qui dit mieux ? Fallait-il, pour un aussi pitoyable résultat, appauvrir les pays du Sud ? Au début de la décennie, ajoute Lester C. Thurow, les Etats-Unis disposaient encore d'un léger excédent commercial (1,5 milliard de dollars en 1980) qui, par la magie de la déréglementation et de la détaxation, s'est transformé en 1989 en un déficit de 110 milliards. Sous l'égide d'un président souriant et extrêmement populaire, les Etats-Unis ont perdu leur statut de première nation créditrice du monde (+ 141 milliards de dollars en 1981), pour devenir le plus gros débiteur (– 620 milliards de dollars en 1989).



Le butin du conquérant

« JÉRUSALEM *est la capitale d'Israël. Notre souveraineté sur la mosquée du mont du Temple et les autres lieux saints est complète. Les Nations unies n'ont pas le droit de se mêler de ce qui ne les regarde pas.* » Ainsi le premier ministre israélien, M. Ithzak Shamir, balayait-il d'un revers de main la décision de l'organisation internationale de dépêcher en Israël une mission d'enquête sur les conditions de la tuerie du 8 octobre dernier, qui fit au moins 21 victimes parmi les Palestiniens. M. Ariel Sharon, qui porte la responsabilité que l'on sait dans les massacres de Sabra et Chatila de septembre 1982 au Liban, s'interrogeait, ironique, à la télévision française : *« Accepteriez-vous une commission internationale sur les incidents de Vaulx-en-Velin* (1) *? »*

Le journaliste aurait pu faire remarquer au ministre qu'Israël est le seul pays démocratique occidental où manifestations et émeutes aboutissent systématiquement à des dizaines de blessés par balle, à de nombreux morts. Il aurait pu ajouter : un territoire acquis par la force — Jérusalem-Est en l'occurrence — est-il le butin du conquérant ?

Après l'annexion de la partie orientale de la ville par les Israéliens, en avril 1968, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le 21 mai 1968, la résolution 252 qui demande à Israël de renoncer à toute mesure visant à changer le caractère de Jérusalem. Le Conseil devait réitérer sa demande le 20 août 1980, en votant la résolution 478 qui rejette la loi fondamentale adoptée par le Parlement israélien et proclamant Jérusalem *« entière »* comme *« capitale d'Israël »*.

On attend toujours les sanctions qui convaincraient l'Etat juif de mettre ces textes en application.

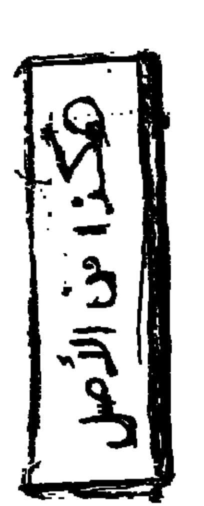
Plus compliquée encore est la question du Liban, que les commentateurs abordent souvent avec des idées simples, pour ne pas dire simplistes. Ainsi M. Jean-François Revel se gausse de l'élection du président Hraoui dont *« la légitimité* (...) *vaut à peu près ce que valait celle de Pétain* (2) *»*.

Le général Aoun serait-il un de Gaulle ? Son itinéraire politique ne le démontre pas, lui qui a pendant des mois courtisé la Syrie pour essayer de se faire reconnaître comme interlocuteur valable. L'élection de M. Hraoui est le résultat de l'accord de Taëf conclu entre les députés libanais le 22 octobre 1989, entériné par toutes les forces libanaises, la Ligue arabe et les grandes puissances. Les députés chrétiens, en y souscrivant, notaient : *« Nous avons tranché entre la poursuite d'une guerre destructrice et un espoir de paix. »* Seul le général Aoun s'y est opposé et il a engagé le « pays chrétien » dans une violente guerre fratricide pour imposer ses vues. L'accord de Taëf est certes imparfait et par certains aspects critiquable. Mais existe-t-il une autre voie ? A moins que nous ne soyons prêts à nous battre jusqu'au dernier Libanais ?

ALAIN GRESH.

(1) Ville de la banlieue de Lyon où se sont déroulés, en octobre 1990, de violents incidents entre de jeunes manifestants et les forces de police.

(2) *Le Point*, 22 octobre 1990.



Les Nation

Par
JEAN-PIERRE COT
et ALAIN PELLET *



DÉCRIÉ naguère, le droit international est, aujourd'hui, l'objet de toutes les prévenances, et pas seulement dans la crise du Golfe. Il apparaît non seulement comme un moyen de règlement des différends, mais aussi comme un enjeu premier des relations internationales ; le *« nouvel ordre mondial »* c'est, d'abord, le règne du droit — vision généreuse, dont M. François Mitterrand s'est fait, dans son discours du 24 septembre dernier devant l'Assemblée générale des Nations unies, le porte-parole inspiré et convaincant.

Le droit n'existe pas « en soi »; il ne peut contribuer à infléchir la réalité que s'il la prend en compte, et le *« règne de la loi internationale »* que le président de la République appelle de ses vœux ne cessera d'être un slogan fécond que si une force crédible est mise au service de ce grand dessein et assure, avec une efficacité raisonnable, l'application des règles assises sur une légitimité incontestable.

Pour cela, les Nations unies constituent un instrument irremplaçable. Encore faut-il leur donner les moyens de jouer le rôle qui leur échoit et ne pas leur demander davantage qu'elles ne peuvent donner. Courtisée par tous, l'ONU a, aux yeux des Etats, des hommes politiques et des opinions publiques, toutes les séductions, mais chacun sait que la plus belle fille du monde...

L'intuition de 1945 conserve toute sa force. Il s'agissait alors de réagir contre l'échec de l'idéalisme wilsonien, dont la faillite de la Société des nations témoignait avec la force d'une terrible évidence. Au pacte de la SDN, dont les « fissures » faisaient la part belle à la guerre, et qui laissait la paix du monde dépendre de l'unanimité défensive de tous les membres de l'organisation, la charte des Nations unies répond par la prévision d'un système coercitif dont la mise en œuvre ne dépend que de l'accord des plus puissants.

Ce plus grand réalisme reposait pourtant sur un postulat erroné : la guerre froide a mis fin à l'entente des grands vainqueurs et, avec elle, à l'espoir d'une gestion efficace des crises majeures par l'Organisation. Le désaccord entre les Grands paralyse toute *« action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression »*, prévue par le chapitre VII, et ne permet guère que des réactions molles, faiblement organisées par le chapitre VI, consacré au règlement pacifique des différends.

Avec le désarmement idéologique cesse la neutralisation réciproque qui résultait de l'antagonisme Est-Ouest (1), et la construction de 1945 retrouve toute sa crédibilité. La crise du Golfe en témoigne. L'unité retrouvée des cinq Grands permet la résurrection du directoire imaginé en 1945 : toutes les décisions importantes se prennent à cinq, au grand dam parfois de certains gouvernements qui, non sans quelque raison, se formalisent d'être placés devant le fait accompli, mais n'ont guère d'autre possibilité que de soutenir les mesures ainsi arrêtées, quand bien même elles relèvent du chapitre III, sorti ainsi d'une longue hibernation.

L'armée de la paix

ON est loin, pourtant, d'avoir épuisé toutes les virtualités.

Les neuf résolutions adoptées à ce jour par le Conseil de sécurité à propos de la crise du Golfe peuvent être rattachées aux articles 39, 40, 49, 50, 51 et, peut-être, 41 de la charte et se limitent à décider des sanctions, pour l'essentiel non militaires — la résolution 665 du 25 août 1990, qui précise les conditions d'application de l'embargo, n'autorisant que de manière limitée et ambiguë le recours à la force, — et à mettre en place un dispositif de solidarité avec les Etats les plus touchés par ces mesures. Mais M. Chevardnadze a raison de souligner que la charte des Nations unies permet bien davantage que cela (2).

D'abord, une utilisation plus complète du chapitre VII. L'article 42 permet au Conseil de sécurité d'entreprendre, notamment *« par des forces aériennes, navales ou terrestres des membres des Nations unies »*, *« toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales »*; il peut le décider, justifiant ainsi des mesures militaires qui seraient prises par les forces présentes dans la région du Golfe si les moyens pacifiques échouaient Le rôle de légitimation de l'ONU ne serait pas négligeable, mais, dans cette hypothèse, elle ne ferait guère plus que « couvrir » les initiatives nationales et, d'abord, celles des Etats-Unis.

Or la charte permet à l'Organisation d'aller bien au-delà et d'avoir le plein contrôle de la riposte à la violation du droit international et d'encadrer efficacement la légitime défense collective de ses membres. L'article 43 prévoit en effet la création d'une véritable armée de la paix constituée par des contingents mis par les Etats à la disposition de l'ONU. Les accords nécessaires n'ont jamais été conclus ; il est temps de les signer. De même qu'il est temps de sortir de sa léthargie le comité d'état-major chargé

* Jean-Pierre Cot, député au Parlement européen, et Alain Pellet, tous deux agrégés des facultés de droit, ont assuré la direction du commentaire, article par article, de *la Charte des Nations unies* (Economica, Paris, 1985).

…NS LOI OU RÈGNE DU DROIT ?

…que et la raison

Ce n'est pas tout. Le déficit budgétaire passe en cinq ans d'environ 150 milliards à 300 milliards de dollars, soit plus de 5 % du PNB (7). Pour combler ce trou, le gouvernement émet des emprunts. En 1980, la dette fédérale représentait 3 989 dollars pour chaque Américain — homme, femme, adolescent, bébé ; ce chiffre est porté à 12 409 dollars en 1990 (8)… Que se passerait-il si chaque Français, y compris chaque nourrisson, vivait ainsi pour 62 000 francs au-dessus de ses moyens ? Le pseudo-miracle reaganien, par lequel l'Amérique se ruine, suppose des transferts de capitaux provenant de pays riches (Allemagne, Japon, Arabie saoudite, Emirats…) et de riches ressortissants des pays pauvres. Et, cependant, Washington est en retard pour payer sa cotisation aux Nations unies…

Deux poids, deux mesures : cette pratique se vérifie dans tous les domaines, ternissant le prestige de l'ONU. Justement sévère lorsque l'Irak occupe le Koweït, le Conseil de sécurité s'est montré fort indulgent à l'égard d'autres occupations de territoires, verbalement condamnées mais tolérées dans les faits.

De la même manière, le FMI contraint les pays endettés du Sud à pratiquer une exemplaire rigueur budgétaire, mais témoigne de la plus grande complaisance à l'égard des déficits croissants aux Etats-Unis. Bagdad a commis, en une seule nuit, un véritable hold-up, un cambriolage à main armée, et l'opinion d'indigne. Depuis des années, Washington, au grand jour, commet avec virtuosité l'un de ces « délits en col blanc » à l'égard desquels la justice fait preuve de laxisme… La paix ne peut être durablement fondée que sur l'universalité de certains principes de droit, qu'il s'agisse de l'inviolabilité des frontières ou du respect des biens d'autrui.

Il est un autre domaine soumis à la maxime « deux poids, deux mesures ». L'un des objectifs tacites de la coalition assemblée autour du Golfe est d'empêcher l'Irak de se doter d'armes nucléaires ; mais Washington a attendu le 1er octobre 1990 pour supprimer son aide militaire au Pakistan qui, lui aussi, édifie son arsenal nucléaire (9). Il est banal de constater que les lois du marché ont effacé toute éthique ; il est plus inquiétant qu'elles oblitèrent la perception même de la sécurité. Totalement irresponsables, mais veillant jalousement sur leur compte d'exploitation, des firmes allemandes ont démocratiquement vendu à l'Irak les produits indispensables à la construction d'armes chimiques. De telles livraisons étaient sans doute nécessaires pour permettre à d'autres firmes allemandes (ou les mêmes ?) de vendre des masques à gaz à Israël… La loi internationale — traité de non-prolifération nucléaire (1968), conventions sur les armes chimiques et bactériologiques — résiste mal à l'appât du gain. Seules les Nations unies peuvent tenter d'inverser ce cours fatal.

MAIS comment ? Le rôle des Nations unies ne peut se borner à recouvrir du manteau du droit la coalition déployée contre l'Irak. Ce geste perdrait toute crédibilité s'il ne s'accompagnait d'initiatives destinées à imposer le respect d'autres résolutions, jusqu'à présent restées lettre morte, et si l'ONU, conformément à la charte, n'intervenait dans les domaines non militaires où se joue la paix entre les nations.

Comment donner la vigueur et l'autorité nécessaires au Secrétariat général de l'ONU, au Comité d'état-major, au Conseil économique et social ? Sans toucher à la charte, il est possible de parvenir à une meilleure utilisation des structures existantes. D'abord en les sortant de la léthargie où on les a laissé s'enfoncer. Ensuite, en admettant que les institutions valent aussi ce que valent les hommes qui les animent : c'est dans cet esprit que la Fondation Ford et la Fondation Dag-Hammarskjöld, après une large consultation, viennent de publier conjointement un appel en faveur d'une *« direction énergique pour le monde de demain »*. Ce texte (10) avance une série de propositions concrètes tendant essentiellement à recruter, pour les postes-clés de l'ONU, les personnalités les plus qualifiées, les plus aptes à convaincre les gouvernements et à rallier le soutien de l'opinion mondiale.

Reste l'ancienne et lancinante interrogation sur l'actuel système de représentation. Les cinq vainqueurs de 1945 (11) sont-ils, un demi-siècle plus tard, les seuls à pouvoir prétendre à un siège permanent au Conseil de sécurité ? Au seuil du troisième millénaire, et alors que les rapports de force ont été si profondément bouleversés, quelle place les Nations unies veulent-elles accorder aux géants du Nord (Allemagne, Japon) et du Sud (Inde, Brésil) ? Et pourquoi les « petits » pays du Sud seraient-ils cantonnés dans un rôle mineur ? Il n'est pas opportun, il ne serait pas « politique », rétorque-t-on, de lever de tels lièvres. L'Italie a pourtant suggéré que les sièges permanents du Royaume-Uni et de la France au Conseil de sécurité soient transférés à la Communauté européenne et au Japon. Drapés dans leurs rêves de grandeur, Londres et Paris boudent cette proposition. Elle ouvrirait pourtant la voie à un rôle spécifique pour de grands rassemblements régionaux.

Sans doute les temps ne sont-ils pas mûrs pour envisager une véritable réforme des Nations unies. Depuis des décennies, ils ne sont pas davantage « mûrs » pour offrir une patrie au peuple palestinien ou pour mettre un terme au dépeçage du Liban, ou pour introduire un peu d'équité dans les rapports économiques entre le Nord et le Sud… Ces problèmes, et d'autres, sont « mûrs » depuis longtemps. C'est la conscience politique des gouvernants qui n'a pas atteint le degré de maturité nécessaire.

Il n'empêche que les événements eux-mêmes se chargent de poser, avec retard, hélas, des questions dérangeantes, par exemple lorsque les Etats-Unis en sont réduits à faire la quête pour payer le coût de leurs opérations dans le Golfe *(lire l'article d'Ibrahim Warde, page 14)*. L'imagination créatrice dont firent preuve en 1945 les auteurs de la charte n'est pas moins nécessaire aujourd'hui. Il appartient aux Nations unies, et à elles seules, de dire le droit international et de disposer des moyens nécessaires pour le faire respecter, au besoin par la force. Faute de quoi, le monde n'échappera pas à de rudes conflits, armés ou économiques, qui jalonneront un douloureux déclin de l'humanité.

CLAUDE JULIEN.

(3) Dans *Time*, 22 octobre 1990.

(4) Voir « Guerres saintes » et « Un gendarme ambigu », *le Monde diplomatique*, septembre et octobre 1990.

(5) Voir, par exemple, l'article de Judith Caesar sur l'Arabie saoudite, *International Herald Tribune*, 11 octobre 1990.

(6) Repris dans *International Herald Tribune*, 10 et 11 octobre 1990.

(7) *Newsweek*, 15 octobre 1990.

(8) *Time*, 15 octobre 1990.

(9) Voir Paul L. Leventhal, « Stop Playing Silent Partner in Pakistan's Nuclear Drive », *International Herald Tribune*, 9 octobre 1990, et *Newsweek*, 22 octobre 1990. Le Pakistan fournit quelques milliers de soldats contre l'Irak.

(10) Bryan Urquhart et Erskine Childers, *Une direction énergique pour le monde de demain. L'avenir des Nations unies*, 48 pages, Fondation Dag-Hammarskjöld, Uppsala, Suède, 1990.

(11) Etats-Unis, Royaume-Uni, Chine, Union soviétique, France.

« Eclats de silence »

Un numéro hors série de « Manière de voir » consacré aux dessins de notre ami Selçuk, *Eclats de silence*, sera en vente dans les kiosques à partir du 26 novembre au prix de 48 F. Nos lecteurs y retrouveront les illustrations du *Monde diplomatique* qu'ils ont aimées, côtoyant d'autres dessins parus dans la presse et des œuvres inédites. Dans sa préface, Claude Julien salue ce fidèle collaborateur, cet artiste qui dit les choses *« sans avoir besoin de mots »*.

CARLO CARRA. — « Le Cavalier d'Occident » (1917)

Les Nations unies ? mais encore ?

de la direction stratégique de ces forces, comme l'a proposé le ministre soviétique des affaires étrangères (3). Il n'en résulterait pas forcément une action militaire, mais ce serait un nouveau signal adressé à l'Irak de la détermination, non pas de ses ennemis, mais des nations du monde d'agir unies sous une direction intégrée.

Comme le chapitre VII, le chapitre VIII de la charte a été dévoyé par la guerre froide. Consacrées aux accords et aux organismes régionaux, ses dispositions font de ces institutions des relais possibles des actions décidées par le Conseil de sécurité.

Certes, la division actuelle des Etats arabes limite les possibilités d'y recourir dans le cadre de la crise du Golfe, mais il faut penser au-delà et agir pour que la résolution de MM. Bush et Gorbatchev d'œuvrer *« pour le développement des structures régionales de sécurité* (4) » ne s'émousse pas. Du fructueux processus d'Helsinki pourrait sortir une nouvelle organisation de la sécurité collective régionale, plus conforme à l'esprit du chapitre VIII que les pactes militaires engendrés par la guerre froide, et adaptable à d'autres régions du monde.

Enfin la Cour internationale de justice, dont la charte fait dans son article 92 *« l'organe judiciaire principal des Nations unies »*, pourrait, et devrait, être appelée à jouer enfin pleinement son rôle de conscience juridique du monde, et contribuer ainsi au maintien, par le droit, de la paix et de la sécurité internationales. Après tout, qui, il y a quelques mois encore, eût pensé que le Tchad et la Libye soumettraient à la Cour mondiale leur très sensible différend sur la bande d'Aouzou ? Ils viennent de la saisir, donnant ainsi ses chances à la paix parce qu'ils acceptent le risque du droit. Et il n'est pas évident que certains — certains seulement — des griefs de l'Irak à l'égard du Koweït soient absurdes au regard du droit international. La Cour de La Haye, et elle seule, peut en décider.

Persistante fiction

MAIS ce serait une illusion de penser que l'application mécanique du texte de 1945 suffirait, ou même qu'elle soit possible. En quarante-cinq ans, le monde a changé. L'équilibre des puissances s'est modifié. Les Nations unies elles-mêmes ont évolué, manifestant d'ailleurs de cette manière une très remarquable faculté d'adaptation, gage de la malléabilité de la charte.

Le texte de 1945 est fondé sur le double postulat de l'égalité des cinq Grands et de leur supériorité par rapport aux autres Etats membres. Fiction déjà à l'époque. Fiction toujours aujourd'hui, mais pas exactement de la même manière ni pour les mêmes raisons.

En premier lieu, l'équilibre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique était (paraissait) plus réel qu'aujourd'hui, quand bien même l'URSS sortait exsangue d'une guerre qui avait conforté la prospérité américaine. En tout cas, l'opposition des idéologies était bien réelle et nul ne pouvait parier à coup sûr sur le triomphe de l'une ou de l'autre. A l'heure actuelle, le déséquilibre s'est considérablement accru ; l'opposition s'est faite connivence ; et la Chine ne paraît guère en situation de reprendre la croisade idéologique communiste.

Quant à la France et à la Grande-Bretagne, elles ont confirmé, à la faveur de la crise du Golfe, qu'elles demeuraient les seuls « grands » capables de faire entendre une voix avec laquelle les superpuissances doivent compter, quand bien même il est clairement impossible de parler un langage différent. Elles pèsent cependant, et d'autant plus fort que, si la puissance militaire reste concentrée aux mains des Etats-Unis, ces derniers ont perdu leur suprématie économique au profit, d'abord, de l'Europe et du Japon.

Mais, ultime coup porté aux dogmes marxistes-léninistes, la crise du Golfe montre aussi que la puissance économique ne suffit pas. Certes, les Etats-Unis ont fait largement appel au soutien financier de leurs partenaires et créanciers, mais les plus riches de ceux-ci sont restés très en retrait sur les plans diplomatique et militaire, justifiant ainsi la composition, moins arbitraire qu'il n'y paraît, du Conseil de sécurité. La volonté des vainqueurs est, pour le Japon comme pour l'Allemagne, devenu choix délibéré.

Par le poids de son nombre, par la force de ses critiques et par la mauvaise conscience qu'il donnait aux pays riches, le tiers-monde, à la faveur des divisions du Nord, avait investi presque complètement l'ONU.

Substituée, à partir des années 60, à celle constituée autour des Occidentaux au sortir de la guerre, la nouvelle majorité des pays en voie de développement (d'ailleurs moins « automatique » qu'on ne l'a dit) ne peut probablement pas résister à la nouvelle donne planétaire. Le tiers-monde n'en a pas disparu pour autant et conserve sur les « mots votés » un réel pouvoir ; il sera intéressant de voir quel usage il en fera lors de l'actuelle session de l'Assemblée générale. Même s'il est tout à fait clair que l'affaire du Golfe est un problème d'abord « Sud-Sud » — mais menaçant pour la communauté internationale tout entière, — on peut penser qu'il y a quelques années, quelques mois peut-être, l'Assemblée, relayant d'habiles et démagogues dialecticiens, l'eût transformée, ou ressentie, comme un affrontement « Nord-Sud ». Il est peu probable qu'il en ira ainsi, malgré les efforts que déploieront M. Saddam Hussein et ses rares amis, et quelques nostalgiques de la guerre froide.

Il reste que, à l'ONU comme en dehors d'elle, le tiers-monde détient un pouvoir de légitimation dont les pays du Nord doivent tenir compte. Il est frappant que, aussi improbable qu'elle soit, la « solution arabe » non seulement n'est écartée par personne, mais encore est espérée par tous. Tout se passe comme si les cinq Grands recherchaient un relais pour renforcer la légitimité de leur action. L'Assemblée générale peut jouer ce rôle ; les instances régionales peuvent y contribuer aussi.

En 1985, nous écrivions : *« Face aux mutations qui ont marqué les quarante dernières années : guerre froide, décolonisation, défi du développement inégal, menace nucléaire… les Nations unies ont répondu en modifiant leur structure, leurs fonctions, la nature de leurs débats* (5). » Cette extraordinaire faculté d'adaptation constitue, sans aucun doute, la grande force de l'Organisation, qui peut s'adapter à l'« après-Yalta » et constituer, au moins partiellement, une alternative crédible à la crise du *leadership* mondial.

Ses atouts ne sont pas négligeables :

— Les secrétaires généraux qui se sont succédé depuis Dag Hammarskjöld ont, patiemment, acquis un pouvoir d'initiative et de proposition que, quel que soit son pessimisme actuel, M. Javier Perez de Cuellar manie avec une grande adresse et qui en fait un acteur politique d'importance ;

— l'organigramme, compliqué, de l'institution reflète assez fidèlement l'état réel des rapports de force actuels et, sans priver l'ensemble des Etats de l'illusion nécessaire d'un contrôle, concentre aux mains des plus puissants d'entre eux le pouvoir de décision véritable ;

— l'organisation a acquis un remarquable savoir-faire en matière de maintien de la paix : forces d'urgence, observateurs, médiation, conciliation, bons offices, — autant d'instruments dont les Nations unies ont appris à user, et avec plus de succès qu'on ne le dit.

Quelle alliance au service de la paix ?

LA charte n'est pas un papyrus desséché. A l'écriture de 1945, directement inspirée de l'alliance de guerre, ont succédé deux lectures nouvelles.

Plus fidèle au texte de San-Francisco, la première faisait de l'organisation le cadre voyant de la guerre d'invectives dont l'Est et l'Ouest s'abreuvaient, exercice collectif et indispensable de défoulement homérique, suffisant pour éviter des affrontements directs plus meurtriers. A la faveur de circonstances très exceptionnelles, l'ONU contribua même certainement à éviter une catastrophe en 1950.

Mais la guerre de Corée impose aussi une nouvelle lecture de la charte. Désormais, les « choses sérieuses » se passent ailleurs. Le mécanisme de maintien de la paix prévu par la charte est paralysé au profit d'un partage incertain du monde en deux camps, au sein desquels chaque superpuissance fait régner l'ordre. Pâles succédanés du système imaginé en 1945, les « casques bleus » sont des soldats sans armes. Les « majorités automatiques » changent ; elles n'ont aucune prise sur la guerre et la paix.

Les bouleversements des dernières années, et singulièrement les événements de 1989-1990, ouvrent la voie à une troisième lecture. La réunification (certaine ?) du monde conduit, en apparence, à un retour à 1945. Mais on ne saurait se contenter d'un tel ressourcement. Le consensus mou de 1990 n'est pas l'unité contre un ennemi commun et la résignation y a plus de part que la volonté. C'est vrai du tiers-monde, terrassé par la pauvreté et la misère ; c'est vrai de la Chine, confrontée au défi du poids de son énorme population ; c'est vrai de l'Union soviétique, empêtrée dans des problèmes qui menacent jusqu'à son existence ; et ce peut l'être de certains Etats occidentaux qui, au fond d'eux-mêmes, acceptent mal l'arrogance américaine ou le rôle, trop limité à leurs yeux, qui leur est attribué.

La belle unanimité que révèle la crise du Golfe ne doit pas faire illusion. Même si elle ouvre des pistes de réflexion intéressantes, en définitive, elle pose, nous semble-t-il, plus de questions qu'elle n'en résout : quelle Sainte Alliance préservera désormais la paix du monde ? Quelle force assurera le *« règne de la loi internationale »* ? Et de quelle loi ? Cette crise doit être l'occasion d'y réfléchir. Faute de quoi l'anarchie ou l'hégémonie, ou les deux, risquent de constituer la réponse des faits. Les Nations unies peuvent trouver la réponse du droit ; encore faut-il que les forces, aujourd'hui considérables, qui leur font confiance les y aident.

JEAN-PIERRE COT et ALAIN PELLET.

(1) Discours de M. François Mitterrand à l'Assemblée générale, *le Monde* du 26 septembre 1990.

(2) Discours à l'Assemblée générale, *le Monde* du 27 septembre 1990.

(3) *Ibid.*

(4) Déclaration conjointe du 9 septembre, *le Monde* du 11 septembre 1990.

(5) Jean-Pierre Cot et Alain Pellet, *la Charte des Nations unies, commentaire article par article*, Economica, Paris, 1985.

HORS DU SYSTÈME DE PARTI UNIQUE

Comment organiser le sauvetage

PRÈS de trente ans après que le système de parti unique leur eut été imposé – souvent par la force et avec la complicité des anciennes puissances coloniales, – les sociétés africaines laissent, finalement, entrevoir des velléités de sortir du cauchemar qu'aura été, dans presque tous les pays au sud du Sahara, un tel mode de gouvernement. Partout où il a prévalu, cet instrument de violence et de terreur a surtout servi à légitimer l'exercice du pouvoir à l'état brut. En plus d'avoir contribué à la mise en place des conditions propices à l'improduction économique, il a été l'un des facteurs aggravants de l'intolérance, de la brutalité politique et de la ruine intellectuelle dans lesquelles se débat l'Afrique subsaharienne (1). Son abandon apparaît à beaucoup d'Africains comme un préalable à la réforme de leurs sociétés et à la transformation de leurs structures de production.

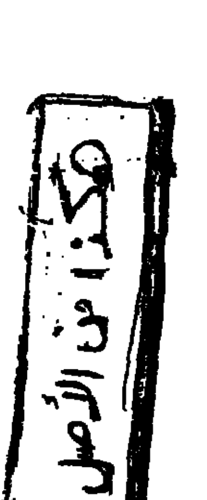
Par ACHILLE MBEMBE *

Comment réunir les conditions internes qui permettraient à l'Afrique de gérer profitablement (ou, du moins, au coût le moins élevé possible) les contraintes changeantes que lui impose l'économie mondiale et, partant, de *réinventer* une *nouvelle* structure de croissance ? Les *programmes d'ajustement structurel* mis en œuvre sous l'impulsion des institutions financières internationales prétendent offrir la réponse la plus efficace à ce défi (2). Mais on ne peut pas réduire leur signification à de simples choix « techniques » destinés à ouvrir l'Afrique au libre jeu des forces du marché, sur la base des avantages comparatifs. Loin d'être « apolitiques », ils constituent de véritables choix de société et pèseront de façon décisive sur l'avenir du continent.

Il n'a pas été suffisamment dit que ces programmes reposent, pour l'essentiel, sur le postulat selon lequel la médiocrité de l'accumulation et la sous-productivité des économies africaines résulteraient non de la détérioration des termes de l'échange ou des déséquilibres causés par l'ordre économique international existant, mais du défaut de surexploitation de leurs subordonnés par les élites dominantes africaines. Selon cette analyse, ce n'est pas tant la « dépendance » qui bloquerait le développement du continent que la « sous-exploitation » de sa force productive (3). Or, dans la configuration actuelle de l'économie-monde, son redressement à un niveau tel qu'il puisse soutenir la compétition sur les marchés internationaux passerait, entre autres, par une intensification de l'exploitation de sa force de travail. C'est ce que les « politiques du ventre (4) » (grâce auxquelles les couches dominantes ont pu vivre des rentes captées à l'extérieur) ont permis d'esquiver jusqu'à présent.

Le vrai problème serait donc de savoir comment opérer le passage d'une « économie du ventre » (caractérisée par la prédation, le faible développement des forces productives, la généralité des prébendes et la dissipation des surplus dans des dépenses somptuaires et ostentatoires) à un régime d'accumulation tourné vers la productivité et l'investissement, et capable d'aider l'Afrique à tirer profit du système mondial tel qu'il existe (ce qui signifie qu'il faut cesser de postuler sa transformation comme préalable à toute croissance soutenue sur le continent).

* Professeur d'histoire, Columbia University, New-York. Auteur d'*Afriques indociles*, Karthala, Paris, 1988.

● Les ONG françaises de solidarité internationale se dotent d'un outil de concertation. – *Les huit collectifs regroupant la quasi-totalité des associations françaises travaillant en solidarité avec le tiers-monde ont mis en place, le 25 septembre 1990, un Comité de liaison des organisations de solidarité internationale.*

Ce comité ne remplace pas les collectifs, qui restent le lieu privilégié de l'action commune ; il les complète, en constituant une plate-forme de concertation sur des questions qui préoccupent l'ensemble de la communauté des organisations non gouvernementales (ONG) françaises :

– Définir une nouvelle coopération de la France avec le tiers-monde et la mise en œuvre de l'aide publique par les ONG avec de nouveaux instruments.

– Stimuler les ONG elles-mêmes pour qu'elles développent une meilleure coordination de leurs actions dans les pays où elles interviennent.

– Préparer l'Europe de 1993, sous l'angle de la solidarité internationale.

(Comité de liaison des organisations de solidarité internationale (CLOSI), 27, rue Blomet, 75015 Paris. – Tél. : 47-83-50-46.

On sait à peu près quels sont les dispositifs mis en place par le Fonds monétaire international (FMI) et par la Banque mondiale pour conduire à ce passage (5). Le plus critique vise à assécher la *plupart des circuits extérieurs* qui avaient, jusqu'à *présent*, permis aux classes dirigeantes de vivre des rentes et prélèvements divers que leur assure leur position d'intermédiaires dans le système international et ainsi de se *dispenser de surexploiter* leurs dépendants. De fait, le volume des transferts nets de capitaux vers l'Afrique n'a pas cessé de baisser au cours des dernières années : estimés à 65 % en 1980, les apports privés sont tombés à 35 % en 1988.

Le déclin de l'investissement et la baisse des crédits commerciaux procèdent, assurément, de causes diverses. Et il faut se garder de les interpréter sous l'angle de quelque « conspiration internationale » contre l'Afrique. Ces causes ne se limitent pas au refus des banques de relancer leurs opérations de prêt aux Africains sur la même échelle que dans les années 70. La raréfaction des financements extérieurs résulte également du fait que les institutions internationales veillent, plus que par le passé, à ce qu'une politique de surendettement ne vienne pas faire avorter leur dessein de contraindre les dominants africains à surexploiter leurs dépendants (6). Pour le reste, ce que l'on appelle l'« aide » officielle bilatérale ne semble pas devoir augmenter dans des proportions telles qu'elle puisse suppléer à l'insuffisance des financements bancaires. Lorsqu'on ajoute à ces contraintes celles qui résultent de l'arrivée, sur les marchés, des pays de l'Est et de continents dotés d'atouts plus attrayants que l'Afrique, on comprend que la fin de la dépendance de celle-ci à l'égard du FMI et de la Banque mondiale n'est pas pour demain. Et que la notion de « colonialisme multilatéral » mérite d'être sérieusement examinée.

En effet, la simple augmentation des arriérés de la dette limite le recours à toute initiative nationale. On estime, par exemple que, sans un traitement radical de la dette, en Côte-d'Ivoire, le déficit de la balance des paiements perdurera jusqu'en l'an 2000, et cela à hauteur de 1 milliard de dollars. Sans que les sommes en jeu atteignent les mêmes volumes, des projections similaires révéleraient une situation en passe de prendre les mêmes proportions au Cameroun. La persistance des déséquilibres extérieurs, et la nécessité de les résorber sans recourir à cette soupape que pourrait être un endettement supplémentaire – et alors que les ressources tirées des principaux produits d'exportation (cacao, café, bois, huile de palme, arachide...) ne cessent de se tarir – livre ces Etats pieds et poings liés aux diktats du FMI et de la Banque mondiale.

On voit mal comment les Africains pourraient, dans un avenir *prévisible*, briser ce cercle infernal ou contourner ces dispositifs sans recourir à une stratégie mixte qui, sans rompre totalement avec le marché international, comporterait une dose de *self-reliance*, du moins en ce qui concerne certains secteurs de leur économie. Au-delà des proclamations démagogiques ou des rhétoriques populistes, le sérieux des mouvements de contestation qui utilisent la référence à la démocratie et à l'Etat de droit sera établi en fonction de leur capacité à formuler des propositions à cet égard. *Leur capacité à offrir aux Africains des modèles de substitution sera également testée sur d'autres plans.*

En effet, après avoir bloqué cette soupape que pourrait représenter le surendettement, les institutions financières internationales ont engagé les bureaucraties autoritaires dans la mise en œuvre de politiques dont les buts affichés sont, entre autres, d'assainir les déficits publics, de libéraliser l'économie dans les domaines du commerce et des importations et de baisser les coûts des facteurs tels que la main-d'œuvre, l'énergie, l'eau... Au-delà, il s'agit véritablement de les contraindre à dégager des ressources internes afin de rembourser leurs dettes. C'est dans ce contexte qu'ont été prises, dans presque tous les pays, des mesures visant à réduire les dépenses publiques (vente aux enchères des véhicules administratifs, réduction des frais de transport et de mission, des dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone de l'administration publique, départs à la retraite, fermeture d'ambassades à l'étranger...).

L'impossible comparaison avec l'Asie

MAIS les décisions qui, en apparence, ont servi de détonateur à la contestation en cours touchent à l'intensification de la fiscalité. Celle-ci devenait inévitable à partir du moment où les prévisions de recettes gagnées sur les taxes fiscales et les droits de douane se révélaient insuffisantes. L'aggravation de la fiscalité a pris des *formes diverses* selon la taille des pays. De manière générale, elle s'est traduite par des initiatives telles que l'instauration de taxes sur la consommation, l'augmentation du timbre fiscal, la création de retenues diverses sur toutes les sommes payées par le Trésor public, des prélèvements sur les achats aux importateurs, fabricants et grossistes, une ponction accrue pour les paysans...

Dans certains pays, on a envisagé d'agrandir l'assiette de la fiscalité en y incluant les revenus fonciers et immobiliers. Pour le moment, les circuits spécifiques gérés par les présidences de la République semblent échapper à cette vaste réorganisation. Or c'est là que sont entreposées, pour l'essentiel, les prébendes qui irriguent les veines de l'« économie du ventre ».

D'autres mesures visent la transformation des systèmes de production et de commercialisation (restructuration des filières agricoles, démantèlement des caisses dites de stabilisation des produits et autres offices de commercialisation, refonte des secteurs bancaires, réorganisation des services de douanes et des impôts, le plus souvent sous le contrôle technique des prêteurs, réadaptation des codes d'investissement, dévaluation des monnaies locales, privatisation...). Dans leur ensemble, elles constituent la « force de frappe » qui, du point de vue de la Banque mondiale, doit permettre de passer de la crise à une « *croissance durable* » (7). Le modèle demeure celui des pays asiatiques, l'objectif étant non pas une « déconnexion », mais une intégration plus poussée dans le système mondial, avec ses impératifs et ses contraintes.

Mais est-il réaliste de penser qu'une nouvelle structure de croissance peut être inventée en Afrique noire par une simple transposition des modèles sud-coréen ou taïwanais ? Sans vouloir négliger d'importants aspects de ce que l'on présente comme l'idéologie confucéenne (forte cohésion familiale, propension à la frugalité et à l'épargne, attachement aux valeurs de l'autorité et de la hiérarchie, valorisation des métiers du savoir et tendance à considérer l'élite intellectuelle comme groupe de référence...), on doit convenir que les facteurs qui ont rendu possible l'émergence d'économies performantes en Asie n'existent tout simplement pas en Afrique.

Ces facteurs sont d'abord d'ordre historique. Il s'agit, en premier lieu, de la différence entre les retombées économiques du colonialisme japonais en Corée et à Taïwan et celles des colonialismes européens au sud du Sahara (8). Au terme de l'occupation nippone, la Corée avait, en effet, recueilli un héritage industriel qui, bien que fort modeste, atteignait déjà, entre 1910 et 1940, un taux de croissance de 10 % par an. Certes, à cette période, la domination du capital japonais était incontestable. Mais les bénéfices que retirèrent les Coréens, notamment du point de vue des infrastructures et de la formation du capital humain, furent considérables. Ainsi, en 1940, la Corée disposait d'environ 440 000 personnes engagées à divers niveaux de l'industrie manufacturière. Il y avait environ 7 000 managers et plus de 28 000 professionnels et ouvriers qualifiés. Si bien que, lorsqu'à la fin de la guerre il fallut vendre à des prix concessionnaires les industries qui, auparavant, avaient été la propriété des Japonais, il existait une couche d'entrepreneurs autochtones capables de les recueillir (9).

Des remarques similaires valent pour Taïwan. L'île avait été cédée au Japon en 1895 à la suite de la guerre sino-japonaise. Jusqu'à cette date, son économie reposait sur l'agriculture de subsistance. Peu après, elle fut réorientée vers l'exportation. D'importants transferts de technologies vinrent consolider ce virage, puisque, dans les années 30, les Japonais commencèrent à y installer des industries intermédiaires ; puis, pour des raisons militaires, des industries lourdes (10). C'est ainsi que, au cours des années 30, le taux de croissance du produit intérieur brut de Taïwan était de 4 % (11).

Or, à l'exception de l'Afrique du Sud (et, dans une moindre mesure, des riches possessions de Rhodésie), la trajectoire coloniale européenne en Afrique noire a été d'inspiration essentiellement bureaucratique (12). Après la phase de la prédation et de la productivité par la terreur (13), la « mise en valeur » des colonies fut constamment minée par les exigences contradictoires de l'*accroissement de la productivité* et de la construction de l'Etat (14).

La différence réside aussi dans la valeur géopolitique que des pays comme la Corée et Taïwan revêtirent très tôt aux yeux des Etats-Unis, dans le contexte de la guerre froide. A la faveur de la guerre de Corée en 1950, les Etats-Unis avaient étendu leur « parapluie » sur Taïwan, entraînant, dans le même mouvement, une satellisation des marchés locaux. Les flux financiers qui accompagnèrent ce mouvement totalisaient 1,5 milliard de dollars (soit 40 % du produit intérieur brut entre 1952 et 1962) avant leur suppression au milieu des années 60. En Corée, le legs japonais avait été considérablement enrichi à la suite de l'engagement des Etats-Unis dans la région. Entre 1946 et 1978, les flux financiers au titre de l'assistance économique américaine atteignaient le chiffre total de 6 milliards de dollars, comparé à celui de 6,89 milliards, montant consacré à l'ensemble de l'Afrique noire au cours de la même période.

La synergie entre le capital sud-coréen et les circuits financiers américains fut telle que des entreprises locales étaient associées à de nombreux contrats de construction en Thaïlande et au Vietnam. Il n'est pas jusqu'aux contrats militaires américains qui ne vinrent renflouer les conglomérats industriels coréens pendant et après la guerre. Les programmes massifs de formation de cadres civils et militaires qui accompagnèrent ces mouvements de capitaux *sont sans commune mesure* avec les échanges du même genre entre les Etats africains et les puissances occidentales qui les colonisèrent (15), ou qui cherchèrent à en faire des clients à la faveur de la guerre froide.

Des élites civiles et militaires mal préparées

LES retombées économiques et industrielles de la satellisation des territoires au *sud* du Sahara ont, pour l'essentiel, été dérisoires *si* on les compare au cas asiatique (16). Au regard de l'« exceptionnalisme » asiatique (17), la seule question digne d'intérêt est de savoir comment rehausser la valeur géopolitique du continent africain après la défaite du communisme, et alors que cette valeur n'a jamais été très élevée, y compris au plus fort de la guerre froide.

Mais *plus* utile *pour les* Africains est, peut-être, l'examen des facteurs d'ordre interne qui ont aidé à l'émergence d'économies fortes dans l'Asie du Nord-Est et du Sud-Est. Ainsi en est-il de l'ensemble des mesures visant, dès les années 60, à modifier la structure des incitations. La phase d'expansion fut, en effet, précédée par d'importantes réorganisations administratives et politiques, dont le résultat fut de mettre en place les conditions institutionnelles indispensables à l'accroissement de la productivité. Contrairement à ce que l'on pense généralement, le développement du capitalisme en Corée et à Taïwan a été, en très grande partie, orchestré par une forme d'Etat-entrepreneur et interventionniste fort éloignée du modèle d'Etat-minimum proposé aux Africains par les experts du FMI et de la Banque mondiale (18).

Si l'on ajoute à cela l'importance des capitaux étrangers et l'utilisation productive des prêts (19), il devient évident que le succès coréen résulte, en grande partie, de la capacité des élites gouvernantes à combiner les stratégies et à mobiliser, dans un jeu concerté, une diversité d'acteurs aussi bien publics que privés. Resterait à déterminer les forces sociales à même d'imprimer un tel cours à leur société. L'expérience coréenne de modernisation autoritaire fut effectuée sous la houlette de hauts cadres militaires alliés à une puissante couche de technocrates et d'entrepreneurs.

En dehors de l'Afrique du Sud, et dans une moindre mesure, du Nigéria, très peu de pays africains disposent des ressources d'un *autoritarisme technocratique. Le capital intellectuel accumulé* par les armées est dérisoire, dressées qu'elles sont pour assurer des tâches de répression interne. Le provincialisme des élites civiles et une prégnance incontestable de la « mentalité villageoise » les font vivre hors des mouvements réels de l'économie-monde et ne les prédisposent pas à gérer une ouverture « à la coréenne » (vision longue de l'économie et de la société, rapidité de l'ajustement aux fluctuations internes et externes, capacité d'information sur les marchés, les produits et les techniques, utilisation de réglementations officieuses dans la programmation de l'expansion des marchés...). Les nouvelles oppositions africaines seront donc jugées sur leur capacité à tracer des voies originales, qui puissent maximiser les atouts propres du continent, tout en sachant utiliser les autres matériaux qui ont fait leurs preuves ailleurs.

Or, à cet égard, les options ne sont pas illimitées. Elles ne le seront guère tant que l'une des contraintes extérieures les plus fortes demeure liée à la charge de l'endettement. Sans minimiser l'importance de l'hémorragie que

(1) Lire Achille Mbembe, « L'Afrique noire va imploser », *le Monde diplomatique*, avril 1990.

(2) Pour un état récent de la question, se reporter à Bonnie K. Campbell et John Loxley (éd.), *Stuctural Adjustment in Africa*, St. Martin's Press, New-York, 1989.

(3) Sur la façon dont ces problèmes sont posés dans les milieux académiques, *cf.*, par exemple, Fred Cooper, « Africa and the World Economy », *African Studies Review*, vol. XXIV, n° 2-3, 1981, pp. 51 et 52.

(4) Lire Jean-François Bayart, *l'Etat en Afrique - la Politique du ventre*, Fayard, Paris, 1989, pp. 43-46 et 320-31.

(5) Lire Gilles Duruflé, *l'Ajustement structurel en Afrique noire*, Karthala, Paris, 1989.

(6) *Cf.* l'allocution de M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, le 26 mars 1990, à l'occasion de la conférence sur l'expansion du secteur privé en Afrique, *in Marchés tropicaux*, 4 mai 1980, pp. 1196-1198.

(7) *Cf.* Banque mondiale, *l'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable. Etude de prospective à long terme*, Washington, D.C., 1989.

(8) Sur les retombées économiques du colonialisme japonais, *cf.* Ramon Myers, Mark Peattie (éd.) *The Japanese Colonial Empire, 1895-1945*, Princeton University Press, Princeton, 1984, ch. 5-11.

(9) M. Shahid Alam, « The South Korean Miracle : Examining the Mix of Government and Markets », *in The Journal of Developing Areas*, 23, 1989, pp. 233-258.

(10) *Cf.* Thomas Metzger, Ramon Myers, « Understanding the Taiwan Experience: An Historical Perspective », *The Pacific Review*, vol. 2, n° 4, 1989, p. 298.

(11) Lire C. Clarck, « The Taiwan Exception: Implications for Contending Political Economy Paradigms », *International Studies Quarterly*, 31, 1987, pp. 327-356.

(12) *Cf.* Bruce Berman, « Structures and Processes in the Bureaucratic States of Colonial Africa ». *Development and Change*, vol. 15, n° 2, 1984, pp. 161-202.

(13) Voir Catherine Coquery-Vidrovitch, *le Congo au temps des compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Mouton & Co., Paris, 1972, pp. 171-219.

(14) Lire Bruce Berman et John Lonsdale, « Crises of Accumulation, Coercion and the Colonial State: The Development of the Labor Control System in Kenya, 1919-1929 », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 14, n° 1, 1980, pp. 55-81.

(15) Sur le colonialisme français en Afrique, *cf.* Catherine Coquery-Vidrovitch, « Vichy et l'industrialisation aux colonies », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 114, 1979, pp. 69-94 ; « L'impérialisme français en Afrique noire : idéologie impériale et politique d'équipement, 1924-1975 », *Relations internationales*, 7, 1978, pp. 261-282 ; ainsi que, du même auteur, « The Transfer of Economic Power in French-Speaking West Africa », *in* Prosser L. Gifford, *The Transfer of Power in Africa*, Yale University Press, New-Haven, 1989, pp. 105-134.

(16) *Cf.* Thandika Mkandawire, « The Road to Crises, Adjustment and De-Industrialisation: The African Case », *Africa Development*, vol. XIII, n° 1, 1988, pp. 5-31.

(17) « Exceptionnalisme » bien cerné par Premachandra Athukorala, « Export Performance of 'New Exporting Countries': How Valid Is the Optimism? », *Development and Change*, vol. 20, 1989, pp. 89-120.

(18) Lire Leroy Jones et Il Sakong, *Government, Business and Entrepreneurship in Economic Development: The Korean Case*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1980.

(19) Voir Eun Mee Kim, « Foreign Capital in Korea's Economic Development, 1960-1985 », *Studies in Comparative International Development*, hiver 1989-1990, vol. 24, pp. 24-45.

ET DES TUTELLES EXTÉRIEURES

des économies africaines

constitue la fuite des capitaux par les nationaux, il est hors de doute que *c'est, en effet, la dette qui justifie*, en très grande partie, l'aggravation des transferts nets négatifs. A l'exclusion de l'aide publique au développement (y compris les prêts des institutions officielles multilatérales et les prêts du *secteur public ne correspondant* pas à des opérations commerciales), la part de l'Afrique dans l'endettement global s'élevait à 111,421 milliards de dollars au début de l'année 1990.

Parmi les pays de la zone franc, la Côte-d'Ivoire (3,601 milliards de dollars), le Cameroun (1,991 milliard), le Gabon (1,858 *milliard*) et le Congo (1,497 milliard) tenaient les premiers rangs. Or la plupart des stratégies de désendettement proposées jusqu'à présent (qu'il s'agisse du plan de Toronto en 1988, du plan de Dakar, du plan Brady...) pénalisent l'« Afrique utile » (les pays à revenu intermédiaire, notamment). Sans tourner le dos aux mécanismes de désendettement déjà en place, il est important que d'autres propositions soient examinées, par exemple celle consistant à indexer le service de la dette sur les cours des matières premières.

Pour le reste, aucun modèle alternatif visant à la transformation des sociétés et des structures de production ne sera pris au sérieux s'il nie l'exigence d'ajustement. En effet, le compromis post-colonial, grâce auquel l'appareil d'Etat pouvait vivre de déficits financiers globaux, d'emprunts auprès du système bancaire intérieur, d'accumulation d'arriérés domestiques et extérieurs, ne dispose plus des conditions de sa reproduction.

La signification de ce blocage ne doit pas être limitée à un problème d'ordre technique. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement de savoir si, à bout de ressources et sans bases matérielles suffisantes, l'Etat doit se désengager ou non au profit du secteur privé, ce sont également des problèmes graves de répartition des revenus et des pouvoirs entre groupes sociaux que l'épuisement *du modèle étatique* post-colonial révèle au grand jour. Vus sous ce double angle (exigence d'accroissement de la productivité, d'une part, et de répartition des pouvoirs et des revenus, de l'autre), les programmes d'ajustement structurel lancés par le FMI et la Banque mondiale n'en dévoilent que davantage leurs insuffisances politiques et économiques.

Car, après avoir ruiné la poule aux œufs d'or qu'était l'agriculture (du moins dans les pays comme la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal...), notamment à travers une ponction déraisonnable et improductive sur les paysans, on cherche à maintenir sous perfusion un modèle d'Etat qui a échoué, en compensant la raréfaction des ressources dont il est victime par des prélèvements massifs sur les couches urbaines.

Appliqués de façon indifférenciée à tous les pays africains, ces programmes risquent de désarticuler ce qui reste de sphère productive, avec, en prime, un cycle de violences et de désordres politiques dont nul ne saurait sous-estimer les implications internationales. Déjà, l'on est en train d'aboutir, ici et là, à une situation où, pour réel qu'il soit, le dégonflement des charges de l'Etat n'a pas induit, simultanément, un accroissement de l'offre du secteur productif. De vieux conflits viennent se greffer sur de nouveaux, aggravant la polarisation sociale et préparant la voie au radicalisme.

D'où, pour les réformateurs africains, la nécessité de réfléchir à un autre modèle d'ajustement prenant en compte le caractère plus ou moins unique de chaque pays, jouant simultanément ou successivement sur les débouchés internes et externes, les marchés nationaux, régionaux et internationaux, et s'adaptant sans délais aux fluctuations de la conjoncture nationale et *internationale. Une telle* gestion de l'ouverture au jeu des forces du marché dépasse les limites étroites d'un simple ajustement des équilibres extérieurs tel qu'il est proposé par le FMI et la Banque mondiale. Elle implique que, à la place des potions doctrinaires imposées par ces deux institutions, une pluralité d'instruments puisse être mise à contribution. A titre d'exemple, cela suppose que des mesures telles que le recours *aux subventions*, les taux d'intérêt ou de change, les privatisations, les mesures d'incitation ou de libéralisation, ne soient pas appliquées de manière indifférenciée, mais relativement à la poursuite d'objectifs précis (20).



GASMA-PHOTOMONTAGE

Susciter l'émergence de pôles régionaux

EN tout état de cause, la construction d'avantages comparatifs ne pourra pas se faire, dans le cas africain, sans une vision longue et donc différente des stratégies de replâtrage du FMI et de la Banque mondiale. Ainsi que l'on en fait déjà l'expérience, l'édiction de nouveaux codes d'investissement et de règlement facilitant le rapatriement des revenus, les mesures concernant les taux d'intérêt et les prix, la dévaluation des monnaies et la révision des tarifs douaniers font partie des conditions institutionnelles nécessaires à l'ajustement.

Mais ces mesures ne suffiront pas à ramener les capitaux en Afrique. A elles seules, elles n'autoriseront pas le passage à un régime d'accumulation fondé sur la productivité et l'investissement. D'ailleurs, certaines d'entre elles sont déjà phagocytées par les dynamiques de l' « économie du ventre », du moins si l'on s'en tient à la façon dont se déroulent les privatisations. Sauf dans le cas du Nigéria, elles sont traitées à huis clos, nombre de chefs d'Etat, leurs clients et des gens de leur ethnie rachetant eux-mêmes, *via* des prête-noms, les entreprises publiques les moins abîmées.

En outre, la contraction de la demande externe en matières premières africaines se poursuivra pour l'essentiel, même si les fluctuations pourront varier d'un produit à l'autre. Quelle que soit la compétitivité dont les pays africains pourront faire preuve (et même au cas où, à l'exemple de la Malaisie, ils baisseraient leurs coûts de production et introduiraient des *variétés hybrides à haut rendement)*, ce n'est pas avec le cacao, l'huile de palme, le café, le coton ou l'arachide qu'ils construiront des avantages comparatifs durables. La surproduction qui s'ensuivrait à l'échelle mondiale, le bradage des prix et l'existence de substituts contribueraient à déprimer ces marchés sur le long terme. Ce n'est pas une raison pour abandonner toute stratégie de diversification. Le développement d'une industrie visant à transformer sur place une partie plus importante de la production agricole en produits finis ou semi-finis pour l'exportation ne devrait pas être perdu de vue (21).

Par ailleurs, les mirages d'une évolution « à la coréenne » ou « à la taïwanaise » ne sont pas à la portée de tous les pays africains. Les « niches » que les « dragons » asiatiques ont occupées au sein du système international ne sont pas illimitées ; les facteurs internes qui ont rendu cette occupation possible non plus (22). Il est, dès lors, plus réaliste de penser que, si les contraintes que l'économie-monde impose à l'Afrique s'aggravent, un certain nombre d'entités étatiques s'évanouiront. Au *demeurant, et en l'état* actuel des choses, très peu d'entre elles sont viables. Peut-être faudrait-il déjà songer à en organiser la disparition, à des coûts acceptables du point de vue de l'équilibre régional et international. *Un tel processus pourrait* aller de pair avec une stratégie consciente visant à susciter l'émergence de pôles régionaux de croissance qui formeraient l'ossature d'un marché régional.

Exception faite de la Corne et de l'Est africain, on pense, à cet égard, aux pays du golfe de Guinée producteurs de pétrole (Nigéria, Cameroun, Gabon, Congo, et plus au sud, Angola) et à ceux compris au sein de la « frontière minière » (du Cap au Shaba). Ces régions, dominées par le Nigéria et l'Afrique du Sud, disposent du maximum d'atouts, non seulement en termes d'éventuelle valorisation géopolitique et stratégique, mais aussi en regard de leurs potentiels économiques.

Une telle valorisation stratégique peut découler de l'aggravation des crises du Proche-Orient et du Golfe. Mais elle peut aussi être le résultat d'une démarche consciente impliquant, par exemple, la fin de la guerre en Angola, un renforcement *effectif* du système politique nigérian et un compromis durable de nature à stabiliser l'Afrique du Sud. A ces deux parties du continent « utile » (auquel il convient d'ajouter la Côte-d'Ivoire, le *Ghana et, dans une moindre mesure, la* Guinée) répond le boulet que représentent les cités-Etats de la savane et du Sahel (du Centrafrique au Mali) et quelques comptoirs sur l'Atlantique (Gambie, Sierra-Leone, Guinée-Bissau, *Libéria*, Bénin, Togo, Sénégal). La plupart de ces entités vivent de rentes externes. Elles peuvent se démocratiser, mais, en l'absence de bases matérielles avérées, il est difficile qu'elles se reproduisent indéfiniment à partir de la seule donne que constituent les subsides venus de l'étranger ou l'extraction d'un seul minerai (l'uranium au Niger ou les diamants en Sierra-Leone).

Par contre, les populations de ces cités-Etats pourraient trouver un répit dans une stratégie visant à susciter l'émergence de pôles de croissance capables d'attirer des prêts et différents types de capitaux ; pouvant compter sur l'existence d'un marché régional, sur la libre circulation d'une force de travail régionale, peu chère, relativement qualifiée et rendue disponible par une libéralisation des migrations. Ces pôles pourraient aussi compter sur le recyclage, sur place, d'une partie des surplus engendrés par ces mouvements.

Un tel scénario suppose, naturellement, qu'un compromis soit trouvé avec les puissances extra-africaines, *qu'il* s'agisse des Etats ou du capital privé. Ce serait le seul moyen de contourner, d'une part, une « recolonisation » qui, outre qu'elle ne dit pas son nom, aggrave les désordres et la violence ; et, d'autre part, une implosion dont les retombées seraient nécessairement internationales — émergence d'extra-territoires ne répondant à aucune norme juridique acceptée, livrés aux mains de chefs de guerre eux-mêmes liés à des maffias étrangères, et destinés à vivre soit des subsides recueillis au titre du dépôt des déchets toxiques, soit de trafics divers, de rapines ou d'autres expédients impliquant une intense circulation de gages sous forme de diamants, d'ivoire, de pierres précieuses, de la drogue ou de bases pour l'entraînement des organisations dites terroristes.

Il reste, pour les pays du continent « utile », à penser la réforme de l'Etat lui-même. Limiter la réflexion à la seule question des modes de fonctionnement de la scène politique officielle (comme le font certaines des mobilisations contestataires en cours) reviendrait à occulter l'autre question centrale. Il s'agit de la transformation des rapports de pouvoir entre l'Etat et la société, transformation qui devrait découler de l'abandon des formes de gouvernement par le parti unique. Certes, la limitation des mandats présidentiels est une priorité. Elle acquiert davantage de signification lorsqu'elle est inscrite dans une démarche visant à rompre méthodiquement avec le projet qui a ruiné, jusqu'à présent, les énergies africaines : la création, par la violence, d'un ordre politique autoritaire fondé sur l'improduction économique.

La « remise au travail » dépendra, en effet, de la capacité des Africains à inventer des formes nouvelles de domestication de la violence d'Etat. La mise en place de formes plus productives de gestion de la violence ne sera cependant possible que si est amorcée, dès maintenant, une profonde entreprise de débureaucratisation de la société allant au-delà de simples mesures de licenciement des agents du *secteur public consécutifs* à l'effondrement des recettes fiscales de l'Etat.

Elle suppose, par exemple, que l'on fasse tarir, les différentes ressources qui alimentent les lieux d'extorsion et les réseaux de prédation (police, gen*darmerie, bureaux divers, services* administratifs chargés de délivrer les innombrables pièces, formulaires et papiers officiels qu'exige la vie quotidienne).

De fait, ces lieux et ces réseaux sont aussi des espaces où s'exercent la contrainte et les divers types de coercition indissociables de cette forme d'administration de la terreur qu'est le gouvernement par le parti unique (produits, numéraires, prestations et impôts divers exigés par les cadres administratifs, les agents du parti, les soldats, les policiers et les gendarmes, les chefs de canton...). Plus concrètement, cela signifie que le système des autorisations et des formalités par lequel les institutions bureaucratiques pèsent négativement sur la société et consomment une large part de ses ressources créatives (contrôles routiers, attestations, certificats, autorisations, signatures diverses, permis en tout genre, bastonnades dans les commissariats...) doit être démantelé. Les fonctions, la taille et l'organisation de l'armée, de la gendarmerie et de la police devraient être complètement repensées.

Le succès de la « remise au travail » des populations africaines dépendra, en effet, des modalités de leur libération des réflexes de la peur, de l'obligation du mensonge et du double langage (ainsi les motions de soutien) acquis en trente années de surveillance policière et de collaboration volontaire ou forcée. Le sentiment de sécurité et de protection indispensable à une reprise de la productivité commande le démantèlement des infrastructures de mort (police politique, informateurs, conseillers étrangers préposés à la répression de la dissidence, brigades *présidentielles* responsables d'*innombrables* massacres). On voit bien que de telles perspectives ne laissent pas intacts les domaines de la politique étrangère, dans la mesure où elle a été privatisée par les tyrans africains et mise au service de la violence. Or des puissances extra-africaines contribuent à cette économie de la violence. C'est, par exemple, le cas de l'Etat d'Israël et de la France.

En plus de former les gardes prétoriennes des tyrans africains, Israël a, au cours des dernières années, « assisté » ceux-ci en leur fournissant, contre une série de gages (exploitation des diamants et autres pierres précieuses, politique antipalestinienne...) une panoplie de technologies appropriées à la répression (23). Le pouvoir de tuer dont ils disposaient déjà en a été singulièrement accru.

Des démarches devraient être entreprises pour dénoncer les clauses des accords de coopération avec la France qui permettent aux armées de l'ancienne puissance coloniale d'étouffer, dans le sang, les luttes populaires africaines et leurs protestations contre l'injustifiable. La déprivatisation de la politique étrangère des Etats du continent est un préalable si l'ouverture de l'Afrique à l'extérieur doit devenir un facteur de productivité et de préservation du capital humain.

Des postulats intellectuels gros de folie

MAIS la créativité sociale ne pourra être débloquée et l'idéal démocratique devenir une pratique culturelle que si l'on abandonne les postulats intellectuels qui, depuis l'indépendance, ont servi de cache-sexe à l'autoritarisme. Ainsi en est-il de cet absurde en raison duquel on doit constamment opposer le « quant à soi africain » au « comme tel de l'homme tout court ». L'idée selon laquelle il y aurait une « démocratie à l'africaine », une conception « africaine » des droits humains, un statut « africain » de la femme, un mode « africain » de respect de la vie opposables à ce qui est, « proprement humain » et qui relève de l'universel tout court s'est révélée grosse de folies. La revendication — le plus souvent magique — d'une identité culturelle spécifique a débouché sur la construction d'une histoire close et disciplinaire. Quels que soient les torts imputables à la colonisation, rien ne justifie la ruine intellectuelle et les catastrophes économiques auxquelles a conduit une revendication absurde d'une identité propre de l'homme africain. Une telle perspective exige la déconstruction de mythes tels que celui de la « nation » dont la fonction a été d'exacerber le « tribalisme », d'aggraver les réflexes centralistes de l'Etat et de créer les conditions d'une violence improductive. La rupture avec le mythe de la « nation » et de la « construction d'un Etat fort » devrait permettre d'explorer de nouvelles avenues. Pourquoi ne pas envisager, par exemple, à certains échelons, des configurations institutionnelles profondément décentralisées et flexibles, puisant dans les modèles des sociétés segmentaires africaines dont on sait qu'elles furent des sociétés dotées d'une grande autonomie et réfractaires au désordre et à l'anarchie ? De même, une réflexion neuve sur la fonction de l'impôt est nécessaire. Il ne s'agirait pas seulement de savoir comment financer la domination en l'absence des rentes procurées par l' « extraversion », mais aussi de faire de l'impôt l'une des pierres angulaires d'un nouveau compromis entre l'Etat et la société.

En attendant, les réformateurs africains sont confrontés à des choix lourds de conséquences. Le consensus tend en effet à s'établir selon lequel l'Afrique *ne s'en sortira point* sans une rupture radicale avec l'« économie du ventre ». Si tel est le cas, comment poursuivre une stratégie centrée sur l'intensification de la productivité (c'est-à-dire sur une aggravation de la polarisation sociale, une amplification des inégalités et de la domination) sans ruiner les bases — déjà fragiles — de sociétés qui, dans la longue durée, se sont montrées particulièrement vulnérables du point de vue de la puissance matérielle ? *La réponse à cette question* dépendra, en grande partie, de l'issue — à vrai dire aléatoire — des luttes sociales, qui, dans un sens, ne font que commencer.

ACHILLE MBEMBE.

(20) Cf. Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, *African Alternative to Structural Adjustment Programmes (AASAP): A Framework for Transformation and Recovery* (Addis-Abeba), avril 1989).

(21) Voir Archie Mafeje, « African Alternative Framework to Structural Adjustment Programmes: An African Recovery Thought », *CODESRIA Bulletin*, 2, 1990, pp. 11-14.

(21) Lire S. Haggard, « The Newly Industrializing Countries in the International System », *World Politics*, 38, 1986, pp. 343-370.

(23) Lire Stephen Ellis, « Les prolongements du conflit israélo-arabe : le cas du Sierra-Leone », *Politique africaine*, Paris, 30, 1988, pp. 69-76.

LOURD PASSIF COLONIAL, RÉGIME AUTORITAIRE

Le Rwanda entre guerre civile et réformes politiques

TANDIS que se prolonge le conflit du Libéria, un ancien foyer de tension s'est rallumé dans la partie est du continent, au Rwanda. On y retrouve tous les ingrédients des drames de l'Afrique : réfugiés, misère, autoritarisme, etc. Même si un cessez-le-feu, négocié par la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, entre finalement en vigueur, le chemin du retour à la stabilité est encore long et nécessite une réelle coopération avec les plus proches voisins.

Par DANIÈLE HELBIG *

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, des guérilleros du Front patriotique rwandais (2 000 à 3 000, selon des sources diplomatiques en provenance d'Ouganda) lançaient une offensive sur la capitale du Rwanda, Kigali. Nombre d'entre eux avaient combattu dans les troupes de l'Armée nationale de résistance (National Resistance Army, NRA), qui, en 1986, après une longue lutte armée, porta M. Yoweri Museveni au pouvoir à Kampala. L'actuel commandant du Front, M. Fred Rwigema, fut lui-même le numéro deux de la NRA et ministre adjoint de la défense ougandais jusqu'en novembre 1989.

Le Front patriotique puise ses forces parmi les centaines de milliers de réfugiés rwandais parqués en Ouganda, mais aussi en Tanzanie, au Zaïre et au Burundi. Lors d'une conférence internationale tenue à Washington en 1988, les représentants de ces exilés avaient exigé un droit au retour. Alléguant le manque de terres, le président rwandais, M. Juvénal Habyarimana, refusa, déniant à deux millions de personnes le droit à la citoyenneté. Le problème est complexe et plonge ses racines dans les origines mêmes de l'Etat rwandais.

Jusqu'à la veille de l'indépendance, le Ruanda-Urundi fut un seul Etat divisé en deux royaumes, le Ruanda et l'Urundi, d'abord colonisé par l'Allemagne, puis, après de la première guerre mondiale, placé sous mandat belge ; influencée par l'Eglise, l'administration coloniale joua sur les divisions ethniques entre Tutsis, minoritaires mais dominants, et Hutus. Au Ruanda, l'hégémonie tutsi fut brisée en 1959 et 500 000 d'entre eux quittèrent le pays. Le Ruanda accéda à l'indépendance en 1962, en même temps que le Burundi.

A la faveur de nouveaux troubles ethniques en 1972 au Burundi – massacre des Hutus et en 1973, au Rwanda, représailles contre les Tutsis,– le général Habyarimana organise un coup d'Etat et s'empare du pouvoir le 5 juillet 1973. Il veut améliorer la gestion du pays et assurer l'autosuffisance alimentaire. Mais, malgré son crédit international, lui et son parti unique, le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND), sombrent rapidement dans l'autoritarisme et se révèlent incapables de faire face aux problèmes économiques.

A la fin des années 80, la situation se dégrade rapidement. Avec un revenu de 320 dollars par habitant, le Rwanda fait partie des pays les moins avancés. La famine frappe une personne sur dix. La population est embrigadée tous les samedis dans des travaux, considérés comme forcés, contre l'érosion des sols, mais la terre reste aussi rare. Cependant, les régions dont sont issus le président et sa femme, dans le nord-ouest du pays, bénéficient d'un traitement de faveur. Le régime y puise la plupart de ses cadres, qui s'enrichissent à travers des détournements de fonds et des « appropriations-expropriations » de terres. *« J'ai décidé de faire procéder à des enquêtes de gestion »*, déclara le président en mars dernier, trop tard, toutefois, pour être crédible.

Les inégalités sociales s'amplifient. Ceux qui sont contraints d'abandonner la campagne ne trouvent pas de travail ; 51 % des enfants inscrits à l'école n'achèvent pas leurs études primaires (1). Un numerus clausus est imposé dans le cycle secondaire et dans les universités. La télévision, qui pourrait combler les carences du système d'enseignement, n'existe pas. Les hommes d'affaires eux-mêmes sont brimés par une bureaucratie qui fonctionne grâce à des pots-de-vin. Pour pouvoir exporter, ils réclament une dévaluation de la monnaie, que préconise d'ailleurs le Fonds monétaire international. La minorité tutsi – environ 10 % de la population – se plaint des passe-droits accordés aux Hutus, et de la mention de l'appartenance ethnique sur les cartes d'identité.

La coopération internationale – qui se chiffre environ à 180 millions de dollars par an (2) – révèle ici toute son inefficacité. Belges, Français, Allemands, Canadiens, Chinois, Japonais – sans parler des diverses organisations régionales ou internationales comme la Banque mondiale ou la Communauté économique européenne, – se partagent le pays en « tranches » de développement. Le président Habyarimana lui-même s'en est ému : *« Est-il encore justifiable que nous devions nous endetter pour des services et des prestations que nous n'avons ni recherchés ni endossés ? Ou que nous puissions continuer à supporter plusieurs centaines de missions par an sans risque de paralyser le bon fonctionnement du gouvernement* (3) ? »

* Journaliste.

CHARLIER-SIPA

RAPATRIEMENT DE COOPÉRANTS EUROPÉENS A KIGALI
Qu'est-ce qui fait courir les Occidentaux ?

Un parti unique ouvertement contesté

LA vie politique, comme en maints autres pays d'Afrique, ne s'anime que lors des élections. En décembre 1988, le candidat unique Habyarimana obtint 98,98 % des suffrages et... presque 100 % dans les régions du Sud, où il est le moins populaire. Cette mascarade fut suivie d'une tentative de coup d'Etat fomentée par des officiers. Le règne du parti unique est sans partage et les travailleurs, hommes et femmes, sont contraints d'adhérer aux organisations de masse liées au Mouvement révolutionnaire national pour le développement.

Au Rwanda aussi, un tel système est désormais ouvertement contesté. Plusieurs personnalités ont dénoncé la corruption et les violations des droits de l'homme. Parmi elles, le député Felicula Nyiaramutarambirwa et l'abbé Sindambiwe, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire catholique *Kinyamateka* : tous deux mourront dans des accidents de voiture en 1989.

La presse redoubla alors ses attaques, suscitant une violente riposte du pouvoir : les imprimeurs subirent des pressions et les journalistes furent accusés de propos *« subversifs »*, arrêtés et emprisonnés. Selon Amnesty International, une vingtaine de procès politiques se sont déroulés depuis mars dernier. Le 22 octobre, les rédacteurs en chef de deux bimensuels, *Kanguka* et *Kangura*, ont été condamnés à quinze ans de prison ferme pour atteinte à la sécurité de l'Etat.

Sous la pression de la contestation et de la crise économique et sociale, le président a été obligé de lâcher du lest. Le 5 juillet dernier, jour anniversaire de sa prise de pouvoir, il évoqua une révision du manifeste du parti unique, la rédaction d'une charte politique et une révision de la Constitution. Profitant de cette ouverture, une trentaine d'intellectuels, dont l'abbé Sibomana, publient un texte intitulé : « Pour le multipartisme et la démocratie ». *« Le parti unique,* affirment les signataires, *est l'instrument le plus efficace de désunion et de clivage. »* Ils accusent *« les groupes dominants de s'adonner librement au népotisme et au trafic d'influence »* et d'attiser *« les sentiments régionalistes et tribalistes pour diviser les exclus du pouvoir, sentiments qui se nourrissent par ailleurs des frustrations et de l'insécurité »*. Mais, profitant des événements du début octobre, le pouvoir a relancé la répression contre les opposants et plusieurs signataires de ce texte ont été arrêtés.

Appuyée par les redoutables gardes présidentiels de M. Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, qui participent aux combats, l'armée rwandaise est accusée de se livrer à des massacres racistes dans le nord du pays et, dans la capitale, d'arrêter les opposants hutus ou tutsis sans distinction.

Dans de telles conditions, la présence de forces militaires belges et françaises a été interprétée par les rebelles comme un soutien indirect mais efficace au pouvoir en place. Pour M. Alexandre Kanyarengue, le numéro deux du Front patriotique, *« leur maintien à Kigali sert de caution morale au président pour organiser des ratissages, procéder à des arrestations massives suivies d'assassinats de personnes innocentes »*. Pour la Belgique et la France, ces forces n'ont d'autre objectif que d'assurer la protection de leurs ressortissants, mais on se souvient à Kigali que leur dernière intervention conjointe date de 1978 à Kolwezi, au Zaïre, quand, sous ce prétexte, les deux gouvernements sauvèrent le régime du président Mobutu.

A la suite des massacres de Lumumbashi, au Zaïre, en mai dernier, la Belgique réclama une commission d'enquête et arrêta sa coopération avec ce pays malgré les considérables intérêts en jeu considérables (4). Pourquoi l'attitude à l'égard du Rwanda, où nos intérêts sont très limités, est-elle différente ? s'interroge le député belge Jean-Gol, de l'opposition libérale.

Qu'est-ce qui fait courir les Occidentaux au Rwanda ? 93 % de la population vivent de l'agriculture et le cours du café (75 % des recettes d'exportation) s'est très déprécié. Seules quelques rares entreprises étrangères sont présentes dans le pays, surtout dans le secteur bancaire et touristique. La Belgique a condamné le *« caractère inacceptable »* des violations des droits de l'homme tandis que la France gardait le silence – mais ses troupes sont restées.

A la mi-octobre, s'est toutefois dessinée une évolution vers une solution politique. Les troupes zaïroises se sont retirées. Le président Habyarimana a accepté un plan belge de cessez-le-feu ainsi que le principe du retour des réfugiés et l'accélération du processus de démocratisation. Des troupes internationales pourraient assurer le contrôle du retour au calme. Quoi qu'il en soit, la crise a révélé que les modalités de la coopération doivent à coup sûr être révisées, alors que, face à des chefs d'Etat s'inscrivant dans la continuité coloniale, tels MM. Mobutu et Habyarimana, une nouvelle génération s'affirme.

Différente, certes, des pères de la contestation que furent N'Khrumah ou Modibo Keita, celle des présidents Museveni en Ouganda et Pierre Buyoya au Burundi se veut nationaliste et soucieuse d'unité nationale. Formé par une longue lutte dans les maquis, M. Museveni a violemment dénoncé les lourdes responsabilités coloniales. Son programme consiste à *« mettre un terme aux divisions, libérer le potentiel physique et humain du pays et créer une économie véritablement nationale et autosuffisante »*. La lettre et l'esprit de ce programme ont été repris par le président burundais Buyoya, qui tente d'assurer la réconciliation des Hutus et des Tutsis (5).

Le Front patriotique, qui compte plusieurs opposants hutus, est attaché aux mêmes principes, tout comme d'autres démocrates rwandais. Il revendique le pluralisme et la démocratie comme solution au sous-développement, *« conséquence d'environ un siècle de colonisation »*.

(1) Chiffres portant sur la période 1985-1987, cités dans le *Rapport mondial sur le développement humain*, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), New-York, 1990.

(2) « Rwanda, un millier de collines, une poignée de solutions, *le Courrier ACP-CEE*, Bruxelles, n° 105, septembre-octobre 1987.

(3) *Cf. le Courrier ACP-CEE, op. cit.*

(4) Lire Colette Braeckman, « Multipartisme et répression au Zaïre », *le Monde diplomatique*, juillet 1990.

(5) Lire Claire Brisset, « La course à la réconciliation au Burundi », *le Monde diplomatique*, janvier 1990.

Points de repère

Superficie : 26 000 kilomètres carrés.
Population : 6,7 millions (tous les chiffres sont de 1988).
PNB par habitant : 320 dollars.
Dette extérieure : 632 millions de dollars.
Espérance de vie : quarante-neuf ans.
Principales productions : café, thé.

ÉVOLUTION POLITIQUE

1899 : Le Ruanda et l'Urundi sont intégrés à l'Afrique de l'Est allemande.
1916 : La Belgique occupe les deux territoires. Après la guerre, elle reçoit de la Société des nations mandat de les administrer.
1959 : La révolution balaie la domination tutsi au Ruanda.
1962 : Accession à l'indépendance, sous la direction du Parti de l'émancipation hutu (Parmethutu).
1973 : Troubles ethniques ; coup d'Etat du général Habyarimana ; début de la seconde République.



Fierté

« IL faut rendre justice à l'action des États-Unis » à propos du Golfe, affirme M. Giscard d'Estaing, qui reproche au président Mitterrand de minimiser le rôle des Américains dans la mobilisation internationale contre l'Irak. Et il précise : *« C'est à peu près comme si on parlait de Kolwezi sans citer la France* (1). » Il ne dit pas « sans me citer moi », mais il le pense.

En mai 1978, à la demande de M. Mobutu, chef de l'État zaïrois, le président Giscard d'Estaing décide l'intervention au Katanga, et la Légion saute sur Kolwezi, conquise par des rebelles. Une fois encore, l'opération est justifiée par la nécessité de *« sauver nos ressortissants »*. Certes, le motif est noble mais, une fois encore, il cache des raisons moins avouables, que dévoile M. de Marenches, alors patron des services de renseignement. *« Le Zaïre, l'ancien Congo belge, reste l'un des plus grands pays d'Afrique (...) aux richesses fabuleuses. »* Mais *« ce pays, divisé en tribus innombrables, ne peut être tenu que par une seule main d'une très grande fermeté. C'est le cas du général Mobutu »*. Ainsi, grâce aux paras français, fut sauvé l'un des régimes les plus corrompus d'Afrique, et sauvegardé l'accès occidental aux richesses minières du Katanga.

M. Giscard d'Estaing est fier aujourd'hui de son œuvre. Pourquoi ne le serait-il pas alors que la France multiplie les interventions en Afrique, du Gabon au Rwanda, dans un consensus de bon aloi ?

A. G.

(1) « L'heure de vérité », Antenne 2, lundi 24 septembre.



UNE ILE-CONTINENT A VOCATION ASIATIQUE

L'Australie en mal d'immigration

AVEC une dette extérieure gigantesque, l'Australie entre dans une période de récession. Confrontée à la léthargie de l'économie d'un pays grand comme quatorze fois la France, mais comptant seulement dix-sept millions d'habitants, les milieux dirigeants attendent beaucoup du dynamisme des immigrants asiatiques, surtout s'ils sont fortunés, et des capitaux étrangers, notamment japonais. Pressentant l'érosion de la suprématie blanche, l'opinion accepte mal les nouveaux venus des archipels voisins surpeuplés, tout en sachant bien que l'Australie n'a pas d'autre choix.

Par YAN DE KERORGUEN *

En 1792, un jeune avocat français, Pierre Lemontey, publia une prophétie sur l'avenir de l'Australie. « *La situation de la Nouvelle-Hollande*, écrivait-il, *fera d'elle le carrefour principal du monde. La Chine y enverra son trop-plein de population, le Japon viendra ici sortir de son isolement. Les Européens et les Malais, Américains et Asiatiques s'y confronteront sans surprise.* »

Deux cents ans après, s'il est vrai que le pays des *Aussies* reste l'une des destinations les plus prisées par les candidats à l'exil, il n'a cependant pas accédé à la maturité politique et, en fait de carrefour, il se distingue par ses nombreux clignotants économiques au rouge. En 1989, une dette extérieure de 109 milliards de dollars australiens (1), *soit 41 % du produit intérieur* brut (247 milliards de dollars), et un déficit de la balance courante de plus de vingt milliards (2). Une inflation de 8 % en moyenne ces sept dernières années. Et des taux d'intérêt qui atteignent 18 %, entraînant une diminution sensible de la construction de logements et un ralentissement de la croissance de formation de capital fixe dans les entreprises.

La chance de l'Australie, c'est qu'il y a de l'espace pour tout le monde, disent les hommes au pouvoir, aussi bien pour les migrants que pour les investisseurs. De quoi lui redonner un second souffle. Une chance qui se paie cher, estiment bon nombre d'Australiens bien-pensants : au prix de l'« asiatisation » du pays ! Dans l'économie d'abord, car la puissance du yen permet aux Japonais, selon les professionnels de l'immobilier, d'imposer le cours des valeurs vénales et locatives. Mais aussi dans la société : d'après les estimations de l'un des démographes les plus réputés, M. Charles Price, dans quarante ans, 25 % des Australiens auront du sang asiatique. Ils seront les enfants et petits-enfants des 800 000 Australiens d'origine asiatique, réfugiés vietnamiens, *business migrants* chinois, ou encore exilés malais et philippins.

L'arrivée croissante d'émigrés asiatiques, pressés de s'en sortir, bouscule les habitudes. Aux yeux de l'Australien moyen, les programmes d'aide aux réfugiés et aux émigrés pénalisent les contribuables. Pour le professeur Geoffrey Blainey, de l'université de Melbourne, trop c'est trop : « *Un programme d'immigration est censé servir le pays. Or c'est le pays qui sert l'immigration.* » Et de réclamer, pour l'Australie, un seuil maximal de 20 % d'émigrés du tiers-monde. Déjà, en 1860, dans les mines d'or de la Nouvelle-Galles du Sud, les ouvriers avaient créé une ligue de protection des mineurs sur le modèle des principes de la Révolution française. Le prospectus commençait ainsi : « *Nous invitons les pays du monde entier à s'inscrire, excepté les Chinois.* »

Après la seconde guerre mondiale, le mot d'ordre est simple : *White Australia !* Cette période marque le début de l'immigration subventionnée. Objectif : doubler la croissance du pays et peupler le continent vide en acceptant 1 % d'émigrés par an, blancs de préférence. Le principe d'une homogénéité raciale devait rester en vigueur jusque dans les années 60. « *Deux Wongs ne font pas un Blanc* », disait le leader travailliste de l'époque, Arthur Calwell.

Si l'histoire du peuplement milite pour l'exclusion raciale, des aborigènes d'abord, et des Asiatiques ensuite, un revirement intervient à partir de 1972, lorsque le travailliste Gough Whitlam devient premier ministre. Il contribue à faire entrer dans les habitudes de langage le mot *ethnic* en remplacement du mot « étranger ». On l'accusera parfois de favoriser spécialement les « *non-British* ».


PETER WILLIAMS - WCC PHOTOS

DIMANCHE APRÈS-MIDI A SYDNEY
L'appel du grand large

Selon une étude publiée en juillet 1989, le groupe ethnique le moins apprécié par les Australiens est la communauté vietnamienne. Les motifs sont nombreux. Ils parasitent la *dole* (allocation-chômage). Leurs femmes travaillent et soustraient des emplois aux Australiens de souche. La sécurité sociale profite à leurs familles. Ils créent des chaînes de solidarité financière pour permettre aux derniers arrivés d'installer un commerce ou de trouver une situation et un logement. Ils occupent trop de maisons et font monter les prix. Et ils ne vont pas au *pub*. Qui plus est, ils sont travailleurs et se sacrifient pour leurs enfants qui font de brillantes études. A la différence des Australiens moyens, souvent jugés laxistes en ce qui concerne l'éducation de leur progéniture.

A qui appartient le pays ?

EN réalité, les Australiens de souche sont inquiets pour leur avenir. Sur le plan de la natalité d'abord : dès l'an 2000, leur population va baisser, pour la première fois de son histoire, alors que les Asiatiques, eux, sont très fertiles. Et sur 100 travailleurs actuels, il y en aura 55 à la retraite. Sur le plan des valeurs ensuite : longtemps condamnés au bonheur tranquille et à la sécurité, les Australiens sont devenus blasés, manquent de « grand dessein », et de véritables entrepreneurs. A la différence des Asiatiques qui, eux, ont le business en tête.

Les Chinois anticipant le rattachement de Hongkong à la Chine en 1997, ou ceux venus de Thaïlande, de Singapour et de Malaisie, constituent, avec les Japonais, la majorité des « migrants-entrepreneurs ». Dans le cadre du *Business Migration Program*, et en échange d'une bonne idée et d'un apport de 500 000 dollars australiens, le gouvernement fournit un visa de résident permanent, les moyens de s'incorporer au monde des affaires, des conseils et des déductions fiscales. La plupart de ces nouveaux entrepreneurs empruntent à Hongkong à 8 % et paient leurs dettes grâce aux affaires qu'ils font.

Il y a peu, les clients étrangers des agences immobilières étaient européens et américains ; depuis deux ou trois ans, ils sont chinois. Au point que certaines compagnies immobilières ouvrent des agences à Hongkong pour précéder la demande. Avec pour résultat de rendre le marché beaucoup plus difficile pour les Australiens eux-mêmes, en particulier les jeunes couples : en raison de taux d'intérêt et de seuils de dépôt personnel trop élevés, ils ne peuvent plus accéder au traditionnel minimum de base que représente l'achat d'une maison, symbole de l'*Australian way of life*. Certains n'hésitent pas à dire que le gouvernement compte plus sur les ressources des migrants-entrepreneurs que sur une politique de dynamisation des ressources pionnières nationales. Une chose est sûre : les Australiens ne peuvent plus faire confiance à leurs brasseurs d'affaires (*tycoons*). Les héros de la finance sont fatigués, endettés et au bord de la faillite. M. Alan Bond représente à lui seul 10 % de la dette totale du pays, suivi de près par le patron de presse Rupert Murdoch qui est l'un des deux propriétaires de la compagnie aérienne Ansett. Une bonne partie de cette dette a été contractée auprès des filiales australiennes de banques chinoises, Hongkong and Shanghai Banking Corp. principalement.

Il y a trente ans, 20 % des exportations australiennes étaient dirigées vers les autres régions du Pacifique ; aujourd'hui, ces mêmes régions en reçoivent 60 %, dont 36 % pour le seul Japon. Mais, dans cette zone qui connaît la plus forte croissance mondiale, la plus grande île de la planète reste l'un des éléments les moins dynamiques. Les salaires, par exemple, n'y représentent en valeur que 60 % de ceux du Japon et seront bientôt inférieurs à ceux de Taïwan ou de la Corée du Sud.

Les hommes d'affaires nippons s'intéressent presque exclusivement au tourisme et à l'immobilier. Des 5,2 milliards de dollars américains qu'ils ont investis en Australie au cours de l'année 1988, la grande majorité s'est portée sur l'aménagement de stations touristiques pour retraités japonais, la construction d'hôtels, l'achat de résidences.

« *L'Australie appartient-elle aux aborigènes, aux colons blancs, aux immigrés européens de l'après-guerre ou à la vague asiatique d'aujourd'hui ?* », s'interroge M. Ross Terril, expert des relations avec l'Asie. En 1988, en plaçant ses fêtes du Bicentenaire sous le slogan de « *Vivons ensemble* », le gouvernement de Canberra a donné sa réponse, espérant qu'à cette occasion un exercice d'introspection nationale permettrait de prendre la mesure du multiculturalisme australien. Il n'en a rien été, le multiculturalisme se résumant, le plus souvent, à une plus grande variété de produits alimentaires. A la différence de la France, l'étranger, en Australie, n'avait jamais été jusqu'ici l'objet d'une interrogation sociologique ou d'un débat public, en raison, notamment, de l'intégration sans véritable heurt de communautés venues d'Europe et plus particulièrement de Grèce, d'Italie et de Yougoslavie.

Après avoir longtemps vécu dans l'utopie réalisée, l'Australie est désormais tenue d'affronter la réalité et d'admettre qu'il lui faut compter en priorité avec ses voisins asiatiques. D'où la rupture du cordon ombilical avec le Royaume-Uni : depuis le 13 septembre 1988, et sur décision de la Haute Cour, les sujets britanniques vivant en Australie sont régis par la législation australienne. Jusqu'en 1975, les citoyens du Commonwealth pouvaient entrer et sortir sans restriction. Jusqu'en 1984, ils pouvaient même obtenir un passeport, voter, entrer dans l'administration ou même dans l'armée. Aujourd'hui, ils ont le même statut que les immigrants non naturalisés. Ils sont résidents, obligés de renouveler leurs visas.

« *La seule façon de garder la nation jeune, c'est de poursuivre une politique d'accueil de 120 000 immigrants par an* », dit-on au ministère de l'immigration, avec comme objectif 24 millions d'habitants pour entrer dans le XXIe siècle. En apportant de la diversification dans les services, la restauration, le tourisme, la technologie, la promotion, etc. les 5 000 migrants-entrepreneurs ayant créé leur société contribuent au redressement de la balance des paiements : connaissant bien les mécanismes du commerce asiatique, ne sont-ils pas les mieux placés pour exporter vers leurs pays d'origine ? En deux ans, n'ont-ils pas dégagé un excédent commercial de 2 milliards de dollars ?

(1) Un dollar australien = 4,35 francs.
(2) Voir *Financial Times*, 14 août 1990.

* Journaliste.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateurs délégués :
Antoine Griset - Nelly Pierret



Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438
ISSN : 0026-9395

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) (1) 05-36-11-11.

SUR FOND DE MANIPULATIONS RELIGIEUSES

L'entrée en scène massive des

L'INDE s'est engagée dans une nouvelle ère de turbulences qui risquent d'être plus sanglantes encore que les violences actuelles. Le gouvernement central s'est en effet lancé dans une politique visant à permettre à la masse des déshérités de participer aux prises de décisions. Ce faisant, il attaque de front les intérêts des castes supérieures et des orthodoxes hindouistes. Même si l'actuel cabinet doit céder la place à une autre équipe, le mouvement est trop puissant pour être arrêté.

Par FRANCINE R. FRANKEL *

L'avenir de l'Inde – un pays dont la population atteindra le milliard d'âmes dans moins d'une décennie – n'a jamais été, sur le plan politique, aussi incertain depuis l'indépendance de 1947. Le consensus forgé par Nehru, qui était fondé sur le laïcisme, le socialisme et la démocratie, a cédé la place à deux projets opposés. L'un s'en tient à l'idéal d'un Etat laïc. Mais, paradoxalement, c'est en son sein que se greffe le plan de quotas d'emplois – dans l'administration centrale et les entreprises du secteur public – *en faveur de* groupes, de castes défavorisés sur les plans social et éducatif, et aussi de minorités religieuses, afin de leur permettre un égal accès aux prises de décision. L'autre projet est celui d'une *rashtra*, ou nation hindoue, version atténuée de l'*hindutva* (hindouité) comme fondement de la communauté politique. Dans cette optique, les musulmans devraient accepter la définition majoritaire de cette nouvelle indianité. Quant aux basses castes (les anciens intouchables) et aux minorités tribales, soumises à la croyance dans le *karma* et la réincarnation, elles se verraient offrir une place plus juste dans l'ordre religieux hindou sans qu'il soit mis fin aux inégalités sociales qui favorisent en fait les castes supérieures et les classes moyennes urbaines.

Ces deux projets antagonistes sont au cœur de l'agitation sociale qui a coûté, en novembre 1989, sa majorité parlementaire au Parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi et a permis l'accession au pouvoir du gouvernement de Front national (minoritaire) de M. Vishwanath Pratap Singh, coalition de plusieurs partis dominée par celui de M. Singh, qui est laïc et partisan des quotas. Ce cabinet a bénéficié du soutien de mouvements de tendances opposées : le Parti communiste de l'Inde (CPI) et le Parti communiste de l'Inde-marxiste (CPM) d'un côté, et, de l'autre, le mouvement nationaliste hindou Bharatiya Janata Party (BJP). Les dirigeants communistes ont accepté l'idée des quotas tout en demandant que l'accent soit davantage mis sur le critère de retard économique. Le BJP, militant de l'*hindutva*, avait lui aussi soutenu cette idée, mais il refuse la mise en œuvre d'une politique aux très profondes implications sociales, d'où la crise du 23 octobre et sa décision de ne plus appuyer M. Singh.

La parfaite hétérogénéité de cette coalition avait alimenté bien des spéculations sur les capacités de survie d'un gouvernement essentiellement soudé par son antipathie à l'égard de M. Rajiv Gandhi et du Parti du Congrès qui a été battu à plate couture lors des élections aux Assemblées d'Etats de février 1990. Il a obtenu 417 sièges, soit 25 % environ des circonscriptions en jeu. Il fit moins bien que le BJP (497 sièges) et le Janata Dal (448 sièges), n'émergeant comme parti de gouvernement que dans un seul grand Etat, le Maharashtra.

En 1985, le parti du Congrès contrôlait 17 des 25 Etats de l'Union, contre 9 seulement en 1990 ; et encore, seuls trois d'entre eux – le Karnataka et l'Andhra-Pradesh, dans le Sud, et le Maharashtra, dans l'Ouest – peuvent, de par leur taille, être considérés comme importants. En revanche, le Janata Dal de M. Singh a pris le contrôle de cinq Etats-clés, notamment dans le Nord, cœur du pays hindi. A lui seul, le gouvernement Janata Dal de l'Uttar-Pradesh dirige plus de cent dix millions d'Indiens. Mais le Janata Dal n'est pas le seul à avoir taillé des croupières au Parti du Congrès. Pour la première fois depuis sa création en 1980, le BJP a pris le pouvoir dans deux Etats, le Madhya-Pradesh et l'Himachal, tout en s'affirmant dans le Rajasthan et le Gujarat comme partenaire du Janata Dal.

A l'issue des élections de 1989 et 1990, la scène politique s'est trouvée de la sorte bouleversée. Le Parti du Congrès, descendant du Congrès national indien qui avait dirigé le mouvement de libération du temps du mahatma Gandhi, et gouverné le pays presque sans interruption pendant quatre décennies sous la direction de Nehru, puis d'Indira Gandhi, a perdu son statut de parti du consensus national. Le Congrès demeure, certes, le plus grand mouvement, avec 40 % des voix et 191 des 529 sièges au Lok Sabah (Parlement). Mais la série d'échecs dans les Etats qui lui firent perdre l'Inde du Nord ont montré que ses dirigeants, issus des castes supérieures, avaient perdu leurs réservoirs traditionnels de suffrages : désormais, musulmans et intouchables déniaient aux brahmanes et autres castes d'élite le droit de prétendre représenter leurs intérêts.

Le Janata Dal, en revanche, se forma un an seulement avant les élections générales. Il s'agissait d'un agglomérat de survivants socialistes d'un mouvement désintégré, le Janata Party, et du Lok Dal, parti créé en 1974 par Charan Singh, un politicien de la caste jat considéré jusqu'à sa mort comme le champion de la paysannerie de basse caste de l'Inde septentrionale. M. V.P. Singh présenta ses candidats dans les zones fortes de son parti (Uttar-Pradesh, Bihar, Haryana, Orissa, Karnakata) et persuada ses alliés du Front national, tout comme les communistes et le BJP, de ne pas se faire concurrence là où ils étaient les plus influents. Grâce à cette tactique, dans la plupart des circonscriptions, il n'y eut qu'un candidat de l'opposition face à celui du Congrès.

* Professeur de science politique à l'université de Pennsylvanie (Philadelphie). Auteur de : *India's Political Economy, 1947-1977 : The Gradual Revolution* (Princeton University Press, 1978), *India's Green Revolution : Economic Gains and Political Cost* (1971, même éditeur), et co-auteur de *Dominance and State Power in Modern India, Decline of a Social Order* (Oxford University Press, 1989 et 1990).



MANIFESTATION D'ÉTUDIANTS A NEW-DELHI, LE 19 SEPTEMBRE 1990
Nombre d'entre eux refusent la remise en cause du statu quo

AFP

Multiples gestes en direction des paysans

M. V.P. SINGH émergea comme la seule personnalité à même de remplacer M. Rajiv Gandhi. Ancien raja de Manda, une petite principauté de l'Uttar-Pradesh, il était avant tout fasciné par l'électorat rural, faisant passer son honneur personnel avant richesses et pouvoir. Il s'était coulé dans la politique d'intégration des Etats princiers dans l'Union et avait offert le plus gros de ses terres à une institution charitable. Choisi par le Parti du Congrès pour devenir « ministre en chef » (*chief minister*) de l'Uttar-Pradesh, il avait donné sa démission quand il se révéla que la police était incapable de mettre hors d'état de nuire les *dacoits* – ou bandits – du cru. Devenu plus tard le plus brillant membre du cabinet de M. Gandhi, il abandonna en avril 1987 ses fonctions de ministre de la défense : il protestait ainsi contre le refus du chef du gouvernement de permettre une enquête en profondeur au sujet du contrat d'armement passé avec Bofors : cette firme suédoise avait obtenu l'achat de canons Howitzer (d'une valeur de 1,5 milliard de dollars) en versant des pots-de-vin à des intermédiaires indiens disposant de comptes en Suisse.

Ce roi qui dédaignait le pouvoir choisit en 1989 Fatehpur, un district agricole arriéré de l'Uttar-Pradesh, comme nouvelle circonscription – un choix qui contribua beaucoup à souligner sa sympathie pour les paysans. Parmi les promesses du Front national figuraient l'effacement de la dette rurale à hauteur de 10 000 roupies (700 dollars) par famille, l'allocation au secteur rural de 50 % des crédits du plan quinquennal, un amendement constitutionnel garantissant le droit au travail et la décentralisation des décisions concernant le développement jusqu'aux conseils de district et de quartier.

Le changement le plus radical apporté par le Front national consistait cependant à répondre aux aspirations sociales des paysans des basses castes situées au-dessus des intouchables. Ils sont appelés *shudras*, ou domestiques, dans les textes religieux brahmanes codifiés au troisième siècle dans les Lois de Manu. Une évolution idéologique avait commencé à se faire jour à la fin du siècle dernier dans de minces groupes sociaux instruits. L'usage de plus en plus fréquent des mots « *shudra* », au lieu d'« arriéré » (*backward*), et de « brahmane », au lieu d'« avancé » (*forward*), soulignait que, de plus en plus, les basses castes croyaient qu'elles n'avaient pas été laissées pour compte en raison d'un infériorité atavique, mais parce qu'elles étaient privées des moyens de s'instruire.

A de rares exceptions près, même des fermiers relativement aisés ne disposaient pas des connaissances suffisantes pour traduire leur ascension économique en termes de pouvoir et de prestige social. C'est ainsi qu'ils ne pouvaient concourir avec succès aux examens permettant de pénétrer le cercle enchanteur des hauts fonctionnaires de l'Indian Administrative Service (IAS). En 1985, les castes supérieures, brahmanes en tête, fournissaient 68 % des 3 235 membres hindous de l'IAS, alors qu'elles ne représentent que de 13 % à 20 % seulement de la population. Quant aux « *officiels* » d'origine shudra, ils n'en représentaient que 2 % symboliques alors que les shudras sont majoritaires dans la population hindoue (les musulmans étaient également sous-représentés : un peu moins de 2 % du total des « *officiels* » de l'IAS, mais 10 % de la population).

Le Front national s'adressa de deux façons aux « arriérés ». Alors que le Congrès et le Janata Dal attribuaient à peu près le même nombre de sièges aux candidats musulmans et rajputs (une caste supérieure de l'Inde du Nord), ce dernier faisait la part plus belle que son concurrent aux basses castes pour la répartition des sièges restants.

Les brahmanes ouvertement défiés

MAIS sa promesse de loin la plus radicale concernait l'application rapide du rapport de la commission sur les classes arriérées (de 1980) – aussi appelée « commission Mandal ». Mise en place en 1977 par Charan Singh, au cours du bref passage au pouvoir d'un gouvernement Janata, elle avait recommandé une politique de quotas en faveur des 52 % de la population – y compris les musulmans – appartenant à des castes ou classes désavantagées sur les plans religieux, social, économique, ainsi qu'en ce qui concerne l'emploi et l'instruction. Selon la commission Mandal, 27 % des postes dépendant du gouvernement central (ce corps d'élite qu'est l'Indian Administrative Service et le Service de la police indienne, tous deux dominés par les castes supérieures) devraient être réservés à des membres des classes « arriérées ». Le rapport Mandal défiait ouvertement ces moins de 20 % d'hindous appartenant aux plus hautes castes qui ont « *fait subir au reste de la population des injustices de toutes sortes* ». Car le plan visait à créer une « nouvelle classe » de bénéficiaires de fonctions administratives, premier pas vers une profonde transformation sociale qui ferait du système politique l'authentique représentant de la majorité.

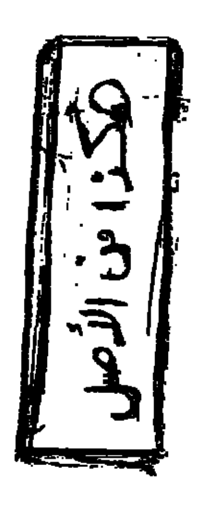
Vinrent les élections de 1989. Le Front national-Janata Dal obtint un peu plus de 18 % des voix en moyenne nationale. Mais il emporta 143 des 529 sièges du Parlement car il avait concentré ses efforts au cœur du pays de langue hindi qui lui fournit sa base sociale chez les « arriérés ». Cette coalition, couramment appelée l'alliance AJGAR (car rassemblant ahirs, jats, gujars et rajputs), était un phénomène politique nouveau reflétant l'émergence d'une classe moyenne rurale qui avait pour double origine les basses castes et les cultivateurs. En outre, le soutien des musulmans contribua de façon décisive à la victoire du Janata Dal.

M. Rajiv Gandhi avait maladroitement tenté de manipuler les facteurs religieux à la fois hindous et musulmans dans l'affaire du temple d'Ayodhya (Uttar-Pradesh), réclamé par les deux parties. Il s'y prit de telle sorte qu'il s'aliéna à la fois les musulmans et de nombreux hindous. Non seulement les musulmans soutinrent le Janata Dal, mais il reçut aussi l'appui du Bahujan Samaj, parti dirigé par M. Kanshi Ram, personnage charismatique, né intouchable, qui détacha du Congrès une bonne partie des basses castes lasse de voir les castes supérieures contrôler et la direction du parti du Congrès et celle du mouvement hindouiste BJP.

Les bons résultats du Janata Dal avaient prouvé qu'il semblait désormais possible de créer de nouvelles solidarités chez les réprouvés, par-delà les barrières de castes et de religions. Au cours de ses premiers mois à la tête du gouvernement, M. Singh prit nombre de mesures visant à asseoir son influence parmi les femmes et les castes inférieures. Une commission fut créée avec pouvoir d'agir pour améliorer le sort des femmes. Il annonça aussi une grande réforme de l'enseignement primaire destinée à résoudre le problème des fréquents échecs scolaires d'enfants issus de familles pauvres. La Commission nationale pour les castes inférieures et les tribus arriérées fut dotée de nouveaux pouvoirs pour faire appliquer les programmes gouvernementaux ; à sa tête fut nommé M. Ram Dhan, dirigeant de valeur issu de ces castes. Important symbole : il fut mis fin à la négligence dans laquelle était tenue, depuis l'indépendance, la mémoire de Babasaheb Ambedkar, qui fut un grand dirigeant intouchable contemporain du mahatma Gandhi.

Ambedkar, premier intouchable à exercer un métier de juriste à égalité avec les plus instruits des nationalistes brahmanes, avait, dans les années 30, fait une critique radicale de l'hindouisme. Il choqua les castes supérieures en mettant publiquement le feu aux Lois de Manu, assurant que le brahmanisme était une invention humaine, un système social créé pour exploiter les classes laborieuses. Sa campagne fut couronnée de succès car des quotas en faveur des castes et des tribus « arriérées » furent prévus par la Constitution de 1950 – à la rédaction de laquelle il avait beaucoup contribué.

Afin de consolider sa nouvelle base sociale, M. V.P. Singh a rompu avec la vieille stratégie du Congrès consistant à coopter une élite pour ensuite la couper des milieux désavantagés qu'elle est censée représenter. Le Janata Dal entend au contraire propulser les basses castes jusqu'au centre du pouvoir. La mesure la plus significative à cet égard fut annoncée le 7 août dernier au Parlement par le premier ministre : 27 % des emplois des services dépendant du gouvernement central et des entreprises publiques seraient réservés aux classes arriérées sur les plans social et éducatif, ainsi que l'avait recommandé le rapport Mandal. Cette mesure, que M. Singh qualifia d'« *essentielle* » pour la « *justice sociale* », ne visait pas simplement à satisfaire un électorat. Elle a d'ailleurs coïncidé avec la rupture entre



ET DE CONFLITS DE CASTES

laissés-pour-compte en Inde

M. Singh et son ministre de l'agriculture, M. Devi Lal, qui, en tant que jat, revendiquait la direction du mouvement des castes inférieures et qui avait le soutien de quelque quarante-deux députés du Janata Dal et de quatre « ministres en chef » d'Etat.

La politique des *quotas* telle qu'elle a été définie a une dimension de classe implicite : elle exclut en effet de son champ d'application des castes dominantes qui, comme les jats de l'Inde du Nord, n'ont pas le statut de castes supérieures. Sont aussi exclus, par exemple, les maratas du Maharashtra, les patels du Gujarat, les kammas et les reddis de l'Andhra-Pradesh, les lingayats du Karnataka, et les vellalas du Tamil-Nadu. Les grands bénéficiaires des décisions gouvernementales sont les membres les plus politisés des basses castes et des classes les plus pauvres chez les hindous et les musulmans.

Pareille stratégie doit, en principe, renforcer l'identité nationale laïque du pays. Une telle évolution a été rendue possible parce que les classes les plus pauvres ont pu, par-delà les barrières régionales, linguistiques, ethniques, religieuses et les frontières de castes, pour la première fois se retrouver sur une ligne politique prenant la défense de leurs intérêts sociaux et économiques. M. Sharad Yadav, ministre fédéral des textiles, estime qu'une révolution vient de commencer : « *Nous n'avons aujourd'hui demandé que des quotas d'emplois de 27 %. Ce n'est qu'un début. Nous n'avons pas encore réclamé notre part dans le commerce, dans l'industrie, dans les arts, dans la culture, ou encore dans la presse. Que se passera-t-il si nous demandons notre juste part dans tous les secteurs ?* »

On ne saurait tenir pareil discours pour une simple hyperbole. Les dirigeants de tous les partis ont admis qu'ils ne pouvaient ouvertement s'opposer au principe des quotas défini par M. Singh sans s'aliéner le soûtien d'importants secteurs des castes et classes les plus déshéritées. Fait tout aussi important : la décision du premier ministre d'appliquer les recommandations du rapport Mandal a eu pour effet immédiat de tisser des liens entre le Janata Dal et les partis locaux de l'Inde méridionale qui ont une longue tradition d'usage des quotas pour les classes « arriérées » dans les administrations étatiques et le système scolaire. Dans le Tamil-Nadu, où seule une poignée de brahmanes représente les castes supérieures, et où le système des quotas pour les hindous « arriérés » fut instauré avant même l'indépendance, M. V.P. Singh a été reçu en héros.

M. Singh n'a pas évité pour autant la tempête déclenchée par les adversaires déchaînés de la « *mandalisation de l'Inde* ». Le danger n'est pas essentiellement venu des vociférations sans précédent de la presse de langue anglaise – celles d'*Indian Today*, notamment – pour laquelle l'application du rapport Mandal *en revient à user du pouvoir* pour diviser la nation selon une ligne de caste.

Le danger ne vient pas non plus essentiellement des dissidents du Janata Dal, conduits par M. Devi Lal (ancien ministre de l'agriculture), qui a demandé la démission de M. Singh pour des raisons de moralité : le premier ministre n'aurait pas procédé aux consultations nécessaires et aurait de ce fait contribué à déclarer la « *guerre des castes* ».

Il est même douteux que le danger vienne des violentes manifestations qui ont lieu dans les plus grandes cités de l'Inde septentrionale, même si ces manifestations, organisées par des étudiants de castes supérieures, se sont accompagnées d'une cinquantaine d'horribles suicides de jeunes hommes et femmes, sans parler des heurts avec la police qui avaient, à la mi-octobre, fait cent six victimes.

Le vrai danger vient – la crise du 23 octobre l'a montré – de ce défi au gouvernement de Front national qu'a été la décision des dirigeants du parti hindouiste BJP de « libérer » le temple d'Ayodhya. Ce faisant, ils tentent par un biais religieux de s'assurer de l'appui des castes inférieures et des classes les plus pauvres alors que le rapport Mandal vise à assurer leur promotion par des moyens laïques.



HENRI CARTIER-BRESSON - MAGNUM

LE MAHATMA GANDHI (1869-1948), ASSIS PRÈS DE SON ROUET
Celui qui a prôné en vain la non-violence

Violente offensive des extrémistes hindouistes

OR la surprise majeure des élections de 1989 et de 1990 a été la performance réalisée par ce même BJP. Le mouvement hindouiste a recueilli presque 12 % des voix en moyenne nationale en 1989, les deux partis communistes n'obtenant à eux deux qu'un peu plus de 9 %. Ce succès, lui a permis de conquérir 86 sièges au Parlement.

Le BJP avait fait campagne sur le slogan du « *sécularisme hindou* », vague concept identifiant culture indienne et identité hindou. Ce parti s'est opposé au projet musulman de droit de la famille, à l'idée d'un statut particulier pour la langue ourdou, au maintien de clauses spécifiques de la Constitution garantissant l'autonomie dans des secteurs clés de l'Etat du Cachemire – majoritairement peuplé de musulmans. Il est allé bien plus loin encore en soutenant le mouvement extrémiste Vishwa Hindu Parishad (VHP), qui a lancé une énorme campagne afin qu'à Ayodhya soit construit un temple dédié à Rama sur le site de la mosquée de Babri.

Mosquée ou temple hindouiste ? Le conflit remonte aux premières années de l'indépendance. Hindous et musulmans avaient longtemps prié dans le même lieu saint, les premiers sur une plate-forme *(chabutra)* où, croient-ils, naquit le seigneur Rama, les seconds dans une mosquée à quelques mètres de là, qui fut érigée à la demande de l'empereur mogol Babar, au milieu du seizième siècle. Temple et mosquée, séparés par une grille, ont coexisté sans heurt jusqu'à une certaine nuit de décembre 1949 quand plusieurs dizaines de personnes envahirent la mosquée, y installant une idole de Rama avec l'apparente intention de transformer l'endroit en temple hindou. Les « orthodoxes » firent courir le bruit que Rama était miraculeusement apparu dans la mosquée et des milliers de dévots s'agglutinèrent sur les lieux, faisant craindre des violences intercommunautaires. Hindous et musulmans plaidèrent ensuite leurs causes opposées – temple ou mosquée ? – devant la Haute Cour de justice. Dans l'attente d'une décision, un magistrat local décida que l'ordre devait être maintenu et décida la fermeture des portes de la mosquée.

L'affaire aurait pu en rester là. Mais, en 1984, le Vishwa Hindu Parishad estima qu'un mouvement pour la « libération » du site sacré pourrait éventuellement mobiliser les hindous, toutes castes confondues, et faire ainsi avancer son plan de doter l'Inde d'un Etat hindouiste. Dans l'année qui suivit, vingt-cinq marches furent organisées. En janvier 1986, M. Rajiv Gandhi, alors premier ministre, à la recherche de l'appui des hindous de l'Inde du Nord, demanda au ministre en chef de l'Uttar-Pradesh de faire ouvrir le lieu saint. Aux yeux du VHP, la concession gouvernementale ne mettait pas fin au différend, mais constituait un premier pas vers la démolition de la mosquée et la construction d'un temple à Rama.

A l'occasion des élections de 1989, le VHP lança une campagne nationale au cours de laquelle devaient être consacrées des *shilas* (briques) où le nom de Rama serait inscrit et qui seraient ensuite transportées à Ayodhya pour la construction du temple. Le tout s'accompagna de quelque deux cent mille processions qui provoquèrent des violences entre hindous et musulmans en ville comme à la campagne.

Par sa capacité de mobiliser des foules à partir de cette affaire, le VHP avait montré qu'il possédait la clé du « vote hindou » en Inde septentrionale. Le BJP approuva l'idée du VHP d'organiser, le 9 novembre 1989, une cérémonie à Ayodhya, qui marquerait le début de la construction du temple. En revanche, M. V.P. Singh et les deux partis communistes déclarèrent que nul ne devrait avoir le droit de prier dans ces lieux avant une décision de justice.

Quant au Parti du Congrès, il se retrouva le bec dans l'eau. Le gouvernement central dirigé par M. Gandhi, le cabinet local (*contrôlé également* par le Parti du Congrès) et le VHP parvinrent à un compromis ; ce dernier pourrait organiser sa cérémonie tout près du lieu saint, en un endroit non sujet à dispute. De la sorte, les hindous seraient satisfaits, puisqu'ils pourraient construire un temple à Rama, et les musulmans seraient rassurés, puisque leur mosquée n'était pas en danger. Mais il apparut que l'endroit finalement choisi par le VHP pour sa cérémonie se situait en fait en un lieu contesté... Résultat instantané : les musulmans désertèrent le Parti du Congrès et votèrent massivement pour le Janata Dal dans l'Uttar-Pradesh et dans plusieurs districts de l'Etat voisin, le Bihar. Lorsque, plus tard, le gouvernement de l'Uttar-Pradesh arrêta toute construction, ce fut au tour des hindous orthodoxes de tourner le dos au Parti du Congrès et ils soutinrent le BJP. Dans cette affaire, M. V.P. Singh était apparu comme le véritable champion de la laïcité.

On n'en resta pas là cependant. Le VHP avait tout d'abord décidé de repousser de quatre mois la construction du temple afin que le gouvernement puisse trouver une solution négociée. *Mais*, M. Singh *s'en tenant* à sa position – seule la Haute Cour peut dire le droit –, le VHP et un groupe de chefs religieux décidèrent que le 30 octobre 1990 était une date-butoir « *non négociable* ». C'est ainsi que, au début d'octobre, M. L.K. Advani, président du BJP, annonça qu'il mènerait lui-même le combat. Parti de Somnath, ville sainte de l'Inde occidentale, il commença un voyage long de 10 000 kilomètres vers Ayodhya sur un char imitant le véhicule d'Arjuna, héros du *Mahabharata*, accompagné de « guerriers » rajputs armés de lances. Le 14 octobre, des centaines de milliers de personnes accueillirent la procession à New-Delhi. M. Advani, qui voulait assister en fin de mois à la construction du temple, fut finalement arrêté le 23 octobre.

Le BJP est donc engagé dans une confrontation – peut-être décisive – avec le Janata Dal. Ses dirigeants ont *levé la bannière de la hindutva*, en en faisant le seul symbole légitime à leurs yeux de la communauté politique des castes inférieures. Ils ont agi de la sorte par peur que « *le monstre de Mandal* » ne les contraigne à assister à une alliance politique de toutes les classes pauvres de toutes les communautés en quête d'égalité dans un système sécularisé. Une évolution qui briserait le rêve du BJP de parvenir au pouvoir en faisant appel aux réflexes hindouistes.

Le BJP veut empêcher que son influence ne se réduise à sa base sociale *originelle* (brahmanes *urbains* et milieux d'affaires de l'Inde du Nord), ce qui se produira si la politique des quotas réussit. De leur côté, le gouvernement central et le cabinet local de l'Uttar-Pradesh (contrôlé par le Janata Dal) ont décidé en octobre d'empêcher les volontaires hindouistes de franchir la frontière de l'Uttar-Pradesh. Le « ministre en chef », M. Mulayam Singh Yadav, a promis aux musulmans que leur mosquée ne serait pas détruite. Il a obtenu du pouvoir central d'importants renforts de troupes. Les *dirigeants favorables au système des* quotas savent très bien que les organisateurs de la marche sont aussi ceux qui ne veulent pas de la promotion des basses castes.

Une vie politique bouleversée

QUELLE que soit l'issue du conflit, la vie politique indienne aura été bouleversée. L'époque de la mobilisation par en haut de la population par *les castes privilégiées* et les classes possédantes est révolue ; celle des réservoirs passifs de bulletins de vote dans les classes inférieures et dans les minorités aussi. Même si la survie du gouvernement de Front national est très problématique (de nouvelles élections devront sans doute être organisées), il sera difficile à une autre équipe de revenir de façon pacifique sur la politique des quotas annoncée par M. Singh. Ce faisant, elle ne déclencherait pas seulement une guerre des castes, mais un conflit de classes.

Un aperçu de ce qui pourrait arriver s'est produit après que la Cour suprême eut, le 1er octobre, décidé un « gel » de la nouvelle politique jusqu'à la *fin de l'année, le temps pour les* juges d'étudier des pétitions venues d'hindous de castes supérieures. Dans les jours qui suivirent, un mouvement révolutionnaire, le Groupe de la guerre populaire, opérant dans le sud de l'Andhra-Pradesh, tuait quarante-sept personnes et en blessait quinze autres en incendiant un wagon d'un train en marche : il entendait protester contre la décision de la Cour.

Et même si, finalement, la mosquée d'Ayodhya était détruite, il est difficile d'imaginer comment un Etat hindouiste – si le projet a un sens quelconque – pourrait être bâti. Les musulmans, les castes et autres communautés deshéritées ne cesseront assurément pas de combattre pour l'égalité, en droit et dans les faits. Ceux qui cherchent à prendre la place de M. Singh n'ont rien à proposer qui assure un ordre social plus juste.

FRANCINE R. FRANKEL.

BIBLIOGRAPHIE

Quand l'écologie devient un thème « porteur »

Par
BERNARD CASSEN

LA démarche de l'*écologie globale* – *l'interaction* entre l'énergie, *l'environnement*, l'alimentation, la démographie et l'économie au sens large – commence à faire son chemin dans l'opinion qui ressent, plus ou moins confusément, que ces problèmes sont liés : par exemple, la désertification en Afrique est à la fois cause et conséquence de la famine et elle entraîne, en chaîne, de multiples effets pervers climatiques.

Cette logique du « tout se tient », familière aux lecteurs de ce journal (1), c'est celle que le Worldwatch Institute développe dans sa septième édition annuelle de *l'Etat de la planète* (2). L'équipe réunie autour de Lester Brown dresse un constat qui va s'aggravant à chaque édition : *rétrécissement de la* forêt, progression de la désertification, accroissement de l'érosion, sans parler de la poursuite de la destruction de la couche d'ozone et de l'augmentation de la teneur de l'atmosphère terrestre en gaz à effets de serre. Parmi les chapitres qui retiendront particulièrement la curiosité, citons celui intitulé « Aborder l'avenir à bicyclette ». Il ne s'agit nullement d'une boutade, et l'on a eu tort de tourner en dérision l'initiative que M. Fidel Castro a prise à Cuba dans ce sens : la « civilisation » de l'automobile, avec son formidable gaspillage d'énergie, de temps et de vies humaines est désormais sur la sellette.

Lester Brown croit pouvoir déceler un début de prise de conscience politique mondiale des enjeux écologiques, et il cite les nombreuses conférences internationales tenues sur ce sujet en 1989. Des *conférences* oui, des mesures concrètes très peu. Les gouvernements se préoccupent d'environnement, surtout sous la poussée des Verts, mais aucun n'a vraiment pris la mesure du problème global.

Il n'empêche que, dans les partis, inquiets de la désaffection des citoyens à l'égard de leurs pratiques, le thème écologique est désormais jugé « porteur ». On l'a vu, il y a quelques mois, à l'occasion des universités d'été de plusieurs courants du Parti socialiste. Deux livres en témoignent également. Au terme d'une enquête de presque un an, M. Michel Barnier, député RPR et président du conseil général de la Savoie, avance, dans *Chacun pour tous* (3), *une série* d'analyses que ne désavouerait aucun écologiste, à cela près qu'elles concernent surtout la France et l'Europe et pas assez la planète. Les cent mesures qu'il propose constitueraient cependant, si elles étaient adoptées, un sérieux pas en avant.

M. Claude Allègre, conseiller spécial de M. Lionel Jospin, mais aussi spécialiste des sciences de la Terre, considère, lui aussi, dans *Economiser la planète* (4) que la Terre est vraiment menacée. Cela ne l'empêche pas de mettre en garde contre tout catastrophisme, avant de proposer un « *contrat mondial* » ne se substituant pas pour autant au « *contrat social* » – qu'il soupçonne les Verts de vouloir remettre en cause car, selon lui, « *il existe un courant de pensée écologique qui exclut la société et, par là même, les problèmes sociaux* ».

Le propos de Jean-Marie Pelt, professeur à l'université de Metz, dans son *Tour du monde d'un écologiste* (5) *va au fond des choses. Après* les quarante étapes de sa pérégrination, de la Sibérie à l'Orénoque et à l'Amazonie (6), où il a pu mesurer les ravages du « développement », il lance un « *appel aux gouvernements européens* ». Un véritable *manifeste humaniste, préconisant une planification* planétaire des ressources et, après l'effondrement des régimes communistes, récusant tout autant le laisser-aller libéral, l'autorégulation de la main invisible du marché.

A une Europe qui réduit ses ambitions à l'ouverture d'un grand marché, Jean-Marie Pelt suggère de se donner un grand dessein, celui d'être « *le promoteur et le moteur* » du projet planétaire qu'impose la crise écologique. Les politiques sous-estiment généralement la capacité du citoyen à voir loin et grand. Puisque la « sondomanie » est désormais très officiellement théorisée en système de gouvernement, au moins que l'on pose les bonnes questions... On s'apercevra peut-être alors que ce qui est jugé utopique et irréaliste par les « responsables » est déjà largement ancré dans la conscience des citoyens.

---

(1) « Manière de voir 8 », *La planète mise à sac*, le Monde diplomatique, 1990.

(2) Lester R. Brown, l'*Etat de la planète 1990*, Economica – Worldwatch Institute, Paris, 1990, 381 pages, 98 F.

(3) Michel Barnier, *Chacun pour tous*, Stock, Paris, 1990, 320 pages, 98 F.

(4) Claude Allègre, *Economiser la planète*, Fayard, Paris, 1990, 380 pages, 120 F.

(5) Jean-Marie Pelt, *le Tour du monde d'un écologiste*, Fayard, Paris, 1990, 488 pages, 120 F.

(6) L'auteur évoque notamment la liquidation physique des empêcheurs de défricher en rond, et notamment celle de Chico Mendes, défenseur des petits exploitants de caoutchouc en forêt. Sur ce sujet, lire le témoignage-testament de cette figure exemplaire : Chico Mendes, *Mon combat pour la forêt*, présenté par Gilles Perrault, le Seuil, Paris, 1990, 111 pages, 59 F.

ÉTHIQUE, POUVOIRS ET BÉNÉFICES

La perversion de l'idéal de recherche

Biologiste, Jacques Testart vient d'être expulsé du laboratoire de fécondation* in vitro *qu'il dirigeait depuis dix ans et où fut conçu le bébé Amandine en 1982. Ne pas se contenter de « faire de la recherche », mais s'interroger publiquement sur le sens d'un métier et son éthique, sur la place de la science dans la société, contrarie à l'évidence certains intérêts qui se parent du voile de la neutralité et du bien commun.

Par JACQUES TESTART *

LE 10 octobre 1990, au cours d'un débat radiophonique, le président du Groupe d'études de la fécondation *in vitro* en France (GEFF) (1), déclarait avec assurance : « *Si Jacques Testart tient un discours tellement violent à propos de la procréation médicalement assistée* [PMA], *c'est parce qu'il vient d'être viré de son laboratoire !* » Il faut saluer ici l'éditeur le plus rapide du monde, puisque *le Magasin des enfants* (2) a pu être publié le 3 octobre, soit deux jours seulement après mon éviction du laboratoire de fécondation *in vitro* (FIV) de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart... et qu'il s'agit d'un ouvrage collectif impliquant dix-sept auteurs ! Le président du GEFF semblait aussi oublier les nombreuses publications antérieures par lesquelles, depuis 1982, seul ou avec les mêmes complicités, j'avais développé un point de vue délibérément critique à l'égard de la procréation médicalement assistée.

En fait, par la voix de son président, la profession s'installait dans la négation du conflit réel pour le réduire à un conflit de personnes, comme on peut facilement en imaginer dans le sillage de la gloire : il était une fois un biologiste et un gynécologue... Impossible de nier que ces deux-là s'affrontaient depuis longtemps, précisément depuis ce jour de gloire (1982) où naissait Amandine, le premier bébé FIV, mais, aussi loin que la biologie se souvienne, il n'y eut jamais d'autres batailles que déontologiques et éthiques.

Dans la même émission, le président du GEFF s'indigna à plusieurs reprises de ce que les critiques visant la procréation médicalement assistée puissent s'appliquer aussi bien à d'autres spécialités médicales... « *Ah, mais ! Puisque c'est partout pareil, pourquoi s'attaque-t-on à nous ?...* » Risquons l'idée que c'est parce que la procréation médicalement assistée ouvre un champ très particulier d'interventions sur l'humain, comme le montrent aussi bien la création du Comité national d'éthique que les interrogations d'une grande partie de la société.

Déjà, la mise en place de réseaux de recueil, conservation et distribution de la semence humaine (CECOS) dans les années 70 créait un événement remarquable : la médecine revendiquait ainsi une fonction de régulation sociale en s'appropriant des actes non médicaux dans leur essence comme dans leur technicité. Très vite, la sélection des donneurs de sperme et l'« appariement des couples reproducteurs » devenaient l'activité essentielle de ces structures, de plus en plus marquées par un eugénisme bon enfant.

Puis arriva la fécondation *in vitro*, technique révolutionnaire pour vaincre l'infertilité féminine. Dans la foulée, on imagina des variantes supposées libérer le gynécologue de sa dépendance à l'égard d'un laboratoire (tel le transfert tubaire de gamètes ou GIFT) ou des additifs issus de la biologie et destinés à augmenter l'efficacité des actes (telle la congélation des embryons). On généralisa l'usage de substances n'ayant pas encore reçu l'autorisation de mise sur le marché (AMM) aux fins de transformer la femme en un des mammifères les plus prolifiques (jusqu'à soixante ovulations, et en moyenne un accouchement multiple sur quatre). L'hôpital devint un haut lieu de l'expérimentation humaine, où la recherche de la notoriété, camouflée derrière celle des connaissances, s'exerçait sans contrôle et avec les subsides du système d'assurance sociale (3).

La disposition d'un plateau technique adéquat par des dizaines d'équipes et l'efficacité relative des actes encouragèrent presque partout l'élargissement des indications médicales : inventée pour remédier aux stérilités par absence ou occlusion des trompes, la FIV devenait la panacée pour réduire les délais usuels de procréation, prolonger la période reproductive (préménopause), contrecarrer les carences de l'ovaire (dysovulation), de l'utérus (endométriose), du col (glaire déficiente), du sperme du conjoint (infertilité masculine) et pour résoudre toute défaillance somatique ou psychologique, comprise ou incomprise (« stérilité idiopathique »). Tout se passait comme si le retard à procréer ne relevait plus des méthodes conventionnelles (thérapies anatomique, physiologique ou psychologique), ne relevait plus de la patience ni même de la médecine au sens large, mais seulement de l'artifice le plus extrême.

Les médias se firent l'écho d'inquiétudes variées. On créa un Comité consultatif national d'éthique (CCNE, 1983), dont la crédibilité s'évanouit à mesure que ses avis étaient bafoués, jusque par certains de ses membres. Il y eut des décrets (1988) pour nommer les lieux où la procréation médicale assistée était licite et remboursable, mais sans contrôle réel sur la justification des actes, leur efficacité et le respect des règles déontologiques et éthiques. Il y eut un avant-projet de loi (« projet Braibant ») qui s'abstenait de définir ce dont il traitait *(« stérilité », « affection d'une particulière gravité »)* et repoussait l'essentiel à de futurs décrets. Il fut cependant relégué aux oubliettes, sous la pression des idolâtres du progrès.

Tri des embryons, eugénisme ordinaire...

DANS le même temps parvenaient de nouvelles propositions techniques d'une gravité incomparable à celle des bricolages qu'on s'était démontré incapable de réglementer. Sous la pression conjointe du Royaume-Uni et de l'Espagne, le Conseil de l'Europe produisait des textes (1990) pour définir le champ de l'expérimentation sur l'œuf humain (jusqu'à quatorze jours) et justifier l'intérêt du tri, selon leurs caractéristiques génétiques, des embryons produits en fécondation *in vitro* et susceptibles d'être transférés dans l'utérus. Le diagnostic préimplantatoire (DPI) s'interposant entre l'éprouvette et la matrice venait concurrencer le diagnostic prénatal (DPN) avec l'argument « éthique » d'un évitement de l'avortement. Comme si la décision d'avortement, en plaçant à chaque fois le couple devant de terribles responsabilités, n'était pas le meilleur garde-fou contre l'eugénisme ordinaire. D'avoir prévu cette évolution dès 1986 (4) m'évita la surprise quand une équipe anglaise rapporta les premières grossesses obtenues après transfert d'embryons préalablement « sexés ». A l'occasion d'une enquête nationale à laquelle répondirent cent cinquante professionnels de la FIV (5), seulement 5 % d'entre eux se montrèrent défavorables au tri génétique des embryons produits par fécondation *in vitro*. L'argument, conforme à l'idéologie pionnière des CECOS, veut que la médecine ne peut pas éviter de « faire bénéficier » les patients de chaque possibilité d'assurer la « qualité » de leur enfant. Le Comité consultatif national d'éthique rappela récemment son avis défavorable concernant la détermination des caractéristiques génétiques des embryons humains avant leur transfert *in utero*. Qu'à cela ne tienne ! Des hôpitaux parisiens se sont lancés discrètement dans cette voie. Nul doute qu'ils obtiendront la caution de quelque comité local d'éthique, comme cela est déjà arrivé pour d'autres techniques, désapprouvées par le CCNE.

On constate donc une bipartition de l'éthique puisqu'elle s'agite selon deux partitions. D'un côté, un comité national, des textes, des colloques, des discours : la réflexion éthique se fait prendre pour un mouvement d'époque. De l'autre côté, la compétition pour de vrais pouvoirs et des bénéfices substantiels, la perversion de l'idéal de recherche, le mépris d'une référence extérieure : la pratique de l'éthique se veut l'affaire de chacun. Les plus forts ou les plus rusés se placent simultanément sur les deux terrains, mais ne se font voir que sur le premier, tandis que les petits attendent la caution que leur apportera immanquablement la stratégie achevée des intouchables. Soyons honnêtes, quelques-uns des « fivètistes », cliniciens ou biologistes, s'interrogent et confient leurs commentaires à huis clos, comme on doit faire dans le monde médiéval de la médecine, même dite « de pointe ».

Pour ma part, les positions que je soutiens publiquement depuis 1982 n'ont jamais impliqué mon retrait de la pratique des procréations médicalement assistées ou des recherches afférentes pour mieux réaliser ce dont on est convenu déjà, voire de certains développements ayant reçu une approbation autorisée. Elles en sont indissociables. C'est en ce sens que mon éviction du laboratoire de fécondation *in vitro* à Clamart a une signification qui dépasse largement ma propre personne.

* Directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Paris.

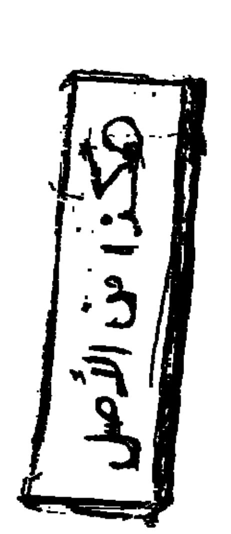
(1) Structure rassemblant l'ensemble des cliniciens et biologistes de fécondation *in vitro*.

(2) Ouvrage collectif dirigé par Jacques Testart, François Bourin, Paris, octobre 1990 *(lire page 31)*.

(3) Lire Jacques Testart, « A la recherche du cobaye idéal », *le Monde diplomatique*, juillet 1990.

(4) *L'Œuf transparent*, Flammarion, coll. « Champs », Paris, 1986.

(5) Revue *Contraception, fertilité, sexualité*, Paris, vol. 18, 1990.



Les promesses d'Eurêka (II)

Par les budgets considérables qu'ils mobilisent, les programmes de recherche et de développement européens — qu'il s'agisse de ceux de la Communauté ou de ceux d'Eurêka — ne semblent pas à taille humaine.

Beaucoup d'entre eux visent pourtant à la reconquête par le Vieux Continent de la maîtrise des produits et services de la vie et de l'environnement quotidiens du citoyen, face à une offensive japonaise qui, dans l'électronique grand public par exemple, a presque tout balayé sur son passage.

Tel est le cas, bien sûr, de la télévision haute définition mais aussi de toute une série de projets touchant l'automobile, la santé ou le cadre de vie.

On en trouvera de multiples exemples dans ce second recensement des promesses d'Eurêka (1) qui ne sont pas seulement le fait des grands groupes industriels mais également de nombreux laboratoires publics, et de petites et moyennes entreprises.

B. C.

(1) Voir *le Monde diplomatique*, octobre 1990, pages 25 à 27.

Au cœur de la vie quotidienne

Par ANDRÉ-YVES PORTNOFF *

DEUX des trois plus coûteux projets Eurêka concernent directement les idoles de notre temps : la voiture et la lucarne cathodique. D'ici peu, des postes de télévision à écran plus large (pour ne pas couper les bords des films), et surtout d'une qualité d'image comparable à celle du cinéma en 35 mm, feront leur apparition dans les foyers ; seront-ils japonais ou européens ? Dans ce dernier cas (1), les milliards consacrés aux technologies correspondantes dans le cadre Eurêka n'auront pas été perdus.

La question est d'autant plus importante que la télévision haute définition (TVHD) constituera un débouché-clé pour l'industrie électronique. Le succès de ce programme et celui de Jessi, projet de production de circuits intégrés très complexes — qui devrait absorber 27 milliards de francs en huit ans, — apparaissent donc liés. Encore faut-il que les difficultés de Philips, très engagé dans les deux entreprises, ne les sabordent pas toutes deux. Il faudrait aussi qu'électroniciens et professionnels européens de l'audiovisuel acceptent de mieux harmoniser leurs initiatives. Il ne servirait à rien, en effet, de résoudre les problèmes techniques si l'on ne crée pas également des programmes ou si ceux-ci ne trouvent pas de diffuseurs.

Le succès de la télévision haute définition aura des conséquences inattendues dans des secteurs très divers, ce qui illustre parfaitement l'interaction diffuse des progrès et des métiers, conséquence et cause de la complexité moderne. Ainsi, les techniques de la haute définition serviront à la télétransmission de dossiers médicaux, permettront de créer, dans les quartiers ou les petites villes, des minisalles où l'on visionnera des films récents sur un très grand écran de télévision, sans que la présence d'un opérateur soit nécessaire. En tout cas, quelques-unes des images de synthèse apparaissant sur le petit écran seront produites grâce aux projets Cerise (Cap Sesa et RTL) ou Synthetic TV (Telson, TD1, Videotime). Quant à la radio, elle offrira bientôt une qualité sonore digne du disque compact, grâce à l'exploitation de technologies numériques par la CCETT, Philips et Bosch-Blaupunkt.

La voiture communicante de demain

Un autre très lourd programme fédérateur, Prometheus — 4 milliards de francs en neuf ans, — mobilise les efforts de onze constructeurs européens. Objectif : offrir la voiture « communicante » de demain, réputée plus agréable, plus sûre, circulant plus aisément dans un réseau routier moins saturé, et fournissant toute une série d'informations utiles sur l'état du véhicule, de la chaussée, du trafic, les travaux d'entretien à exécuter, etc. Ce programme se situe dans une synergie assez bonne en aval des soixante et onze thèmes de recherche du programme communautaire DRIVE.

L'enjeu est majeur à plus d'un titre : le poids économique de l'industrie automobile est tel que le niveau de vie de nombre d'Européens est lié à sa santé, et donc à sa compétitivité, encore insuffisante (2). Or, pour une fois, à la différence de ce qui s'est passé pour la télévision haute définition, l'Europe a pris l'initiative de la préparation de cette voiture « communicante », ce qui lui donne un certain avantage dans sa compétition avec les Japonais et les Américains. De plus, Prometheus a pour effet de modifier les mœurs des constructeurs, notamment les Français. Dans le passé, ils n'ont guère ménagé leurs sous-traitants en leur faisant souvent supporter le poids de la crise, ce qui a d'ailleurs fragilisé le tissu industriel français. Ils doivent désormais apprendre à collaborer plus respectueusement avec leurs nouveaux équipementiers.

Eurêka comporte toute une série d'autres programmes qui devraient également contribuer aux objectifs de sécurité, confort, désaturation du trafic, baisse de la pollution, par l'adoption de matériaux mieux adaptés, de moteurs plus efficaces, peut-être même de turbines pour les poids lourds, et de systèmes de navigation pour les flottes de camions. On évalue à 450 milliards d'écus par an le surcoût acquitté par les Européens pour cause d'accidents, embouteillages, carburant et temps perdus, sans compter le tribut des cinquante-cinq mille morts et cent-cinquante mille blessés de la route.

La régulation du trafic a des limites et les sécurités informatiques peuvent augmenter le nombre d'accidents en induisant des comportements plus audacieux ! On est donc amené à prendre en compte les interactions du trio homme-véhicule-infrastructure, et les sciences humaines devraient retrouver une place légitime dans les études. Les responsables des programmes de recherche, tant communautaires que nationaux, ne semblent pas, pour la plupart, avoir pris conscience de cette évidence, mis à part l'annonce récente d'un effort accru du ministère français de la recherche et de la technologie en faveur des sciences humaines.

D'autres projets concernent la circulation aérienne, cette fois. Ainsi Eurofar, qui associe Aérospatiale, Agusta et MBB à Casa et Westland pour l'étude d'un aéronef à décollage vertical : vers l'an 2010, les villes moyennes et les aéroports internationaux, relégués loin des centres urbains, seront peut-être reliés par des véhicules emportant trente passagers à 600 km/h, deux fois moins gourmands en carburant et plus rapides que les hélicoptères. Encore faudrait-il trouver des investisseurs pour ce projet, sans doute moins prestigieux que celui du super-Concorde mais plus utile socialement... Eurêka, en revanche, a encore beaucoup à faire pour bâtir l'Europe ferroviaire, qui demeure entravée par ses rivalités et des héritages ubuesques en matière de normes techniques (3). Ainsi, faute d'une harmonisation des codes de signalisation, les trains doivent s'arrêter à chaque frontière, même entre Bruxelles et Paris, pour changer de locomotive et de conducteur ! Un projet destiné à effacer ces anomalies devrait être prochainement adopté.

Les objets de l'environnement quotidien deviendront rapidement plus faciles à commander ou à automatiser grâce aux capteurs et aux petits moteurs préparés par plusieurs projets. Mais, souvent, des réalisations un peu anecdotiques cacheront des bouleversements autrement plus importants : comment s'apercevoir que nos vêtements auront été coupés dans une usine flexible conçue par Lectra et le LNETI portugais, que nos chaussures, nos lave-linge, nos réfrigérateurs seront produits dans des usines flexibles issues d'Eurêka ? D'autres changements apportés par Eurêka ne sauteront pas davantage aux yeux : ainsi utiliserons-nous probablement, dans quelques années, des tôles d'acier ou d'aluminium sans savoir qu'elles auront été coulées directement en bandes minces, si les recherches lancées par CRM, Pechiney et Thyssen Sthal aboutissent.

En réalité, l'ensemble des projets qui accroissent le niveau de l'industrie européenne dans les technologies diffusantes — matériaux, électronique, informatique, télécommunications, biotechnologies — contribuent à rendre plus compétitif le Vieux Continent. C'est là une condition nécessaire — mais non suffisante — pour y maintenir la qualité de la vie et, indirectement, la liberté culturelle et la capacité de solidarité avec le reste du monde.

* Directeur délégué de *Science et Technologie*.

(1) Voir le dossier « Télévision haute définition », *Science et technologie*, nº 25, avril 1990.

(2) Voir le dossier « L'automobile en mutations », *Science et technologie*, nº 29, septembre 1990.

(3) Voir le dossier « TGV, rail ou magnétique », *Science et technologie*, nº 30, octobre 1990.

La France en tête

Par MICHEL AUBERT *

C'EST lors de la conférence ministérielle de Hanovre, en novembre 1985, qu'a été, pour la première fois, attribué le label Eurêka à des projets. Quelle est la situation cinq ans après ? Comment se situe la participation de la France, qui prit la responsabilité de cette initiative ?

Quatre cents projets bénéficient, à ce jour, du label Eurêka. Parmi ceux-ci, vingt sont achevés, puisque les premiers projets avaient une durée moyenne de cinq ans. Dix-neuf ont dû être abandonnés en raison de l'évolution du contexte économique ou de difficultés à traduire dans les textes les volontés de partenariat. Plus de trois cent soixante sont en cours. L'investissement total correspondant est d'environ 70 milliards de francs, dont 70 % incombent aux industriels eux-mêmes.

Les partenariats mis en place intéressent près de mille trois cents sociétés industrielles, parmi lesquelles trois cent quatre-vingt sont des PME — entreprises autonomes de moins de cinq cents personnes. En France, les PME participant à Eurêka ont, en majorité, un chiffre d'affaires en forte croissance, réalisé principalement dans les hautes technologies et dont plus de 10 % est consacré à la recherche-développement. Par ailleurs, pour nombre d'entre elles, Eurêka contribue à l'extension de leur activité dans le domaine international. La coopération avec des partenaires européens leur permet, en particulier, d'accéder à de nouveaux domaines d'expertise ainsi qu'à de nouveaux marchés. Enfin, l'image de technicité liée au label a un impact sensible sur leur activité commerciale.

Les équipes de recherche sont également très présentes puisque près de cinq cents d'entre elles apportent leur concours à cette synergie européenne. *(Voir, page 26, l'article d'Antoine Bonduelle.)*

(Lire la suite page 27.)

* Coordinateur national d'Eurêka.

Lire pages suivantes

- PAGE 26 : La percée des PME et des laboratoires de recherche, par Antoine Bonduelle ;
- PAGE 27 : Vers l'usine du futur, par Marc Ferretti ; Ne pas oublier les normes, par Antoine Thiard ; La France en tête, suite de l'article de Michel Aubert.

La percée des PME et des laboratoires de recherche

Par ANTOINE BONDUELLE *

CONÇU pour venir en aide à la recherche industrielle, le label Eurêka bénéficie nettement à un nombre non négligeable de petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'à beaucoup de laboratoires et centres de recherche professionnels, à la fois individuellement et collectivement.

Chaque fois qu'un laboratoire public ou privé est associé au programme, il en retire une crédibilité accrue auprès de ses collègues européens et des bailleurs de fonds de son pays, voire à l'intérieur de sa propre organisation. La réussite d'Eurêka, dans ce domaine, est d'aider des projets dans des branches économiques dispersées comme la mécanique, l'environnement ou les automatismes industriels, qui restent trop souvent les parents pauvres face aux programmes du spatial, du nucléaire ou de l'électronique. Ces branches de recherche, plus « visibles » pour les décideurs politiques, absorbent en effet, en Europe, les quatre cinquièmes des moyens publics, et restent – en particulier en France – liés à des démarches étatiques peu adaptées aux industries manufacturières. Ces dernières bénéficiaient bien davantage d'actions de recherche plus décentralisées. *« Eurêka a permis de trouver une voie médiane entre le dirigisme colbertiste et le libéralisme, et forme un dispositif bien adapté aux années 90 »*, estime le professeur Philippe Chartier, directeur scientifique de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME).

« Même si la plupart des grands organismes européens et de nombreuses universités se trouvent associés à Eurêka, les laboratoires doivent avoir un chef de file industriel pour participer », explique M. Georges Grégory, du secrétariat général du programme. Cependant, les projets dits « parapluie » comme Eurotrac, Euro-environ ou Euromar forment de véritables réseaux transnationaux, où les laboratoires sont majoritaires. Ces programmes, souvent liés à l'environnement, ont permis d'associer à Eurêka des laboratoires et centres de recherche turcs, hongrois, soviétiques ou yougoslaves. Pour ces chercheurs, comme pour ceux de l'ex-RDA, Eurêka est un véritable sésame pour l'entrée dans l'Europe de la recherche, d'autant plus que la sélection se fait équipe par équipe, et non pas pour faire plaisir à des Etats : *« Dans un petit pays comme le mien, le label résout un tas de problèmes, notamment pour rattraper l'Europe de l'Ouest dans le domaine de l'instrumentation »*, explique le Dr Tom Cvipas, de Zagreb, spécialiste de l'ozone troposphérique, et désormais employé à la coordination du projet Eurotrac.

L'entrée dans Eurêka ne signifie pas pour autant l'abolition des frontières. *« Notre association dans le projet Carmat, pour le collage des carrosseries automobiles, a multiplié nos liens avec Peugeot, avec le formulateur de colles CK et l'aciériste Sollac ; il a facilité les aides publiques et a accru notre notoriété, mais il ne nous a apporté aucun partenaire étranger »*, constate M. Jean-Pierre Jeandreau, du Centre d'études techniques des industries mécaniques (CETIM) à Saint-Etienne. Selon lui, l'effet bénéfique indéniable d'Eurêka a été similaire à celui observé pour le programme communautaire BRITE, auquel son centre était déjà associé : une crédibilité accrue face aux partenaires publics et privés, mais aussi une accélération du travail mené au profit de l'industrie.

« L'arrivée des petites et moyennes entreprises (PME) date surtout de trois ans, avec les présidences espagnole, danoise et autrichienne, durant lesquelles la taille moyenne des projets a nettement diminué », rappelle M. Grégory. *« Depuis, nous avons mobilisé les réseaux régionaux de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) »*, ajoute-t-il. Les secrétariats nationaux font expertiser les projets et, souvent, réalisent de véritables audits des entreprises. Depuis janvier 1990, cette « ingénierie des projets » est aidée, en France, jusqu'à concurrence de 400 000 F, qui s'ajoutent à la recherche des partenaires étrangers.

Avec douze firmes françaises de moins de cinq cents personnes, labellisées « chefs de file » de projets, la conférence ministérielle de Rome de juin dernier montre l'importance prise par les PME. Sur cent cinquante-six projets à participation française auxquels un ou plusieurs industriels peuvent être partie prenante, cent dix-huit impliquent des entreprises de moins de cinq cents personnes contre cent vingt-quatre venant de grandes entreprises. Ces chiffres doivent cependant être pris avec précaution, car un grand nombre de ces firmes sont filiales de grands groupes.

Un label de crédibilité

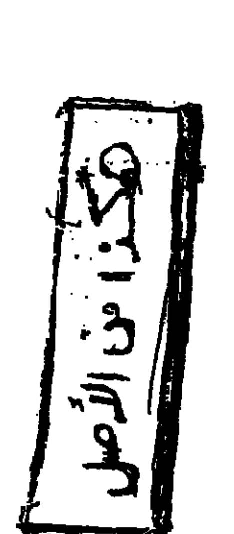
La remise même d'un label Eurêka, avec la crédibilité qui s'y attache, rend une entreprise de recherche appliquée alléchante pour de grands groupes, d'où des rachats ou des changements de statut. De plus, certaines des entreprises grandissent durant le temps du projet. Ainsi, la firme Alsys, qui développe des produits informatiques en temps réel, a déjà mis sur le marché les logiciels issus du plus petit projet à l'origine d'Eurêka : son chiffre d'affaires annuel est passé de 20 millions de francs à 103 millions en 1989, et son effectif de soixante-dix à cent soixante personnes. De même, les huit informaticiens et médecins de C2V se heurtaient à l'incrédulité des grandes sociétés en proposant leur encyclopédie médicale intelligente, basée sur des systèmes experts et des mémoires d'images. *« Quand on est petit comme nous, on perd beaucoup de temps à expliquer qui on est »*, assure-t-on chez C2V. *« Une fois obtenu, le label a multiplié notre crédibilité face à des partenaires aussi difficiles, notamment, que les militaires américains ou les constructeurs informatiques IBM ou Apple. » « Un groupe multinational qui nous regardait de haut auparavant nous a téléphoné juste après notre reconnaissance par Eurêka en juin dernier »*, raconte de son côté M. Daniel Christiaen, de Pronatec, société de recherche lilloise de quinze personnes, spécialisée dans les polysaccharides des algues marines.

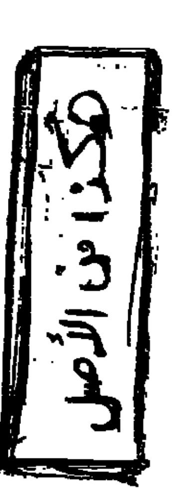
Un avantage des regroupements d'Eurêka est la disparité possible des tailles : ainsi Safir, dans le Var, qui n'emploie que six personnes, s'est alliée, pour développer la séparation de la caséine du lait, avec les géants Guinard-KSB, le Carbone-Lorraine et Westfalia Separator ; de son côté, Tecnal, une PME des Deux-Sèvres, conçoit des robots pour la fabrication des jambons avec l'énorme groupe charcutier espagnol Campofrio.

Cependant, alors que les communiqués officiels s'étendent longuement sur la simplification des procédures d'attribution du label et des subventions publiques, la difficulté reste grande pour des firmes de petite taille. Souvent démunies de personnel administratif, ces équipes s'étonnent de la lourdeur des délais, qui approchent souvent deux ans, et de la multiplicité des guichets. Pour les aides financières publiques, Eurêka ne fait, en effet, que renvoyer les chercheurs aux organismes traditionnels, qui desserrent effectivement les cordons de leur bourse, mais gardent leur lourdeur. Cette inertie – et même parfois des engagements non tenus – peuvent mettre en difficulté de jeunes entreprises.

Si les programmes Eurêka représentent un indéniable succès pour la recherche appliquée industrielle, ils restent encore loin du tissu des PME, ne serait-ce que par leur répartition géographique : la majeure partie des entreprises françaises impliquées se trouvent à Paris, puis en région Rhône-Alpes, justement les zones qui concentrent l'essentiel des crédits publics de recherche du pays...

* Ingénieur, journaliste.





Vers l'usine du futur

Par MARC FERRETTI *

LE Meccano des projets de productique d'Eurêka vise à satisfaire le besoin de flexibilité des usines : tel est le préalable indispensable à la livraison, sans délai, des fabrications répondant à la demande spécifique de chaque consommateur.

Qu'il est loin le temps où Henry Ford proclamait cyniquement : *« Tout un chacun aura désormais une automobile de la couleur qu'il veut, à condition que ce soit du noir. »* Pour les constructeurs, c'était alors le bon temps. Celui où les automobiles s'habillaient en uniforme. Mais le temps a changé : nous vivons l'époque du quasi-sur-mesure, et le moment n'est peut-être pas éloigné où la carrosserie sera taillée aux mesures du client grâce à la productique. Tout, de la conception à l'après-vente, en passant par la fabrication des pièces élémentaires et leur assemblages, sera intégré dans un continuum de procès industriels, piloté de manière cohérente par un réseau d'ordinateurs répartis sur les sites de production.

Un système cohérent de production

Cette démarche est omniprésente dans les grandes firmes (automobile, aéronautique) qui disposent d'importants moyens, tant financiers qu'humains. Elle est, en revanche, rarement abordée dans les petites et moyennes entreprises (PME) : c'est justement ce à quoi Eurêka veut remédier en lançant quatre-vingt-quatre projets de recherche (dont trente-huit à participation française), représentant un investissement global de 9 milliards de francs. Sont visés les différents niveaux d'un système complet et cohérent de production : les machines, qui réalisent les composants élémentaires ; les ateliers, qui les regroupent en sous-ensembles pour alimenter les usines où sont élaborés les produits, sous la supervision de la direction de production ; la direction générale, au sommet de l'entreprise, qui a une vue globale sur l'ensemble du système et peut assurer correctement sa fonction de management par une aide informatisée à la décision.

Eurêka couvre, grâce à quarante et un projets, la robotique avancée : MITHRA cherche à élaborer les robots de surveillance les moins chers possible. AMR, l'un des plus vastes projets de robotique du monde (600 millions de francs), va servir la protection civile en cas de catastrophe naturelle ou artificielle. Avec FIELDBUS, on est dans le domaine des réseaux de communication entre capteurs, actionneurs et automates installés à même le terrain des usines : ils innervent les machines de production, décèlent les dysfonctionnements et permettent de déclencher des actions correctives. Quant à la maintenance, elle constitue l'une des futures extensions d'Eurêka : d'ores et déjà FIABEX définit des outils d'aide au suivi opérationnel de systèmes complexes de secteurs d'activité à risque (spatial, nucléaire, chimie).

Par ailleurs, Eurêka ouvre ses « projets-parapluies » avec FAMOS et EUROPARI, recouvrant un ensemble d'initiatives concourant au même objectif. Les trente-huit projets de FAMOS, d'un montant total de 2 700 millions de francs, répondent aux besoins exprimés par les industriels pour rendre plus flexible leur production.

EUROPARI, auquel participent Aérospatiale, Aeritalia, British Aerospace, Casa et Fokker, regroupe cinq projets : ECRAS (fabrication automatisée flexible des pièces en matériau composite), SPIDER (pièces métalliques), SPACE (câblages électriques), BIFAS (assemblage d'éléments d'avion), tous « labellisés » à la conférence ministérielle de Rome en juin 1990. S'y ajoute le projet « horizontal » PARADI, qui traite la gestion de toute la production d'une entreprise.

« Nous avons modélisé l'usine du futur, afin de dégager les concepts fondamentaux qui guideront les travaux d'EUROPARI », éxplique M. Jacques Hetzel, responsable des projets « productique » à la direction centrale industrielle de l'Aérospatiale. Le premier de ces concepts, et non le moindre, est la capitalisation du savoir-faire au sein d'une base de connaissances susceptible d'être enrichie au fil du temps. Les concepteurs seront alors contraints d'appliquer ces connaissances pour ne créer que ce que l'entreprise sait bien fabriquer.

* Consultant.

Ne pas oublier les normes...

Par ANTOINE THIARD *

LA normalisation imprègne toute société moderne. Chacun d'entre nous en bénéficie, même si, parfois, il peste contre ses insuffisances. Quel voyageur n'a pas déploré que les prises de courant soient différentes d'un pays à l'autre ? En revanche, la normalisation est également l'un des piliers sur lesquels reposent les progrès en qualité et en productivité de l'industrie : approvisionnements, conception, organisation et gestion de la production, analyse des besoins du marché, prise en compte du progrès technique des secteurs d'activité environnants font partie de son champ d'action.

La normalisation simplifie et met de l'ordre, libérant l'innovation et favorisant le développement. Elle facilite également la communication. On sait que l'Espagne va lever son handicap ferroviaire en adoptant l'écartement européen pour son TGV. Les problèmes sont de même nature pour les réseaux télématiques, bureautiques ou industriels et leur interconnexion. Il fallait une mise en ordre de base : c'est la norme internationale OSI (Open Systems Interconnexion), bien connue des informaticiens, qui la fournit et permet de concevoir et de développer des réseaux informatiques affranchis de la tutelle d'un seul constructeur (1).

La norme est un outil de dialogue : entre fonctions dans l'entreprise, entre partenaires économiques.

Elle est aussi un facteur de régulation de la concurrence et d'ouverture des marchés. La tentation est forte, pour certains Etats, de s'en servir pour barrer la route aux importations. Le Japon n'est pas seul dans ce cas : ces pratiques subsistent également dans certains pays de la Communauté.

Les projets Eurêka sont, par nature, industriels et collectifs. Ils visent la conquête de débouchés pour de nouveaux produits ou systèmes. L'innovation s'y déploie sur des territoires nouveaux. Témoins de ces enjeux, notamment, les projets concernant le trafic automobile : Demeter, Carminat, Prometheus et Europolis, qui visent à concevoir des systèmes cohérents de gestion intelligente du trafic, d'aide à la navigation et à la conduite, afin d'accroître la sécurité routière et de réduire la pollution et la consommation d'énergie (2).

Les importants investissements requis pour l'étude et la mise en place de ces systèmes nécessitent, sous peine d'échec, un vaste marché et, par conséquent, un très large accord sur les normes de base nécessaires pour permettre la fabrication de masse et l'interopérabilité des équipements : fréquences radio, fonctionnalités des composants, mesure des performances, dispositions de sécurité, interfaces, banques de données, ergonomie de relations homme-système, etc. Ce qui est vrai de ces projets l'est naturellement pour la télévision à haute définition *(voir page 25 l'article d'André-Yves Portnoff)* ou les télécommunications, mais aussi pour la plupart des projets Eurêka à forte charge d'innovation.

Contre la dictature du plus fort

Qu'on ne vienne pas dire que l'établissement de ces normes privera tel ou tel de ses secrets de fabrication : il ne s'agit pas de décrire des appareils, mais de définir des bases communes. Ne pas établir de normes conduirait soit au chaos ou à l'asphyxie, donc à l'échec et au gaspillage, soit à la dictature du plus fort, qui alors aurait place nette pour imposer sa loi et accaparer le marché à son seul profit (3).

* Conseiller scientifique et technique auprès du directeur général de l'Association française de normalisation (AFNOR).

(1) Voir Florence Mac Eodh, « Informatique : IBM en échec », *le Monde diplomatique*, septembre 1987.

(2) Voir Bernard Cassen, « Une question de survie pour l'automobile européenne », *le Monde diplomatique*, mars 1990.

(3) Tous ceux qu'intéressent les enjeux industriels mais également sociaux et culturels de la normalisation disposent d'une revue mensuelle spécialisée : *Enjeux*, publiée par l'Association française de normalisation. *(AFNOR, Service abonnements, Tour Europe - Cedex 7, 92049 Paris-La Défense. - Tél. : 42-91-55-57.)*

La France en tête

(Suite de la page 25.)

La contribution française à Eurêka est la première d'Europe avec cent cinquante-sept projets, correspondant à un investissement de 30 milliards de francs, dont le tiers est apporté par les industriels et les pouvoirs publics français. Si la France est en tête, sa part, en pourcentage de l'effort global, passée, de novembre 1985 à 10 juin 1990, de 90 % à 40 %, diminue. Cela témoigne du dynamisme croissant dont font preuve les autres partenaires européens. Ce dynamisme s'exerce dans l'ensemble des disciplines constituant les technologies de pointe. La totalité des domaines couverts, à l'exception des lasers, montre un accroissement régulier du nombre des projets. Deux domaines sont particulièrement actifs : la robotique-productique et l'environnement. Si la participation de la France est bonne en robotique-productique, l'environnement constitue un secteur dans lequel les industriels et centres de recherche français doivent, avec l'appui des pouvoirs publics, faire un effort tout particulier (1).

Le faible nombre de projets achevés rend prématuré l'établissement de statistiques sur l'exploitation commerciale de leurs résultats. On peut toutefois constater que, pour ce qui concerne les projets auxquels la France participe, une vingtaine suscitent déjà une activité commerciale dans les domaines de la robotique, de l'informatique, des matériaux nouveaux, des biotechnologies et de la micro-électronique.

Le bilan d'Eurêka est donc très positif à la fois en termes de dynamiques induites, du champ des technologies concernées et de participation des pays membres, et le programme répond bien à l'objectif fixé dès l'origine : renforcer la coopération scientifique et industrielle en Europe dans les technologies avancées.

MICHEL AUBERT.

(1) Voir Antoine Bonduelle, « Un impératif : défendre l'environnement », *le Monde diplomatique*, octobre 1990.

LA CRÉATION THÉATRALE AU FESTIVAL DES FRANCOPHONIES

Ces croisements d'où naissent des sensibilités neuves

LE VIIe Festival international des francophonies a rassemblé, du 28 septembre au 13 octobre à Limoges et dans le Limousin, de nombreux créateurs et artistes venus de tous les horizons pour célébrer l'art théâtral contemporain. Mais au-delà de cette grande fête d'automne, le but est de développer les échanges Nord-Sud et Sud-Sud et de créer les conditions d'une véritable rencontre des cultures.

Par THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

Plutôt que d'offrir des images exotiques, ce festival s'attache à faire découvrir et se croiser des cultures différentes pour que, de leur confrontation, naisse une sensibilité à d'autres réalités, d'autres urgences. Et d'année en année, dans le même esprit, la manifestation s'ouvre à de plus larges champs artistiques (musique, arts plastiques, cinéma) et multiplie les cadres d'échanges entre artistes et public.

Cette année, des compagnies venues du Canada, de Côte-d'Ivoire, de France métropolitaine, du Gabon, de Guyane et du Togo présentaient une dizaine de spectacles d'une extrême variété dans le fond et la forme. De *Madame Louis XIV*, réalisation très sophistiquée utilisant la technologie la plus « pointue » pour dire la fin solitaire de la vieille marquise de Maintenon (Loraine Pintal, de Montréal), à *Terre promise, terra promessa*, théâtre de recherche avec des images sans texte pour jouer l'histoire de la planète Terre (Théâtre de la Marmaille, Québec). De *la Folle du gouverneur*, allégorie poético-tragique de l'Afrique d'après les indépendances (Laurent Owondo, Gabon) à *Singue Mura*, spectacle total entremêlant et maîtrisant tous les genres – chant, danse, théâtre rituel, superbes marionnettes empruntées à la tradition malienne, théâtre d'ombres – pour rêver un destin de femme africaine, libre et responsable de sa vie (Werewere Liking, Ki-Yi Mbock Théâtre, Côte-d'Ivoire). *Cris et Blues*, fulgurant mélange de poèmes et de rock, hargneux et doux, désespéré et tonique à la fois, formidable expression de la fragilité d'une communauté franco-ontarienne si petite, si perdue dans le vaste continent nord-américain (Marcel Aymar et Jean-Marc Dalpé, Théâtre du Nouvel-Ontario). Ou encore *1, Place Garibaldi*, humour et tendresse, un clin d'œil au cinéma d'après guerre (Jean-Claude Penchenat, Théâtre du Campagnol, France).

D'autres pièces déconcertent le spectateur occidental, soit qu'elles sont de moindre qualité, soit qu'elles témoignent d'un théâtre en train de naître, comme *Placers* (Elie Stephenson, Guyane) ou encore qu'elles relèvent d'une forme de pratique culturelle difficilement recevable hors de son contexte, comme le Concert party togolais, représentatif de la tradition du théâtre burlesque africain qui utilise largement l'improvisation pour dénoncer les travers des hommes et de la société.

Des comédiens de la région et une équipe belge ont donné des lectures scéniques de textes écrits par des dramaturges belges, béninois, français, libanais, québécois. On a entendu des musiques burkinabé, canadiennes, françaises, sénégalaises, tunisiennes, et des contes haïtiens, occitans et zaïrois. Pour les arts plastiques, une exposition d'un peintre camerounais, tandis que de nombreuses boutiques s'étaient parées d'enseignes africaines. Les artistes et les trois auteurs en résidence d'écriture – Camille Amouro (Bénin), Jean-Marc Dalpé (Canada, Ontario) et Moussa Konaté (Mali) – ont participé à de nombreuses animations. Débats, tables rondes, séminaires ont invité à la réflexion... En résumé, une profusion d'événements pour alimenter toutes les curiosités.

Le public répond, de plus en plus nombreux : 6 000 spectateurs en 1984, 20 000 en 1989. Il se diversifie aussi : les nouveaux venus ne sont pas des habitués du théâtre. Le travail de sensibilisation entrepris par le festival, avec le relais dans toute la région des milieux associatifs et scolaires, commence à porter ses fruits. Dans les premiers temps, c'était le festival qui faisait les propositions – la venue d'un conteur africain pour animer les classes de lecture, par exemple. Maintenant, de plus en plus souvent, les équipes pédagogiques organisent leurs propres programmes d'activités d'ouverture et, dans plusieurs lycées, des groupes de théâtre amateur se sont constitués.


Y. LAPEYRE-CREER/OEIL ÉCOUTE

REPRÉSENTATION DE « SINGUE MURA » DE WEREWERE LIKING
Ainsi se tissent d'autres solidarités

Dépassant l'échange culturel, des jumelages et des actions de coopération se sont mis en place : ainsi, après avoir accueilli une troupe de théâtre burkinabé, la petite ville de Saint-Junien (1) a créé l'association *Burkina 87* qui l'unit au groupement villageois de Donsé (2). Les Saint-Juniauds ne sont pas peu fiers d'annoncer pour l'année 1989-1990 un taux de scolarisation de 81 % dans leur région jumelle, contre une moyenne de 21 % pour l'ensemble du Burkina-Faso.

Depuis maintenant trois ans, Culture et Développement (3) organise pendant le festival un colloque consacré à la coopération culturelle. Le thème retenu cette année – « Festivals et dialogue des cultures » – a fait éclater toute la complexité d'une telle ambition. Dialogue ? Alors les festivals, lieux de diffusion d'autres imaginaires et d'autres modes d'expression artistique, doivent-ils répondre à une demande du public ou la précéder ? Qui choisira les œuvres et selon quels critères ? Que faire ensuite pour promouvoir et vendre ces spectacles ? Au-delà du temps fort, violemment éclairé, médiatisé, mais très court, qu'est un festival, que faire pour que les découvertes laissent des traces dans le public et pour que les pratiques d'échanges s'enracinent durablement ?

Enfin, la question la plus ambiguë : quel(s) théâtre(s) du Sud pour quel public en Occident ? Bien sûr, la reconnaissance conférée à une troupe par la critique des festivals lui apportera la notoriété dans son pays, mais aussi plus de moyens et, parfois, davantage de liberté pour travailler (on censure plus difficilement des artistes connus à l'étranger) : comment éviter dans ces conditions que les créateurs ne soient tentés de produire une œuvre déterminée par le regard des autres ? A toutes ces questions, il n'y a évidemment pas de réponse simple. Mais tous les participants au colloque, organisateurs ou partenaires de festivals en France métropolitaine, en Belgique, en Suisse, au Canada, en Martinique, ont pu témoigner de leur pratique et du besoin qu'ils éprouvent d'y réfléchir en commun.

Le rendez-vous de Varsovie

C'EST ce même besoin de communiquer et de confronter les expériences, mais aiguisé, exacerbé par des décennies d'isolement et de silence, qu'ont manifesté les écrivains des pays de l'Est, invités à rencontrer ceux du Sud au cours d'un séminaire souhaité par Sony Labou Tansi (4) et intitulé « Le banquet rêvé ou le rôle de l'écrivain dans la cité ». Bien qu'un grand nombre de metteurs en scène d'Afrique noire et d'Algérie aient étudié dans les universités de l'Est, ces longs séjours n'ont laissé aucune trace, car jamais ces étrangers du tiers-monde n'avaient pu avoir de contacts hors des réseaux officiels. Or il apparaît aujourd'hui que d'un côté comme de l'autre, les dramaturges se trouvent dans le même désarroi. Le double langage des pouvoirs a vidé les mots de leur sens, amenant les uns, comme Kossi Efoui (5), à inventer une écriture théâtrale qui révèle et explore ce vide, et les autres à développer une *« poétique du grotesque »*, selon l'expression du dramaturge tchécoslovaque Karel Krauss. A l'Est, les murs sont tombés. En Afrique, tout bouge. Quand il n'y a pas – ou plus – d'ennemi clairement défini contre qui se mobiliser et s'unir, la situation devient très inconfortable. *« Nos ennemis une fois disparus, nous n'en avons plus à présent qu'un seul, nous-mêmes »*, dit encore Karel Kraus.

Autour du festival, les débats sont l'occasion de poser les vraies questions. Ils sont aussi le lieu où naissent des projets concrets. Au moment où les sociétés de l'Est passent à l'économie de marché, et où la perspective d'un financement décentralisé de la culture fait présager la fermeture des théâtres et le licenciement des artistes, les professionnels d'Europe de l'Est et de l'Ouest se sont donné rendez-vous au printemps à Varsovie pour imaginer ensemble la reconstruction des systèmes de production du théâtre, peut-être *en s'inspirant des modèles existant* en France et en Allemagne. Qu'ils soient du Nord ou du Sud, les créateurs apparaissent, finalement, déçus de tous les systèmes. Aussi comptent-ils sur les réseaux de relations qui se nouent dans des rencontres comme celle-ci pour tisser de nouvelles solidarités.

---

(1) Chef-lieu de canton de 11 000 habitants, dont la principale activité est l'industrie de la ganterie.

(2) Dans la province de l'Oubri-Tenga, la communauté de Donsé (5 000 habitants) est située au nord-ouest de Ouagadougou.

(3) Association affiliée au mouvement d'éducation populaire Peuple et Culture, dont le but est la réflexion, l'information et l'appui aux échanges culturels menés en partenariat avec des collectivités ou institutions culturelles du tiers-monde. On peut se procurer les actes du colloque de 1988, « Livre, lecture et coopération décentralisée », au siège de l'association, 108-110, rue Saint-Maur, 75011 Paris. Un compte-rendu groupé des sessions de 1989 (« Coopérer par et pour le théâtre ») et de 1990 devrait être publié en fin d'année.

(4) Auteur congolais, fervent partisan du dialogue et de la « contamination » des cultures. Entre 1985 et 1989, quatre de ses pièces ont été jouées au Festival des francophonies. Romans : *la Vie et demie* (1979), *l'Etat honteux* (1981), *l'Ante-Peuple* (1983), *les Sept Solitudes de Lorsa Lopez* (1985), *les Yeux du volcan* (1988), tous édités par Le Seuil.

(5) Jeune écrivain togolais, grand prix du seizième concours théâtral interafricain de Radio-France Internationale pour *le Carrefour*, publié par la revue *Théâtre Sud* (L'Harmattan-RFI, nº 2, 1990).

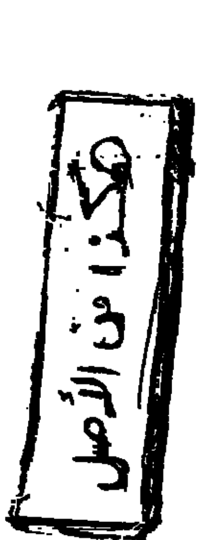


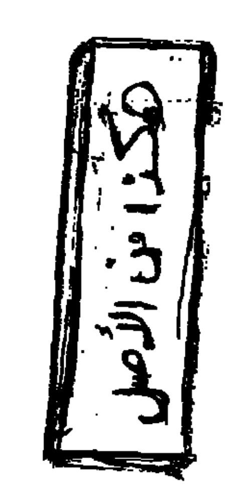
Une relation durable avec le public

CRÉÉ en 1984 à l'initiative de Pierre Debauche (alors directeur du centre dramatique régional du Limousin), de Monique Blin (l'actuel directrice), et de professionnels du théâtre qui se sont constitués en association sous le régime de la loi 1901, le Festival international des francophonies de Limoges, dont Claude Julien assume la présidence depuis juin 1990, se consacre principalement à la création théâtrale contemporaine de l'espace francophone, avec une volonté affirmée d'apporter son soutien à l'écriture et aux auteurs.

Les fondateurs ont délibérément choisi de s'implanter dans une région, pour mieux y ancrer une relation durable avec le public. Le prix des billets est bloqué afin de permettre aux spectateurs les plus modestes d'assister aux manifestations. Les ressources proviennent de l'État pour 43 %, des collectivités territoriales pour 36 %, des recettes directes pour 17,8 %, et de divers postes (dont l'Agence de coopération culturelle et technique) pour 3,2 %. La part de l'État se décompose ainsi : ministère de la culture et de la communication, 58,5 % ; ministère de la francophonie, 16 %; ministère de la coopération et du développement, 14,5 % ; divers, 11 %.

Le Festival s'adresse aux Limougeauds (ils sont 150 000) et aux habitants de seize autres villes et villages du Limousin. Les artistes sont invités pour un long séjour, au moins le temps de présenter leur spectacle en plusieurs lieux et devant des publics variés, mais aussi pour voir les spectacles de toutes les autres compagnies, participer à des ateliers et rencontrer les spectateurs. Certaines compagnies sont parfois logées chez l'habitant. Saint-Junien, l'une des villes partenaires du Festival, refuse d'ailleurs d'accueillir un spectacle s'il ne s'accompagne pas de ce type de contacts et d'échanges avec des artistes.





UN « ESSAI SUR L'HYPERINFLATION »

Comment s'installe le chaos monétaire

DÈS 1973, Jacques Valier et Pierre Salama avaient signé ensemble un premier ouvrage, publié chez Maspero : *Une introduction à l'économie politique* (1). Les voici cette fois réunis pour traiter de l'hyperinflation. Ce nouveau livre (2) rassemble trois textes : l'un sur l'hyperinflation, notamment dans quelques pays d'Amérique latine ; l'autre présentant, comme en contrepoint des analyses des auteurs, les thèses monétaristes ; et le troisième consacré à ce qu'ils nomment « l'hyperinflation rampante ». Le tout s'achevant par un chapitre sur l'Etat dans la crise financière.

L'étude de l'hyperinflation ouverte fait ressortir l'enchaînement suivant : inflation avec indexation et donc préservation de la structure des prix relatifs ; puis accélération de l'inflation telle que l'indexation n'est plus ni complète ni immédiate. « *Le dollar tend alors à se substituer aux autres indices. L'économie devient dollarisée : une des fonctions essentielles de la monnaie n'est plus remplie totalement par la monnaie locale. Cette dollarisation ne parvient cependant pas à préserver la structure des prix relatifs. Alimentée par des causes structurelles et par les anticipations sur le taux de change, l'inflation se développe et la dollarisation s'étend : la fonction de circulation de la monnaie locale est atteinte.* Cette démonétisation ne crée donc pas l'inflation (...). Elle l'accompagne. *C'est la substitution de la fonction d'unité de compte qui alimente surtout le processus hyperinflationniste* » (pp. 140-141). S'installe alors une situation de chaos monétaire et financier et les politiques menées réussissent plus à engendrer la récession qu'à extirper les racines du mal.

LA référence aux thèses monétaristes laisse perplexe, surtout parce que Jacques Valier et Pierre Salama, qui condamnent sans ambiguïté les politiques monétaristes, tiennent à se démarquer de l'école monétariste et de celle des anticipations rationnelles (en se servant notamment de textes de Nicolas Kaldor et de F. Hahn), tout en reconnaissant la justesse de certaines de leurs analyses. D'où, par exemple, cette appréciation de la théorie des anticipations rationnelles : en insistant sur le rôle des anticipations et sur leur caractère autoréalisant, « *elle met l'accent sur des caractéristiques réelles de l'hyperinflation.* Et voilà pourquoi elle est une version du monétarisme bien adaptée à l'hyperinflation. (...) *Nouvel habillage du vieux discours libéral, la théorie des anticipations rationnelles est un habit qui sied mieux à l'hyperinflation. C'est donc elle qui sera de plus en plus souvent utilisée comme couverture théorique des politiques d'austérité.* » (p. 134).

L'analyse de l'« hyperinflation rampante », *quant à elle*, paraît déroutante : en effet, dès lors que l'hyperinflation est caractérisée par trois éléments : « 1) *la* hausse des prix *devient, à la fois*, exponentielle, incontrôlable et imprévisible ; 2) les *prix relatifs* perdent de plus en plus leur cohérence, ce qui alimente l'accélération même de la hausse des prix ; 3) *la monnaie nationale perd de plus en plus l'exercice de ses fonctions essentielles* (...) » (p. 6), comment, en *toute* logique, parler d'« *hyperinflation rampante* » à propos de situations « *où ni la perte de contrôle des prix, ni l'incohérence des prix relatifs, ni la perte par la monnaie nationale de ses fonctions de monnaie ne sont générales* » (p. 9) ? En fait sont étudiées, sous cette appellation peu satisfaisante, des situations marquées par l'endettement, de fortes ponctions extérieures, le déficit budgétaire, la chute de l'investissement et de graves conflits distributifs ; de telles *situations ont été fréquentes* dans les pays du tiers-monde dans les *années 80 :* dans quelques cas seulement s'est déclarée l'hyperinflation, mais les auteurs ne nous donnent pas de clé qui nous permette de comprendre pourquoi ici elle éclate, et non là.

Au total, on le *voit, un livre stimulant* et qui suscite beaucoup de questions.

MICHEL BEAUD.

(1) Parmi d'autres livres, Jacques Valier avait publié, en 1968, chez Cujas, *l'Inflation rampante dans les pays capitalistes développés*, et Pierre Salama a fait paraître, l'an dernier à La Découverte, un intéressant opuscule sur *la Dollarisation*.

(2) Pierre Salama et Jacques Valier, *L'économie gangrenée : essai sur l'hyperinflation*, La Découverte, Paris, 1990, 222 pages, 129 F.

« SI LES IMMIGRÉS M'ÉTAIENT COMPTÉS »

Pour une «laïcité plurielle»

IMMIGRATION et intégrisme, *racisme* et tolérance, *intégration* et droit à la « différence », ces *termes brûlants d'actualité touchent* des enjeux essentiels. Fidèle à sa mission d'éducation civique, *la* Ligue de l'enseignement a lancé un programme de « laïcité plurielle », auquel un ouvrage, *Si les immigrés m'étaient comptés* (1), se propose de fournir une base analytique et conceptuelle, pour nettoyer de leur charge émotionnelle certaines notions-clés et pour mettre en échec les insidieuses dramatisations de l'extrême droite. Huit dossiers traitent de questions de fond, dont le rôle des *immigrés dans la vie française* (Claude Liauzu, qui a coordonné l'ensemble du volume), l'insertion des populations de culture musulmane (Catherine de Wenden), la tolérance (Madeleine Rebérioux), etc. Vingt-deux notes de réflexion (« Petit dictionnaire des difficultés de la langue française ») examinent des termes tels que : assimilation et exclusion, beurette et mosquée, laïcité et nationalité.

Derrière ce solide instrument de travail dont feront *certainement leur* profit toutes les associations et tous les groupes civiques concernés, il y a une hypothèse de travail, qui sous-tend l'ensemble du projet : la démocratie française peut accueillir le flux des immigrés, *notamment musulmans*, à condition qu'elle en ait la volonté politique *et morale. Mieux, elle ne peut qu'y* gagner au for interne comme au for externe. Les *immigrés constituent un* apport dynamique, à la fois démographique et culturel, *ils* sont tout autant une ouverture vers le Sud qu'une garantie qu'un nouveau *limes* transméditerranéen ne va pas venir relayer le défunt mur de Berlin.

Acte de confiance, ce livre est par là même un acte de civisme : c'est à l'intérieur de leur propre *société* que les Français disposent d'une réelle capacité politique, qu'ils vont penser et agir, transformer ce dont beaucoup s'inquiètent, au moins secrètement, en « chance pour la France ».

C'EST donc dans un cadre national *que l'immigration doit* être assumée politiquement, mais c'est dans un cadre planétaire qu'elle se développe historiquement... Contradiction majeure de notre époque, contradiction que ce livre et ses auteurs auraient peut-être pu formuler plus explicitement.

On ne peut en effet se dispenser d'une réflexion plus large sur les causes des flux migratoires. En gros, dans les *années 60* et encore dans les années 70, ce furent les pays développés – y compris la France – *qui allèrent dans* le tiers-monde racoler une main-d'œuvre *docile et bon marché.* Aujourd'hui, c'est la déstructuration profonde des sociétés du Sud qui jette des dizaines de millions de personnes, sinon davantage, sur le marché mondial du *travail*. Et ces migrations-fuites ont toutes chances d'aller en s'amplifiant.

Le Nord a semé le vent et récolte la tempête. Mais, quelle que soit la force d'attraction des pays dits développés, (y compris dans l'« imaginaire »), les *migrations Sud-Sud sont* au moins aussi massives que les migrations Sud-Nord, *et s'effectuent* dans des conditions pires encore. La crise du Golfe vient de nous révéler *soudain le drame* des millions de travailleurs venus d'Asie du Sud dans les émirats pétroliers.

Prendre la mesure de ces déplace*ments planétaires, n'est-ce pas* finalement une autre façon d'affirmer ses propres responsabilités...

JEAN CHESNEAUX.

(1) Claude Liauzu et autres, *Si les immigrés m'étaient comptés*, Syros-Alternatives, Paris, 1990, 239 pages, 69 F.

Dans les revues...

■ *DÉFENSE NATIONALE. Plusieurs* articles sur de Gaulle et la défense de la *France, et aussi sur l'Irak,* le coût des armements. (**Novembre, mensuel, 45 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.**)

■ FOREIGN POLICY. L'excellente revue *américaine, qui vient d'avoir vingt ans,* analyse, à l'approche de l'an 2000, plusieurs grands problèmes : Europe, Japon, le Sud, les Amériques, et s'interroge sur les nouvelles responsabilités des Etats-Unis. (**N° 80, automne, trimestriel, 6,25 dollars. – 2400 N Street, N.W. Washington D.C., 20037.**)

■ HAUTE FINANCE. La grande pénurie de l'épargne, les capitaux à risque pour investir à l'Est, les conséquences financières de la crise du Golfe. (**N° 8, août, trimestriel, 150 F. – Le Ponant, 25, rue Leblanc, 75015 Paris.**)

■ LE TEMPS STRATÉGIQUE. Des études sur la baisse de l'épargne et sur le fonctionnement du système bancaire. (**Septembre, trimestriel, 25 francs suisses. – 2, rue Bovy-Lysberg, case 418, 1211 Genève.**)

■ ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. Pour le dixième anniversaire de sa revue, l'équipe animée par Denis Clerc propose trois articles sur le financement des études universitaires, un dossier sur le renouveau des industries de base et une série d'articles sur l'actualité : *comment « limiter la casse » dans le* Golfe, le scandale des caisses d'épargne aux Etats-Unis et les vingt années perdues des pays les moins avancés. (**N° 80, septembre-octobre, dix numéros par an, 17 F. – 12, rue de Chaignot, 21000 Dijon.**) La revue publie aussi un numéro hors série (**n° 10, octobre, 30 F**) sur « les chiffres de l'économie » française et mondiale : production, emploi, revenus, consommation, commerce, dette et mouvements de capitaux.

■ DAMOCLÈS Essais nucléaires : les mécanismes de la désinformation. Un autre article sur le nouveau paysage international après l'éclatement de la crise du Golfe (**N° 45, septembre-octobre, bimensuel, 20 F. – BP 1027, 69201 Lyon Cedex 01.**)

■ *NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES.* Sous le titre : « La crise du fédéralisme soviétique », Michel Lesage fait le point des changements en cours dans les relations entre les Républiques et le pouvoir central en URSS. (**N° 4905, 1990, 55 F. – La Documentation française, Paris.**)

■ CADMOS. Livraison consacrée à la démocratie dans l'Europe nouvelle avec, notamment, des articles de Catherine Lalumière et Vaclav Havel. (**N° 51, automne, trimestriel, abonnement annuel : 60 francs suisses. – Villa Moynier, 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21.**)

■ NEW LEFT REVIEW. Un dialogue entre Edward Thompson et Fred Halliday sur la fin de la guerre froide, et une étude sur l'industrialisation du tiers-monde. (**N° 182, juillet-août, bimestriel, 3,50 livres. – 120-126, Lavender Avenue, Mitcham, Surrey CR4 3HP, Royaume-Uni.**)

■ ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI. *Un numéro entièrement consacré aux* nouveaux mouvements sociaux dans les pays germanophones et en France, en particulier les Verts et les antinucléaires. (**N° 113, juillet-septembre, trimestriel, 50 F. – Claude Lusset, Jérôme Vaillant, 8, rue Faraday, 75017 Paris.**)

■ MICROMEGA. Comment la Camorra (mafia) gouverne à Naples. Des études sur la « partitocratie », et sur la drogue et la criminalité à Bologne. (**Octobre-novembre, bimestriel, 20 000 lires. – Via Savoia 37, 00198 Rome.**)

■ COSMOPOLITIQUES. Un dossier sur « Tiers-Monde : fin de siècle » avec des contributions de Samir Amin, Josépha Laroche, Sami Naïr, etc. (**N° 17, septembre, trimestriel, 60 F. – 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris.**)

■ PROBLÈMES D'AMÉRIQUE LATINE. A noter, en particulier, le bilan du *plan Collor et une étude sur la communauté* japonaise du Pérou dont un des membres vient d'accéder à la présidence de la République. (**N° 97, troisième trimestre, 55 F. – La Documentation française, Paris.**)

■ ANNALES AFRIQUE. Une nouvelle revue qui fait le bilan de trente années d'indépendance au Zaïre, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun et au Niger. (**N° 1, juillet-septembre, trimestriel, 42,50 F. – 10, rue Alexandre-Grammont, 69800 Saint-Priest.**)

■ BREF ZAIRE. Des informations sur les dizaines de partis qui se sont constitués dans les derniers mois au Zaïre. (**N° 13, juillet-août, bimestriel. – 3, rue Diderot, 69001 Lyon.**)

■ NOTRE DÉMOCRATIE. Des informations sur la répression au Togo. (**N° 1, 29 septembre. – 21 bis, rue de Toul, 75012 Paris.**)

■ MAGHREB-MACHREK. A point nommé, la revue publie une description de la situation en Jordanie lors des élections de novembre dernier, et tire les conclusions du résultat. Lire aussi des articles sur la démographie algérienne et sur l'industrialisation de l'Arabie saoudite. (**N° 129, juillet-août-septembre, trimestriel, 45 F. – La Documentation française, Paris.**)

■ MIDDLE EAST REPORT. Un numéro centré sur les problèmes de la faim et de l'alimentation au Proche-Orient. Pour Marthe Wenger et Joe Stork, les possibilités de croissance de la production agricole sont limitées, en raison principalement du climat. (**N° 166, septembre-octobre, 4,50 dollars. – Suite 119, 150 Massachusetts Ave., NW, Washington, DC 20 005.**)

■ REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES. *La revue fête son dixième* anniversaire avec un numéro très attachant. *Lire, notamment, les propos pleins* d'inquiétude de Yeshaiyahou Leibowitz sur le nationalisme juif, et une nouvelle de Riad Baydas : « Le livre de guerre ». Mais aussi un dossier sur la crise du Golfe, avec des articles d'Abou Iyad, Georges Corm, Paul-Marie de La Gorce, Mattityahu Peled, etc., et une étude sur les plans israéliens d'aménagement du territoire de la Cisjordanie occupée. (**N° 37, automne, trimestriel, 68 F. – Editions de Minuit, Paris.**)

■ RAW MATERIALS REPORT. Suite de l'étude sur les nouveaux minerais stratégiques et un article sur la politique de développement dans les pays arabes du Golfe : « De la pauvreté à la prospérité ? » (**Vol. 7, n° 3, 1990, abonnement annuel : 300 couronnes suédoises. – *PO Box 90 103, S-12021* Stockholm, Suède.**)

■ L'ARCHE. Au sommaire : « La désillusion des colombes israéliennes », et « Prague de nos légendes... » (**N° 399, octobre, mensuel, 25 F. – 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.**)

■ FAIM-DÉVELOPPEMENT. Arabes d'Israël, l'amère patrie. (**N° 71, octobre, mensuel, 6 F. – 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.**)

■ CIRAC MEDIA. Une étude sur les difficultés de l'unification audiovisuelle des deux Allemagnes. (**N° 4, octobre, trimestriel, abonnement annuel : 620 F. – CIRAC, 9, rue de Téhéran, 75008 Paris.**)

■ SPÉCIAL OPTIONS. Troisième livraison de la série « Où va la Terre ? » consacrée aux problèmes de la culture et de la communication. (**N° 32, septembre, trimestriel, 45 F. – Case 431, 93514 Montreuil Cedex.**)

■ EUROPE. Une livraison intitulée « Vivre le français » comprenant une quinzaine d'articles sur la langue française : le lexique, *l'argot, l'humour, la législation, etc.* (**N° 738, octobre, mensuel, 85 F. – 146, rue du Fg-Poissonnière, 75010 Paris.**)

■ CULTURES ET FOI. Comment réinventer une *vie militante* ? *Faut-il condamner* Marx ? Et aussi une réflexion sur la culture *religieuse aujourd'hui.* (**Septembre-octobre, bimestriel, 30 F. – 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.**)

■ MASSES OUVRIÈRES. Un numéro consacré aux libéralismes (actuels et passés) avec, notamment, des études de Denis Clerc, Michel Beaud, et « des questions au protestan*tisme libéral* ». (**N° 433, *septembre-octobre*, trimestriel, 34 F. – 47, rue Servan, 75011 Paris.**)

■ TERRITOIRES. Les enjeux de l'intégration et les extériences et modalités pratiques d'insertion des étrangers dans la ville, en France. (**Hors série n° 2, octobre, 35 F. – 108-110, rue Saint-Maur, 75011 Paris.**)

■ ACTUALITÉ DE L'IMMIGRATION. Un dossier historique complet sur la sanglante répression des manifestations algériennes du 17 octobre 1961 à Paris (10 000 arrestations, *des dizaines de morts*). (**N° 207, 17 octobre, bimensuel, 7 F. – 3, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris.**)

■ ESPRIT. Un dossier sur les « images quotidiennes de la drogue ». (**N° 10, octobre, mensuel, 70 F. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.**)

■ GENÈSES. Une nouvelle revue de sciences sociales et d'histoire, publiée avec le concours des éditions Calmann-Lévy. Au sommaire du premier numéro, des contributions sur l'histoire et l'étude de la culture, la naissance du métier d'historien. (**N° 1, septembre, trimestriel, 85 F. – 16, villa Saint-Jacques, 75014 Paris.**)

■ LE COURRIER DU HÉRISSON. Nucléaire : une étude sur les dysfonctionnements du surgénérateur Superphénix et sur les retombées de Tchernobyl en Isère. (**N° 104, octobre, mensuel, 13 F. – 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble.**)

■ LES RÉALITÉS DE L'ÉCOLOGIE. Des articles sur les aliments irradiés, les énergies renouvelables, ainsi que les réflexions de René Dumont sur la crise du Golfe, contre la « pax americana » et pour un pétrole à 100 dollars le baril. (**N° 16, octobre, mensuel, 18 F. – BP 28, 82200 Moissac.**)

■ GÉRER ET COMPRENDRE. La guerre de mouvement des constructeurs d'informatique depuis dix ans. (**N° 20, septembre, trimestriel, 80 F. - 22, rue Monge, 75005 Paris.**)

■ LE COURRIER. Une nouvelle publication du ministère de la recherche et de la technologie. Au sommaire, une présentation du département Homme, travail et technologies avec, notamment, le bilan d'un programme de recherche sur la formation des *adultes* peu qualifiés. (**N° 1, septembre, mensuel, abonnement annuel : *180 F.* - *Lettre Recherche et* technologie, 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05.**)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Banque interaméricaine de développement

● ECONOMIC AND SOCIAL PROGRESS IN LATIN AMERICA,1990 REPORT *(Progrès économique et social en Amérique latine, rapport 1990) :* les activités de la Banque en 1990 et l'évolution économique dans les pays membres, avec un chapitre spécial sur les femmes au travail. *(BID, Washington DC, 1990, 307 pages. – Diffusion : John Hopkins University Press, Baltimore, Maryland.)*

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

● RAPPORT SUR LA COMMUNICATION DANS LE MONDE : premier du genre publié par l'Unesco, une sorte d'inventaire très complet des développements récents, assorti de statistiques et d'une bibliographie. *(Unesco, Paris, 1990, 524 pages).*

les livres

FLUX ET REFLUX DE L'OCCIDENT

Une épopée inversée du Portugal

LE RETOUR DES CARAVELLES, d'Antonio Lobo Antunes (traduit du portugais par Michelle Giudicelli et Olinda Kleiman), Christian Bourgois, Paris, 1990, 268 pages, 120 F.

PUBLIÉ en France en 1983 et aujourd'hui réédité (1), *le Cul de Judas*, de l'écrivain portugais Antonio Lobo Antunes (né en 1942), révélait en amont d'une révolution (celle de 1974) vécue par la jeunesse européenne dans l'euphorie, un pan occulté de l'histoire lusitanienne : la longue guerre qui dura, en Angola, de 1961 à 1974. Guerre coloniale, perdue d'avance, mais qui prenait un relief particulier en regard d'une gloire que le pays n'avait jamais cessé de rêver (thème également du dernier film de Manoel de Oliveira). Un bouleversant monologue (de facture célinienne) charrie jusqu'à la nausée les revers militaires du pays colonisateur et les traumatismes d'une âme élevée dans le culte des héros. *Le Retour des caravelles*, son troisième roman publié en France, après une fresque sur le Portugal actuel (*Fado Alexandrino*, Anne-Marie Métailié-Albin Michel, Paris, 1987), prend pour point de départ l'arrivée des « petits Blancs » dans une Lisbonne appauvrie qui les relègue dans les bouges du port, et sert de prétexte à une réécriture de l'Histoire. Se proposant en un premier temps d'adapter les *Lusiades* de Luis de Camoëns, l'auteur a fini par ne retenir que les figures emblématiques de son pays, désignées par des prénoms transparents là-bas, pour les mêler à la foule exsangue et confuse qui descend des caravelles délabrées. Ils parlent, se racontent, et dès lors brisent le mythe national, la rêverie lusitanienne. On sait que le Portugal a longtemps attendu le retour du roi Sébastien qui, en disparaissant en 1578 au combat, avait laissé le royaume – privé d'héritier – passer sous domination espagnole. On lui avait donné charge de reconquérir le monde.

AU dernier chapitre, Luis (de Camoëns), qui finit ses jours dans un hôpital, en route vers la mer pour voir Sébastien *« sortir de l'onde sur un cheval blanc »*, découvre *« l'océan vide jusqu'à la ligne d'horizon couverte çà et là d'une croûte d'algues »*.

Sur cette grève se rétracte la matière historique mise en pièces au préalable par un écrivain rageur et drôle (ainsi suit-on du regard *« des dizaines de Fernando Pessoa* (2) *très sérieux, avec des lunettes et une moustache, qui se rendaient à leur travail de comptables »*) qui, tout comme José Saramao, n'hésite pas à bousculer les conventions romanesques. Autant d'histoires que de personnages, trois temps du récit qui se télescopent dans la même phrase : la guerre en Angola, le temps glorieux des découvertes (3), la Lisbonne d'après 1975, – un va-et-vient constant entre le je et le il, l'Histoire et la poésie, dessinent au-delà de l'œuvre une noire et magnifique allégorie du destin occidental. Afin que, par excès de références, elle ne rebute pas le lecteur français, une préface et un appareil de notes précis et efficace de Michelle Giudicelli en facilitent l'accès.

ANDRÉ GABASTOU.

(1) Antonio Lobo Antunes, *le Cul de Judas*, traduit du portugais par Pierre Léglise-Costa, Anne-Marie Métailié, Paris, 214 pages, 85 F.

(2) Un superbe album consacré à Fernando Pessoa (*Une photobiographie*, par Marie-José de Lancastre) paraît ce mois-ci, également chez Christian Bourgois.

(3) Sur les « fondements matériels » de la gloire lusitanienne, lire le supplément au nº 1 de la série « Mémoires », intitulé *les Découvertes*, par Vitorino Magalhaes Godinho et publié ce trimestre par Autrement, Paris.

● QUELS CONCEPTS DE SÉCURITÉ POUR LA GRANDE EUROPE ? *(Comité international pour la sécurité, 18, rue Major-Pétillon, B-1040 Bruxelles, 1990, 110 pages)* : désarmement, dissuasion, stratégies offensive et défensive.

● THE MILITARY BALANCE 1990-1991 *(The International Institute for Strategic Studies, Londres, 1990, 245 pages, 5,95 livres)* : tout sur les armées des divers pays du monde.

● L'ISLAM CONTEMPORAIN. – Ali Merad *(PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1990, 127 pages, 32 F)* : nouvelle édition d'un classique.

● LA BELGIQUE ET LE MONDE ARABE. – Sous la direction de Bichara Khader et Claude Roosens *(Academia, Louvain-la-Neuve, 1990, 198 pages)* : aspects politiques, économiques et culturels d'une relation complexe.

● THE CHALLENGE OF THE SOUTH *(Oxford University Press, Oxford, 1990, 325 pages)* : le rapport de la Commission Sud dirigée par l'ancien président tanzanien Julius K. Nyerere.

● FUEL FOR APARTHEID *(The Shipping Research Bureau, Amsterdam, 1990, 100 pages)* : qui fournit du pétrole à l'Afrique du Sud ?

● MICRO-ENTREPRISE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE *(Société de développement international Desjardins, 150, avenue des Commandeurs-Lévis, Québec, Canada G6V 6P8, 1990, 91 pages)* : présentation du secteur et pistes pour une stratégie d'intervention.

● ZAIRE, QUE S'EST-IL PASSÉ AU CAMPUS DE LUMUMBASHI ? *(Commission Justice et Paix, Bruxelles, 1990, 167 pages)* : témoignages sur les événements de mai 1990.

● LE SYSTÈME LIBYEN. – John Davis *(PUF, Paris, 1990, 293 pages, 168 F)* : les tribus et la révolution.

● L'ANNÉE SOCIALE 1989 *(Université libre, Bruxelles, 1990, 382 pages, 1 200 FB)* : situation économique et relations professionnelles en Belgique.

● LE MARCHÉ DES FLEURS *(Pour un développement solidaire, Lausanne, 1990, 72 pages)* : le commerce des fleurs de la Colombie à la Suisse, en passant par le Kenya et l'Afrique du Sud.

MAGHREB

LES FRÈRES ET LA MOSQUÉE. Enquête sur le mouvement islamiste en Algérie. – Ahmed Rouadjia

★ Karthala, Paris, 1990, 309 pages, 130 F.

Le succès du Front islamiste du salut (FIS) aux élections locales du 12 juin dernier en Algérie a provoqué un effet de surprise des deux côtés de la Méditerranée. Le travail d'Ahmed Rouadjia, centré sur la ville de Constantine, fournit des éléments précieux pour comprendre la montée en puissance du mouvement islamiste, qui ne date pas de 1989 mais de la fin des années 70. En dix ans, il a eu effet acquis une base sociale importante parmi les jeunes. Il s'est aussi doté d'un dense réseau de mosquées « libres », centres de rayonnement d'une contestation du système politique et d'une formation idéologique grâce à une intense circulation des cassettes véhiculant les discours des figures de proue de l'islamisme radical du Proche-Orient.

L'intérêt de ce livre ne réside pas seulement dans la richesse des informations concrètes qu'il apporte. Il montre aussi la duplicité du pouvoir politique algérien, qui a longtemps toléré le mouvement islamiste et l'a même utilisé contre les « progressistes ». Il insiste enfin sur les clivages internes du mouvement, qui font du FIS plus une nébuleuse qu'un véritable parti. A cet égard, on peut regretter que le terme d'« intégrisme », leitmotiv de l'ouvrage, ne fasse pas l'objet d'une définition rigoureuse.

ABDELKADER DJEGHLOUL.

SOCIÉTÉ

LES INÉGALITÉS DES ANNÉES 90. – Club Vauban

★ Le Monde-Editions, coll. « Actualités », Paris, 1990, 126 pages, 79 F.

Fait connu et amplement vérifié, les inégalités sociales se sont accrues en France au cours des années 80. Principales victimes : chômeurs, jeunes, travailleurs précaires, résidents des banlieues et des ghettos urbains comme des zones rurales à l'abandon ; bénéficiaires : propriétaires rentiers, détenteurs de capitaux financiers et de hauts revenus.

Faute de réformes et d'un traitement politique appropriés en matière de fiscalité, de sécurité sociale et de régimes de retraite, d'urbanisme et de logement, de formation et d'organisation du travail, les injustices structurelles de la société française s'amplifieront dans les années 90, au risque de provoquer une explosion sociale.

Réunis au sein du Club Vauban, des responsables politiques de la majorité et de l'opposition établissent le diagnostic avec clarté et précision et proposent d'intéressantes solutions consensuelles à une situation qu'ils ont eux-mêmes contribué à détériorer par les mesures prises ou avalisées depuis dix ans.

CHRISTIAN DE BRIE.

LE DÉSIR DE CATASTROPHE. – Henri-Pierre Jeudy

★ Aubier, Paris, 1990, 165 pages, 78 F.

La connaissance des sociétés avance par leurs mauvais côtés. Après des études sur la panique, les imaginaires de l'insécurité, Henri-Pierre Jeudy s'attaque au « désir de catastrophe » qui hante notre conscience et notre inconscient. Vieille histoire certes, mais qui ne se répète pas. Ce qui caractérise notre modernité, c'est que la menace émane de plus en plus de l'homme. Aux risques naturels, s'ajoutent ceux de la science et de la technologie. L'énumération serait trop longue, et il faudrait y ajouter les risques de chaos dus à l'effondrement des systèmes sociaux et politiques dans le tiers-monde, qui font partie de la réalité et de l'imaginaire.

Mais le plus intéressant dans l'exploration de cette angoisse face au futur est la série de failles qu'elle révèle : failles entre les trois acteurs du drame : l'expert technocrate, le politique et l'opinion publique, les deux premiers échappant à tout contrôle. Failles aussi à l'intérieur même de notre culture, où s'opposent l'exaltation du risque (individualisme, compétition, aventure) et la demande sécuritaire.

CLAUDE LIAUZU.

VILLES

HOMO URBANUS. Essai sur l'urbanisation du monde et des mœurs. – Thierry Paquot

★ Editions du Félin, Paris, 1990, 177 pages, 95 F.

Quittant Paris pour Aden, Nizan n'avait trouvé qu'un *« comprimé d'Europe chauffé à blanc »*. Thierry Paquot, qui guide tous les ans ses étudiants de l'école d'architecture dans le dédale des rues marchandes d'une ville islamique, ou leur fait découvrir la ségrégation ethnique dans les favelas brésiliennes, livre une expérience plus complexe. L'urbanisation, devenue mondiale, s'accompagne de l'adoption de comportements-types par les populations, mais cette urbanisation des mœurs, de l'alimentation à l'affectif et au religieux, se poursuit à des rythmes différents et n'affecte pas de la même manière des structures d'accueil distinctes.

Variée dans ses formes, ses couleurs et ses populations, la ville est multiple. L'équilibre mouvant de chacune d'elles ne relève pas seulement de données politiques et économiques. L'étude des cosmologies et des théologies, pour l'historien des villes, est irremplaçable. Promeneur curieux et érudit, l'auteur est sensible aux mystères et aux charmes des villes. Pour comprendre Damas, Le Caire ou Sanaa, ne faut-il pas aussi les aimer ?

JEAN-PAUL THOMAS.

PROCHE-ORIENT

INTIFADA. Vers la paix ou vers la guerre ? – Jean-Paul Chagnollaud

★ L'Harmattan, Paris, 1990, 255 pages, 130 F.

Il y a bientôt trois ans qu'a commencé l'Intifada, la révolte des pierres, en Cisjordanie et à Gaza. Le massacre d'une vingtaine de Palestiniens à Jérusalem au début du mois d'octobre a prouvé, une fois de plus, la brutalité de la riposte israélienne au mouvement de résistance à l'occupation. Le livre de Jean-Paul Chagnollaud permet de comprendre les racines de cette révolte, au confluent de la renaissance nationale palestinienne et de la politique d'oppression israélienne dans les territoires occupés. L'auteur évoque ensuite les grandes étapes du soulèvement, puis étudie ses conséquences sur la société israélienne ainsi que sur la scène diplomatique. Dans sa conclusion, rédigée en mai 1990, il note qu'il devient urgent d'oser assumer les *« risques de la paix »*. L'escalade dans le Golfe n'a fait que confirmer cette urgence.

ALAIN GRESH.

AFRIQUE

ÉDUQUER OU PÉRIR. – Joseph Ki-Zerbo

★ L'Harmattan, Paris, 1990, 120 pages, 80 F.

Il faut restaurer les systèmes d'éducation africains sous peine de « périr ». Après avoir détaillé l'approche volontariste des années 1960-1975, l'historien Joseph Ki-Zerbo décrit la régression notable de l'éducation sur le continent. Les sociétés africaines, dit-il dans la deuxième partie de son ouvrage, sont de moins en moins en mesure de pourvoir aux besoins de l'appareil éducatif, devenu une *« poudrière sociale »*. Pour lui, l'éducation de demain devra s'adresser à « tous », et être fondée sur une pédagogie nouvelle, intégrant les langues africaines, et adaptée aux réalités africaines.

ODILE FELGINE.

LE RÉVÉLATEUR AFRICAIN. – Francis Wurtz.

★ Messidor, Paris, 1990, 126 pages, 65 F.

En sept petits chapitres accusateurs, parfois discutables, Francis Wurtz, député communiste au Parlement européen, en appelle au *« dialogue et aux convergences dans l'action »* pour transformer les relations Nord-Sud. Evoquant la difficile situation de l'Afrique, il rappelle que ce qui devait être la « décennie du développement » est devenue celle de la « récession ». Passant en revue les maux du continent noir – crise économique, détérioration de la situation sanitaire, malnutrition, faillite éducative, dégradation de l'environnement, corruption – il stigmatise le Fonds monétaire international et condamne la désaffection de l'Occident.

O. F.

EUROPE

LES PAYS BALTES. – Yves Plasseraud

★ Groupement pour le droit des minorités, Paris, 1990, 118 pages, 70 F.

Alors qu'ont commencé les négociations entre le pouvoir central soviétique et les représentants des trois Républiques baltes, le livre d'Yves Plasseraud fait le point sur l'histoire de la Lituanie, de l'Estonie et de la Lettonie, sur leur évolution économique, sociale et démographique. Un chapitre spécial est consacré aux années 1989-1990 avec l'accélération de la marche à l'indépendance. Différents documents sont publiés en annexe.

A. G.

INSIDE THE SOVIET WRITERS UNION. – John et Carol Garrard

★ Free Press, New-York, 1990, 303 pages.

L'Union des écrivains soviétiques est l'une des plus prestigieuses et des plus puissantes organisations créées par le Parti communiste dans les années 30. Elle sert tout à la fois d'instrument de contrôle et de distribution de privilèges et surtout possède la plupart des maisons d'édition et des grandes revues littéraires. Le livre de John et Carol Garrard retrace la création de cette association, son histoire sous Staline, Khrouchtchev et Brejnev, son mode de fonctionnement.

Les auteurs abordent les mutations de l'Union à l'ère de la glasnost, la lutte entre conservateurs et radicaux. Indiscutablement, l'organisation sous sa forme actuelle est en voie de disparition. Personne ne s'en plaindra mais les écrivains risquent alors de découvrir à quel point les lois du marché sont contraignantes pour la liberté de création.

A. G.

STRATÉGIE

LA DÉFENSE DE LA FRANCE DANS LES ANNÉES 90. – I.R.I.S.

★ La Documentation française, Paris, 1990, 80 pages, 60 F.

Ce petit livre rapporte les actes d'un colloque organisé le 18 avril 1990, à l'Assemblée nationale, par l'Institut de relations internationales et stratégiques de l'université Paris-Nord, et qui réunissait des responsables des quatre principaux partis politiques, et le porte-parole national des Verts.

Divisé en deux parties, « Menaces à l'horizon 2000 », et « Choix de défense pour la France », ce débat franc et cordial entre une douzaine de spécialistes d'horizons différents a le mérite de poser des questions, et de permettre à tout un chacun de faire un choix réfléchi et argumenté entre des réponses possibles.

ANTOINE SANGUINETTI.

LA CORÉE, LE BOUCHER ET LE BOUDDHA

Vagabondages ambigus

***Notre héros défiguré*, 120 pages. – *l'Hiver, cette année-là*, 90 pages – *l'Oiseau aux ailes d'or*, 89 pages, de Yi Munyol, traduits du coréen par Ch'oe Yun et Patrick Maurus, Actes Sud, Arles, 1990. Respectivement. 69 F, 60 F et 60 F.**

TROIS courts romans, traduits coup sur coup, du Sud-Coréen Yi Munyol (né en 1948) – trois très beaux textes, calligraphies troublées, vagabondages ambigus dans l'entrelacs de valeurs aux repères incertains en un monde où l'homme, selon qu'il dispose ou non d'un couteau, peut faire violence comme un boucher, ou, tel le Bouddha, diffuser la paix.

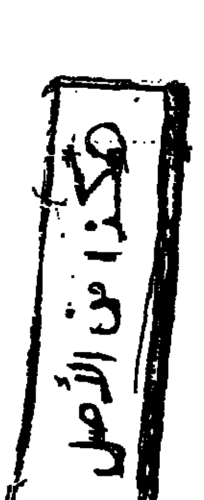
Yi Munyol vit enté sur son siècle : celui de la coupure en deux du pays, de la guerre, de la dictature, du romantisme révolutionnaire, de la torture, des terrains de golf, du marketing. Il espère avec prudence : *« Le désespoir n'est pas la fin, mais le début de l'existence »*, écrit-il dans *l'Hiver, cette année-là*. Son témoin errant a traversé toute la Corée à pied : allant, au fil des villages et des villes, de producteur de tabac en souteneur, de fonctionnaire verreux en jeune ouvrière de rencontre, il touche finalement au but : la mer, au bord de laquelle il projetait de se donner la mort. Mais la mer n'était qu'un *« truc »*, elle n'a pas *« répondu »*, et le vagabond de regagner Séoul par le train après son esthétique dérive...

Errance spirituelle et physique encore, la vie du grand calligraphe Kojuk, qui fut l'élève réprimé et ascétique du maître Soktam, qu'il combattit, fuit, retrouva, se démenant dans les mille et une contradictions de sa création et les difficiles rencontres entre art oriental et art occidental. Et c'est enfin de l'incendie volontaire de ses chefs-d'œuvre que, mourant, il verra s'envoler le mythique oiseau aux ailes d'or : jaillissement d'une éphémère et sublime beauté qui comble le vide fécond d'une vie.

Errance aussi de l'individu dans *Notre héros défiguré*, ouvrage sans doute plus didactique que les autres, mais à la semblable profondeur. Des auteurs ont, avant Yi Munyol, campé dans un groupe de jeunes enfants les germes d'une société totalitaire mue par le sadisme et la peur, allusion transparente aux dictatures qu'a connues le pays. L'écrivain montre avec talent l'épaisseur de la perversité : avec l'accord du maître, un élève terrorise une classe d'écoliers, mais ceux-ci sont complices et, sinon masochistes, pour le moins veules ; les vassaux plient sous le joug des corvées, vexations et autres malversations. Et le narrateur lui-même, avant de résister, trouvera quelque paix dans la soumission à la terreur. Plus tard, dans l'âge adulte, et dans une Corée à la fois libérée des plus dures contraintes de la dictature et entrée dans l'ère industrielle, l'ancien élève tente de se creuser une modeste niche point trop exposée, mais la société est dure : l'individu est *« un consommateur comme un autre, un produit jetable »*, et tel industriel plastronne *« avec l'argent qu'il s'est fait grâce à un produit dont lui-même ignore tout »*.

YI MUNYOL ne délivre pas un message. Au cœur des contradictions et des rencontres géopolitiques, il calligraphie l'âme de son pays haché par une sanglante histoire et engouffré dans une modernité fascinante et terrifiante. Tel matin, il voit les pêchers se couvrir de fleurs. Telle nuit, il verse des larmes dont il ignore si elles sont *« soulagement »* ou *« nouveau pessimisme »*. Faut-il toujours brûler les œuvres pour voir s'envoler l'oiseau aux ailes d'or ?

JACQUES DECORNOY.



du mois

« QUELLES LANGUES POUR LA SCIENCE ? »

Les arbitres de la pensée

LA prédominance de l'anglais dans les sciences et la technique ne date pas d'hier : c'est depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et la transplantation de la science allemande aux Etats-Unis qu'elle a entraînée, que les autres grandes langues scientifiques, le français et l'allemand en particulier, ne représentent plus qu'une part mineure et décroissante de la production écrite des chercheurs.

Comment les universitaires et les chercheurs réagissent-ils à ce constat ? C'est pour répondre à cette question que M. Alain Decaux, ministre de la francophonie, avait organisé, en janvier 1990, le forum « Quelles langues pour la science ? », où les principaux intéressés analysèrent la situation et proposèrent quelques solutions. Le livre que Bernard Cassen – qui fut le rapporteur général du forum – nous propose sous le même titre (1) représente bien plus que les actes de cette rencontre. Non seulement les premiers responsables de la science française – notamment M. Hubert Curien, – ainsi que certains de leurs collègues étrangers, s'y expriment directement, mais une petite équipe de spécialistes, parmi lesquels plusieurs collaborateurs du *Monde diplomatique*, reprend, sous forme de synthèses, tous les thèmes du forum en les enrichissant d'une vaste documentation extérieure.

L'emploi de « langues », au pluriel, dans le titre de l'ouvrage annonce la couleur : la science devrait être multilingue. Ce n'est pas le cas. Car si l'invention se fait incontestablement dans la langue maternelle, il n'en va pas de même – notamment en France – pour la livraison de ses résultats et la rédaction des manuels et traités pour étudiants. Le poids de l'anglais, renforcé par la concentration aux Etats-Unis des ressources documentaires, des grandes publications et, surtout, des instances d'évaluation, met l'Europe et sa science dans un état de vassalisation. L'exemple japonais mériterait pourtant réflexion : la langue nationale est partout employée, seule une partie des travaux étant également publiée en anglais.

D'où l'importance pour le français, comme pour les autres langues, d'être également présent à tous les stades de la recherche, et, en particulier, dans les articles et ouvrages de synthèse. Cela implique une véritable révolution culturelle au sein des instances d'évaluation des chercheurs, dont beaucoup délèguent, en fait, leurs responsabilités aux grandes revues anglo-saxonnes, poussant ainsi les scientifiques à écrire en anglais et à dévaloriser leur propre langue.

La montée d'une Europe de la recherche – au potentiel en tous points comparable à celui des Etats-Unis – peut-elle favoriser le multilinguisme ? Des revues européennes multilingues, rapatriant sur le Vieux Continent la capacité d'évaluation de ses chercheurs, seraient une solution. Face aux sceptiques, nombreux, on peut dire que la cause est entre les mains des gouvernements, des universités et des organismes de recherche, par les orientations politiques qu'ils donneront, et entre celles des chercheurs, s'ils développent une « *conscience linguistique* ». Divers signes donnent à penser que, dans l'Allemagne unie, l'allemand va regagner du terrain dans la communication – et pas seulement scientifique – outre-Rhin.

Le livre de Sabine Skudlik (2), écrit avant la chute du mur, témoigne bien de ce souci. L'auteur analyse les statistiques de la publication scientifique mondiale, et confirme, pour son pays, le rôle que jouent les Américains comme arbitres de la pensée scientifique. Elle présente ensuite une enquête sur l'usage réel des langues par les universitaires allemands, en particulier en matière d'édition. Certaines de ses conclusions rejoignent celles qui sont préconisées dans *Quelles langues pour la science ?*, politique d'édition volontariste, enseignement multilingue, et attention particulière portée à la qualité de la langue maternelle.

JOHN HUMBLEY.
Centre de néologie et de terminologie, Institut national de la langue française.

(1) Bernard Cassen (sous la direction de), *Quelles langues pour la science ?*, La Découverte, Paris, 1990, 263 pages, 100 F.

(2) Sabine Skudlik, *Sprachen in den Wissenschaften. Deutsch und Englisch in der internationalen Kommunikation*, Günter Narr Verlag, Tübingen, 1990, 329 pages, 336 F.

SCIENCE

LE MAGASIN DES ENFANTS. – Sous la direction de Jacques Testart

★ François Bourin, Paris, 1990, 338 pages, 142 F.

Dix-sept juristes, sociologues, médecins, psychanalystes s'interrogent, autour de Jacques Testart, sur l'irruption dans nos sociétés de la procréation médicalement assistée. Ils jouent en apparence sur les mots pour mieux déjouer des mythes dangereux, parlant d'« *impascience* » et d'« *inconscientifique* ». S'il est des nuances entre ces discours, tous à l'évidence préfèrent « *réintroduire la philosophie dans la cité, même au risque d'un moindre développement technologique* » plutôt que de voir mettre en péril des valeurs au seul bénéfice de scientistes bêlants, d'intérêts financiers et d'une idéologie libérale, à défaut d'être libératrice. La banalisation, à laquelle participent ces médias qu'il est convenu de qualifier de « grands », d'une dérive manifeste (les preuves en sont ici abondamment apportées) camoufle, au nom de l'humain, l'étiolement de l'humanisme. Cet ouvrage, en tout point passionnant, aide à ouvrir les yeux sur les terrifiants enjeux d'un tournant de notre histoire et à privilégier ce que le philosophe Hans Jonas appelle « *le principe responsabilité* ».

J. D.

RELIGION

LE REVE DE COMPOSTELLE. Vers la restauration d'une Europe chrétienne ? – Sous la direction de René Luneau

★ Le Centurion, Paris, 1989, 360 pages, 140 F.

Rédigé par dix-huit auteurs (philosophes, sociologues, journalistes, historiens, etc.), cet ouvrage collectif est décapant par son information, ses interrogations, ses prises de position. Il s'agit de contributions à une même étude, vue sous des angles différents : qu'a donc en tête la Rome de Jean-Paul II lorsqu'elle pontifie sur l'Europe ? Un projet de nouvelle évangélisation, essentiellement mû par le refus de la sécularisation, la fascination pour une (mythique) Europe chrétienne médiévale, et, tout en affirmant le contraire, une volonté de clore, outre tout débat démocratique, l'évolution amorcée par le concile Vatican II. D'importantes analyses sur l'action du cardinal Lustiger et sur les montages financiers permettant de contrôler certains médias font mieux saisir l'ampleur d'un tel aveuglement sur les réalités françaises, européennes et mondiales. Le livre est dédié au Père Chenu, qui vient de disparaître mais dont le rayonnement ne fait que commencer.

J. D.

70 : La guerre et la mémoire

Par YVES FLORENNE

SUR cette guerre désastreuse, son historien d'aujourd'hui nous surprend dès les premières lignes : en dressant un constat d'oubli chez les Français. Un « *oubli*, écrit-il, *épais et tenace* ». Du même coup, M. François Roth a découvert « *à quel point cette guerre mérite notre attention* ». N'y était-il pas préparé par sa quinzaine d'années d'études et de publications sur la Lorraine *depuis l'annexion ? Quoi qu'il en soit, cette découverte* nous vaut un très bon livre, copieux, riche, non moins clair, et fort instructif. Sans l'avoir cherché, semble-t-il, l'auteur nous instruit du même coup sur un autre phénomène : le vide parfait qui peut séparer la mémoire historique, voire politique, celle-ci n'étant que prudence (« *Pensons-y toujours, n'en parlons jamais* »), et une autre mémoire, à la fois collective et personnelle, mais rarement publique. Il y a donc là une tradition orale, presque sans traces et qui peut échapper à l'historien.

Sinon, comment la première pourrait-elle rejoindre en 1990 celle d'un enfant que moins d'une génération sépare de notre historien ? Cet enfant, certes, avait eu un grand-père engagé encore adolescent en 1871, tandis qu'un frère de celui-ci à peine aîné y gagnait son premier galon. Celui-là était mort longtemps avant la naissance de l'enfant. Nous n'en avions pas moins sa cantine de chef d'escadron dans notre grenier ; et son buste grandeur nature, avec brandebourgs, croix et moustaches, se dressait sur une sellette dans le salon maternel, où le lit de l'enfant fut un temps installé. L'enfant lui-même trouverait dans son héritage l'épée et sa dragonne. On met ici le doigt sur la fausse perspective qui peut être créée à propos de contemporains dont la durée de vie est fort inégale, et par la contraction du temps qui peut en résulter.

Est-il tout à fait superflu de bifurquer à ce carrefour de deux mémoires : celle de l'historien ou, si l'on préfère, de l'Histoire, et celle d'innombrables inconnus pour qui cette histoire, fussent-ils inclinés à gauche, reste une affaire de famille, fort éloignée d'un oubli « *épais et tenace* ». Retenons toutefois que cette ténacité et cette épaisseur, tout en étant rétrospectives, sont évoquées à propos de la célébration presque confidentielle du centenaire de 1870. Comment s'en étonner, alors que sa raison d'être est, alors, abolie depuis un demi-siècle ?

Cette histoire, si elle accable le lecteur, le stimule aussi. Sur une telle accumulation d'erreurs irréparables, d'incuries incurables, d'incapacités et de médiocrités inassouvies, on est arrivé, en un mois, à Sedan. L'ennemi ne douta pas que c'était la fin. Pourtant, la guerre en dura encore quatre, et cette fois c'est l'espoir qui l'anime. Le gouvernement s'était enfermé dans Paris. Gambetta, ministre de la défense, refuse de s'y ensevelir et tente la sortie en ballon. La folie réussit. Il rejoint la Loire, y organise une défense qu'il conçoit active et offensive. Chanzy débarque d'Algérie, dont de Gaulle dira qu'il fut « *le seul à avoir adapté aux circonstances ses talents et son savoir* ». Denfert-Rochereau, simple colonel, sauvera Belfort de l'annexion. Ce qui surprend le contemporain de juin 1940, c'est comme cette « zone libre » de 1871 l'était en effet ; elle restait ouverte à la circulation – en chemin de fer ! – des forces armées reconstituées, dans le large vide laissé par l'ennemi ; prudence et insuffisance de moyens ; car ses pertes avaient été rudes. Bismarck laissa même organiser les élections ; sans doute parce qu'il en prévoyait le résultat : une majorité massive de royalistes entra à l'Assemblée. Gambetta démissionna aussitôt ; Thiers saisit sa propre revanche. Il fera la paix au prix fixé par Bismarck, – qui fut vite payé, – y compris par le sang de la Commune.

Retrouvons plutôt Gambetta. Fondateur du parti républicain à l'Assemblée, il y est fort actif. Président de la Chambre, devenue républicaine, il sera rappelé au pouvoir. Tout juste le temps d'en être écarté, et de mourir à quarante-quatre ans.

Gambetta n'aurait eu besoin que de temps. Il lui fut refusé. On retrouve ici la très inégale durée des générations dans la contraction du temps. Ce sont là des choses que, pour le coup, on oublie. Exactement contemporain de Clemenceau, Gambetta meurt, exactement, un demi-siècle avant celui à qui il sera donné d'être le « Père » d'une victoire arrachée aux tentations du compromis par une énergie politique implacable et le maintien inconditionnel de Foch. Les deux hommes savaient qu'on ne gagne jamais avec des « on ne passe pas ! », mais seulement en passant outre.

ON se doit ici de rappeler que si M. Roth ressuscite les événements désastreux avec une minutie objective, c'est aussi avec sensibilité. Où apparaîtrait quelque contradiction avec son constat d'oubli. Ainsi, dans ses évocations de la fidélité au souvenir et à l'espoir, manifestés par la résurrection et l'ampleur des pèlerinages à Domrémy, si violemment dénoncés comme une « *hostilité à la germanité* » ! L'autre pôle de cette fidélité est Metz. Et M. Roth se souvient aussi qu'un grand poète français est né dans la ville lorraine. « *Sur cette nostalgie,* note-t-il, *Verlaine a laissé des vers délicats...* », et il ajoute : « *aujourd'hui bien oubliés* ». Chez celui qui écrit, l'inconscient ramènerait-il sa propre nostalgie d'un oubli, non certes « *épais* », mais apaisant ?

Tout est bien qui finit bien, et c'est justement la fin du livre : « *Plus d'un siècle a été nécessaire pour que l'évocation de 1870 passe de la dénonciation de l'ennemi à la volonté sincère de réconciliation.* » Certes. Toujours pour mémoire, faut-il rappeler que, depuis 1870, il s'était passé autre chose, dont la fin a provoqué chez un grand nombre d'Allemands des prises de conscience bien salutaires. Pourtant, est-ce tout à fait aussi simple, aussi clairement tracé, aussi définitivement accepté par l'autre partie ? A peine cette surprenante réunification se réalisait-elle dans les faits que le très démocrate et très chrétien successeur très lointain de Bismarck contenait mal en lui ce souffle qui pousse toujours les frontières de l'Allemagne vers un espace indéfini. N'oublions pas non plus que l'Allemagne de Goethe, symbolique sinon mythique, a peu à voir avec la Prusse de Frédéric, moins encore avec l'empire wilhelmien et leur héritier Hitler.

C'est vrai, il y eut un autre miracle : la Prusse a cessé d'exister. On l'a fondue, avec l'or du Rhin, dans une grande nation multiple, parfait modèle (on ne peut plus dire « réduit ») pour une Europe qui serait la géante et paisible nourrice d'une prospérité inépuisablement croissante, mais, par la force des choses, de plus en plus mal partagée.

(1) François Roth, *la Guerre de 70*, Fayard, Paris, 1990, 782 pages avec cartes, 180 F.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

L'ATLAS DE LA FRANCE VERTE. – François de Ravignan et Pierre Roux

★ Editions Jean-Pierre de Monza, Paris, 1990, 220 pages, 295 F.

Comment l'homme a-t-il façonné cet espace resté si composite et divers qu'est la « France verte » ? Qui sont ces quinze millions de ruraux répartis sur plus de 35 000 communes ? Quels rapports entre la révolution des techniques de production et des systèmes d'exploitation, les changements intervenus dans la consommation des Français, l'ouverture du Marché commun et l'essor des industries alimentaires ? Y a-t-il des voies nouvelles, une autre répartition des activités, une maîtrise géographique et écologique du territoire qui puisse répondre aux exigences de l'avenir ?

Davantage encyclopédie qu'atlas, cet ouvrage collectif répond à toutes ces questions par des textes courts et précis, magnifiquement illustrés de cartes, de photos, de graphiques et de superbes dessins à la plume (complétés d'un index et d'une bibliographie très pratiques). Avec le souci pédagogique de faire partager au lecteur les conclusions des auteurs : il n'y a pas de campagne sans paysans ni d'agriculture sans ruraux et il faudra trouver de nouveaux rapports entre les citadins et cette « France verte » dont la vie est si indispensable à tous.

C.B.

L'ÉTAT DU MONDE 1991. – Sous la direction de Serge Cordellier et Catherine Lapautre.

★ La Découverte, Paris, 1990, 636 pages, 139 F.

Avec sa deuxième édition, *l'Etat du monde*, version 1991, confirme, s'il en était besoin, l'intérêt de cette formule : cinq articles de fond sur les questions stratégiques, et des synthèses sur soixante dix-sept Etats et ensembles géopolitiques, quarante et un articles sur les événements et tendances et, enfin, un dossier consacré cette année au « système soviétique en révolution », le tout complété par des cartes, statistiques, bibliographies et index. Le véritable tour de force consiste, sur chacun des sujets, à dire l'essentiel en peu de place. En plongeant dans l'un ou l'autre des articles, le lecteur constatera que tel est bien le cas. Une mention particulière pour la qualité du dossier sur le système soviétique, qui fait une large part à la dimension historique.

BERNARD CASSEN.

ARAB OIL AND GAS DIRECTORY 1990.

★ Arab Petroleum Research Center, Paris, 1990, 619 pages, 1 930 F.

L'ouvrage fournit pour chaque pays arabe ainsi que pour l'Iran des données détaillées sur l'industrie pétrolière (exploration, réserves, production, exportations, raffinage, transport), l'industrie du gaz ainsi que la pétrochimie. Ces études sont complétées par des cartes précises ainsi que par une analyse des problèmes financiers et de développement auxquels se heurtent chaque gouvernement. Des statistiques sur la production mondiale et arabe, sur les revenus de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), ainsi qu'une liste des compagnies pétrolières travaillant au Proche-Orient et en Afrique du Nord, complètent cet utile annuaire.

A.G.

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 novembre

1er ALGÉRIE	Fête de la révolution
1er ANTIGUA	Fête de l'indépendance
3 PANAMA	Fête de l'indépendance
7 URSS	Anniversaire de la révolution d'Octobre
11 ANGOLA	Fête de l'indépendance
18 OMAN	Fête nationale
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Anniversaire de l'indépendance
28 LA BARBADE	Fête nationale
28 MAURITANIE	Fête de l'indépendance
29 YOUGOSLAVIE	Anniv. de la proclamation de la Rép. socialiste populaire fédérative

LE MONDE DIPLOMATIQUE

TRAGIQUE AMÉRIQUE LATINE

Alerte, enfants en danger !

Par ADOLFO PÉREZ ESQUIVEL *

EN octobre 1990, la plupart des Etats ont signé, au siège des Nations unies à New-York, une Convention internationale des droits de l'enfant qui codifie désormais les normes de conduite et les responsabilités des Etats signataires en matière de protection de l'enfance. La situation des enfants est sans doute plus grave dans les pays sous-développés, où ils sont frappés de mortalité précoce, de malnutrition et d'analphabétisme, mais de tels maux ne sont pas rares dans nombre de pays riches : ainsi, à Washington, un rapport du Congrès rendu public l'an dernier précisait, sur un ton alarmiste, que des milliers d'enfants vivaient en dessous du seuil de pauvreté aux Etats-Unis et parlait de *« tragédie nationale qui menace l'avenir du pays »*. Ce texte signalait également que la misère entraînait des conséquences graves pour les enfants et les adolescents : piètre santé, faible rendement scolaire, grossesses précoces, crimes, abus de drogues, etc. Le document soulignait que la pauvreté est plus accentuée chez les Noirs et les Hispaniques. En 1987, le taux d'enfants pauvres nés dans des familles blanches était de 15 %, de 39 % chez les Hispaniques et de 45 % chez les Noirs. Ce pays aux ressources économiques immenses, première puissance mondiale, se révèle incapable de proposer un avenir digne à une grande partie de sa jeunesse.

Ils sont des millions dans les rues, au Brésil

AU Brésil, enfants et adolescents représentent près du tiers de la population (150 millions d'habitants). Huit millions d'entre eux vivent dans les rues, dans une misère absolue. Selon la Fondation brésilienne pour l'enfance et l'adolescence, à peine 1 million d'enfants reçoivent une aide officielle, les autres vivent d'expédients. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) estime que tous se trouvent en état de *« risque social »* et estime que dans les *garimpos* (bordels) du Mato-Grosso-de-Para, dans le Maranhao, près de 400 000 filles de moins de quatorze ans sont obligées de se prostituer.

Dans le Nordeste et à l'intérieur des Etats du Sud, principalement à Sao-Paulo, les mineurs sont exploités comme main-d'œuvre à bon marché. Dans les villes, un tiers des enfants sont analphabètes et près de 48 % dans les campagnes... L'état de santé est également consternant : 60 % d'entre eux meurent au cours de leur première année de vie ; 20 % des bébés ont un poids inférieur à la normale parce qu'ils sont mal nourris, à peine 19 % des mères allaitent leur bébé au sein jusqu'au sixième mois. Le taux de mortalité maternelle au moment de l'accouchement est également fort élevé.

Cuba est le seul pays d'Amérique latine à avoir un taux de mortalité infantile comparable (et parfois inférieur) à ceux des pays développés. Le Chili et le Costa-Rica ne sont pas loin derrière. En revanche, la Bolivie, Haïti, le Pérou, le Honduras, le Guatemala et le Nicaragua figurent parmi les pays où la mortalité infantile est la plus forte au monde.

En Argentine, pays de 33 millions d'habitants, le tiers de la population vit en état de pauvreté. Chaque jour, dans ce pays – qualifié naguère de « grenier du monde » et grand exportateur de denrées alimentaires, – 58 enfants de moins d'un an meurent pour cause de dénutrition. Au total, ils seraient quelque 1 200 000 à souffrir de ce fléau qui provoque de graves traumatismes neurologiques (entre 15 % et 20 % des cellules cérébrales sont définitivement détruites).

La Banque mondiale, dans un récent rapport sur la pauvreté, rappelle qu'il y a environ 1 100 millions de personnes dans le monde dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour. Sur la carte de la pauvreté, l'Amérique latine occupe une place singulière et préoccupante. Nulle part les contrastes entre pauvres et riches ne sont aussi accusés. Bien que les revenus par habitant soient en moyenne entre cinq et six fois plus élevés que ceux d'Asie méridionale et d'Afrique noire, près de 20 % de la population latino-américaine continuent de vivre dans la grande pauvreté. C'est le continent des plus fortes inégalités.

Mais il faut dire aussi que la politique d'ajustement structurel imposée par la Banque mondiale elle-même et le Fonds monétaire international (FMI) entraîne les pays dans la récession et la pauvreté. C'est cette politique qui creuse le fossé de plus en plus profondément entre pays riches et pays pauvres. Et il n'existe pas de volonté politique au Nord pour mettre un terme à cet état de choses, pour changer les règles du commerce international et garantir des prix corrects aux matières premières et aux denrées produites au Sud. Au contraire, l'échange inégal se poursuit, s'aggrave ; et les pays du Nord continuent de réclamer le paiement d'une dette injuste qui écrase les pays pauvres. Le Sud est même devenu exportateur net de capitaux, ce qui est un comble. Une des conséquences de cette situation injuste, c'est le sort tragique des enfants. Il ne s'agit pas seulement d'un problème social, une caractéristique exotique et lamentable des pittoresques pays du Sud, mais de la conséquence directe de la politique économique suivie par le Nord. Les enfants du tiers-monde sont, en grande partie, les victimes sans défense de l'aveuglement et du cynisme économique du Nord.

Une bombe à retardement d'une incroyable force

LES dons charitables envoyés vers les pays pauvres comme une aumône sont certes les bienvenus, ils ne sont pas suffisants ; ils répondent à une urgence, à une calamité conjoncturelle mais ne sont que des palliatifs et ne résolvent pas le problème de fond. Cette aide, cette charité, reste de la plus haute importance car, grâce à elle, chaque jour, des milliers de personnes sont sauvées de la faim. Mais il faudrait l'accompagner de programmes de développement élaborés en fonction des caractéristiques spécifiques des régions du Sud. Sans une coopération forte, volontaire, en matière de développement, les enfants du Sud continueront de mourir par centaines de milliers.

Ces enfants seront, dans quelques années – s'ils échappent à toutes les formes de mortalité infantile, – des adolescents, puis des citoyens de nos sociétés. Ils demanderont des comptes à leurs gouvernements et aux Etats du Nord. Ils se révolteront. Une bombe à retardement d'une incroyable force explosive se prépare ainsi, contre laquelle les promesses et les bonnes paroles ne pourront rien. N'est-il pas temps de redevenir raisonnables et de bâtir, avant qu'il ne soit trop tard, ce nouvel ordre économique international qui, seul, a des chances de rendre le monde un peu plus harmonieux et de restituer aux hommes le sens du partage ? L'humanité est confrontée à un drame qui la concerne en entier elle doit collectivement proposer des formules nouvelles de développement ; elle doit faire preuve d'audace et de générosité en la matière, au risque d'imploser dans le tourbillon des égoïsmes déchaînés.



GASMA (1990)

Coûteuses économies budgétaires

AU cours des années 80, l'Amérique latine a exporté plus que jamais ; la balance commerciale a été largement bénéficiaire. Ailleurs, pareille évolution aurait été synonyme de richesse et de bonne santé économique, comme le prouvent les exemples du Japon ou de l'Allemagne. Ici, une telle situation n'a même pas permis de payer le service d'une dette extérieure qui, au cours de la décennie, s'est même accrue (1). Voilà qui montre de manière concrète que du piège de la dette on ne sort pas facilement. Et, de plus en plus, des citoyens estiment qu'on n'en sortira jamais. Il faut donc casser cette logique de l'endettement qui se traduit – dans la vie des sociétés – par un véritale étranglement social. Pour faire des économies budgétaires selon les consignes du FMI, les gouvernements réduisent tous les investissements à caractère social (santé, enseignement, indemnités et subventions de tous ordres). Conséquence : la pauvreté s'étend, les classes moyennes glissent dans la misère, les villes se clochardisent, la délinquance augmente. Et cette paupérisation générale frappe avec une violence particulière les enfants qui se retrouvent en état d'abandon et en situation permanente de risque social. Il y a, en Amérique latine, 100 millions d'enfants qui vivent, mangent et dorment dans la rue. Ce qui était, il y a dix ans, une caractéristique de Bogota, les malheureux *gamines*, est devenu une norme latino-américaine. Il y a désormais des *gamines*, des *olvidados* partout.

Au Pérou, par exemple, les enfants abandonnés sont si nombreux qu'ils constituent, de loin, le premier problème social de ce pays plongé dans la guerre civile. Certains ont fui les campagnes et cherché refuge à Lima pour, d'une part, ne pas être enrôlés dans les groupes rebelles qui veulent en faire des insurgés et, d'autre part, pour échapper aux militaires qui les soupçonnent d'aider le terrorisme. Une fois en ville, ce sont des proies faciles ; désemparés, hagards, ils sont exploités par de modernes négriers ou sombrent dans la drogue et la prostitution.

Les violences que supportent ces enfants sont infinies. Vendus, séquestrés, enlevés, exploités, ils endurent un interminable martyre. Récemment encore, on a découvert à Rio-de-Janeiro de véritables charniers contenant le corps de dizaines d'enfants assassinés par des « escadrons de la mort » qui pensent pouvoir ainsi réduire la délinquance juvénile, mais celle-ci est une forme de survie. C'est une sorte de guerre de résistance des plus faibles, des plus pauvres contre une situation insupportable. Cette nouvelle guerre des pauvres risque de se généraliser dans tout le Sud, sous des formes diverses, si la coopération économique et le développement demeurent à l'état de projet. Les deux tiers de l'humanité ont faim et voient leurs enfants mourir. Ils n'assisteront pas indéfiniment bras croisés et tête baissée au festin des riches.

(1) *Cf.* Carlos Gabetta, « Le libéralisme contre la démocratie ? » *le Monde diplomatique*, octobre 1990.

* Prix Nobel de la paix.

Dans ce numéro :

PAGE 2 :
« Les masques du racisme » : le doigt sur nos propres plaies, par **Paul Valadier.**
Courrier des lecteurs.

PAGE 3 :
L'agriculture européenne en retard d'une bataille, par **Laurence Tubiana.**

PAGE 4 :
Défense de la France ou subvention aux lobbies ? par **Antoine Sanguinetti.** – Dans la presse étrangère, par **Karoline Postel-Vinay.**

PAGE 5 :
De l'Allemagne comme puissance militaire, par **Laurent Carroué.**

PAGES 6 et 7 :
L'AMÉRIQUE DES MIRAGES ÉVANOUIS, par **Ingrid Carlander.** – A la redécouverte de la gauche, par **Philippe Videlier.**

PAGES 8 et 9 :
La perestroïka « new look » en quête d'un pouvoir fort, suite de l'article de **Jean-Marie Chauvier.**

PAGE 10 :
L'ÉCONOMIE SUPPORTERAIT-ELLE UN TROISIÈME « CHOC PÉTROLIER » ?, par Jean-Louis Gombaud.

PAGE 11 :
L'opinion américaine, si loin du Proche-Orient..., par **Serge Halimi.**

PAGE 12 :
La fragilité révélée des pétromonarchies, par **Olivier Da Lage.**

PAGE 13 :
Dans le Machrek arabe : un accablant inventaire des atteintes aux libertés, par **Adib Al Jader.**

PAGES 14 et 15 :
LES FRONTIÈRES, BRULANTES CICATRICES DU PARTAGE COLONIAL, par **Jacques Thobie.** – Intervention militaire française sous tutelle, par **Philippe Leymarie.** – Les dividendes de l'opération « Bouclier du désert », par **Ibrahim Warde.**

PAGES 16 et 17 :
Le risque et la raison, suite de l'article de **Claude Julien.** – Les Nations unies ? mais encore ?, par **Jean-Pierre Cot et Alain Pellet.** – Le butin du conquérant, par **Alain Gresh.**

PAGES 18 et 19 :
COMMENT ORGANISER LE SAUVETAGE DES ÉCONOMIES AFRICAINES, par **Achille Mbembe.**

PAGE 20 :
Le Rwanda entre guerre civile et réformes politiques, par **Danièle Helbig.**

PAGE 21 :
L'Australie en mal d'immigration, par **Yan de Kerorguen.**

PAGES 22 et 23 :
INDE : Entrée en scène massive des laissés-pour-compte, par **Francine R. Frankel.**
Quand l'écologie devient un thème « porteur », par **Bernard Cassen.**

PAGE 24 :
La perversion de l'idéal de recherche, par **Jacques Testart.**

PAGES 25 à 27 :
Les promesses d'Eurêka (II) (supplément).

PAGE 28 :
Le festival des francophonies : ces croisements d'où naissent des sensibilités neuves, par **Thérèse-Marie Deffontaines.**

PAGE 29 :
« L'économie gangrenée : essai sur l'hyperinflation », de Pierre Salama et Jacques Valier, par **Michel Beaud.** – « Si les immigrés m'étaient contés », de Claude Liauzu, par **Jean Chesneaux.**
Dans les revues...

PAGES 30 et 31 :
LES LIVRES DU MOIS : « La Guerre de 70 », de François Roth, par **Yves Florenne.** – « le Retour des caravelles », d'Antonio Lobo Antunes, par **André Gabastou.** – « Notre héros défiguré », « l'Hiver cette année-là » et « l'Oiseau aux ailes d'or », de Yi Munyol, par **Jacques Decornoy.**

Le Monde diplomatique du mois d'octobre 1990
a été tiré à 188 000 exemplaires.
Les numéros de septembre et d'octobre 1990 ont été interdits au Maroc.